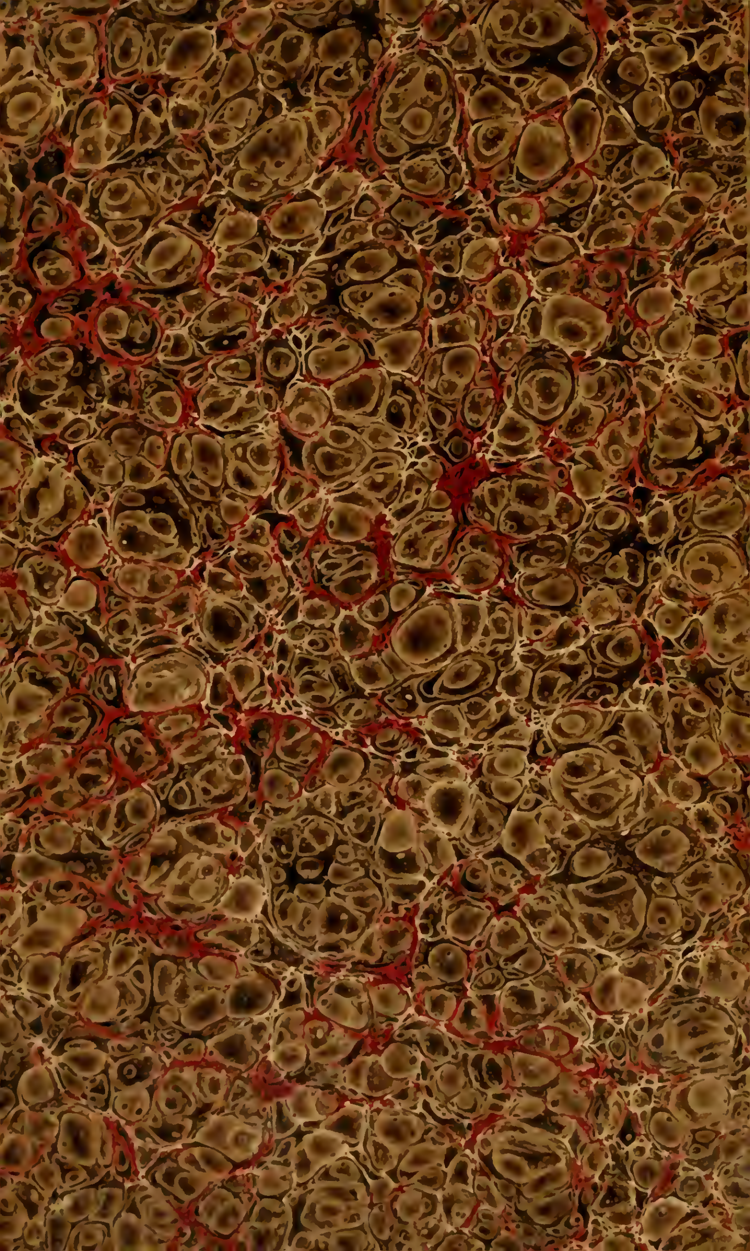

3 1761 08160505 7





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvresdiverses00loye

LES ARABES

ET

L'OCCUPATION RESTREINTE

EN ALGÉRIE



Imprimé par Charles-Noblet, rue Soufflot, 18.

à Monsieur le Docteur Allart,
consul général de Belgique
à Ténériffe, souvenir d'une
bonne amitié,

L'abbé Ch. Loyer

4 Déc, 1895



prêtre de 25 ans
4 décembre 1820 – 45

LES ARABES

ET

L'OCCUPATION RESTREINTE

EN ALGÉRIE

PAR

l'Abbé **CH. LOYER,**

Chanoine des Métropoles d'Alger et de la Nouvelle Orléans, anc. Curé de **Laghouat,** (*Sahara Algérien*), auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie, ancien délégué, en Belgique, de feu S.E.le Cardinal **Lavigerie,** Archevêque de Carthage et d'Alger, **Primat d'Afrique.**

PARIS

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

COMMISSIONNAIRE POUR LA MARINE, LES COLONIES ET L'ORIENT

30, rue des Boulangers, 30

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE L'ALGÉRIE

1866

DT
2 94
L69

42/2262

AVERTISSEMENT

Les pages suivantes, que les circonstances dans lesquelles nous place le projet d'occupation restreinte en Algérie, publié par l'Empereur, m'ont amené à écrire, sont le fruit de douze années d'observations et d'une étude constante de la vie, des mœurs et des préjugés des Arabes.

Je dois m'attendre à voir certaines de mes opinions combattues; elles pourront, en effet, paraître à plusieurs de mes lecteurs étranges et inadmissibles, surtout à notre époque, et avec les idées qui nous régissent. Je ne prétends pas à l'infaillibilité, et le droit de me contredire, je ne le conteste à personne. Mais, quoi qu'on dise, et quoi qu'on écrive, on ne saurait détruire les prémisses sur la conséquence desquelles mon travail est fondé, *la connaissance du caractère, des sympathies et des répugnances* du peuple que nous avons vaincu.

Je ne songeais pas d'abord à m'étendre aussi longuement. Cette pensée ne m'est venue qu'à la suite d'une lettre, sur le sujet que je traite ici, et que j'ai adressée, le 8 octobre dernier, à un haut personnage que le respect me défend de nommer. Les idées se pressant dans

ma tête, les conclusions de mes observations journalières et les souvenirs y arrivant en foule, cette lettre, relativement fort courte, a pris insensiblement des développements considérables ; c'est elle que je livre aujourd'hui au public, sous une autre forme, avec les qualités et les défauts qu'elle peut avoir.

Je n'avais pas l'intention de la publier, et j'aurais persisté dans ma première résolution, si l'Empereur, en faisant paraître sa lettre à M. le duc de Magenta, ne semblait vouloir appeler la discussion sur une question aussi importante. Je n'ai pas la prétention d'être un flambeau, mais si je puis ajouter une petite part aux lumières dont l'Empereur doit désirer de s'entourer, pourquoi ne le ferais-je pas ? Aussi n'est-ce pas une vaine gloriole qui me pousse à écrire, mais bien le désir d'être utile. En disant ce que je sais des Arabes, ce que j'en ai vu, et ce que les rapports quotidiens que j'avais avec eux m'en ont appris, je me persuade que j'accomplis un devoir. Le reste, non pas qu'il me soit indifférent de faire partager mes convictions, le reste n'est pas de ma compétence.

Dans une question qui intéresse à la fois l'honneur de la France, la gloire du chef de l'État et l'avenir de l'Algérie, toute idée personnelle doit s'effacer pour juger avec le calme et l'attention qu'il mérite, le grave projet mis en avant par l'Empereur. Or, je le dis dès maintenant, et j'espère le prouver plus tard, ce projet mis à exécution, au moins pour ce qui concerne les Arabes, serait désastreux. Je serais consterné de voir l'Empereur, qui nous a rendu des services que je n'oublie pas, faire fausse route. Si j'ai des motifs pour le bénir, je n'en ai

aucun pour le flatter. Or, l'Empereur est trop grand pour ne pas convenir simplement qu'il ne connaît qu'imparfaitement l'Algérie et les vastes questions *locales* qui font de cette colonie une des œuvres les plus laborieuses de notre temps.

A une autre époque, avec le *compelle intrare* pratiqué par Charlemagne à l'endroit des Saxons, on fût venu en peu de temps à bout des Arabes, mais nous sommes au XIXe siècle, et cette façon de procéder n'est plus de saison.

Je sais bien que l'Empereur a pu se faire renseigner... Qu'on me pardonne si j'avoue que je me méfie un peu, non des intentions que je suppose toujours droites et honorables, mais de cette espèce de voile qui, comme malgré nous, obscurcit notre entendement, lorsqu'il s'agit de combattre les idées émises par un auguste personnage. Le respect, peut-être la crainte de se tromper soi-même, d'autres motifs encore, que sais-je? tout cela peut refroidir et paralyser l'énergie du cœur le plus intrépide... J'ai un peu étudié la question sur son propre terrain, et avec le respect le plus profond qu'un sujet puisse avoir pour son souverain, j'exposerai ici, en présence de Dieu, ce que je crois la vérité.

Le complément de ce travail, dont les événements malheureux qui s'accomplissent en ce moment dans notre colonie ne font que justifier les aperçus, paraîtra prochainement.

La lettre de l'Empereur que j'ai reçue aujourd'hui, lorsque déjà cette première partie de ma tâche était terminée, quoique contenant des choses admirables et

des appréciations du plus haut intérêt sur l'administration en général, et les réformes dont elle est susceptible, ne modifie cependant en rien, à mes yeux, le jugement que j'ai formulé sur les indigènes. Au reste, j'y reviendrai, s'il plaît à Dieu, comme disent les Arabes.

6 novembre 1865.

LES ARABES

ET

L'OCCUPATION RESTREINTE

EN ALGÉRIE

Donc, nous reviendrions sur nos pas, et nous nous arrêterions, pour la province d'Alger, à la ligne de Boghar (1), par exemple ; en d'autres termes, et pour qualifier brutalement la chose, nous ferions une *reculade.* Eh bien ! cette reculade, tout en les rendant bien heureux, ne surprendra nullement les Arabes ; elle était prévue, et depuis longtemps ils s'y attendent. Seulement, pour eux, elle emporte une signification bien autrement capitale que pour nous ; pour nous, elle est une simple mesure administrative, pour eux, *ce sera le commencement de la fin.*

Il existe, en effet, à ce sujet une prophétie fort répandue parmi les indigènes. Cette prophétie, attribuée au fa-

(1) Les limites assignées par l'Empereur ne s'étendent pas même jusque-là pour cette province. Voir sa lettre, page 52.

meux marabout Sidi-el-Hadj-Aïssa, enterré depuis bientôt deux cents ans à Laghouat, avait annoncé, comme un châtiment de Dieu, l'envahissement du Sud, la prise et l'occupation de Laghouat par les *Beni-Asfeur* (enfants du jaune). L'arrivée de nos troupes, dont quelques-unes portaient alors du *jaune* sur leurs habits (1), n'avait donc point étonné les Arabes ; dans ce fait, ils ne virent que l'accomplissement de la première partie de la prophétie de leur marabout vénéré, et ils s'y résignèrent en frémissant. Mais cette prophétie a une suite ; si elle annonce la prise et l'occupation du pays, elle en indique aussi le terme : « Dieu, après avoir éprouvé les fidèles « musulmans par les enfants du jaune, frappera à leur « tour ceux-ci d'aveuglement, et il les précipitera dans « la mer par laquelle ils seront venus. » Aussi, les Arabes, dans l'intimité, ne cessaient-ils de me demander, lorsque je demeurais dans le Sud : — « Quand donc les Français s'en iront-ils ? » — Nous en aller, jamais ! — Dieu le sait, répondaient-ils en inclinant la tête avec le calme du fatalisme qui les distingue.

Qu'on juge donc quelle force prêterait à leur foi en cette prophétie une occupation restreinte, et avec quelle puissance s'agiteraient dans leur cœur les espérances de notre départ définitif qu'elle y a déposées ! Les conséquences malheureuses de pareilles chimères amoureusement caressées par un peuple aussi enthousiaste que fanatique, prêchées par les marabouts, entretenues avec soin par les frères (*Khouan*) des confréries religieuses, et

(1) Les voltigeurs.

secrètement favorisées par les chefs arabes en apparence les plus dévoués ; ces conséquences s'aperçoivent tout de suite, et, tôt ou tard, elles produiront de terribles fruits.

Je parlais des chefs arabes. Nous avons dépensé des sommes considérables pour les séduire, leur donner une haute idée de la France, de sa puissance, de sa grandeur, et leur inculquer quelques idées de civilisation et de progrès en leur faisant visiter Paris et en étalant sous leurs yeux les merveilles de nos arts et de notre industrie. Eh bien ! tout cela a été fait en pure perte pour nous. Ces gens-là, qui rampent à plat ventre devant le dernier des employés des bureaux arabes, qui simulent d'une manière si parfaite le dévouement et qu'on ne trouve jamais à court de protestations de fidélité, ces gens-là, dis-je, deviennent muets comme des poissons sur tout ce qu'ils ont vu, une fois rentrés dans leur pays.

Que de fois, et dans un but facile à comprendre, n'en ai-je pas moi-mêne interrogé plusieurs, au milieu de nombreuses réunions d'Arabes, sur leurs voyages en France, sur notre sultan, ses palais, nos grandes cités, nos armées, nos vaisseaux, et le reste ! Je n'obtenais d'eux, en réponse, qu'un stupide monosyllabe, et si j'insistais, un dédaigneux silence, ou des sourires plus dédaigneux encore. Et pourquoi cette réserve si insolente ? Parce qu'ils savent très-bien que faire l'éloge de la France, en face de leurs coreligionnaires, serait une sorte d'apostasie qui les ferait considérer comme nous étant vendus. Ils sont trop habiles et trop fins pour jouer une partie qui leur enlèverait toute influence.

Qui ne sait que les Arabes du Sud, durant la guerre

de Crimée, avaient la conviction intime que nous ne 'avions entreprise que pour obéir à l'ordre du sultan de Stamboul? J'ai essayé, nombre de fois, quand les indigènes venaient si nombreux se grouper autour de moi, lorsque je m'asseyais sur les bancs de terre qui bordent certaines rues de Laghouat, j'ai essayé, dis-je, de les détromper à cet égard et de leur faire bien comprendre que notre puissance était infiniment supérieure à celle de Constantinople. Veut-on savoir ce que je recueillais le plus souvent pour prix de ma sollicitude? Au moment où je croyais les avoir enfin convaincus, j'entendais quelque vieille barbe blanche dire en se tournant de côté, et vraiment sans trop se gêner : « Il ment ! » Mais un jour que la conversation roulait encore sur ce sujet, la guerre étant terminée, j'avisai un *turco*, et je lui criai : — Est-ce que tu étais, toi, à battre Moscou (c'est le nom que les indigènes donnent à la Russie)? — Certainement que j'y étais ! me répondit-il, tout glorieux. — Eh bien ! dis-moi : est-ce que le sultan de Stamboul est aussi fort que le sultan des Français? — « Peuh ! » fit-il, de l'air le plus méprisant, et je donne la réponse dans toute sa crudité : « *Le sultan de Stamboul est comme un pou, en face du sultan des Français !* » C'était magnifique. Les indigènes qui attendaient sa réponse avec la plus grande anxiété, furent consternés.... et je triomphais ! Mais mon triomphe fut de courte durée, car un Arabe, indigné, vociféra ces paroles EN CRACHANT : « *Celui-là, il a vendu sa religion dix sous par jour !* » — C'est la solde du turco. — Tout était perdu, et il n'y avait plus à y revenir.

Que mes lecteurs ne pensent pas que j'entre dans ces détails dans le seul but de les initier un peu aux mœurs des Arabes, mon intention va plus loin et plus haut; c'est pour qu'ils voient bien à quel peuple singulier nous avons affaire, et combien il importe que la main de l'autorité et l'œil vigilant de notre police ne les abandonnent pas, sans frein, à leur fanatisme aveugle et à leur haine toujours vivace contre nous. Du reste, grands et petits sont tous intéressés à notre ruine, ils l'appellent de tous leurs vœux, et sans cesse, d'une manière patente ou cachée, ils y travaillent avec ardeur.

Reportons-nous de onze ans en arrière; qu'on lise dans le petit livre si curieux (*les Khouan, frères*) de M. le général Daumas, l'interrogatoire de Mohammed-ben-Abdallah, condamné par le 2e conseil de guerre d'Alger, le 15 novembre 1854, et extrait du journal *des Débats* du 18 décembre de la même année. Cet homme, qui se montra si grand et si héroïque en face de la mort, dont les paroles respirent une dignité si noble et une franchise si hautaine, ayant à répondre à l'observation suivante : « Nous avons, « quoi que vous puissiez dire, beaucoup d'Arabes qui « savent nous apprécier et nous sont dévoués, » s'exprime ainsi :

« Il n'y a qu'un seul Dieu, ma vie est dans sa main et non dans la vôtre ; je vais donc vous parler franchement. Tous les jours vous voyez des musulmans venir vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs fidèles : *ne les croyez pas, ils vous mentent par peur ou par intérêt. Quand vous donneriez à chaque Arabe et chaque jour l'une de ces petites brochettes qu'ils aiment*

tant, faites avec votre propre chair, ils ne vous en détesteraient pas moins, et toutes les fois qu'il viendra un schérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, ils le suivront tous, fût-ce pour vous attaquer dans Alger. »

Or, depuis cette époque, les sentiments des indigènes ne se sont pas modifiés à notre égard, la dernière grande insurrection de 1864 suffit seule à le prouver.

J'aurais encore une multitude de choses à dire, mais je veux être aussi bref que possible, je ne fais qu'éclairer la route, au lecteur qui s'y engage à en découvrir les accidents.

Je passe à autre chose, tout en restant dans la question, et qui va faire toucher du doigt tout le danger d'une occupation restreinte, à un autre point de vue.

Avant que nous ne prissions possession du Sud, le métier de *coupeur de route* y était en grand honneur, et j'ai souvent entendu des indigènes ajouter à leurs nombreux griefs contre nous, depuis que nous faisons la police dans leurs parages, celui de la ruine de cette industrie. Pour apprécier cette façon de parler, il faut savoir que, dans sa propre pensée, le coupeur de route ne se regarde pas comme un *voleur*, mais comme un *brave*, et, en effet, on l'admire ; ce qu'il prend, il ne le considère pas comme une chose dérobée, mais comme un gain parfaitement licite : *Dieu lui a mis ce voyageur ou cet objet sous la main*, et il en profite, voilà tout. — Le fatalisme tue, chez l'Arabe, la pitié comme la conscience.

Si nous nous retirons, il est incontestable que cette industrie, qui a tant d'attraits pour l'indigène, va renaître, et avec d'autant plus d'énergie qu'elle a été plus

vigoureusement comprimée. Si les Arabes ne font que se piller, que *se saigner* entre eux (c'est le mot consacré), le dommage sera mince, et nous les laisserons faire; soit ; mais si des Français, des Espagnols, des Maltais, entraînés par l'appât de bénéfices considérables, se rendent sur les marchés du Sud pour acheter du bétail, des laines, etc., etc., — et il est certain qu'il y en aura, — qui les protégera? — Leur fermerons-nous le Sahara? Mais alors nous paralysons une des sources les plus fécondes de notre commerce. — Leur déclarerons-nous que nous les abandonnons à leurs risques et périls? Mais jamais une grande nation comme la France n'agira ainsi sans déchoir; et d'ailleurs, cela n'est pas possible; elle qui intervient pour sauvegarder les intérêts de ses nationaux dans toutes les parties du globe, laisserait, sans vergogne, les Arabes, les voler et assassiner à ses portes ! Mais les Maltais et les Espagnols, si nombreux dans notre colonie, peuvent la parcourir aussi bien que les Français ? Les consuls espagnols et anglais surtout ne réclameront-ils pas énergiquement contre un pareil état de choses ? Car, ou le territoire sur lequel se commettent ces abus nous appartient, et alors nous devons y faire sentir notre autorité, ou bien il est ce qu'était la Régence avant la conquête, le repaire d'une bande de pillards, et alors toutes les nations civilisées ont le droit de les châtier et de les réduire à l'impuissance de nuire. Il serait singulier que nous vinssions nous opposer à des représailles que nous ne voudrions pas nous-mêmes exercer. Les Espagnols et les Anglais ne s'aventureront jamais à tenter ce remède héroïque, soit, mais il ne nous en restera pas

moins au front cette sorte de honte qui s'attache à l'incapacité et à la faiblesse.

Placerons-nous nos négociants sous la foi des grands chefs arabes ? Mais ne savons-nous pas par une triste expérience quel cas il faut faire de la loyauté des indigènes en général ? Et si ces chefs sont les premiers à violer, ou secrètement, ou audacieusement les saufs-conduits délivrés par eux, comment les atteindrons-nous ? Nous ne pourrons le faire qu'en sillonnant leur territoire par de fortes colonnes, car, si nous leur imposons des amendes *sans faire parler la poudre,* ils ne nous les paieront certainement pas.

Leur laisserons-nous, pour les gouverner, les bureaux arabes? Mais autour d'eux, il faudra une force pour les faire respecter. Conserverons-nous les postes militaires les plus importants du Sud, comme Laghouat, Djelfàa, Biskara, etc. (1), dans lesquels nous avons déjà dépensé tant d'hommes et tant d'argent ? Mais, pour ces postes, le même inconvénient que pour les bureaux arabes se présente, et il est probable que les indigènes qui ne verront dans notre retraite qu'un signe de faiblesse notoire, et une preuve de plus de notre incapacité, ne tarderont pas à les attaquer.

Je dis *faiblesse notoire et incapacité.* Les chefs arabes qui ont pu juger, *de visu*, de notre puissance et de nos moyens d'action, sans se rendre bien compte néanmoins sous quelle inspiration nous agissons en nous retirant du Sud, voudront pourtant bien s'avouer à eux-

(1) C'est, en effet, la pensée de l'Empereur (Lettre, p. 62).

mêmes, je pense, que nous ne le faisons que parce que nous le voulons. Mais les Arabes subalternes ne le comprendront jamais! Comment, en effet, espérer qu'ils s'expliquent, autrement que par l'impossibilité où nous sommes de nous y maintenir plus longtemps, notre départ d'un pays que nous avons mis tant d'ardeur à conquérir, sur lequel nous avons créé des établissements considérables, pour la défense duquel nous avons sacrifié tant d'hommes et pour lequel, naguère encore, nous avons combattu avec tant d'acharnement? Les raisons que nous pouvons avoir de cet abandon, les dépassent; nos motifs, ils sont incapables de les apprécier; de notre retraite ils ne jugeront que le fait matériel, et ce fait nous dépouillera de tout prestige à leurs yeux. Leur orgueil, déjà immense, ne fera que s'en accroître encore, leur hypocrite dévouement d'aujourd'hui se changera en insolence, et leur foi en l'avenir, avenir qui doit voir consommer notre expulsion de l'Afrique, deviendra une conviction profonde. En un mot, pour eux, et qui connaît bien les indigènes comprendra toute la gravité de cette parole, il sera évident, plus que jamais, que *Dieu nous aveugle et nous abandonne.*

Au surplus, ils ont toujours eu la pensée que les choses en arriveraient là.

J'ai cité plus haut la prophétie de Sidi-el-Hadj-Aïssa, je n'y reviendrai pas, mais ouvrez le rapport (daté du 11 juillet 1851, de Milianah) sur la grande conspiration arabe qui se tramait à cette époque et découverte par hasard; qu'y lisez-vous? — Cette découverte fut une profonde humiliation pour la police de nos bureaux arabes.

Quand on pense qu'elle s'organisait depuis plus de trois ans, que les principaux des conjurés avaient pu se réunir jusqu'à douze fois, que presque tous les chefs indigènes salariés par nous en faisaient partie, et que pour saisir tous les coupables, il aurait fallu, d'après une *note* annexée à ce rapport, arrêter *le demi-tiers de la population arabe.* Eh bien! dans ce rapport, qui est une révélation aussi triste qu'écrasante de notre peu de succès après tant de temps et d'efforts, on lit des phrases telles que celles-ci : « La conviction qu'ils ont de nous chasser « un jour fatalement de l'Algérie, *est chez eux un article « de foi*, et le temps est éloigné où ils perdront cette « illusion, *si toutefois ils la perdent jamais.* » — Plus loin, un des quatre guendouz (écoliers, serviteurs initiés des schérifs agitateurs) arrêtés et qui mirent les bureaux arabes sur la trace de cette vaste conspiration, répondant à une question qu'on lui avait faite, s'exprime ainsi : «... Bientôt, nous dit-on, *vous devez être chassés* « par le Moul-el-Sàa (maître de l'heure) : est-ce que sa « venue ne nous a pas été prédite aussi bien que la vôtre? « *Elle se réalisera de même.* » Ensuite, parlant du fameux El-Hadj-Mohammed-ben-Brahim, les mêmes guendouz ajoutent, — et ceci démontre avec quelle crédule stupidité les indigènes adoptent les fables les plus absurdes quand elles ont un marabout célèbre pour objet, ou lorsque ce sont des marabouts qui les propagent : — « Mohammed-ben-Brahim est un saint qui en est *à la « troisième ou quatrième transformation.* Il a été d'abord « Si-Mohammed-ben-Touala qui a insurgé l'Ouenren-« senis en 1845 et en 1846 et a été tué à Orléansville;

« ensuite Si-Mohammed-ben-Abdallah qui a été pris « chez les Beni-Zoug-Zoug, et enfin Si-Mohammed-ben-« Abdallah, qui a été exécuté à Milianah en 1847, pour « fait de rébellion au marché du Djendel. El-Hadj-Mo-« hammed-ben-Brahim *doit se perpétuer ainsi jusqu'à ce* « *qu'il vous ait jetés à la mer.* » Évidemment, ce Mohammed-ben-Brahim, tot ou tard, reparaîtra.

Voilà ce que les Arabes attendent de l'avenir, et les espérances que nous allons réveiller en eux, plus puissantes que jamais, si nous évacuons le Sahara algérien.

Maintenant, veut-on une preuve entre mille du discrédit profond dans lequel nous sommes tombés à leurs yeux sous le rapport de l'intelligence? Voici, à cet égard, ce que nous trouvons dans le rapport déjà cité : « Ne « nous berçons donc pas de fausses illusions, en croyant « que depuis que nous gouvernons la population indi-« gène, nous nous sommes fait aimer d'elle par notre « justice et notre bonté; elle n'attribue pas à ces senti-« ments la douceur de notre domination, mais bien *à* « *l'incapacité* qu'elle nous suppose de pouvoir les régir « à la turque, ou bien encore *à l'aveuglement dont Dieu* « *semble nous avoir frappés* en sa faveur... Ils n'attri-« buent pas (les Arabes) à notre généreuse longanimité « l'absence de ces châtiments sévères qui les mainte-« naient soumis à des gouvernements bien moins forts « que le nôtre, mais ils l'attribuent *à l'ineptie et à l'im-* « *puissance* qu'ils nous supposent de ne pouvoir décou-« vrir et comprendre leurs intrigues, et, par suite, les « réprimer. » Est-ce assez humiliant pour nous? mais tenons-nous-en là.

Pense-t-on que leurs chefs chercheront à les détromper et à les éclairer à notre avantage? Ils s'en garderont bien, car, en admettant qu'ils ne partagent pas les folles espérances de leurs coreligionnaires, qu'ils aient une haute idée de notre force et de notre capacité, ce qui n'est pas sûr! ils savent très-bien, néanmoins, que tout ce que nous perdrons de prestige dans l'esprit des Arabes, ils le gagneront en pouvoir et en influence sur ces mêmes Arabes. D'ailleurs, personne n'ignore que nous ne pouvons en aucune façon compter sur ces chefs. Ecoutons le célèbre agitateur El-Hadj-Mohammed-ben-Brahim lui-même, qui fut amené de la Casbah d'Alger, où il était détenu, à Milianah, et confronté avec les quatre guendouz qui l'avaient dénoncé; voici de quelle façon il les apprécie (rapport déjà cité), lui qui les connaissait si bien! « Votre confiance à « vous, Français, envers les Arabes, *est inexplicable.* « Comment avez-vous pu croire qu'ils acceptaient sans « arrière-pensée votre domination? Comment avez-vous « pu fermer les yeux sur leurs menées secrètes et le but « qu'ils veulent atteindre à tout prix?... Mais, en effet, « comment le sauriez-vous? *Vos agents les plus fidèles,* « *ceux sur lesquels vous seriez en droit de compter le plus,* « *sont justement ceux qui vous mettent un bandeau sur les* « *yeux?...* » — Un des quatre guendouz dont j'ai déjà parlé, dit encore : « *Vous êtes dans l'erreur en vous croyant sûrs de vos chefs. Ils vous trahissent comme ils ont trahi ceux qui vous ont précédés...* » — Il me serait facile de multiplier les citations, mais je me borne à celles-là, et certes, elles sont assez explicites. Je continue.

En outre, que nous abandonnions le Sud en totalité ou

en partie, nous poserons bien des frontières, il nous faudra tracer une ligne de démarcation entre le pays laissé aux Arabes et celui que nous nous serons réservé. Croit-on que ces limites seront tellement sacrées pour eux qu'ils ne les franchiront jamais avec de coupables desseins? Nous ne saurions l'espérer sans tomber dans la plus étrange illusion. Tout arabe naît *voleur*, cette vérité est aussi vieille que leur nom; ils n'ont pas le sentiment du respect du bien d'autrui, et ils n'en rougissent pas. Les maraudeurs inquiéteront donc sans cesse nos frontières, et avec une audace d'autant plus grande qu'ils nous supposeront plus faibles et qu'un refuge est là tout près pour les recevoir, en cas de malheur, dans le pays que nous leur aurons abandonné. Là, en effet, ils ne sont plus *chez nous*, mais *chez eux*. — La colonisation deviendra impossible sur nos limites, car personne n'y sera sûr de ses biens et de sa vie. — Nous menacerons les chefs des tribus limitrophes, je le veux bien, mais les chefs de ces tribus auront à nous faire une réponse toute prête : « Ce ne sont pas nos gens qui ont commis ces méfaits. » Ensuite, qu'on se persuade bien qu'ils seront fort peu zélés à défendre nos intérêts; d'ailleurs, ils ne pourraient le faire sans blesser les préjugés de leurs coreligionnaires, car, ne perdons pas de vue que *nous sommes des infidèles*, et que nous couper la gorge ou nous piller ne peut qu'être agréable à Dieu. Exigerons-nous qu'ils nous livrent les coupables? Mais, nous le savons, par une vieille expérience, nous qui, avec tous les moyens dont nous disposons, avons déjà tant de peine à les découvrir aujourd'hui. Ces coupables, considérés comme des héros,

protégés, cachés, défendus, deviendront à l'avenir invisibles. Ferons-nous chez eux la police? Mais ce seront de notre part des vexations continuelles ; certains officiers, cela s'est vu (1), en feront même naître les occasions; les Arabes s'en indigneront, les marabouts s'en mêleront, les agitateurs reparaîtront, et voilà la guerre sainte allumée. Les indigènes voudront voir si le moment de la prophétie de Sidi-el-Hadj-Aïssa ne serait pas venu, et s'il ne serait pas possible *de nous précipiter enfin dans la mer.*

Nous n'abandonnons rien, nous gardons tout (2), comme par le passé, mais nous retirons nos troupes. Alors mes craintes restent les mêmes, et je me demande comment nous empêcherons les inconvénients que je viens de signaler de se produire.

Il nous reste encore un moyen, c'est de confiner chez eux les Arabes. D'accord ; mais ce moyen victorieux est tout simplement impossible, et nous autres, Français, sommes doués d'une raison trop haute pour y avoir jamais songé. A une époque où les barrières tombent de toutes parts devant le progrès de la civilisation qui envahit les régions les plus reculées du monde, isoler tout un peuple, même rebelle à ce glorieux mouvement, serait, en effet, une entreprise chimérique. Au reste, les indigènes en souffriraient peu, tandis que notre commerce en subirait une rude atteinte, et sans aucune compensation pour nous ; car, à moins d'établir un cordon sanitaire, comme

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par M. F. Hugonnet liv. IV, p. 236, édition Lévy.

(2) C'est ce qui ressort, en effet, de la lettre de l'Empereur.

en présence de la peste, je ne connais pas de prescriptions assez puissantes pour empêcher les maraudeurs et les coupeurs de route de violer notre territoire, et de venir exercer chez nous leur sinistre industrie.

Mais, peut-être, objectera-t-on que je juge trop défavorablement les Arabes, que j'exagère à dessein, dans l'intérêt de ma thèse, leur haine et leurs espérances? Que, flattés, au contraire, de recouvrer une sorte de gouvernement qui a toutes leurs sympathies, débarrassés d'une partie des entraves de notre administration à laquelle ils sont doublement hostiles et comme vaincus et comme musulmans, satisfaits d'avoir pacifiquement reconquis, sur une surface immense, presque toute leur liberté d'allure, les indigènes, qu'on sait si intelligents, se trouveront trop heureux et n'auront que des bénédictions pour le pays qui leur aura librement et généreusement octroyé cette faveur si précieuse?

S'il s'agissait d'un tout autre peuple, ceux qui pensent ainsi auraient dix mille fois raison, mais quand il s'agit des Arabes, compter sur la reconnaissance, c'est être dix mille fois aveugle, ou plutôt, c'est ne pas les connaître. Ils nous détestaient comme *chrétiens* et nous méprisaient comme *incapables* avant; ils nous détesteront et nous mépriseront encore après. Cela nous étonne et, pourtant, rien n'est plus exact. Oui, ce mendiant aux pieds nus, accroupi sur le bord du chemin, qui vous tend sa sébile de bois en poussant des clameurs si déchirantes, et dont le burnous repoussant de puanteur et de saleté abrite autant de hideuses vermines qu'il contient de brins de laine; eh bien! ce mendiant sordide vous maudit

dans son cœur, même lorsque vous lui faites l'aumône, et il s'estime infiniment plus haut que vous.

Au reste, cette illusion n'a rien qui doive surprendre. Il est naturel qu'un cœur généreux rêve la reconnaissance chez ceux qu'il oblige, et les esprits les plus distingués l'ont partagée, même au sujet des indigènes. Qu'on ouvre le rapport fait à l'Empereur par le ministre de la guerre, M. le maréchal Vaillant, sur la *situation de l'administration des populations arabes de l'Algérie, pendant l'année* 1856, et publié par le *Moniteur universel* des 1er et 2 juin de l'année suivante, et l'on y verra combien l'illustre maréchal s'abusait! On peut se tromper en aussi bonne compagnie. Il est impossible, en effet, de lire rien de plus consolant et de plus beau, comme résultats acquis, et de présenter de plus encourageantes espérances pour l'avenir. Ce rapport, élaboré avec le plus grand soin, et sur des documents qui devaient paraître de la plus complète exactitude, allait pourtant, quelques années plus tard, recevoir le plus insolent démenti et être effacé avec du sang. Qu'on veuille bien me permettre d'en citer ici quelques extraits :

« Je dois d'abord constater, » ainsi s'exprime l'éminent rapporteur, « la tranquillité qui a régné en Algérie pen-
« dant l'année 1856.... Il faut donc voir dans ce calme
« intérieur *la preuve d'un changement favorable dans les*
« *dispositions des populations arabes à notre égard*... Si je
« devais l'attribuer (cette tranquillité) seulement à la
« présence de nos troupes, ce calme n'aurait pas la va-
« leur d'un progrès moral, *comme je me crois autorisé à*
« *le proclamer*. Nous avons voulu amener l'Arabe à la

« tranquillité par le bien-être, et lui montrer qu'au lieu « de poursuivre une lutte ruineuse et impossible, il lui « serait plus avantageux de se soumettre à notre auto- « rité et de profiter de la paix pour s'enrichir. Il fallait « pour cela encourager des tentatives isolées, afin d'uti- « liser leurs résultats comme exemple, aider le pauvre, « stimuler le riche, peser sur tous par des conseils *qui « finissent toujours par être écoutés*... Tout entier aux « travaux agricoles, aux transactions commerciales, « l'Arabe *accepte sans défiance les garanties et les bienfaits « de notre administration et commence à les apprécier. « C'est à peine si un dernier levain d'hostilité réside encore « dans la noblesse religieuse*... Quant au peuple, pour le- « quel nous nous attachons à remplacer la misère par « le bien-être, *il voit s'atténuer ses répugnances contre notre « domination*... Enfin, *le fanatisme religieux lui-même « s'affaiblit, et on sent disparaître la distance qui séparait « le vaincu et le conquérant*... Sans doute il nous reste « encore *beaucoup à faire* pour rattacher complétement « le peuple arabe à la civilisation française (1). »

Cette dernière phrase est à peu près la seule, de toutes les appréciations *morales* de ce rapport, qui soit demeurée une vérité.

On a trop vanté les Arabes, ils sont fort peu chevaleresques, et la générosité est un mot qu'ils ne comprennent pas. Un Anglais, un Espagnol et même un Russe, par terre et désarmé, *sent* tout ce qu'il vous doit si, sur le champ de bataille, votre bras levé pour le frapper

(1) Les phrases en italiques ont été soulignées par nous,

s'arrête et lui laisse la vie; un indigène n'a pas de ces délicatesses de sentiment, il ne s'explique pas que vous le laissez vivre, lui votre ennemi, lorsqu'il vous est facile de le mettre à mort; car, certainement, à votre place et sans hésitation comme sans remords, il vous couperait froidement la tête. Vous l'avez épargné? c'est que *Dieu l'a permis*, *Dieu l'a voulu* (*mek'oub*, *c'était écrit*); c'est donc Dieu *seul* qu'il doit remercier. Quant à vous, — toujours cet absurde fatalisme! — instruments passifs dans cette affaire, quel droit avez-vous à sa gratitude?

Lors donc qu'on s'imagine que les Arabes nous sauraient gré si nous les laissions libres comme avant la conquête, en les débarrassant de l'administration française, du cauchemar des bureaux arabes, en leur restituant même la propriété exclusive du Sahara algérien, et qu'ils nous laisseraient jouir en paix du territoire que nous nous serions réservé; c'est là une illusion d'honnête homme étranger à leurs mœurs, et rien de plus. Pour que cette généreuse illusion devînt une réalité, il faudrait tant de choses! que je me borne à dire les principales : il faudrait d'abord que les indigènes cessassent d'être musulmans, c'est-à-dire, ennemis *quand même du nom chrétien;* il faudrait ensuite qu'ils eussent dans l'âme et dans le cœur des idées plus larges, plus nobles, plus élevées, plus grandes que celles qui les dirigent actuellement, et que l'horizon étroit dans lequel ils s'agitent fût plus étendu; il faudrait enfin qu'ils fussent initiés à ce progrès, que donne seule une civilisation un peu avancée, des rapports de bon voisinage entre les peuples, quelles que soient d'ailleurs les différences de religion qui les

séparent. Or, l'Arabe est toujours le barbare brutal du VIIe siècle, et ne soupçonne rien de tout cela.

Ils sont très-intelligents, c'est vrai. Mais pour que leur intelligence si vive et si alerte nous fût utile et les préservât de tomber, pour ce qui nous concerne, dans de funestes écarts, il leur faudrait la *science* de la France; or, cette science, ils l'ignorent absolument. A cet égard, ils n'ont que des données fausses, incomplètes, absurdes, ridicules, et les marabouts qui possèdent leur confiance, ne pourraient même pas, si par impossible ils en avaient la volonté, les instruire, car, sur ce sujet, ils n'en savent guère plus que les simples fidèles.

Les Arabes ne nous sauront donc aucun gré de la grâce insigne que nous leur aurons faite en évacuant le Sud; ils ne songeront pas davantage à nous en bénir, car, ainsi que je l'ai déjà dit, ce bienfait, ils ne l'expliqueront qu'à notre détriment : les Français *se retirent*, donc, *ils ne peuvent plus rester*. Avec une pareille conviction, et elle sera unanime, comment veut-on qu'ils nous soient reconnaissants d'une chose que, selon eux, nous sommes contraints de faire?

Ce sentiment seul réglera leur conduite envers nous à l'avenir, et il est facile d'avance de prévoir quelle elle sera; puisqu'ils sont incapables d'apprécier la noblesse de nos intentions et de comprendre la généreuse gratuité des motifs qui nous auront fait agir : nous nous abuserions donc étrangement si nous nous bercions de l'espoir qu'ils respecteront le territoire sur lequel nous avons l'intention de nous concentrer.

Avec cette idée fixe chez eux que nous n'abandonnons

le Sahara algérien que parce que nous sommes désormais *trop faibles pour le conserver ;* — froissés dans leur orgueil par notre voisinage ; — blessés, indignés dans leur foi en tolérant des chrétiens maudits à leurs portes, — endoctrinés par les émissaires des confréries puissantes de la Mecque et du Maroc, — soulevés, entraînés, séduits par quelques schérifs ambitieux et fanatiques, — tôt ou tard, tenons pour certain qu'ils ne se contenteront plus de la partie et qu'ils voudront essayer d'avoir le tout. Qu'on ne se récrie pas ; qu'on ne dise pas que c'est impossible ; que les Arabes, battus toujours, — éclairés enfin par l'expérience, n'auront jamais cette témérité.... A un peuple fataliste l'expérience ne profite pas. Rappelons-nous ce que disait Mohammed-ben-Abdallah en face du 2e conseil de guerre d'Alger (*Journal des Débats*. du 18 décembre 1854) : « *Toutes les fois qu'il viendra un* « *schérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, les Arabes* « *le suivront tous, fût-ce pour vous attaquer dans Alger.* »

Objectera-t-on que nous avons une armée nombreuse, des soldats aguerris, une artillerie formidable, qu'il n'en faut pas plus pour tenir en respect les indigènes ? Malheureusement, l'expérience vient ici démontrer le contraire et ils nous ont prouvé trop souvent que nos soldats et nos canons ne les épouvantent pas ; ils sont conséquents. Pour eux le succès ne dépend pas des *gros bataillons*. C'est là, au reste, l'objection qu'on adressait au même Mohammed-ben Abdallah, et veut-on savoir comment il la réfute : « *La victoire vient de Dieu, il sait, quand il le veut, faire triompher le faible et abattre le fort.* » Voilà une de ces vérités à laquelle ni moi ni

personne n'a rien à répondre ; elle ne nous apprend rien, mais elle nous explique pourquoi les indigènes, toujours battus, recommencent toujours la lutte avec l'espérance de nous vaincre enfin.

Que faire donc, puisque, sauf de très-rares exceptions, grands et petits, pauvres et riches, faibles et puissants, les indigènes nous sont encore hostiles ; que nous n'avons pas fait un pas dans leur esprit depuis la conquête ; que leur haine contre nous est toujours aussi profonde ; que leur fanatisme n'a pas diminué ; que leurs mœurs, à notre contact, ne se sont pas modifiées ; que leurs espérances de nous chasser un jour de l'Algérie sont toujours aussi ardentes ; qu'ils ne voient, dans la douceur avec laquelle nous les traitons, dans les bienfaits dont nous les avons favorisés, que de l'*incapacité* ou de l'*ineptie;* et que l'évacuation du Sahara algérien par nos troupes ne nous assurerait de leur part ni la paix, ni leur affection, pas même une dédaigneuse tolérance ; encore une fois, que faire donc ?

D'abord, et avant tout, maintenir sous notre autorité immédiate et occuper comme par le passé tout le territoire que la valeur de nos soldats nous a conquis.

Avons-nous eu tort de nous étendre dans une mesure aussi large et de poser aussi loin dans le Sud nos limites ? Quelques-uns le regrettent, en effet ; d'autres, et en bien plus grand nombre, ne partagent pas ce sentiment. Je suis de l'avis des derniers. Qui peut prononcer sur ce différend et juger en dernier ressort ? Un seul tribunal, à mon avis, est ici compétent, c'est celui de l'expérience.

L'expérience démontre, en effet, que chaque fois

qu'une nation civilisée s'est trouvée en contact avec un peuple barbare, elle a été forcément amenée à l'envahir et irrésistiblement entraînée beaucoup plus loin, dans ses envahissements, qu'elle ne se l'était d'abord promis. Cette fatalité raisonnée, qui brise et anéantit les résolutions les plus sérieusement arrêtées, s'explique tout naturellement et puise ses motifs d'être dans la nature même des éléments et des causes qui ont fait naître le premier conflit. Croit-on, par exemple, que lorsque, au milieu du dix-huitième siècle, l'empire des Indes fut fondé par une compagnie de marchands, les Anglais songeaient dès lors à s'assujettir l'immense territoire sur lequel ils règnent aujourd'hui ? Pas le moins du monde : cette idée ne leur est venue que peu à peu, et insensiblement, ils y ont été contraints par la force même des choses et à mesure que les peuples, leurs voisins, leur suscitaient des embarras ou opposaient des obtacles aux débouchés de leur commerce. Une première lutte en a nécessairement produit une seconde, et ainsi de suite ; car de nouvelles difficultés se levaient toujours aux frontières de la dernière conquête ; puis, la colère et l'amour-propre, excités par l'intérêt mercantile s'en mêlant, ils sont arrivés, sans en avoir eu ni le pressentiment, ni peut-être la volonté d'abord, à construire, de toutes pièces, le colosse dont ils sont si justement glorieux, mais qui, en réalité, ajoute peu de chose à leur puissance.

En Afrique, les mêmes causes ont produit les mêmes effets ; nous avons dû subir les mêmes entraînements, et quoique nous fussions dirigés par un mobile plus

noble que celui qui faisait agir les Anglais dans l'Inde, malgré nous, pour conquérir la paix, il a fallu nous étendre et déplacer successivement, tantôt dans une province et tantôt dans une autre, les bornes que nous nous étions assignées.

Lorsque, pour la première fois, le 14 octobre 1827, M. le duc de Clermont-Tonnerre, exprimant son avis au conseil du roi, insista, au *nom de l'honneur français*, sur l'expédition d'Alger, il ne s'expliqua point, et pour cause, sur le sort réservé à cette conquête future (1). Le 5 juillet 1830, nos troupes victorieuses entraient dans la capitale des Etats barbaresques, et M. de Bourmont n'en savait pas davantage; rien dans les instructions qu'il avait reçues ne laissait pressentir à cet égard une résolution arrêtée. Ce ne fut, en effet, au dire d'un historien justement accrédité (2), que le 20 juillet de la même année, *que le gouvernement français prit la résolution définitive de conserver Alger*.

Ce premier pas devait nous obliger à en faire bien d'autres dans la suite.

Il est évident que nous ne pouvions pas nous résigner au rôle humiliant qu'avaient subi les Espagnols, pendant qu'ils occupaient la ville d'Oran; qu'il nous fallait de l'air et de l'espace à nos portes et que nous ne devions pas nous y laisser bloquer ni insulter. Après Alger vint le tour de Bône, d'Oran, enfin de toutes les villes du littoral, puis successivement, amené par des provocations

(1) *Histoire de la conquête d'Alger*, par M. A. Nettement, p. 150.
(2) *Id.*, p. 454.

que l'honneur nous prescrivait de punir, celui des villes de l'intérieur. Etait-il possible, je le demande à tout homme politique, de se comporter autrement? A mesure que s'élargissait notre théâtre d'action, grandissaient aussi nos difficultés. Pour ravitailler ces nouvelles conquêtes, il nous fallait des routes libres et sûres; ces routes, nous fûmes forcés de les conquérir et de les garder. Les pays intermédiaires durent donc être fortement occupés. Les Arabes, enorgueillis par quelques douloureux succès, aussi prompts à la fuite qu'ardents à l'attaque, profitant habilement de toutes les fautes que notre inexpérience nous faisait commettre, et poussés par leurs fanatiques marabouts, se montraient chaque jour plus entreprenants et plus audacieux; devions-nous, *pouvions-nous* supporter froidement leurs insolentes bravades et les rendre encore plus acharnés à nous détruire, par le spectacle d'une inaction qui eût été comprise de leur part comme une lâcheté? Il aurait fallu n'être pas Français! Donc, nous leur donnions vigoureusement la chasse, et pour borner leurs incursions, nous établissions des redoutes, nous fondions de nouveaux postes, toujours plus avancés dans le pays, et ces postes, avec l'unique désir de voir enfin succéder le calme à tant d'orages, la prudence la plus élémentaire nous défendait de les abandonner.

Voilà comment s'est faite la conquête. Depuis Alger qui a été humiliée pour avoir insulté le représentant de la France, jusqu'aux extrémités du Sahara où les indigènes se courbent en frémissant sous la fatalité de notre puissance, partout où se sont montrées nos armes, elles cé-

daient à une impérieuse nécessité et poursuivaient un but dont l'utilité se cachait sous la gloire.

La preuve que nous n'avions pas d'abord la pensée de nous étendre aussi loin, c'est que dès les premiers jours qui suivirent la prise d'Alger les Beys de Titery et d'Oran, ayant fait leur soumission, reçurent de nous l'investiture des provinces qu'ils administraient. Mais le premier nous fit défaut après la malheureuse promenade militaire à Blidah, du 23 juillet 1830, et le second se retira volontairement en Asie pour faciliter une combinaison du maréchal Clausel, qui échoua (1). Nous songions si peu à augmenter notre territoire, que, le 26 février 1834, un traité était signé entre le général Desmichels, commandant la province d'Oran, et Abd-el-Kader dont la célébrité était déjà grande (on sait de quelle manière ce traité fut déchiré par l'ambitieux émir); plus tard, le 28 octobre 1836, le maréchal Clausel prenait un arrêté qui défendait aux Européens d'acquérir des terres en dehors de la ville de Bône, *pour éviter qu'il se créât dans l'intérieur et sur des points éloignés des intérêts qui, une fois fondés, se seraient crus en droit d'invoquer la protection de l'armée* (2). Le 30 mai 1837 encore, toujours dans le but de conquérir une paix qui nous fuyait sans cesse, le général Bugeaud signait avec Abd-el-Kader, auquel il accordait des avantages énormes, une convention connue sous le nom de *traité de la Tafna,* traité qui ne fut pas plus heureux que le premier et que la mauvaise

(1) *Histoire de la conquête d'Alger*, p. 5 et 6.

(2) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en* 1834, p. 263.

foi des Arabes nous obligea bientôt à détruire à coups de canon. Enfin, car il serait aussi inutile que fastidieux de prolonger ces souvenirs, le 25 mai 1844, la ville capitale du Sud, Laghouat, se rendait au général Marey et celui-ci, satisfait de cette soumission, rentrait à Médéah, laissant Laghouat libre sous l'autorité de son vieux khalifat, Ahmed-ben-Salem. Mais en 1852, les Laghouati, excités par les prédications d'un schérif fanatique, se révoltèrent. Devions-nous donc laisser ce manque de foi impuni ? Mais alors toutes les tribus du Sud, enhardies par notre indifférence, qu'elles auraient prise pour de la peur, se fussent levées comme un seul homme pour nous écraser. Pour prévenir dans l'avenir peut-être d'effroyables malheurs et une plus grande effusion de sang, nous dûmes occuper Laghouat; tandis qu'Aïn-Mahdi, ville célèbre dans les fastes religieux de l'Afrique musulmane, située à deux journées de Laghouat et qui avait fait sa soumission en même temps qu'elle, dès 1844, mais dont la fidélité ne s'est pas démentie, ne compte pas, aujourd'hui encore, un seul de nos soldats dans ses murs.

J'en ai dit assez pour prouver que ce sont les circonstances fâcheuses au milieu desquelles nous nous sommes trouvés et le génie du peuple auquel nous avions affaire, bien plus que l'ambition de nous agrandir, qui nous ont sans cesse entraînés en avant sur le sol algérien. Aussi, dès 1838, alors que nos limites étaient infiniment moins vastes qu'aujourd'hui, le gouvernement, effrayé à la vue de ces frontières qui chaque jour allaient se reculant davantage, et ne voyant pas, sous peine de s'exposer à perdre le fruit des immenses sacrifices déjà faits, le

moyen de s'arrêter, prononçait-il cette parole, en face des chambres assemblées : « *Nous avons été poussés à l'extension de l'occupation par les nécessités mêmes de la défense* (1). »

Cette parole, qui semble demander pardon à la France d'avoir si vaillamment soutenu l'honneur de ses armes, dite en face d'hommes qui ne savaient à peu près rien de l'Algérie, cette parole demeure comme l'expression la plus exacte de la vérité et la justification la plus complète que puissent invoquer les intrépides soldats qui ont combattu pour cette rude conquête.

Est-ce à dire qu'il n'y a jamais eu d'entraînements irréfléchis, que la vanité de faire parler de soi, l'amour-propre de la gloire, l'ambition d'un grade plus élevé, la soif des distinctions, la colère, l'indignation de se voir constamment trompés après les plus belles promesses, ne sont jamais entrés pour rien dans les luttes que nous avons eu à soutenir et que quelques-unes n'auraient pas pu être évitées ? Nous n'oserions l'affirmer : nous sommes hommes, par conséquent sujets à faillir : *errare humanum est*, mais il serait puéril de prétendre que ces rares *accidents* ont influé en quoi que ce soit sur l'ensemble des opérations militaires qui ont porté notre drapeau jusqu'aux limites extrêmes où il flotte à l'heure où j'écris ces lignes. Depuis longtemps les Italiens s'écrient : *Italia fara dase*, les Arabes peuvent dire, en se frappant la poitrine : « C'est nous qui, malgré eux, avons contraint les Français *à faire l'Algérie*.

(1) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en* 1838, p. 17.

Matériellement, *l'Algérie est donc faite*. Mais si aujourd'hui nous abandonnions le Sud, par les motifs que j'ai déjà indiqués et sur lesquels on ne saurait trop insister, les indigènes ne tarderaient pas à recommencer la lutte. Au lieu d'avoir simplement à maintenir ce qui existe, nous aurions alors nous-mêmes à nous défendre; les exigences qui nous ont amenés à nous étendre aussi loin reparaîtraient avec une énergie nouvelle; il nous faudrait, avec beaucoup de temps et d'efforts, d'immenses sacrifices et des flots de sang versé, revenir à notre point de départ et reconstruire l'édifice que nous aurions imprudemment détruit. Pourquoi donc nous exposer gratuitement à subir de pareilles chances?

Mais si *matériellement* l'Algérie est faite, *moralement* on ne peut pas affirmer qu'il en soit ainsi. Si, en 1856, M. le maréchal Vaillant pouvait dire, avec une grande justesse, qu'il nous restait encore *beaucoup à faire pour rattacher complétement le peuple arabe à la civilisation française* (1), je ne vois pas qu'il soit permis de s'exprimer autrement en 1865. L'Arabe, en effet, n'a pas changé, ses mœurs ne sont pas modifiées, sa haine contre nous est restée la même, son fanatisme n'a pas diminué, il combat dans nos rangs plutôt par instinct et par amour du pillage que par patriotisme; le drapeau de la France à ses yeux ne représente rien; il n'est pas plus rallié à notre cause que le premier jour; en un mot, il est vaincu, mais *il n'est pas soumis* : il est resté musulman.

Pour ceux qui sont initiés à la doctrine de Mahomet,

(1) Situation de l'administration des populations arabes de l'Algérie pendant l'année 1856. (*Moniteur* des 1 et 2 juin 1857.)

ce mot, en effet, explique tous nos déboires : et l'immobilité tenace des indigènes, et leur incommensurable orgueil, et leur haine sans merci, et leur fanatisme indompté, et leur sauvage impétuosité dans l'attaque, et leur impassible constance dans les revers, et leurs espérances toujours ardentes alors même qu'ils devraient être le plus désespérés. Si ces sentiments, contre lesquels notre influence est venue se briser impuissante jusqu'ici, prenaient leur source dans le cœur humilié de ce peuple, si on pouvait regarder la haine dont il nous poursuit comme l'éloquente protestation d'un noble vaincu contre un lâche oppresseur, et si les terribles assauts qu'il nous livre de temps à autre n'étaient que le soulèvement d'un patriotisme généreux qui ne veut pas mourir ; certes, il serait grand ce peuple, malgré l'abjection morale dans laquelle il se traîne ! Mais ces beaux sentiments, apanage des nations d'élite, lui sont inconnus.

L'hostilité des Arabes contre notre occupation puise ses motifs dans un autre mobile ; ce mobile auquel on doit des prodiges d'audace et d'héroïsme et qui agit avec d'autant plus de puissance qu'il procède d'une ignorance plus profonde, *c'est le fanatisme de la foi.*

Les indigènes, on ne l'a pas assez remarqué, et c'est là cependant, à mon avis, le *vrai point capital* de la question, les indigènes ne sont pas des adversaires ordinaires, *ils combattent encore plus pour leur religion que pour leurs foyers*, et voilà pourquoi la guerre qu'ils nous font revêt un caractère d'acharnement et de férocité digne des sauvages. En outre, *ils sont fatalistes,* c'est-à-dire qu'ils marchent courbés dans la vie sous le joug de

cette conviction abrutissante que tout est réglé d'avance, par une force aveugle, dans la destinée des peuples comme dans celle des individus, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne sauraient y échapper; et voilà pourquoi encore ils pourront, à certains moments, subir *passivement* le fardeau de notre autorité et de notre présence, et pourquoi, en d'autres moments, ils s'efforceront de se débarrasser de ce fardeau et de nous chasser.

Le moyen d'amener de pareilles gens à un accommodement qui ne soit pas une duperie! Car voici le raisonnement qu'ils font, et si on le confronte avec la doctrine dont ils sont les esclaves, on ne peut que le trouver parfaitement logique: « L'arrivée des Français *infidèles* nous avait été prédite, et, en effet, ils sont venus: *C'était écrit* (*mektoub*); mais *il est écrit* aussi qu'ils *doivent être expulsés de l'Afrique par le Moul-el-Sâa:* quand donc le jour qui le verra paraître aura lui, il sera impossible aux Français de se soustraire au sort qui leur est réservé. » Et voilà pourquoi aussi, chaque fois qu'un agitateur entouré d'un certain prestige se présente, les Arabes tâtent le pouls à la fatalité, pour s'assurer si ce personnage ne serait pas le libérateur promis et si impatiemment attendu, qui doit faire cette exécution. N'est-ce pas, en effet, ce que nous avons vu? Qu'on relise l'interrogatoire des quatre guendouz, agents de la vaste conspiration de 1851, et l'on comprendra l'importance significative qu'a, pour l'avenir, cette parole échappée à l'un d'entre eux: « Est-ce que la venue du *Moul-el-Sâa* ne nous a pas été prédite aussi bien que la vôtre? *Elle se réalisera de même.* »

Pour ceux qui réfléchissent et qui vont au fond des choses, les alternatives de calme apparent et de troubles trop réels par lesquels nous avons passé, depuis le commencement de la conquête, n'ont pas d'autres causes.

Il faut en conclure ceci : que, tant que les indigènes resteront ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire tant qu'ils n'auront pas *la science* de la France, le sentiment de sa grandeur, de sa puissance et *la conscience* du but civilisateur qu'elle peut et qu'elle doit poursuivre en Algérie ; tant que leur foi religieuse restera la même, aussi énergique, aussi profonde et aussi exaltée ; en un mot, tant que leurs absurdes préjugés contre nous subsisteront avec la même force, et qu'ils verront en nous des ennemis même lorsque nous travaillons de tout notre pouvoir à leur être utiles, aucun rapprochement n'est possible, et il serait imprudent de compter sur une paix solide et durable.

Pourtant si nous voulons que ce beau pays soit bien et irrévocablement à nous, pour que nous puissions nous y déployer à l'aise, profiter des immenses ressources qu'il nous offre, qu'une population nombreuse et active s'y élève et y prospère, et que la civilisation que nous essayons d'y implanter s'y développe à l'abri des orages, il faut de toute nécessité conquérir cette paix.

Eh bien ! cette paix si désirable, nous ne l'obtiendrons jamais, à moins que les préjugés de l'Arabe ne se dissipent, — que ses haines ne s'apaisent, — que ses espérances de nous chasser de son territoire ne s'évanouissent, — que sa foi religieuse ne se transforme ; — pour tout dire, qu'il ne consente à se rallier à nous, davantage ! à se *confondre* avec nous.

Qu'avons-nous fait jusqu'à ce jour pour atteindre ce but, pour remporter cette victoire magnifique qui doit rendre décisives et couronner toutes les autres?

Louis XVIII, rentrant sur le sol français, après le désastre des Cent-Jours, prononça cette parole, enseignement de l'exil : « Mon gouvernement a fait des fautes. » Cette parole, nous devons avoir la franchise de la redire et de nous l'appliquer, pour ce qui concerne les indigènes de l'Algérie : oui, *nous avons fait des fautes*, et j'ajoute bien vite : il était impossible que nous n'en fissions pas.

Ces fautes sont de deux sortes. Les premières ont eu pour cause notre ignorance des hommes et des choses de ce pays, et à notre place et avec nos idées, tout le monde les eût commises. Les secondes, disons-le, à l'éternel honneur de notre patrie, proviennent de notre excès de générosité à l'égard des vaincus. *O felix culpa!* glorieuse faute, dont nous avons le droit d'être fiers et comme chrétiens et comme Français, car, seule parmi les nations de la terre, la France est capable de tels excès! Malheureusement, nous avons dû les payer bien cher!

Lorsque nous sommes entrés dans Alger, les juifs qui ont vu en nous des sauveurs et aussi des gens à exploiter, sont venus en foule se jeter à notre tête et nous les avons reçus dans nos bras. Quelques-uns parlaient notre langue, d'autres l'italien, tous ce baragouin en usage sur les côtes de la Méditerranée et qui s'appelle le *sabir ;* nous pouvions nous entendre. Ils connaissaient le terrain sur lequel nous marchions en aveugles ; d'eux seuls il nous était donc possible d'obtenir une multitude de renseignements utiles, car nous ne savions à peu près

rien de l'administration intérieure de la grande ville qui venait de tomber en notre pouvoir. Partout ailleurs, ces hommes plus qu'intelligents nous eussent été de précieux auxiliaires, mais en Afrique et à cause du peuple auquel nous avions affaire, ils devinrent la source de sérieux embarras.

Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.

Il en fut ainsi des juifs. Dieu sait alors comme ils se dédommagèrent des longs siècles d'oppression et de tyrannie dont ils avaient été les tristes victimes! eux qui ne pouvaient porter que des vêtements de couleur sombre, dont les souliers devaient être sans quartiers, c'est-à-dire en forme de savates, qui étaient astreints à s'éclairer le soir d'une lanterne dans la crainte de se heurter à quelque fidèle musulman et de le souiller par leur contact réputé immonde, que les enfants, et on peut penser s'ils s'en privaient! pouvaient poursuivre, huer, insulter, éclabousser impunément dans les rues, et qu'on pillait de temps à autre pour n'en pas perdre l'habitude ; eux, ces pauvres juifs, si avilis, si honnis, si bafoués, si humiliés, se voir tout à coup relevés de la boue, devenir non-seulement les égaux, mais les chefs de leurs anciens persécuteurs, avoir le droit de leur donner des ordres et de leur infliger des punitions! des gémonies monter au Capitole! il y avait de quoi en perdre la tête! Aussi abusèrent-ils insolemment de leur triomphe. Pendant quelque temps ce fut une véritable débauche d'habits rouges, jaunes, verts, de toutes les couleurs les plus éclatantes... et de coups de bâton.

Des esprits peu au courant des choses pourront regarder cette émancipation exagérée des fils de Juda comme une bonne plaisanterie, ou tout au moins comme de justes représailles de tout ce qu'ils avaient souffert, mais ceux qui connaissent les susceptibilités des Arabes en jugeront tout autrement. Ce fut là, en effet, un grand malheur, car, dès le début de notre conquête, ces faits colportés, dénaturés, grossis, envenimés, portèrent un coup terrible à notre considération.

Pour le comprendre, il faut avoir vu avec quel suprême dédain et quel souverain mépris les indigènes, encore aujourd'hui traitent les fils déshérités de Jacob. *Juif, fils de juif*, dans leur vocabulaire, sont des injures graves, et le *ben djifa* (*fils de charogne*) (1), cet outrage sans nom, qui, adressé à un Arabe veut du sang, n'est appliqué qu'aux Israélites. Qu'on se représente donc, s'il est possible, l'étonnement profond et l'indignation furieuse dont les Arabes, les Maures, les Coulouglis et les Turcs d'Alger furent saisis en voyant la confiance dont nous honorions ces juifs conspués! à leurs yeux, ce fut comme une sorte d'apostasie. Comment, s'écriaient-ils, les roumis (chrétiens) se servent des juifs et leur touchent la main! Ils ont donc oublié qu'ils ont voulu crucifier leur prophète, Sidna-Aïssa (Jésus) (2)? Et une immense clameur qui retentit d'un bout à l'autre de l'Algérie s'éleva : « les Français écoutent les juifs! les Français aiment les juifs! les Français sont des *fils de juifs!* »

(1) Voir à la fin du volume la légende qui, dans la pensée des Arabes, justifie et explique cette révoltante épithète.

(2) Les musulmans croient que Dieu a soustrait le Christ à la fu-

Et ils nous enveloppèrent avec eux dans un commun mépris.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les Arabes ne voulurent pas voir dans ces faits une des nécessités de notre position ; ils n'admettaient pas que nous pussions prendre pour intermédiaires entre eux et nous ces hommes que Mahomet a flétris, les persécuteurs de Jésus-Christ, et ils ne cherchèrent même pas à comprendre que notre conduite avait pour cause notre inexpérience plutôt que notre sympathie pour ces misérables parias des nations. Ils se persuadèrent que c'était là de notre part une vexation odieuse pour eux-mêmes, un outrage gratuit à leur foi, et ils ne nous le pardonnèrent jamais.

Je me suis appesanti sur cette faute de notre ignorance, car ce fut une de celles qui eurent le plus de retentissement et d'éclat. Les prédicateurs de la guerre sainte y puisèrent des armes terribles contre nous ; ils débitèrent sur notre compte les fables les plus absurdes, les histoires les plus étranges, les contes les plus fantastiques, et ils nous couvrirent de ridicule ; leurs auditeurs, fanatiques, crédules et prévenus, acceptaient tout, croyaient tout ; car, du moment que nous pactisions avec les juifs, *nous étions capables de tout !* De là cette multitude de préjugés, qui nous abaissent dans l'esprit des

reur des juifs, au moment où ils allaient le faire mourir, et qu'il a mis en sa place un homme qui lui ressemblait.

indigènes et que nous aurons tant de peine à détruire.

Je laisse de côté les abus nombreux, inséparables des tâtonnements d'un début, et qui se glissèrent dans les petits détails de l'administration ; qu'on lise les *Annales Algériennes* du capitaine d'état-major M. Pélissier, qui en fut témoin, et l'on sera suffisamment édifié à cet égard ; d'ailleurs, les indigènes s'en inquiétèrent peu, un abus de plus ou de moins pour eux n'était pas une affaire, et depuis longtemps ils y étaient accoutumés. Je ne m'occupe ici que des fautes et des imprudences qui impressionnèrent le plus vivement les Arabes, parce qu'elles furent un scandale pour leur foi religieuse.

Ainsi les indigènes, si rigides observateurs des formes extérieures pour tout ce qui tient à la religion, ne nous voyant jamais ou presque jamais faire acte public de christianisme, dirent : « *Les Français sont des impies qui ne prient pas Dieu.* » Puis, rencontrant malheureusement trop souvent dans les rues nos soldats en état d'ivresse, ils dirent encore : « *Les Français vivent comme des porcs;* ce sont des gens *de rien.* » Plus tard, l'idée nous vint, idée malheureuse, pour gagner leurs sympathies, de réparer et d'embellir leurs mosquées. Cette maladresse, que notre naïveté nous fit commettre, combla la mesure. Le culte catholique n'était pas alors officiellement établi à Alger; car ce ne fut qu'en 1832 que la mosquée de la Victoire, cédée volontairement ou même offerte spontanément par les Arabes, fut transformée en église (1). (On sait que l'évêché actuel ne fut érigé

(1) *La nouvelle Eglise d'Afrique*, par M. l'abbé Marty, *correspondant* du 25 septembre 1861.

qu'en 1839.) Nous n'avions que quatre ou cinq prêtres disséminés dans les villes que nous occupions et que les indigènes ne connaissaient pas ou ne voyaient presque jamais. Aussi disaient-ils : « Les Français réparent nos mosquées, *mais ils n'y entrent pas; ils n'ont point de marabouts* (prêtres); *les Français n'ont pas de Dieu.* » Ces bruits malveillants, éclos dans notre voisinage et bientôt colportés dans les tribus éloignées, nous firent un mal affreux. Nous fûmes classés comme peuple, *au-dessous des juifs.* En 1843, cette fièvre de concessions sacriléges, qui ne nous attiraient que le mépris, ne nous avait pas encore quittés et peut-être même en sommes-nous encore malades aujourd'hui. Le rouge en monte au front, quand on y songe : un jour un ordre vint, le 10 novembre, émané de la direction de l'intérieur, qui enjoignait à Madame la supérieure de l'hôpital de faire disparaître le *Christ* des salles de cet établissement, pour ne pas blesser les susceptibilités des indigènes qui pouvaient y être admis. Il n'était pas possible de s'humilier plus bas devant le croissant.

On a dit des revenants de l'émigration *qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris.* Je ne sais pas jusqu'à quel point cette parole est exacte, mais, appliquée à de pareils administrateurs, elle n'est vraie qu'à demi, car ils avaient bien oublié ce que leur prescrivaient l'honneur, la dignité de la France et leur titre de chrétiens, mais ils n'avaient point appris à connaître les Arabes (1).

(1) Soyons justes. Le ministre de la guerre, auquel Mgr Dupuch en appela, blâma cet excès de zèle, et cet ordre ne fut pas maintenu.

Qu'on se le persuade donc une bonne fois, et je voudrais pouvoir le crier aux quatre vents du ciel et être entendu : les indigènes sont avant tout des *croyants* sans faiblesse, sans respect humain, et, qu'on me passe ce mot qui les peint, *effrontément* religieux. Aussi, pour eux, l'homme qui ne sait pas s'incliner devant Dieu est-il une sorte de monstre pour lequel ils éprouvent plus que de l'horreur : « *Vous êtes des chiens, vous autres,* disait Abd-el-Kader à ses prisonniers français, *vous ne priez jamais Dieu* (1) ! » Ils pourront bien, à certains moments, je l'admets, traiter en ennemi celui qui ne partage pas leur foi, mais s'il a le courage et l'audace de la sienne, ils l'estiment et ils l'admirent. Qu'on se rappelle saint Louis, « *ce fier chrétien,* » prisonnier sur la terre d'Egypte. Un fait assez éloquent et qui aurait pu éclairer nos gouvernants de l'Algérie, fait qu'on peut constater chaque jour en territoire militaire où les indigènes sont plus nombreux, c'est la considération, le respect, l'affection, la *confiance*, surtout s'il parle leur langue, dont ils entourent le *marabout chrétien.* Cela est si vrai, qu'il m'est arrivé plusieurs fois, sans armes et sans escorte, n'étant accompagné que d'un seul homme, de parcourir le désert, de m'égarer au milieu des tribus, et, je le déclare ici hautement à l'honneur des Arabes, jamais, même dans notre catholique Bretagne, je n'ai trouvé un accueil plus cordial et plus empressé. Toute la tribu se réunissait devant ma tente et il s'ensuivait d'intermina-

(1) « Notre indifférence religieuse était ce qui choquait le plus les Arabes » (*Annales algériennes,* par M. Pélissier).

bles conversations dans lesquelles je m'efforçais de répondre, sans blesser leurs préjugés religieux, aux questions multipliées qu'ils m'adressaient. On sait combien ils sont communicatifs et causeurs lorsqu'ils peuvent s'épancher en toute liberté. Mais si je venais à prendre mon bréviaire et à leur dire : « Je vais prier, » immédiatement et comme par enchantement le silence le plus profond s'établissait, et ils se répétaient tout bas les uns aux autres en se composant un visage grave et recueilli : « Il va prier. » Et le silence durait ainsi jusqu'à la fin. — Malgré moi mes yeux se mouillent au souvenir de ces scènes si belles, si grandes dans leur simplicité, et plus d'une fois, au milieu de mes compatriotes civilisés, j'ai regretté la tente du désert et la natte hospitalière sur laquelle je reposais mes membres fatigués (1). — Si, voyageant la nuit, chose assez fréquente à

(1) On nous signale un fait qui vient beaucoup trop à l'appui de tous ceux que nous signalons ici, pour que nous le passions sous silence :

Mgr l'évêque d'Alger ayant autorisé l'établissement d'une chapelle particulière dans une maison sise au centre des exploitations forestières du cercle de Philippeville, éloigné de 16 kilomètres de Jemmapes, et dont les environs ne sont peuplés que d'Arabes, non-seulement ceux-ci portent au vicaire de la paroisse, qui vient y célébrer la messe, et au fils du concessionnaire revêtu du caractère sacerdotal, qui a séjourné sur les lieux à deux reprises, un respect qui contraste avec la manière d'agir de beaucoup de chrétiens, mais, silencieux, dans une attitude respectueuse, assistent au sacrifice ou à d'autres exercices religieux, sans que jamais il ait été nécessaire de leur adresser la moindre observation.

Il en est de même des Kabyles : 120 à 150 de ces hommes attendant la paie qui s'effectue dans un lieu voisin et causant à voix haute, cessent à l'instant toute conversation, et restent immobiles lors-

cause de la chaleur, je rencontrais des Arabes, dès que je m'étais fait connaître, ils accouraient, me baisaient la main, même quelquefois les pieds, et s'ils suivaient la même route, ils me demandaient à se joindre à moi *pour se mettre à l'abri du mauvais œil.* Dans leur pensée, les *jeteurs de sorts*, qu'ils redoutent encore plus que les Italiens, n'ont aucune influence sur le marabout et sur ceux qui l'entourent. Le prestige du ministre du culte catholique est si bien établi au sein des tribus nomades, que je n'hésite pas à prétendre que, même dans les temps de troubles et de révoltes, un prêtre, pourvu qu'il fût connu comme tel, et qu'il sût se faire comprendre, pourrait, sans rien craindre pour sa vie, pénétrer au milieu des territoires insurgés. On le retiendrait peut-être prisonnier, mais certainement on ne le tuerait pas. Et pourquoi cette considération, ce respect, cette sorte d'inviolabilité attachée à notre personne? Ces prérogatives tiennent uniquement à une toute petite chose à laquelle on n'a pas assez prêté d'attention jusqu'ici, c'est que l'Arabe voit dans le marabout chrétien, non pas le Français qu'ils déteste, mais *l'homme de Dieu et de la prière.*

Donc, chaque fois que nous avons cru devoir, dans un but de paix et de conciliation, abaisser la croix devant le croissant, nous nous sommes trompés et nous

qu'on les prévient que le marabout va prier. On n'entend pas même un chuchotement.

M. Gaultier de Claubry, chez lequel ces faits se sont passés, et qui en a été souvent le témoin, a pu en vérifier de semblables dans divers lieux de l'Algérie.

n'avons recueilli, pour prix de cette faiblesse, que l'humiliation d'éclatants déboires. L'Arabe ne comprend pas, chez les autres, ces défaillances, parce qu'il est lui-même incapable de les ressentir. Qu'on se tienne pour averti, à l'avenir, que toutes les concessions qu'on pourra lui faire, surtout sous ce rapport, ne lui paraîtront dictées que par la peur ou par l'impuissance. Ayons le courage de nous montrer ouvertement chrétiens comme il a, lui, l'audace de se montrer franchement musulman, et si, par cette façon d'agir, nous ne gagnons rien dans son affection, du moins nous échapperons à son mépris.

Il y a dans le rapport sur l'Algérie de M. le maréchal Vaillant, dont j'ai déjà cité quelques fragments (1), un mot qui me cause une inquiétude que je vais exposer franchement, c'est celui de *tolérance,* plusieurs fois répété. Ainsi, par exemple, l'illustre maréchal s'applaudit d'avoir vu établir dans chaque province, par décret du 30 septembre 1850, une *médersa* (école arabe d'enseignement supérieur), et il ajoute : « Ce décret a voulu créer une concur-« rence à ces *Zaouïas*, dirigées le plus souvent par des maî-« tres fanatiques, en organisant sous notre patronage une « pépinière de jeunes *tolbas* (lettrés) qui, leur éducation « étant terminée, iront rapporter dans leur pays l'in-« struction qu'ils auront puisée à une source tout au « moins exempte d'*intolérance*... » — Sans être prophète, on peut prédire d'avance à ces jeunes tolbas *tolérants* l'échec le plus complet, car ils seront suspects par cela

(1) Je n'ai pas à ma disposition ceux qui ont paru depuis, et au sein de la campagne que j'habite, il me serait difficile de me les procurer.

seul qu'ils auront étudié *chez nous*. — Plus loin, en parlant du collége arabe-français, l'éminent rapporteur dit encore : « Là, les mesures adoptées pour ménager les « susceptibilités religieuses des familles permettront « aux élèves de rentrer un jour dans leur tribu « sans éveiller les défiances contre l'éducation qu'ils au- « ront reçue, et ils deviendront les propagateurs de cette « *tolérance* religieuse, condition essentielle de la com- « plète pacification du pays (1). »

Ce mot, à mon sens, et j'en demande pardon si je me trompe, me paraît tout simplement être employé ici comme synonyme de celui d'*indifférence*. Si je ne m'abuse pas, et si c'est là que nous voulons arriver pour « la complète pacification du pays, » outre que ces nouveaux apôtres prêcheront littéralement dans le désert et à des sourds, j'avoue que j'applaudis de tout mon cœur à l'inanité des efforts qui ont pu être tentés jusqu'ici pour réaliser ce progrès dans la perversion. L'Arabe est plongé dans l'erreur, sa religion est abrutissante, et lui-même est encore une sorte de barbare. Tout cela est vrai, mais enfin il adore Dieu, et son regard plonge dans l'éternité; vers laquelle il marche avec tremblement, mais aussi avec espérance. Eh bien! tel qu'il est, avec ses préjugés, ses défauts, son ignorance, ses vices même et sa naïve grossièreté, je le place infiniment au-dessus de certains personnages, si grands et si savants qu'on les fasse, qui ne savent plus prier Dieu, et dont la pensée n'interroge l'a-

(1) Situation de l'administration des populations arabes dans l'Algérie pendant l'année 1856.

venir qu'avec l'espoir de le trouver vide et sans écho. Tous ceux qui sont persuadés que l'homme a une destinée plus haute que celle du melon seront de mon avis.

Je pourrais m'étendre davantage sur ce sujet, à quoi bon? Je crois en avoir dit assez pour démontrer que notre ignorance des préjugés religieux des indigènes, sans parler du reste, nous a fait commettre des fautes qu'on peut dire graves, à cause des conséquences désastreuses qu'elles ont produites, et que, sous ce rapport, notre éducation est encore loin d'être complète. Si je ne craignais d'être blessant, j'ajouterais que ce sont nos propres préjugés qui la retardent; tant que nous voudrons, en effet, juger les Arabes avec nos idées, nous ferons fausse route; tâchons, au contraire, de nous identifier un moment avec les leurs, et tout deviendra clair et lucide pour nous, car alors nous *connaîtrons* et nous *comprendrons* ces hommes si étranges et si intéressants à la fois.

Je passe aux fautes que nous avons commises par *excès de générosité* à l'égard des indigènes de l'Algérie. Si celles dont je viens de parler sont *graves*, celles-ci, bien plus nombreuses, quoique fort honorables pour nous, sont *lamentables* au point de vue de l'avenir de notre conquête. Je ne m'occuperai que des principales.

Notre premier tort a été de vouloir traiter les Arabes comme les vaincus d'un peuple civilisé : générosité peu appréciée, car, certes, ils ne l'eussent pas eue pour nous, et qu'ils ont interprétée à notre désavantage. L'Arabe ne comprend pas la guerre, à moins qu'elle ne soit *enva-*

hissante et convertissante ; toute leur histoire est là pour le prouver. Ils s'attendaient donc généralement à être traités de la même manière. Aussi leur stupéfaction a-t-elle été grande, quand ils ont vu que nous nous abstenions du pillage, que nous ne nous emparions pas gratuitement des propriétés à notre convenance, que nous leur laissions la jouissance de leurs mosquées, et surtout que nous ne parlions pas plus de religion que s'il n'y en avait pas eu au monde. Cette conduite, toute naturelle, si nous avions eu affaire à des Prussiens, par exemple, leur parut phénoménale, et ils ne purent l'expliquer que par leur éternel *mektoub* (*c'était écrit*) !

En effet, *c'était écrit* dans la capitulation qui nous avait livré Alger, et nous savons par expérience quel cas les Arabes font des traités quand ils les gênent ; ils pensaient que nous agirions avec le même sans-façon. Cette capitulation, signée par le dey, pour la ville d'Alger et pour lui, avait une certaine raison d'être, mais étendue ensuite à tous les habitants de la Régence, elle était un énorme anachronisme. L'indigène est toujours le barbare du VIIIe siècle ; le temps n'a eu aucune prise sur lui, il est resté stationnaire, accroupi dans son fatalisme. Mais notre parole était donnée, la France avait engagé sa foi, l'honneur comme la conscience exigeait que les clauses de cette capitulation fussent strictement exécutées.

Très-bien. Mais combien de fois, depuis le 4 juillet 1830, jour où elle a été consentie, les Arabes de toutes les parties de l'Algérie ne l'ont-ils pas lacérée et violée ? Or, du jour où une tribu s'est révoltée contre l'ordre de

choses établi, nous redevenions libres, du moins à son égard ; elle avait elle-même déchiré le pacte qui la protégeait, et nous avions alors le droit incontestable de lui imposer de nouvelles conditions. Ces conditions, pour qu'elles ne tournassent pas à notre détriment, devaient être en rapport avec son état de civilisation, et par conséquent sévères ; d'autres n'eussent pas été comprises. Surtout pas de sang froidement versé, pas de têtes coupées, laissons ces horreurs aux indigènes, le sang appelle le sang, et tout individu tué par nous devient un martyr qui crie contre nous. Mais, pour que le châtiment fût cruellement senti, quoique exercé d'une façon moins brutale, et nous devînt profitable pour l'avenir, il devait frapper avant tout dans le vif de la nationalité, je veux dire sur les familles influentes, la religion et la langue.

Les chefs de la tribu avaient-ils suivi ou provoqué la défection des leurs? Il fallait tout d'abord les déporter en France et imposer à leurs tentes ou à la tribu l'obligation de les y nourrir ; cela fait, il ne devenait nullement nécessaire de déplacer l'autorité, chose toujours chanceuse ; une sage politique nous conseillait, au contraire, de la maintenir dans la même famille, si quelqu'un de ses membres se trouvait en âge et capable de l'exercer. Les Arabes, qui ont généralement le sens droit, eussent compris et apprécié cette justice qui se serait bornée à sévir contre les coupables le plus en évidence et les plus responsables, et en eussent été singulièrement frappés. Cela n'eût point empêché les contributions forcées, il faut que la guerre se paie. Il fallait traiter de

la même façon les marabouts signalés par leur fanatisme; quand il s'agit d'eux, aucune erreur n'est possible, car ils nous sont tous particulièrement hostiles. Ce mode de châtiment, qui emporte avec lui quelque chose d'étrange et de mystérieux, eût bien autrement terrifié ceux qui auraient été tentés de les imiter, que toutes les rigueurs que nous avons pu déployer contre eux jusqu'ici. En outre, ces hommes, vivant en France et en contact journalier avec nous, auraient sans doute vu disparaître quelques-uns de leurs préjugés; en tous cas, ils devenaient, entre nos mains, des otages précieux et une certaine garantie de la fidélité de leurs familles. Ils auraient pu d'ailleurs correspondre avec elles en toute liberté.

Quant aux agitateurs de moindre importance, ils eussent été internés dans une de nos colonies pénitentiaires jusqu'à ce qu'ils eussent appris à travailler et à se suffire. On eût pu faire de quelques-uns d'excellents serviteurs, car l'Arabe, pris isolément, s'attache facilement et il est alors dévoué jusqu'à la mort. Les officiers français qui commandent les spahis et les turcos en ont eu plus d'une fois, et dans de terribles rencontres, des preuves éloquentes.

Il fallait, quand il se trouvait une *Zaouïa* dans une tribu insurgée, la détruire sans pitié, en disperser les élèves *et n'en plus jamais permettre la réouverture.* C'est là que se recrutent les marabouts et ces lettrés (*tolbas*) aussi ignorants qu'orgueilleux qui vont ensuite au sein des populations semer l'agitation, réchauffer la haine du nom chrétien, écrire ces amulettes magiques qui

doivent préserver de tous les maux, et surtout *rendre impuissantes les balles françaises.*

Il fallait de même proscrire et fermer *à tout jamais* les petites écoles. C'est là que les enfants apprennent, non pas leur langue, car le maître le plus souvent en ignore lui-même les principes, mais le *Koran.* Or, le Koran est notre plus grand et plus implacable ennemi (1). En Algérie, il doit donc disparaître de l'enseignement.

Il fallait, partout où cela était possible, les remplacer par des écoles *françaises* dirigées par des hommes revêtus de *l'habit religieux ;* affecter à ces écoles les fondations musulmanes, et, à défaut de revenus suffisants, imposer à la tribu ou au village les dépenses d'entretien de cette création. — Je dis : *revêtus de l'habit religieux.* Qu'on ne se récrie pas avant de me lire. Tous ceux qui ont habité l'intérieur de notre colonie savent que l'Arabe ne professe pas une vénération très-profonde pour ceux qui portent le costume bourgeois, et qu'il nomme des *merkantis;* ils n'ignorent pas davantage que tous ceux, officiers ou autres, qui portent un képi, n'occupent pas une place très-distinguée dans son affection (2). Certes, je n'en veux faire un reproche à personne, mais la situation est telle, et il est impossible de

(1) Voir, à la fin, la lettre si curieuse, comme doctrine musulmane, de M. l'abbé Sauve.

(2) J'avoue que j'ai été plus que surpris en lisant, dans la *lettre de l'Empereur*, p. 14, en note, ce passage d'une lettre écrite par une personne très-versée dans les affaires arabes :

Les Arabes aiment l'autorité militaire! et le reste. Il y a là un petit alinéa qui renferme, à mon avis, presque autant d'erreurs que de mots.

a nier. Si maintenant on se rappelle ce que j'ai dit de l'incontestable prestige qui entoure le marabout chrétien, chez les indigènes, on comprendra la raison qui m'a fait écrire ce qu'à première vue, même de bons esprits auraient pu prendre pour *une énormité*. En ce moment (je supplie qu'on n'aille pas plus loin que ma pensée !) le *frère*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'est pas pour moi le représentant d'un drapeau, mais un instrument, *le seul* qui aurait été accepté sans trop de répugnance et dont l'école eût été volontairement fréquentée ; tandis qu'en se servant d'un laïque, d'un *merkanti*, à moins de recourir à des moyens violents, ce qu'il faut éviter, elle eût été parfaitement vide (1). On sait, et j'ai pu le constater moi-même, avec quelle facilité les enfants arabes apprennent à lire notre langue et avec quelle pureté d'accent ils la parlent.

Il fallait interdire aux Arabes qui avaient une fois pris les armes contre nous le pèlerinage de la Mecque. C'eût été là pour eux un châtiment terrible et dont nous aurions tiré plusieurs avantages. D'abord, leur orgueil personnel en eût été cruellement humilié, car il ne leur eût plus été possible de se parer de ce titre de *hadji* dont ils sont si fiers et qui les grandit aux yeux de leurs coreligionnaires ; ensuite, le désir de ce voyage au tombeau du prophète si fatal à la civilisation, n'étant plus sans cesse réchauffé par les poétiques récits de ceux qui en seraient fraîchement revenus, se fût peut-être à la lon-

(1) Je parle toujours de vrais Arabes, et non de ceux qui habitent nos villes.

gue attiédi ou éteint dans leur cœur; enfin, nous eussions coupé court aux influences pernicieuses, à cette recrudescence de fanatisme que les indigènes en rapportent toujours, et nous les eussions préservés des excitations malveillantes auxquelles ils sont en butte de la part des schérifs, nos ennemis acharnés. On comprend d'autant moins que l'administration n'ait pas pris cette mesure qu'elle sait parfaitement que le mot d'ordre des insurrections qui s'élèvent contre nous part presque toujours de la Mecque et du Maroc.

Il fallait.... bien d'autres choses! mais il est impossible de tout dire et j'ai déclaré que je me bornerais aux principales (1).

Que nous a-t-il donc manqué pour adopter cette ligne de conduite, si sage en face d'un tel peuple, et dont nous eussions tiré pour l'avenir de notre colonie de si grands bénéfices? Hélas! une seule chose, car nous avions tout le reste :

Nous avions d'abord le droit, le droit inexorable de la guerre qui livrait à notre merci les hommes et les

(1) Encore un fait à ajouter aux précédents : Un Arabe vient demander chez le concessionnaire d'une forêt de chênes-liéges ce qu'il faut faire pour sa femme, dans un état de maladie tel qu'elle cherche à se briser la tête contre les murs. Madame Em. Gaultier de Claubry offre de la visiter avec sa mère, la trouve dans un accès de fièvre chaude, lui procure des secours, lui administra du sulfate de quinine, y retourne à plusieurs reprises et reçoit mille bénédictions de cette femme qui, convalescente, lui baisait les mains et se serait prosternée devant elle, mais qui, à peine la visiteuse hors du gourbi, murmurait contre elle mille imprécations et crachait sur le seuil pour le purifier du contact d'une chrétienne.

Bien différents se sont toujours montrés les Kabyles.

choses, droit d'autant plus strict, qu'il tombait, non plus seulement sur des vaincus, mais sur des rebelles obstinés.

Nous avions, de plus, la justice, cette justice qui consiste à se defendre, par tous les moyens avouables, contre de criminelles agressions, et à mettre son ennemi dans l'impuissance de nuire.

Nous avions encore nos traditions. La France, en effet, a été chez tous les peuples le porte-flambeau de la civilisation, l'adversaire constant de la barbarie, ce qui lui a valu l'incomparable gloire d'être appelée *le soldat de Dieu.* Aussi, en forçant les portes de la Chine et du Japon, et en s'emparant de la Cochinchine, elle n'a fait que continuer sa mission providentielle. Mais pourquoi donc s'est-elle arrêtée en présence de ces autres barbares qui se nomment les Arabes? Pourquoi, elle qui, chez des nations plus avancées, a brisé les barrières qui se dressaient devant le progrès dont elle est l'apôtre, n'a-t-elle pas contraint ceux que la conquête avait faits siens à sortir de leur immobilité séculaire? Certes, s'il est jamais permis d'user d'une pression morale pour atteindre un but utile, c'était bien le cas de l'employer. Il ne s'agissait pas ici d'une Pologne à détruire, fait inique qui crie devant les hommes et devant Dieu, la France eût reculé d'horreur au seul soupçon d'une pareille tentative ! Non, mais il s'agissait de remplir un rôle digne de sa grandeur et de son glorieux passé : amener des muets à parler, des sourds à entendre, des aveugles à voir, des boiteux à marcher, et à entrer avec nous dans la lumière dont notre patrie est le foyer; il s'agissait, en

un mot, de faire des Arabes, qui sont en retard de mille ans, ou du moins de leurs enfants, des hommes du XIXe siècle. Voilà ce que nous prescrivaient nos traditions d'accord avec l'humanité bien entendue et nos véritables intérêts.

Si nous avions pour nous le droit, la justice et nos traditions, nous avions aussi la puissance, cette puissance qui pouvait prèter à notre droit son bras, à notre justice sa force, et servir de moyen à la poursuite de nos traditions. Ainsi Dieu nous avait donné tout ce qui peut assurer le succès en ce monde, et par un étrange renversement des choses, en face des Arabes, notre droit est resté lettre morte, et nous avons laissé dormir nos traditions.

Encore une fois, que nous a-t-il donc manqué pour que le contraire arrivât? Je l'ai dit : une seule chose, mais capitale, et sans laquelle échouent ou se traînent misérablement les plus nobles desseins ; cette chose, c'est la fermeté dans l'exécution, la constance qui regarde imperturbablement devant soi, jamais en arrière, et l'audace qui pousse au but, quelles que soient d'ailleurs les résistances de ceux qui momentanément en pâtissent, les protestations et les cris de ceux qui ne le comprennent pas, en un mot, *le courage de la volonté.*

Qu'on veuille bien ne pas se méprendre, et ne pas prêter à mes paroles une signification que je ne leur donne pas. Je ne veux pas dire que la vigueur, la fermeté, la constance, l'audace et toutes les vertus dont se compose le courage guerrier nous fassent défaut; ah ! de celui-là, nous pourrions en céder beaucoup à nos ennemis, et il

nous en resterait encore assez pour les battre, mais ce n'est pas de cette sorte de courage qu'il est ici question. Le courage dont je parle n'a rien des emportements de la valeur, il est au contraire calme, impassible, raisonné, positif et froid comme un théorème de géométrie. C'est celui de l'Angleterre en face des gémissements de l'Irlande qui se débat sous sa main puissante; c'est celui de la Russie en présence de la Pologne qui se meurt écrasée sous les pieds des Cosaques. Dieu me garde d'avoir la pensée d'établir ici un rapprochement qui serait pour nous aussi injuste que blessant; notre but est tout autre en Afrique, et sans rougir, nous pouvons l'avouer hautement, mais il faut bien le confesser, le courage de cette volonté qui maintient ces deux peuples dans une voie qui, tôt ou tard, à moins d'un miracle de Dieu, les conduira à leurs fins; ce courage, nous n'avons pas voulu jusqu'à présent l'avoir. Nous serions peut-être flattés qu'on nous prît pour des hommes positifs, et, sous ce rapport, nous jalousons les Anglais; mais nous avons beau faire, nos actes crient chaque jour contre cette ambition, et en dépit de nos velléités d'imitations britanniques, nous nous retrouvons toujours ce que notre éducation chrétienne nous a faits, la plus généreuse des nations qui soient sous le soleil. Si cette magnifique prérogative fait partout ailleurs notre gloire et nous est une force immense, en présence des Arabes elle est une faute et une faiblesse. Hélas! nous les avons, et nous persistons à agir comme si nous devions recueillir autre chose d'eux que l'ingratitude! Il en a toujours été ainsi; la France a toujours été possédée de cette sainte et admirable folie de la miséricorde après la

victoire. Cela est sans doute très-beau, très-noble, très-grand, mais pourtant, si nous *voulons* sérieusement atteindre la fin, il aurait fallu nécessairement *vouloir* aussi les moyens. Il n'y avait ici qu'une route à suivre, la nature des choses elle-même l'indiquait. Laissons le sentiment aux amateurs d'idylles, les indigènes n'en font guère, et parlons raison. Tout nous prescrivait d'anéantir lentement la nationalité arabe en la frappant avec prudence, mais sans relâche, dans ce qui en fait surtout la puissance, la religion et la langue.— Quand il n'y aura plus que des chrétiens grecs à Varsovie et que le polonais y sera oublié, ce jour-là l'*ordre* y régnera véritablement, car il n'y aura plus de Pologne. – Eh bien! il semble que le mot des indigènes soit vrai, et que *Dieu nous aveugle*, car nous avons fait précisément tout le contraire. Au lieu de chercher à détruire cette nationalité, nous avons veillé sur elle avec un soin jaloux, nous l'avons flattée, choyée, réchauffée dans notre sein comme un enfant bien-aimé; plutôt que de faire tomber les barrières qui nous séparent de l'indigène, de préparer pour l'avenir cette *fusion,* cette *assimilation* des deux peuples, sans laquelle nous n'aurons jamais de paix en Algérie, nous avons mis tout en œuvre pour maintenir debout ces barrières et éterniser les obstacles qui se dressent entre les Arabes et nous. Tout ce qui tenait à ce peuple était devenu une sorte d'arche sainte à laquelle il eût été sacrilége de toucher. N'est-ce pas là une de ces aberrations étranges qui nous font accuser d'*ineptie* par les indigènes eux-mêmes? Ainsi jusqu'en 1832 nous n'avions pas une seule église à Alger, et nous mettions tant de zèle à entretenir, à réparer,

à embellir et à bâtir des mosquées, que nous en avons même construit une dans une ville toute chrétienne, Philippeville, où il n'y avait pas d'Arabes. Sous les deys, pendant le ramadan (1), on tirait matin et soir le canon pour annoncer aux musulmans qu'ils devaient commencer ou qu'il était l'heure de rompre ce jeûne sévère; cet usage, nous l'avons précieusement conservé ; dans les premiers temps de la conquête, si un Arabe était « surpris en vio-« lation du ramadan, ses coreligionnaires l'assommaient en « pleine place d'Alger; l'autorité française intervenait, « mais pour mettre l'assommé en prison (2); » nous transportions chaque année, à grands frais, des cargaisons de pèlerins de toutes les classes à la Mecque, pèlerins qui devaient en revenir plus hostiles contre nous qu'avant de s'y rendre. Nous le savions, mais il fallait ne pas gêner les Arabes dans leurs pratiques religieuses. Je me demande de quels joyeux éclats de rire on eût accueilli, dans les bureaux, un pauvre chrétien qui, enhardi par cet excès de bonté, y serait venu solliciter le moyen d'aller à Jérusalem vénérer le tombeau de Jésus-Christ?

Pourquoi encore ces primes données à nos employés pour la langue arabe? N'est-ce pas plutôt aux indigènes qu'il faudrait les offrir pour la langue française? Pourquoi cette création d'écoles arabes d'enseignement supérieur? Création plus que superflue. Encore si nous y formions des instituteurs arabes pour l'enseignement de la langue française, à la bonne heure! Pourquoi cette école

(1) Carême musulman.

(2) La nouvelle église d'Afrique, par M. l'abbé Marty. (*Correspondant* du 25 septembre 1860.)

de mousses arabes où les Européens ne peuvent pas entrer?

Pourquoi enfin, car ces pourquoi seraient éternels, pourquoi surtout cette création inexplicable d'un lycée arabe-français, lorsque nous avions à Alger un lycée français où les indigènes étaient admis? L'Arabe, toujours l'Arabe! singulière politique! Que dirions-nous d'un cultivateur qui, voulant arroser son pré, ne lèverait pas d'abord les vannes, et s'étonnerait ensuite de ne pas voir l'eau couler? Eh bien! nous sommes, en Afrique, sous plus d'un rapport, ce laboureur malavisé. Chaque jour nous nous heurtons à la nationalité arabe, chaque jour nous la maudissons comme l'écucil de notre conquête définitive, et au lieu de prendre à tâche de la détruire, comme le veut le bon sens, nous lui insufflons la vie, et nous l'entretenons avec une affection qu'on dirait paternelle : par sa religion que nous favorisons, quoiqu'elle enseigne la haine contre nous; par sa langue que nous paraissons craindre de voir passer à l'état de langue morte, quoiqu'elle soit la langue des marabouts et du Koran, — et nous nous étonnons *que l'eau ne coule pas*, — que l'indigène ne change pas, — que la civilisation ne l'envahit pas, — que son éloignement pour nous est toujours aussi invincible, en un mot, qu'il reste arabe comme devant! Faisons donc disparaître l'obstacle, ouvrons les vannes, essayons, persistons, ayons *le courage de le vouloir*, et peut-être que l'eau coulera enfin.

Ah! j'entends d'ici un gros mot qu'on va me jeter à la tête... Et la tolérance, qu'en faites-vous donc? Lorsque les Arabes seront nos égaux en civilisation, je me hâte-

rai de lui ouvrir la porte. En attendant, *abeat quò libuerit!* La tolérance est, en effet, un non-sens, quand il s'agit des indigènes, car ils la comprennent encore moins que la générosité. Est-ce qu'on ne se souvient plus qu'ils faisaient un crime à Abd-el-Kader lui-même, leur enfant gâté et leur idole, d'avoir traité avec les Français *infidèles* (1)? Si l'on veut absolument que j'aie pour eux de la tolérance, je dirai comme Alphonse Karr à ceux qui s'élèvent contre la peine de mort : « Je ne demande pas mieux que de l'abolir, mais que les assassins commencent. » Jusque-là la loi doit rester armée. Et quels sont ceux qui me prêchent la pratique de cette vertu à l'égard de pareils fanatiques, incapables même de pitié? Des hommes, fort honnêtes sans doute, mais qui ne connaissent les Arabes que par la lecture des revues et des journaux, qui fourmillent d'erreurs le plus souvent, et dont les appréciations ne sont que le reflet de l'esprit politique qui les dirige? Et les journalistes, et les écrivains, même ceux qui ont visité notre colonie, que savent-ils des indigènes? Auront-ils appris à les pénétrer, parce qu'ils seront allés d'Alger manger des oranges à Blidah et admirer les gorges de la Chiffa? Admettons, et ce serait héroïque, qu'ils aient traversé le Sahara et que Laghouat les ait vus se reposer à l'ombre de ses palmiers : après? Que ces messieurs en aient rapporté de charmantes impressions de voyage, je n'en fais pas un doute, mais la science requise pour formuler un

(1) Tableau de la situation des établissements français de l'Algérie en 1838, p. 22.

jugement sérieux sur les difficultés de la question arabe, cela, et ce n'est pas une offense, je le nie formellement. Pour être compétent en pareille matière, il faut d'autres études, et celles-là ne se font ni sur les grandes routes, ni dans le silence du cabinet, mais sous la tente, au milieu des indigènes, par des observations de chaque jour et dans des conditions qu'un marabout chrétien, à part de très-rares exceptions, peut seul posséder. L'indigène, en effet, ne le redoute, ni le déteste, il le respecte et il l'aime, il s'ouvre donc franchement à lui. Ce que je dis ici des journalistes, des écrivains, s'applique également aux touristes et à tous les voyageurs qui ne font que passer dans le pays.

Quand on parle de tolérance à l'endroit des Arabes, à mon avis, c'est faire preuve d'ignorance et vouloir que la France reste le fusil chargé jusqu'à la fin du monde. Hélas! nous ne l'avons été que trop tolérants! On peut affirmer que nous avons poussé cette vertu jusqu'aux extrêmes limites où elle peut aller, à l'abnégation la plus complète, à l'humiliation la plus profonde, puisqu'au nom de la tolérance, nous ne voulions plus même *tolérer* dans les hôpitaux l'image du Christ, que les indigènes vénèrent cependant presqu'à l'égal de Mahomet. Qu'y avons-nous gagné? Le mépris des Arabes qui n'ont vu alors en nous que des mécréants. Voilà, jusqu'à ce jour, le plus clair des bénéfices que cette tolérance, qui se trompait de lieu et de date, nous a valus. Pourquoi donc continuerions-nous bénévolement à jouer ce rôle aussi ingrat que ridicule? Il faut en finir; plus de ménagements hors de saison; que l'indigène apprenne enfin que,

si jusqu'ici nous avons été *aveugles*, c'est parce que nous ne voulions pas voir, que si nous lui avons paru *incapables*, c'est parce que notre seule bonté nous empêchait de le traiter suivant ses mérites; et qu'à partir de sa première révolte, il *sente* que nous sommes fatigués d'être inutilement miséricordieux, et que, pour lui, l'heure de la justice a sonné.

Je pourrais continuer longtemps encore, mais j'ai promis de ne pas être long.

Aujourd'hui que le doute n'est plus possible, que les appréhensions manifestées par les journaux se sont réalisées, et que ce qu'on m'avait personnellement raconté de l'évacuation probable du Sud se trouve confirmé par l'autorité la plus souveraine, je l'avoue avec une profonde douleur, à l'ordre presque parfait qui règne maintenant dans notre colonie, grâce à d'héroïques efforts, je tremble de voir succéder le chaos, chaos sanglant dont nous ne sortirons qu'en rétablissant, quelque dispendieux que ce soit, ce que nous aurons détruit.

Qu'on interroge tous les hommes pratiques, ceux qui ont été aux prises avec les difficultés de l'Algérie, et auxquels aucune considération morale ou matérielle ne ferme la bouche, et tous répondront que cette expérience, car *ce ne peut être qu'une expérience*, sera préjudiciable à la gloire du chef de l'Etat aussi bien qu'à l'avenir de notre colonie. Je ne voudrais pas être un prophète de malheur, mais, si je l'osais, j'affirmerais, et avec tout le respect possible, que l'Empereur pourrait bien la regretter un jour et la France la payer cher.

Il m'a paru utile de reproduire ici l'intéressante lettre

de M. l'abbé Sauve (1). Cette lettre, qui complète en quelque sorte mon travail par des textes éloquents, a été publiée par le *Courrier du Dimanche* du 9 octobre dernier. Qu'on veuille prendre la peine de la lire avec toute l'attention qu'elle mérite, et l'on se convaincra que je n'ai rien avancé que de vrai en affirmant que le Koran est, en Algérie, notre ennemi le plus implacable, et qu'une sage politique nous conseille de le proscrire de l'enseignement arabe.

Camps (Var), 19 septembre 1865.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez me permettre quelques observations au sujet du remarquable article que vous ont inspiré les récents désastres de l'Algérie.

Il est dans vos appréciations, du reste parfaitement justes, un point de vue que vous laissez tout à fait dans l'ombre, et où vous eussiez cependant trouvé la seule solution possible du grand problème qui vous préoccupe.

Si les Arabes n'ont pas cessé d'être nos ennemis ; si, après trente-cinq ans de gloire, de sacrifices et de bienfaits, ils nous gardent cette haine sourde, mais profonde, implacable, que rien n'a pu encore apaiser, et dont notre générosité elle-même semble fatalement surexciter le fanatisme ; si, comme vous le constatez avec beaucoup de raison, *ils ont répondu, en* 1864, *par l'insur-*

(1) Ancien curé de Blidah, et qui m'a autorisé à me servir de sa lettre.

rection et l'incendie au sénatusconsulte constitutif de leur droit de propriété, et si maintenant il est plus que permis de craindre qu'ils n'aient répondu *à toutes les marques de bonté reçues de l'Empereur dans son dernier voyage,* en promenant *l'incendie et la dévastation* sur quatre-vingts lieues de côtes jusqu'aux portes mêmes d'Alger, et en détruisant, *au même jour et presque à la même heure, plus de deux cent mille hectares* de nos plus riches exploitations forestières, c'est surtout parce qu'ils sont musulmans et que nous sommes chrétiens !

Pour qui connaît l'Algérie et a tant soit peu vécu avec les Arabes, c'est là une vérité élémentaire, un fait de la plus palpable évidence, et dont il faut absolument tenir compte.

L'Arabe est essentiellement religieux ; sa foi est ardente comme sa nature. Il nous hait donc parce que le Koran, qui est à ses yeux un livre divin, lui fait un devoir de nous haïr ; il nous fait la guerre parce que la guerre aux infidèles, et très-particulièrement aux *gens d'Ecritures* (les juifs et les chrétiens), est le plus droit chemin de ce *paradis* de délices charnelles dont le *Prophète* lui a tracé les plus séduisantes et les plus lubriques peintures.

Il est inutile de nous faire illusion à ce sujet ; là est la vraie cause de ce malaise étrange contre lequel notre belle colonie se débat depuis si longtemps dans d'héroïques et stériles efforts.

Méconnaissant notre mission providentielle vis à vis de ce pauvre peuple, nous avons placé en tête de tous nos systèmes les plus admirablement combinés qu'il ne

serait rien fait pour le retirer de l'erreur, pour tarir dans sa source la haine aveugle dont il nous poursuit. Plus que cela, nous avons pris son Koran sous notre protection ; nous payons des maîtres pour le lui enseigner, des imans et des muphtis pour lui en prêcher, plus ou moins ouvertement, sous des formules plus ou moins hypocrites , les doctrines funestes. Nous lui accordons à grands frais des passages gratuits sur les paquebots de l'Etat, pour qu'il aille tous les ans raviver son fanatisme sur le tombeau du *Prophète.* Et nous nous étonnons des déceptions douloureuses,des solennels démentis que nous ménage si peu une expérience déjà beaucoup trop longue! Nous faisons appel à des réformes, à des expérimentations nouvelles, toutes aussi peu rassurantes que leurs devancières, parce qu'elles sont assises sur la même base et travaillées du même vice originel!... Eh bien! dût notre franchise paraître excessive, c'est là, selon nous, de la contradiction et de l'inconséquence!

On dirait vraiment, à nous voir, que le Koran est pour nous un livre fermé. Pourtant la haine la plus outrée, les excitations les plus violentes au meurtre, à la guerre contre les infidèles, s'y produisent au grand jour, presque à chaque page, et ne peuvent manquer de fournir abondante matière au zèle du *clergé musulman,* comme dirait agréablement le *Siècle.* Citons au hasard quelques-uns des textes de ces *pieuses homélies.*

« Il n'y a point auprès de Dieu d'animaux plus vils que ceux qui ne croient pas et qui restent infidèles. (Chapitre le Butin, v. 22 et 57.)

« Vous ne verrez aucun de ceux qui croient à Dieu ai-

mer l'infidèle qui est rebelle à Dieu et au prophète. (La Plaideuse, v. 22.)

« O croyants ! ne prenez point nos ennemis pour amis. (Mise à l'épreuve, v. 1.)

« Ne prenez point d'amis parmi les infidèles. (Les Femmes, v. 143.)

« Infidèle est celui qui dit : Dieu, c'est le Messie, fils de Marie... Infidèle, quiconque associe Dieu à d'autres dieux... Infidèle est celui qui dit : Dieu est un troisième de la Trinité. (La Table, v. 76, 77, 79.)

« O croyants ! ceux qui associent (*à Dieu d'autres dieux*) sont immondes. (L'Immunité, v. 28.)

« O croyants ! ne prenez point pour amis les juifs et les chrétiens : Dieu ne sera point le guide des pervers. (La Table, v. 56.)

« Que la malédiction de Dieu atteigne les infidèles (*les juifs et les chrétiens*). (La Vache, v. 83.)

« Combattez donc les suppôts de Satan. (Les Femmes, v. 78.)

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

« O prophète ! fais la guerre aux infidèles et aux hypocrites ; sois sévère à leur égard. (La Défense, v. 9.)

« Excite les croyants au combat. Vingt hommes fermes d'entre eux terrasseront deux cents infidèles, cent en mettront dix mille en fuite. (La Défense, v. 66.)

« Faites la guerre à ceux d'entre les hommes des Ecritures (*les juifs et les chrétiens*), qui ne professent pas la croyance de la vérité. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils soient humiliés. (La Femme, v. 29.)

« Voici la proclamation de la part de Dieu et de son prophète... Les mois sacrés expirés, tuez les idolâtres partout où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les, et guettez-les à toutes les embuscades ; mais s'ils se convertissent, s'ils obéissent à la prière... alors laissez-les tranquilles. (La Défense, v. 3, 5.)

« Lorsque vous rencontrerez des infidèles, tuez-les et faites-en un grand carnage. (Mohammed, v. 4.)

« Ce n'est pas vous qui les tuez, c'est Dieu (Le Butin, v. 17.)

« Tuez-les partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés. (La Vache, v. 187, 188.)

« Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'autre culte que celui du Dieu unique. (Le Butin, v. 40.)

« Vous avez coupé quantité de leurs palmiers... Ce fut avec la permission de Dieu, pour abaisser les impies. (L'Emigration, v. 5.)

« Si vous ne marchez au combat, Dieu vous châtiera d'un châtiment terrible.

« S'il meurt quelqu'un d'entre eux (*ceux qui ont refusé d'aller à la guerre sainte*), ne prie point pour lui, ne t'arrête point sur sa tombe, car ils sont criminels. (Le Repentir, v. 39, 85.)

« O croyants ! quiconque aura tourné le dos au combat... sera chargé de la colère de Dieu ; sa demeure sera l'enfer. Quel affreux séjour. (Le Butin, v. 12, 16.)

« Ceux qui abandonnent leur pays pour combattre dans le sentier de Dieu (*la guerre sainte*) peuvent espérer miséricorde, car il est indulgent et miséricordieux. (La Vache, v. 215.)

« O croyants! la récompense que Dieu vous prépare est magnifique. (Le Butin, v. 15.)

« Ceux qui combattent de leurs biens et de leurs personnes occuperont un degré plus élevé devant Dieu ; ils seront bienheureux.

« Leur Seigneur leur annonce sa miséricorde, sa satisfaction, et le jardin où ils goûteront des délices éternelles. (L'Immunité, v. 20, 89.)

Nous ne suivrons pas le voluptueux *Prophète* dans la description des joies sensuelles de son *Paradis.*

Citons seulement en passant : les jardins de délices (l'Evénement, v. 12,), baignés par des courants d'eau (Ordre de la bataille), et couverts de verdure (le Miséricordieux, v. 64). — Les ombrages permanents qui s'étendent au loin, sous lesquels on n'éprouve ni la chaleur du soleil, ni le froid (l'Homme, v. 13). — Les palmiers et les grenadiers (le Miséricordieux, v. 68), les vignes grimpantes, les bosquets de lotus sans épines, et de bananiers chargés de fruits du sommet jusqu'en bas (l'Evénement, v. 27, 28.) — Les bracelets d'argent (l'Homme, v. 76), d'or et de perles (les Anges, v. 30) dont se parent les élus. — Leurs robes de satin vert et de brocart (l'Homme, v. 21). — Les tapis de soie brochés d'or étendus sous leurs pieds (le Miséricordieux, v. 64). — Les coussins de soie et d'or disposés par rangées (le Jour qui enveloppe, v. 15), les siéges resplendissants d'or et de pierreries, les lits élevés (l'Événement, v. 15, 33) sur lesquels ils se reposent mollement accoudés (l'Evénement, v. 16), se regardant face à face (les Rangs, v. 43), n'entendant que des paroles de paix

(Marie, v. 63). — Les sources du *Paradis* fournissant aux élus les célestes breuvages des eaux de Cafour, de Selsebil (l'Homme, v. 5, 6, 17, 18) et de Tasnim (les Fraudeurs, v. 27, 28). — Les fleuves de lait, dont le goût ne s'altère jamais, — les fleuves de miel pur, les fleuves de vin, doux à boire (Mohammed, 16, 17, 18), dont on n'éprouve ni maux de tête ni étourdissements (l'Evénement, 19), et que les élus boivent dans des gobelets d'argent grands comme des cruches (l'Homme, v. 15 16). — Les fruits délicieux (les Rangs, 41), s'inclinant d'eux-mêmes sous la main qui veut les cueillir (l'Homme, v. 14). — La chair des oiseaux dont les élus furent friands. — Les coupes et les aiguières d'or, dans lesquelles des enfants éternellement jeunes (l'Evénement, v. 17, 21), beaux comme des perles défilées (l'Homme, v. 76), servent à la ronde tout ce qui peut flatter les sens (Ornements d'or, v. 71). — Le vin exquis cacheté d'un cachet de musc (les Fraudeurs, v. 25, 26), et que boivent les élus au bruit du salut fraternel : grand bien vous fasse pour prix de vos œuvres (les Envoyés, v. 43). — Enfin, et puisqu'il faut en venir à le dire, *les Vierges du Paradis*, en grand nombre (l'Evénement, v. 34, 38, 39), jeunes et belles (les Miséricordieux, v. 70), aux grands yeux noirs et au teint éclatant comme une perle dans sa conque (les Rangs, v. 47), semblables à l'hyacinthe et au corail (le Miséricordieux, v. 58), chéries de leurs époux et créées pour eux par une création à part (l'Evénement, v. 36). Puisse cette voix du ciel, faisant entendre ces paroles : Voici ce qu'on vous promettait pour le jour du compte (Sad, v. 53); le paradis que vous

avez gagné par *vos œuvres !* (El-Araf, v. 41.) — Et enfin cette conclusion toute naturelle : O croyants ! si vous assistez Dieu (*contre les infidèles*), lui vous assistera aussi, (*c'est-à-dire tous ces biens sont à vous !!!*). — Pas de paix avec les infidèles, quand vous serez les plus forts (Mohammed, v. 8, 37). — En vérité, c'est un grand bonheur (*dont jouissent les élus*) : à l'œuvre donc, travailleurs, pour en mériter un pareil (les Rangs, v. 59) ! c'est-à-dire mort aux infidèles, si vous le pouvez ! ! !

Voilà où nous en sommes avec nos Arabes ; une infranchissable barrière les sépare de nous... la conscience ! — Quoi que nous fassions pour eux, ils doivent nous garder une haine implacable. — Appelons à notre aide, tant que nous le voudrons, les combinaisons les plus habiles de nos systèmes les mieux entendus, épuisons toutes les ressources de cette science du progrès qui entend se passer de Dieu, et à laquelle aucune leçon ne profite, nous pourrons amoindrir le mal, mais en face de nous se dressera toujours ce redoutable obstacle, contre lequel viendront infailliblement se briser nos plus légitimes espérances.

Sans doute, il y aura des exceptions. Dans une foule de cas particuliers, le fanatisme musulman s'avouera vaincu par notre générosité chrétienne ; mais la masse de nos Arabes n'oubliera jamais, avec sa vieille haine, les rigoureux devoirs de la conscience et les délices de leur Eden. — Jamais, pour nous complaire, ils ne voudront se résigner tranquillement à s'en aller dans l'enfer des impies et des traîtres, entre des murs de feu (la Caverne, 28), dans l'ombre d'une fumée noire (l'Evéne-

ment, 43) et au milieu des flammes (le Miséricordieux, 44), recevant sur leurs têtes le tourment d'eau bouillante (la Fumée, 48), couverts de tuniques de poix (Abraham, 51) et chargés de chaînes de 70 coudées, se rassasier éternellement de pus (le Jour inévitable, 32, 36), se remplir le ventre des fruits de Zakoum (l'Evénement, 52, 53) qui bouillonnent dans les entrailles comme du métal fondu (la Fumée, 45), et boire de l'eau bouillante (les Rangs, 65) avec l'avidité d'un chameau qui a soif (l'Evénement, 55)..... — Compter là-dessus, c'est prouver qu'on ne connaît pas les Arabes, c'est compter sur l'absurde et l'impossible !

On se plaint de l'impuissance de l'administration militaire à prévenir les tristes résultats de ce fanatisme. Mais que peuvent donc nos soldats contre la foi religieuse de tout un peuple? — La force ne peut rien contre les idées, et les consciences ne se prennent pas d'assaut!

Ne serait-il pas infiniment plus rationnel (*en supposant la chose possible*) d'attaquer le mal à sa source, et de chercher, avec tous les égards de la charité la plus compatissante, à gagner les consciences elles-mêmes; d'y porter la lumière, d'y déposer, en un mot, avec la foi de notre catholique France, le principe de cet amour chrétien qui est appelé à faire de tous les peuples un même peuple de frères?

A quelque point de vue qu'on se soit placé pour étudier ces hautes questions, le résultat ne serait-il pas magnifique? — Voyez plutôt le contraste des Arabes chrétiens du Liban et de leur traditionnel amour pour la France, avec le farouche fanatisme et la haine sauvage des Druses!

On nous dit : Ce serait peine perdue, le musulman ne se convertit pas. — Du reste, que de dangers pour le repos de la colonie!

Ce serait peine perdue! — Eh! s'il vous plaît, qu'en pouvons-nous savoir? — L'avons-nous jamais essayé? — De quel droit trancher de la sorte, sans appel et à première vue, une question de cette importance?...

Le musulman ne se convertit pas! Qu'il soit, par excellence, *l'homme abîmé dans la vie des sens, et qui ne perçoit pas les choses de Dieu, — animalis homo* (1), rien de plus vrai. Mais, est-ce pour cela qu'il faut désespérer, et laisser à jamais assis à l'ombre de la mort ces trois millions d'Arabes, enfants de la même patrie, et que la Providence de Dieu n'a pas livrés pour rien à la valeur de nos soldats? — La grâce de Dieu n'est-elle donc plus toute-puissante, et y a-t-il des limites à ces glorieuses promesses faites à l'Eglise : *Allez, enseignez tous les peuples... je suis avec vous?*

Le protestantisme anglican, qui est à bout de vie, a pu tout récemment faire de nombreux prosélytes à Constantinople, au centre même de l'islamisme, et nous apprenions un beau jour, par l'intervention de la diplomatie, que ces néophytes d'hier savaient déjà subir noblement l'épreuve de la persécution. — Et nous, prêtres catholiques, qui avons la plénitude de la foi, nous qui avons converti le monde civilisé et fait l'Europe chrétienne ce qu'elle est, nous ne pourrions rien sur nos Arabes! — et l'on viendrait sans plus de façon nous déclarer *à priori*

(1) Saint Paul aux Corinthiens.

radicalement incapables, et comme tels demander qu'on nous mette de côté.

Voilà dix-neuf siècles que nous faisons le métier de *convertisseurs ;* à l'heure qu'il est, nos missionnaires sont partout, opérant partout les mêmes merveilles, portant à tous les peuples l'Evangile de la paix et l'amour de leur chère France. — Et nos Arabes tout seuls auraient le triste privilége d'être absolument inabordables et de se voir repoussés à tout jamais !

Des missions arabes seraient un danger ; la guerre sainte pourrait se rallumer aussitôt. — Ne vient-elle pas de se *rallumer* d'une assez belle manière, malgré notre peur de ces missions ? Convenons-en, ce sont là de pures suppositions, de simples *peut-être*, que démentent des faits péremptoires, et qui, au point où nous en sommes, devraient enfin ne plus entrer en ligne de compte.

Qui ne connaît la touchante vénération de nos Arabes pour le prêtre catholique et la bonne sœur de charité ? — Que de fois, pour notre compte, nous avons eu le bonheur, n'importe dans quelle tribu, d'entendre ces mots si doux à notre cœur de prêtre : *Entsa ghediss, tu es un saint !* — Qu'avions-nous fait pour mériter aussitôt cette affectueuse preuve de confiance ? — Nous avions dit : Je suis marabout chrétien, et j'ai quitté la France parce que vous êtes mes frères. Puis nous avions répondu par un *non* vigoureux à cette inévitable question : *Entsa mzoudy, quaddache moughera , es-tu marié, combien as-tu de femmes* ? — Or, il y a dans ce fait, selon nous, un précieux élément de succès et comme un magnifique point de départ pour nos missions arabes.

La défaveur si prononcée qui a toujours accueilli l'idée de ces missions ne tiendrait-elle pas avant tout à un malentendu? — On semble se figurer volontiers le prêtre catholique au beau milieu d'une tribu arabe, prêchant avec grand fracas la fourberie du *Prophète* et appelant nos indigènes à la pénitence. — Ainsi ne procède pas l'Eglise; l'œuvre de Dieu se fait avec plus de suavité, et la semence de vie a besoin de temps et de repos pour prendre racine.

De bonnes sœurs de charité, toujours prêtes à répondre à l'appel de toutes les infortunes, — le soin des pauvres et des malades, — d'humbles écoles où viendrait qui voudrait, — de paisibles maisons de deux ou trois pauvres prêtres, dont chacun serait libre de venir entendre les douces et saintes paroles — et, par-dessus tout, le bon exemple, la prière et une patience à toute épreuve; en vérité, y a-t-il là de quoi mettre l'Algérie en feu? Se faire de tout cela un épouvantail, n'est-ce pas se livrer à des peurs de fantaisie et se donner l'agrément de combattre des chimères?...

Concluons : il serait temps de ne plus nous obstiner dans une voie qui recèle d'immenses dangers pour l'avenir de la colonie.

La conversion des Arabes couperait court à toutes les difficultés, et n'est nullement impossible.

Fût ce un beau rêve, à bout de ressources comme nous le sommes, essayons toujours! Utopie pour utopie, celle-là en vaut bien une autre!

Ne négligeons aucun des moyens humains que peut suggérer une sage politique, rien de mieux; mais ces-

sons de repousser ce grand moyen de civilisation dont dix-neuf siècles nous racontent les merveilles, et appelons enfin l'Eglise à entreprendre librement ces pacifiques et si glorieuses conquêtes, qui ouvriraient à la colonie une ère d'incomparable prospérité !

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

P. SAUVE, curé,
Chanoine honoraire.

POURQUOI UN JUIF EST APPELÉ *Ben-Djifa* PAR LES ARABES.
Légende.

Un jour Mahomet, on ne dit pas en quelle année, livra une grande bataille au peuple juif. Elle fut si meurtrière que tous les hommes de cette malheureuse nation y périrent sans exception. La multitude de leurs cadavres jonchait au loin la plaine et comblait les ravins les plus profonds ; jamais désastre plus complet ne s'était encore vu dans les fastes du monde.

La bataille gagnée, Mahomet s'était retiré dans sa tente et priait lorsqu'on vint lui annoncer que les femmes israélites éplorées demandaient à le voir. Il sortit donc. A sa vue, elles jetèrent des cris perçants, se prosternèrent à ses pieds, se couvrant la tête de poussière et déchirant leurs vêtements... Le prophète en eut pitié, car il était bon dans son cœur. — Que désirez-vous ? leur dit-il. — O Seigneur, répondirent-elles avec des hurlements de douleur, que tes jours soient longs et que ta maison se remplisse de biens, mais tu as plongé nos cœurs dans l'amertume ! Notre âme est

comme celle d'un enfant qu'on brise contre la pierre ! nos yeux ne savent que pleurer, et notre voix est muette, étouffée par nos sanglots ! Qu'as-tu fait ?... Tous les compagnons de notre couche sont morts ! Les forts d'Israël sont tombés sous ta main et tu les as dispersés comme de la cendre ! Notre sein, frappé de malédiction, n'enfantera plus ! Le nom des fils de Jacob, avec toute leur gloire, va être effacé de la terre !.. Grâce pour nous ! Que ton redoutable cimeterre ne se repose pas encore, à notre tour, frappe-nous ! puisque tu ne peux nous rendre le plaisir de nos yeux, la joie de notre cœur, la fécondité de nos entrailles, — donne-nous un tombeau !

En voyant ce désespoir profond, Mahomet fut ému au-dedans de lui-même et il eut du chagrin de ce qu'il avait fait... Il se recueillit quelques instants, puis, élevant la voix, il dit à ces femmes : — Dieu est grand ! Il est la main qui distribue les jours et l'épée qui porte la mort... Tout arrive parce qu'il l'a voulu et rien n'est impossible à sa puissance... Voici que le soleil décline, la nuit s'apprête; allez dormir au milieu des vôtres... ayez foi en mes paroles, et l'œil du Seigneur sera sur vous.

Les femmes juives obéirent à Mahomet, et s'en allèrent, comme il le leur avait dit, passer la nuit sur le champ de bataille. — Le lendemain, ô prodige, elles s'aperçurent qu'elles avaient conçu et que dans le sein de chacune d'elles germait un homme.

Les filles de Jacob séchèrent leurs larmes, des fils nombreux réjouirent leur vieillesse par leurs ébats, et,

tranquilles, elles purent regarder dans l'avenir sans effroi : leur nation ne périrait pas !

Cependant, à partir de cette époque, les Israélites déchurent dans l'esprit des autres peuples et eurent beaucoup à souffrir de leur mépris. La conservation merveilleuse de leur nation fut regardée comme un opprobre ; et le surnom de *Beni-Djifa*, c'est-à-dire *fils de charogne*, engendrés par la mort, leur fut appliqué (1).

UN JUIF A-T-IL UNE AME?

De mon temps, les juifs n'étaient pas trop malheureux à Laghouat. Les Arabes, il est vrai, ne leur épargnaient pas les injures, mais ils ne les battaient guère qu'une fois la semaine, le vendredi; les infortunés ne s'en plaignaient pas : affaire d'habitude. Je l'ignorais donc; mais un israélite parlant français, étant venu de Médéah ouvrir un magasin à Laghouat, fut justement blessé de cette façon d'agir et s'efforça d'y mettre un terme. A cet effet, il rassembla les plus notables d'entre ses coreligionnaires, et à leur tête il vint me trouver, me priant, après m'avoir exposé leurs griefs, de réclamer en leur faveur près de M. le commandant supérieur du cercle. Je n'y manquai pas, mais cet officier, qui porte un nom avantageusement connu dans les affaires arabes, jugea plus prudent de paraître ignorer les choses et de ne pas intervenir. Je n'insistai pas.

(1) Cette légende n'a jamais, que je sache, été publiée.

Le vendredi suivant, *jour de la prière*, j'allai me promener dans la rue où se trouve la mosquée, et où malheureusement demeurent aussi la plupart des fils de Juda, afin de voir par moi-même comment les choses se passaient. De temps à autre, un juif entrebâillait sa porte et allongeait la tête, mais aucun d'eux ne se hasardait dans la rue.

Je m'assis sur un banc de terre et, suivant l'usage, je fus bientôt entouré d'un grand nombre d'indigènes.

— Est-il vrai, leur demandai-je alors, que vous frappez les juifs quand ils passent dans la rue lorsque vous priez?

— Certainement! s'écrièrent-ils tous avec un ensemble parfait.

— Mais pourquoi agissez-vous ainsi? dis-je en insistant.

— Oh! seigneur marabout, répondit un des plus importants, comment un homme comme toi s'inquiète-t-il des juifs?... Tu sais pourtant bien qu'un juif ne vaut rien? (*Machi mleh.*)

— Je ne prétends pas le contraire; mais voyons, si un chien, je dis plus, si un porc passait dans la rue au moment de la prière, est-ce que tu lui jetterais des pierres?

— Non.

— Et pourquoi donc maltraites-tu un juif quand cela lui arrive? car un homme sage comme toi ne doit pas l'ignorer, un juif est bien plus qu'un chien, plus qu'un porc, c'est un fils d'Adam comme toi et moi; enfin, il a une âme!

— L'indigène, un peu étourdi, réfléchit quelques

instants en caressant sa barbe, et me répondit ensuite gravement :

— C'est possible. (*Iemken.*)

Puis, se reprenant tout à coup, comme s'il eût déjà regretté une concession aussi énorme, il s'écria :

— Écoute, seigneur marabout, tu diras tout ce que tu voudras, mais un juif, il n'y a rien de plus mauvais !

Voilà tout ce que j'en pus tirer, et il est probable que les pauvres juifs continuèrent à être malmenés comme par le passé.

LES CAPUCINS DE TUNIS ET LE BONNET DU DEY.

Ce fait m'en rappelle un autre que je tiens du vénérable M. Bourgade, chapelain de Saint-Louis, à Tunis.

On sait que cette ville possède une maison de capucins dont le supérieur est évêque. Ces religieux, qui ne portent point de chapeau, mais une simple calotte, et dont la robe est d'une couleur peu flatteuse, étaient sans cesse insultés et même frappés par les Arabes qui les rencontraient dans les rues. L'évêque s'en plaignit au dey qui n'y comprenait rien, et qui néanmoins donna des ordres. Mais les choses ne s'amendèrent pas, et les capucins n'osaient plus sortir. Un jour que l'évêque, désolé, réclamait avec instance et suppliait le dey de trouver enfin le moyen de protéger efficacement ses religieux, celui-ci eut un trait de lumière, et, à la barbe du prélat ébahi et scandalisé, il partit d'un bruyant éclat de rire :

— Je vois ce que c'est, dit-il à l'évêque, mes braves sujets *vous prennent pour des juifs*, et ils vous traitent en

conséquence. Mais, tenez, ajouta-t-il en le coiffant de son bonnet rouge, mettez ceci, et à l'avenir vous pourrez aller partout, vous ne recueillerez que des respects.

C'est depuis ce jour-là que les capucins portent un bonnet rouge dans la régence de Tunis.

LE VENDREDI-SAINT A ORAN.

Il n'y a pas bien longtemps encore, à Oran, ville encombrée d'Espagnols, les juifs voyaient avec terreur arriver la semaine sainte des chrétiens. En effet, ils avaient bien leurs raisons, car si les Espagnols, qui ont pour eux une antipathie presque aussi prononcée que les Arabes, en rencontraient, par malheur, dans les rues, le vendredi-saint surtout, ils les abîmaient de coups et de soufflets. Les indigènes, enchantés, applaudissaient, et il est inutile de dire qu'ils les secondaient de toute la vigueur de leurs bras. Mais la police, à la fin, s'en mêla, et les juifs purent sortir en tout temps sans avoir autre chose à craindre que d'être salués de l'épithète peu gracieuse d'*allouf* (porc), que personne ne leur épargne.

MOYEN DE TIRER PARTI D'UNE MAUVAISE PRISE.

Le dey avait naturellement sa part dans les prises que faisaient en mer les pirates de sa bonne ville d'Alger. Si la cargaison enlevée était d'une défaite facile, les choses allaient toutes seules; mais il arrivait aussi parfois qu'elle ne tentait personne et ne trouvait point d'acqué-

reurs. Le bonheur n'est pas de tous les jours. Fallait-il donc se résigner à ne rien ou presque rien avoir, lorsqu'on avait compté sur un bénéfice? Le dey ne l'entendait pas ainsi, et en pareilles circonstances il intervenait comme une providence secourable. Par son ordre, les juifs de la ville étaient *invités* à se rendre à la Kasbah, où il résidait habituellement, et là il leur vendait, à un prix fixé par lui, le butin des pirates. Les fils de Jacob acceptaient, cela va sans dire, et payaient sans réclamer. Les choses ainsi réglées, tout le monde était content : le dey, qui n'avait plus d'inquiétude pour sa part de prise, les forbans, qui se voyaient sortis avec avantage d'une mauvaise affaire, et les juifs, qui s'en allaient, un peu vexés sans doute, mais heureux pourtant d'emporter leurs têtes avec eux.

Un jour, un pirate d'Alger fut indignement volé. Sorti pour écumer la mer, il rentrait au port amenant un navire presque uniquement chargé de bonnets de police ou de schakos de soldats, le vieux juif de qui je tiens ce fait se servant du mot *biretta*, qui peut s'appliquer à l'un ou à l'autre. Que faire d'une pareille prise dans un pays où tout le monde porte le turban? Le dey eut recours à son expédient ordinaire, et les juifs furent appelés. « Nous avions grand'peur, me disait ce vénérable israélite, employé de la synagogue et habitant de la rue du Vinaigre, car que pouvait-il nous vouloir?... Tu sais, quand on montait à la Kasbah, on n'était pas sûr d'en revenir. » Le prix de chaque bonnet de police ou schako fut fixé par le dey à *trois francs*. On voit qu'il y mettait de la conscience. Naturellement, comme toujours, les pauvres juifs accep-

tèrent et payèrent. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs tribulations; pour leur malheur, le dey était un mauvais plaisant qui aimait à rire. Le marché conclu, il ordonna aux israélites, *sous peine de mort*, d'avoir à porter cette coiffure. Les riches, à la vérité, s'en exemptèrent moyennant une certaine somme, mais les autres durent en passer par là. Il valait, en effet, mieux loger sa tête même dans un schako que de la perdre. Le dey eut ainsi double profit. « Comprends-tu cela? » s'écriait mon vieux patriarche avec une indignation vraiment comique; « un homme comme moi, » ajoutait-il en levant les yeux au ciel, « obligé d'aller par les rues avec un pareil objet sur la tête et de m'entendre insulter par tous ceux qui me rencontraient!... Que Dieu maudisse son péché! »

Je me sauvai, je n'y tenais plus; et, je le dis à regret, ce n'était pas un accès de sensibilité qui me faisait fuir; mais qu'on se représente ce vieux juif avec ses longues et maigres jambes, ses pieds nus, son nez formidable, son cou décharné, son vêtement sordide et délabré, ses gestes furieux, en un mot tout cet ensemble bouffon couronné d'un de ces énormes schakos d'autrefois... et l'on avouera que je ne suis pas sans excuse.

Il paraît que dans l'intérieur de l'Afrique les juifs ne sont pas plus heureux, car je trouve dans le *Voyage à Tomboctou*, de René Caillé, tom. III, chap. 26, ce qui suit :

« Dans tout le pays d'el-Drah et de Tafilet, il y a des « juifs qui habitent les mêmes villages que les musul- « mans; ils y sont très-malheureux, vont presque nus et

« sont sans cesse insultés par les Maures. Ces fanatiques « vont jusqu'à les frapper indignement et leur lancent « des pierres comme à des chiens. Le moindre petit en- « fant peut impunément les outrager sans qu'ils puissent « ni se faire justice eux-mêmes, ni compter sur la pro- « tection de l'autorité. J'ai eu souvent occasion de pour- « chasser de petits vauriens qui vilipendaient ces mal- « heureux... Les Maures, qui leur supposent beaucoup « plus de fortune qu'ils n'en ont réellement, les tour- « mentent souvent pour les rançonner; enfin, non-seu- « lement ils paient tribut à ceux-ci et à l'empereur, mais « ils sont encore harcelés par les Berbers. Dans la soirée, « Moula-Sitee donna de l'argent à un juif marchand « pour qu'il lui achetât de la bougie. A son retour, ce « juif fut arrêté par un chérif qui, le tenant fortement « par son manteau, exigeait qu'il lui en donnât une. Le « pauvre juif avait beau protester d'un air suppliant « qu'il n'avait pas le moyen de faire un tel présent, le « Maure insista avec violence, et, saisissant l'israélite « par une boucle de ses cheveux, il tira un poignard et « fit mine de vouloir le tuer. Le malheureux, transi de « peur, criait de toutes ses forces : « Eh ! monseigneur, « épargnez-moi, pour l'amour de Dieu ! Le Maure, à « la fin, le laissa partir, et celui-ci se sauva à toutes « jambes. »

FIN.

DE L'ASSIMILATION DES ARABES

BAR-SUR-AUBE, IMP. Mme JARDEAUX-RAY

BIBLIOTHÈQUE ET QUESTIONS ALGÉRIENNES ET COLONIALES

DE L'ASSIMILATION DES ARABES

SUIVIE D'UNE

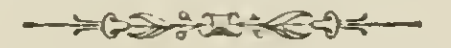
ÉTUDE SUR LES TOUAREG

PAR

UN ANCIEN CURÉ DE LAGHOUAT

Auteur de :

LES ARABES ET L'OCCUPATION RESTREINTE



PARIS

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, rue des Boulangers, et rue de Bellechasse, 27

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE L'ALGÉRIE

1866

A LA MÉMOIRE

DE MON VÉNÉRÉ BIENFAITEUR ET PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

MONSEIGNEUR DAGRET,

CAMÉRIER DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE,

VICAIRE GÉNÉRAL, ARCHIDIACRE DU DIOCÈSE D'ALGER,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

MORT LE 20 DÉCEMBRE 1850, AGÉ DE 47 ANS,

ET INHUMÉ A L'ABBAYE DE LA TRAPPE DE NOTRE-DAME DE STAOUÉLI,

AUTEUR DU SAVANT OUVRAGE :

LE CATÉCHISME D'ALGER, EXPLIQUÉ PAR SAINT-AUGUSTIN,

3 volumes in-8°.

Le nouveau petit livre que j'offre au public complète la tâche que je m'étais imposée. Par le premier (1), j'ai essayé de démontrer, à l'aide de mes observations journalières et en m'appuyant sur des faits et des documents peu connus, combien nous nous sommes abusés dans le choix des moyens que nous avons mis en œuvre jusqu'ici pour nous rallier les Arabes. Par celui-ci, j'indique les voies par lesquelles, éclairés par l'expérience, il nous faudrait marcher pour que dans un avenir plus ou moins éloigné, ils ne fissent plus qu'un avec nous. Je ne prétends pas avoir fait là une découverte, car, après tous ceux qui se sont occupés de cette immense question, je ne fais qu'affirmer et prouver, une fois de plus, que la religion du

(1) *Les Arabes et l'occupation restreinte en Algérie.*

prophète est l'écueil fatal contre lequel viendront toujours se heurter nos tentatives de rapprochement et échouer notre influence. Or, attaquer et briser violemment cet écueil est impossible ; il serait même aussi odieux qu'impolitique de l'essayer. Pourtant, *il faut que cet écueil disparaisse.* Eh bien! je crois avoir trouvé le moyen de conduire à bonne fin une aussi gigantesque entreprise et si l'on comprend bien le génie du peuple arabe, si l'on se rend bien compte de ses antipathies et de ses préférences, on conviendra, après m'avoir lu avec impartialité, que c'est là, en effet, *le seul qui soit pratiquement possible.*

Je ne terminerai pas sans exprimer toute la reconnaissance dont je suis pénétré pour les nombreux écrivains qui ont eu l'obligeance de s'occuper de mon premier petit livre. Tous, sans doute, ne partagent pas mes idées et plusieurs surtout n'envisagent pas au même point de vue que moi la question arabe ; mais aucun, et je les en dois remercier, ne s'est montré hostile au sentiment qui a inspiré mes modestes

études. Qu'ils veuillent bien, et je les en prie avec instance, me continuer, pour ce second ouvrage, leur bienveillant concours. Cette question est de celles qui passionnent les âmes généreuses. Personne, en effet, ne saurait demeurer indifférent lorsqu'il s'agit de savoir si un grand pays qui s'appelle la France *doit* se résigner à vivre côte à côte en Afrique avec la barbarie musulmane, ou s'il ne serait pas plutôt *de son devoir et de son droit*, en employant des moyens que la civilisation avoue et qui font ailleurs sa gloire, de chercher à faire briller la lumière où règnent aujourd'hui les ténèbres.

TABLE

On prétend qu'après une exécution célèbre, Catherine de Médicis, s'adressant à Henri III, qui y était bien pour quelque chose, prononça cette parole remarquable : « *Bien coupé*, mon fils, *maintenant, il faut recoudre.* »

Telle sera un jour, en dépit de nous, notre situation en Afrique. Démolir, en effet, n'est que la moitié de la besogne, après, il faut reconstruire, — et c'est le difficile. Mais comment s'y prendre ?

Pour *couper,* en d'autres termes, pour ruiner insensiblement ce qu'on veut bien appeler *la nationalité arabe,* je l'ai dit et j'y ajouterai encore, — rien n'est plus aisé, *si nous le voulons;* pour *recoudre*, c'est-à-dire, transformer peu à peu le caractère des indigènes, les ame-

ner sans violence à sortir de leur apathie systématique, et à entrer enfin dans le grand mouvement civilisateur qui entraîne aujourd'hui tous les peuples, à se confondre et à s'assimiler avec nous, — j'essaierai de le dire aussi. Je le ferai sans passion, sans aigreur, et avec l'unique désir d'être utile, car si j'aime la France, j'ai aussi un grand faible pour les Arabes.

Quels moyens avons-nous maintenant à notre disposition, en Algérie, pour mener à bien une entreprise aussi délicate et aussi importante que celle de *couper et de recoudre ;* de faire, en un mot, que l'Arabe *ne le soit plus* et devienne ce qu'il n'est pas encore, *Français?* Je n'en vois que deux : *les bureaux arabes* et *les smalas de spahis* peuvent-ils, avec leur organisation actuelle, suffire à remplir cette tâche ? C'est ce que nous allons examiner aussi brièvement que possible.

LES BUREAUX ARABES

Deux hommes remarquables, à des titres divers, fort compétents pour tout ce qui concerne notre colonie, et en particulier les Arabes, ont exprimé la même idée à quelques années d'intervalle. L'un, M. le capitaine Hugonnet, dans son petit livre si curieux (1), a écrit ceci : « L'Algérie, on ne saurait le nier, est à peu près inconnue en France ; tous les problèmes qui l'intéressent sont lettres closes pour la grande majorité du public..... » Plus tard, l'autre, M. le général Daumas, dans la discussion de l'Adresse de 1863, au Sénat, disait encore : « Aucun de tous les essais tentés en

(1) Souvenirs d'un chef de bureau arabe, édit. Lévy, page 272.

N. B. — Tous les ouvrages publiés sur l'Algérie se trouvent chez M. Challamel aîné, notre éditeur.

Algérie n'a été concluant : pourquoi ? Parce que personne ne connaît l'Algérie, parce qu'on n'en sait pas le premier mot. » Cette double assertion formulée en termes si positifs et par deux hommes aussi intelligents qu'éclairés, peut paraître étrange ; elle n'est cependant que l'expression exacte d'une vérité malheureuse, surtout si on l'applique aux indigènes. Du reste, l'Empereur lui-même, en déclarant qu' « il lui est démontré que l'on vit en France dans une véritable ignorance des choses arabes (1), » vient de prêter à cette assertion une nouvelle force.

Une seule classe de fonctionnaires fait exception à cette règle générale, même en Algérie ; ce sont les chefs des cercles et spécialement les officiers *des bureaux arabes*, quand ils exercent depuis plusieurs années dans la même circonscription. Hors de là, tout est obscurité, tâtonnements et ténèbres. Ces hommes, s'ils comprennent bien leur mission, et s'ils sont doués des rares qualités qu'elle réclame, peuvent donc rendre à l'œuvre de *l'Assimilation* d'importants services. C'est ici surtout qu'il faut répéter après

(1) Lettre de l'Empereur à M. le duc de Magenta, page 32.

l'Empereur : « Tant vaut l'homme, tant vaut la chose (1). »

Avant d'aller plus loin, il me paraît indispensable de faire connaître à mes lecteurs, dont la plupart l'ignorent sans doute, ce que c'est qu'un *bureau arabe* et de quelles attributions il est investi. Je laisserai la parole à M. F. Hugonnet, chef de bureau lui-même et sur l'autorité duquel j'aime à m'appuyer, à cause des sentiments élevés et honnêtes qui éclatent d'un bout à l'autre de ses *souvenirs*.

« L'institution des bureaux arabes, « ainsi s'exprime-t-il, » n'est comparable à rien dans le passé, d'après ce que je connais, au moins, des diverses espèces d'administrations ou de pouvoirs qui ont eu action sur les peuples. On compare quelquefois le bureau arabe à l'autorité des pachas d'Orient ; le bureau arabe a sur les musulmans un pouvoir plus étendu, puisque, en outre de tout ce que peut faire un pacha, il contrôle en Algérie tout ce qui touche à la religion musulmane, et cela avec bien plus d'indépendance que ne pourrait le faire un successeur des satrapes. Le bureau arabe a aussi

(1) Lettre de l'Empereur à M. le duc de Magenta, page 52.

dans ses attributions le soin de répondre à tous les besoins, à toutes les demandes, à toutes les tentatives d'initiative de la race conquérante sur le territoire conquis.....

» Le bureau arabe est le trait d'union entre la race européenne qui s'est implantée en Algérie depuis 1830, et l'indigène qui occupait antérieurement ce pays et l'occupe encore.

» De nos jours, le bureau arabe, dont l'importance dans les affaires algériennes absorbe celle des commandants militaires eux-mêmes, le bureau arabe n'a pas d'existence officielle comme administration ayant des attributions et une responsabilité ; il est en principe, tout simplement, l'instrument des commandants de cercle, de subdivision et de division. Le territoire militaire de l'Algérie est partagé en trois divisions ou provinces, quatorze ou quinze subdivisions et quarante à quarante-cinq cercles ou annexes. L'unité administrative indigène est le cercle. Sur ce territoire militaire, ce sont les commandants supérieurs qui ont officiellement tous les pouvoirs, ce sont eux qui signent toutes les décisions, tous les rapports, soit avec les autorités supérieures, soit avec les administrations diverses. Seulement il est attribué à chacun de

ces commandants un bureau arabe pour tout élaborer ; celui-ci est alors le délégué du commandant et le représente dans tout ce qui suit.

» Le bureau arabe surveille la population indigène ; il se tient au courant de tout ce qui se passe chez elle ; contrôle l'administration des chefs arabes ; écoute journellement les plaintes qui peuvent être portées par les administrés. Si l'affaire est purement judiciaire, c'est-à-dire héritage, mariage, conventions écrites, elle est transmise au kadhi, qui juge d'après la loi musulmane, sous le contrôle du bureau arabe. Si l'affaire est un délit grave, un crime prévu par nos lois, et qui paraisse suffisamment élucidée, elle est soumise aux conseils de guerre, et cela sur les documents établis au bureau arabe.

» Pour tous les autres cas, et ils sont nombreux, le bureau arabe juge avec plein pouvoir, sans règle établie à l'avance, cherchant seulement, autant que possible, à mettre d'accord les coutumes du pays et l'esprit, relativement meilleur, de nos lois. Les peines prononcées sont : la prison, l'amende, les dommages-intérêts, les restitutions ou frais, qui peuvent beaucoup varier ; car il ne faudrait pas, sous ce rapport, comparer les habitudes des Arabes aux nôtres.

» Le bureau arabe propose la nomination ou la destitution des divers chefs ou employés indigènes. Il surveille la conduite et l'administration des kadhis (juges musulmans) et de leurs assesseurs ; il exerce une surveillance active sur les marchés arabes ; il assure la sécurité des routes, la tranquillité du pays arabe en général.

» A la guerre, il commande les forces indigènes auxiliaires, prescrit les transports par corvées.

» Enfin il doit pousser la race indigène dans la voie du progrès et de la civilisation.

» En présence de la race conquérante, voici ce qu'il a à faire :

» Il exécute les ordres du commandant supérieur et lui communique tous les documents demandés de divers côtés.

» Aux tribunaux militaires ou civils il fournit des renseignements relatifs aux crimes ou aux criminels ; il fait rechercher et arrêter les coupables ; il réunit les preuves des crimes, les pièces de conviction (1).

» Relativement aux services financiers, il

(1) Qu'on veuille bien se rappeler que si le capitaine Doisneau eût commis son crime en territoire militaire, il eût été comme chef du bureau arabe *chargé de l'enquête.* (Note de l'auteur.)

établit seul les rôles d'impôts, recherche la matière imposable, demande les augmentations, les diminutions ou exemptions, établit toutes les pièces à ce sujet ; puis, quand vient l'époque du paiement, c'est encore lui qui ordonne aux chefs indigènes de recueillir l'impôt, qui veille à ce que les sommes soient complètes, les papiers en règle, les formalités remplies, et qui adresse le tout au trésor. Il assure de même le paiement des amendes et régularise les papiers qui les concernent.

» Aux services forestiers, il donne tous les renseignements sur les forêts, au fur et à mesure que le pays est convenablement exploré. Il prend des mesures pour rendre possibles les tournées des agents forestiers et leur existence au milieu du pays arabe, lorsqu'ils y sont à demeure fixe.

» De même avec le domaine : renseignements divers, dénonciation au domaine de ce qui doit appartenir à l'État, location de biens domaniaux.

» Pour les travaux publics, le bureau arabe, le premier, propose les travaux à faire en territoire arabe ; il prescrit les corvées, les transports indigènes, et les fait exécuter ; il fait percevoir, d'après les ordres du commandant su-

périeur, les cotisations volontaires, ou dites volontaires.

» Au point de vue de la colonisation, il étudie toutes les demandes de concession, fait des rapports à l'appui de ces demandes, veille aux relations des colons déjà installés avec les indigènes, écoute les plaintes réciproques.

» Enfin toutes les fois qu'il y a une action à exercer sur les indigènes, c'est le bureau arabe qui est tout d'abord saisi ; toutes les fois qu'ils ont à se manifester d'une manière quelconque, courses, fêtes, etc., c'est le bureau arabe qui les informe, les dirige, les commande et pourvoit à tout.

» Le bureau arabe surveille également la religion et l'instruction publique.

» Dans les tribus, il n'y a pas de personnages officiels chargés de ces fonctions; mais le bureau arabe ne doit pas perdre de vue les religieux autour desquels se réunissent volontairement les fidèles, ni les tolba de dernière classe, ou maîtres d'école, qui donnent aux enfants un enseignement tout à fait primaire.

» On voit ce que c'est que le bureau arabe (1). »

On a de tout temps, et surtout depuis le

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 5 — 11.

fameux procès Doisneau, beaucoup trop crié contre les bureaux arabes. On trouve partout des hommes accomplissant des actions misérables, et il serait souverainement injuste de faire peser sur un corps tout entier le crime ou la honte d'un de ses membres. Croit-on, par exemple, que je me regarde comme flétri, déshonoré parce que l'assassin de l'archevêque de Paris appartenait au clergé et portait mon habit? — à chacun ses œuvres et la responsabilité de ses écarts.

Mais l'administration des bureaux arabes, « qui a produit de si bons résulats (1), » aurait pu en réaliser de bien plus importants encore et surtout en préparer d'immenses pour l'avenir, si les conditions dans lesquelles elle est établie, ne s'y étaient pas toujours opposées. Ce grave inconvénient que j'avais l'honneur de signaler, dès 1855, à M. le maréchal Randon, l'Empereur lui-même, avec le sens pratique qui le distingue, le reconnaît ; aussi conseille-t-il à M. le duc de Magenta « d'éviter les mutations fréquentes parmi les chefs des bureaux arabes (2). »

(1) Lettre de l'Empereur, page 72.

(2) Lettre de l'Empereur, page 84.

Voilà, en effet, la pierre d'achoppement! Mais comment l'éviter? — Un officier serait-il donc condamné à perpétuité à cette vie, si pénible et si dure, de complet isolement, pour cela seul qu'il a su s'élever à la hauteur de son mandat et qu'il l'a noblement rempli? A ce prix, personne ne voudrait plus entrer dans cette administration. On donnera à cet officier de l'avancement sur place, je le veux bien, mais cette faveur, quelque douce qu'elle soit, ne compenserait nullement pour lui les désagréments de la résidence en pays arabe; en outre, cette situation ne saurait indéfiniment se prolonger, et alors l'inconvénient reparaît dans toute sa force; car les chefs supérieurs, qui doivent savoir et vouloir tirer le meilleur parti possible de leurs instruments, manqueraient à leur devoir, s'ils n'appelaient pas cet officier à déployer, sur un plus vaste théâtre, les belles qualités dont il a fait preuve dans un commandement inférieur.

Une nouvelle organisation, quelque parfaite qu'on la suppose, ne saurait remédier à cet inconvénient; il ne peut venir, en effet, à l'esprit de personne de décréter l'inamovibilité pour ces officiers; et cependant, ces mutations

si souvent répétées, parmi les commandants de cercle et les chefs des bureaux arabes, sont désastreuses, les indigènes eux-mêmes s'en plaignent et elles portent un coup terrible à notre influence.

Si je dis que notre administration est loin d'être en vénération chez les indigènes, personne ne songera à me démentir; mais si j'ajoute que nous n'avons presque rien gagné en influence depuis la conquête, tout le monde criera à l'exagération. Si l'on y réfléchissait bien, on finirait par convenir pourtant que cette prétention, qui ressemble à une énormité, doit être exacte, — mais il faut s'entendre.

Un homme peut devenir tout à coup populaire, mais il ne sera jamais, quoiqu'il fasse, subitement influent. La popularité, une action d'éclat quelquefois la donne, tandis que l'influence, c'est le temps seul qui la procure; la première est éphémère et rapide comme le jour qui la voit naître, la seconde, au contraire, se développe et grandit en raison des motifs qui l'ont fait éclore; celle-là, n'est presque jamais réfléchie, c'est un délire qui passe aussi vite qu'il a commencé brusquement; celle-ci, provient de la réflexion même, elle ne saisit pas

comme le bruit d'une bombe qui éclate, mais pareille à une tache d'huile, imperceptible d'abord, elle s'étend et gagne peu à peu le terrain, dont elle devient enfin maîtresse. On peut être un malhonnête homme, et populaire en même temps, on ne réussit à être influent qu'après avoir rendu de nombreux et signalés services. La popularité est le plus souvent de l'engouement et une espèce de folie, l'influence est toujours une suite de l'amour et de la reconnaissance qu'on inspire. Je me méfie du vaniteux qui ne cherche dans la popularité qu'il convoite, qu'une flatterie pour son orgueil, mais je m'incline devant le sage qui ne voit dans l'influence qu'il poursuit, qu'une satisfaction pour les sentiments les plus élevés de son cœur. Le grand talent (car ce n'est là bien souvent que du savoir-faire) serait de pouvoir joindre au prestige que donne la popularité, la puissance de persuasion qui découle naturellement de l'influence. Or, les hommes qui possèdent ce talent sont rares.

Ainsi, en Afrique, nous avons eu des officiers et des généraux populaires, je veux dire très connus comme soldats parmi les arabes, mais je cherche vainement un homme qui ait eu,

comme administrateur, chez le même peuple, une réelle influence. Il serait souverainement injuste de leur en faire un reproche, car une seule chose leur a manqué pour atteindre ce magnifique résultat : le temps, — ce qu'il est bien facile de démontrer.

Le maréchal Bugeaud, autant que cela est possible à un fonctionnaire aussi élevé, a failli obtenir cette influence, les indigènes avaient foi en lui et l'estimaient à cause de la loyauté de son caractère, mais il n'a eu que le temps de les vaincre et non celui de s'en faire aimer. Si le maréchal Randon fût demeuré quelques années encore à la tête du gouvernement de l'Algérie, il y serait sans doute arrivé, et précisément par les qualités qui distinguaient le duc d'Isly, avec une activité intellectuelle plus grande peut-être. Le maréchal Randon *avait des yeux partout*, savait tout, lisait tout ce qui s'écrivait sur l'Afrique, dirigeait tout, se faisait rendre compte de tout, aucun détail de son vaste commandement ne lui était étranger. Il est inouï qu'un homme ait pu suffire à une pareille tâche et n'en ait point été écrasé.

Mais c'est en agissant ainsi, c'est en portant une main intelligente partout où le besoin l'ap-

pelle, qu'un chef d'administration réprime les abus et acquiert sur les populations confiées à sa sollicitude, une véritable et sérieuse influence.

Les commandants supérieurs de cercle et les chefs des bureaux arabes n'ont pas été plus heureux jusqu'ici dans la conquête de cette influence. Plus qu'à personne cependant, elle leur est nécessaire, et leur devoir bien compris, leur impose l'obligation de s'efforcer de l'obtenir. Leur mission, en effet, consiste encore plus *à rallier* qu'à gouverner.

On a parlé d'abus..... L'Empereur ne les dissimule pas. Aussi, avec l'autorité de sa haute raison, conseille-t-il de ne plus confier « les fonctions délicates de chefs de bureaux, à de jeunes officiers sans expérience (1). » C'est, en effet, exposer ces jeunes gens à faire de tristes écoles d'abord, puis à des séductions auxquelles tous les caractères ne sont pas capables de résister. Les lieutenants ou sous-lieutenants ne rempliront donc plus à l'avenir que le poste d'adjoints ou de stagiaires (2). » Eh bien! même dans cette position inférieure, il faudrait

(1) Lettre de l'Empereur, page 73.

(2) Lettre de l'Empereur, page 73.

à ces jeunes gens toute la froideur d'un jugement éprouvé et la vertu d'un Scipion pour ne pas broncher en route.

Adjoints ou stagiaires, ces officiers font partie du bureau arabe, et c'est assez pour que l'indigène, riche ou pauvre, puissant ou obscur, les reconnaisse et les traite comme des supérieurs. Or, pour peu qu'on ait seulement assisté à un marché en territoire militaire, on sait de quelle façon ils sont entourés par les Arabes ! Comment veut-on qu'un jeune homme, de vingt ans, par exemple, n'éprouve pas une sorte de vertige et ne se croie pas un personnage, en se voyant encensé, fêté, caressé de la manière la plus enthousiaste et avec des démonstrations de respect, d'affection, de dévouement si parfaitement jouées ? — Arrive-t-il ? Tout le monde se lève et s'incline ; on se presse autour de lui, on se dispute sa main pour la baiser, ceux qui ne peuvent pas saisir sa main se rejettent sur son genou, les moins favorisés s'adressent à son cheval, qui se laisse faire. — Veut-il mettre pied à terre ? On se précipite, qui à l'étrier, qui à la bride, qui pour le débarrasser de sa canne, de son caban, etc. — Veut-il, au contraire, monter à cheval ? L'em-

pressement est le même et on l'escorte. De plus vieilles moustaches n'y résisteraient pas. — Mais ils se blasent vite, car ils ne tardent pas à pénétrer le vide et le néant de toutes ces attentions et de tous ces respects. — Mais, si tout d'abord, ils ne sont pas excessivement réservés, et le moyen, quand on est sans expérience? S'ils ont le malheur d'accepter ou de solliciter quoi que ce soit d'un de leurs administrés, tout de suite et de toutes parts, les offrandes pleuvent sur eux : c'est du gibier, des oiseaux curieux, des peaux de panthères, de hyènes, de renards, de chacals, des tapis, des œufs et des plumes d'autruche, que sais-je? C'est un calcul : l'arabe, pour capter la bienveillance d'un des membres du bureau, descendra même jusqu'au dernier degré de la honte..... Un officier n'est pas un moine, il le sait, et à l'occasion, il en profite sans aucun scrupule.

Oui, il y a eu des abus, et sans doute aujourd'hui il en existe encore. Ne soyons pas trop sévères; partout où il y a des hommes, on est sûr d'en rencontrer, — mais si l'on comprenait bien tout ce que la position des commandants de cercle et des chefs des bureaux arabes offre de pénible, tout ce qu'il leur faut déployer d'in-

telligence, de zèle et d'activité pour accomplir consciencieusement leur mission, on serait à leur égard, j'en suis persuadé, généralement plus indulgent.

Voyez la tâche épouvantable, — outre tout ce que j'en ai déjà dit, page 5 à 11, qui attend le commandant supérieur ou le chef du bureau arabe, à son arrivée dans son cercle. D'avance, on peut être certain qu'il n'emboîtera pas exactement le pas de son prédécesseur ; il voudra faire plus que lui, mieux et surtout autrement que lui !..... Ne nous récrions pas, car placés dans les mêmes circonstances, nous agirions de la même manière. C'est là l'histoire de l'homme qui n'est point parfait sous le soleil.

A peine installé, son premier soin est de prendre connaissance du pays qui lui est confié, d'étudier ses administrés, leurs dispositions, leurs tendances. Quant à leurs besoins, à les en croire, ils ont besoin de tout, surtout de ne pas payer d'impôts ! — Ceci n'est rien encore. Il faut en outre qu'il acquière des notions exactes sur les ressources des territoires, quelquefois immenses, placés sous son commandement, qu'il découvre les innovations à tenter, les réformes à imposer, les abus à ré-

primer, les améliorations à introduire. Il faut enfin qu'il s'assure du dévouement, de la fidélité, du zèle, de l'intelligence et de la probité des agents, souvent nombreux, appelés à travailler sous ses ordres. Tout cela n'est pas facile.

Le pays, il pourra bien le parcourir et le visiter en détail, sans rencontrer d'obstacles ; les ravins lui montreront bénévolement leurs abîmes les plus profonds, les montagnes leurs sommets les plus escarpés, les plaines leur monotone étendue, — mais lorsqu'il s'agira d'entamer l'Arabe, ce sera une toute autre affaire !... Je l'ai déjà dit quelque part, l'indigène, le plus naïf en apparence, *est fin comme un sauvage*. Le diplomate le plus habile se laisserait dérouter par ses ruses ; l'homme le plus impitoyable, surprendre et attendrir par ses hypocrites protestations. Malin comme un vieux renard, il est passé maître en l'art du mensonge ; rien ne lui coûte pour tromper lorsqu'il y voit un intérêt, même le plus minime ; pleurs bruyants, supplications ardentes, renseignements perfides, faux témoignages impudents, jurements sacriléges, corruption effrontée, — il ne recule devant aucune infamie,

aucune bassesse ne lui répugne; il se prosternera dans la poussière de vos pieds, il baisera les sabots de votre cheval, pour arriver au résultat qu'il ambitionne. Son marabout calmera, s'il en a, les scrupules de sa conscience. D'ailleurs, tout n'est-il pas permis pour *couvrir les yeux de l'infidèle?* Et si, au moyen des ressources qu'il a déployées, ressources que le plus candide d'entre eux possède à un degré éminent, il est parvenu à ses fins, quel succès ! Le soir, celui qu'il a ainsi abusé est victorieusement raillé sous sa tente, l'Arabe rit avec ses amis du bon tour qu'il lui a joué, et ensemble, ils le flagellent d'un mot qui est presque un éloge : « *Il ne connaît pas les Arabes,* disent-ils, *il ne sait pas !* »

Que de fois n'ai-je pas vu des officiers très-capables, littéralement sur les dents, ne sachant plus comment s'y prendre, ni à quel saint se vouer, et cela pour obtenir un simple renseignement sur un vol commis, sur un assassinat perpétré ! Entrez dans la salle d'audience de n'importe quel bureau arabe de l'intérieur, et examinez attentivement, pendant qu'on l'interroge, l'indigène accusé d'un méfait ou seulement dénoncé comme témoin ou complice, et

vous aurez parfois un spectacle curieux. Courbé plutôt qu'appuyé sur un bâton (1), le burnous sale et déchiré, les pieds nus, l'Arabe se tient en face du bureau, tandis que ses coreligionnaires, en grand nombre si la porte est libre, se pressent le long des murailles, froids, impassibles en apparence, mais se disant *in petto* : « Voyons comment celui-ci va s'en tirer ! »

L'interrogatoire commence. L'indigène répond sans hésiter aux premières questions d'usage et qui ne sauraient le compromettre, sur son nom, sa demeure, sa profession, s'il en a une ; quant à son âge, on sait généralement que l'Arabe ne songe jamais à ce détail : *il vit jusqu'à la mort*, sans s'inquiéter à quel moment il est entré dans la grande famille humaine (2). L'officier continue et pénétrant alors dans le vif de l'affaire, il explique aussi clairement

(1) Le bâton n'est pas toujours toléré.

(2) C'est de la fatalité. Aussi Dieu sait de quelles suppositions absurdes et toujours malveillantes pour nous, les Arabes ont accueilli l'apparition des registres des naissances dans les localités où nous avons jugé à propos de les établir ! Ce n'est qu'à force de menaces et d'amendes qu'on les amenait à faire les déclarations nécessaires, et encore nous en échappe-t-il bien souvent. — « Ces Roumis (chrétiens) sont incroyables, disaient-ils, ne voilà-t-il pas qu'ils veulent savoir quand nos femmes auront des enfants ? » — Lorsque, pour établir la statistique de l'Algérie, nous avons demandé le nombre des chevaux, des

que possible à l'accusé ou témoin ce qu'il exige et attend de lui. Durant cet exposé l'enfant d'Ismaël ne sourcille pas ; on chercherait en vain sur sa figure de bronze l'indice d'une émotion quelconque ; on le prendrait, tant il garde une immobilité complète, pour une statue drapée de haillons, si l'on ne voyait ses yeux ardents dévorer pour ainsi dire les yeux de l'officier qui lui parle. On dirait qu'il l'écoute, absorbé dans une attention profonde, il n'en est rien ; en réalité, *il étudie son juge.*

L'officier se tait et attend une réponse, mais l'Arabe ne bouge pas : *il réfléchit*... Puis tout à coup, une sorte de cri interrogatif, qu'aucun gosier français ne peut rendre, s'échappe de sa poitrine : *Il n'a pas compris !*... C'est à recommencer.

L'officier reprend et de nouveau explique la

bœufs, des vaches, etc., nous n'avons soulevé chez les indigènes qu'un immense éclat de rire, et ils n'ont vu là qu'une *niaiserie* de plus, — mais enregistrer aussi leurs enfants ? C'était grave ! Impossible de leur faire comprendre la sagesse et l'utilité de cette mesure ; à toute force, ils voulaient y voir un but infernal et une machination diabolique ! « *Oualache !* Mais pourquoi, s'écriaient-ils, indignés, pourquoi ? » J'ai eu beau faire, je n'ai jamais pu répondre à ce *pourquoi* de manière à les délivrer de toute inquiétude. — On peut lire, à ce propos, dans les *Souvenirs* de M. Hugonnet, page 145, une singulière histoire, touchant les répugnances des arabes pour la vaccine.

cause et pose les questions. Cette fois, il a été clair, précis, positif, il le croit du moins, il n'y a pas moyen de lui échapper. Mais il semble que la fatalité s'en mêle, l'Arabe ne répond pas davantage ; seulement il change de tactique. Redressant sa taille, inclinée jusque-là, il se tourne lentement à droite et à gauche vers ses coreligionnaires qui l'admirent, et avec le calme parfait de la conscience la plus pure, il laisse tomber un : « *Qu'est-ce qu'il dit (ach igoul ?)* » qui exaspère le pauvre officier. — N'est-ce pas, en vérité, à l'assommer sur place ?

Il arrive parfois que la scène se complique d'incidents non prévus, mais pourtant assez ordinaires. Si, par malheur, un mekhasni (1) intervient en apostrophant l'accusé, si le chaouch (2) dit un mot, c'est à ne plus s'entendre ! L'indigène se retrouve, il est là dans son élément : c'est une prise de bec ! Les cris, les vociférations, les dénégations, les protestations, les injures les plus grossières et les plus obscènes, les noms des marabouts les plus vénérés invoqués comme appuis, tout cela va, vient, se

(1) Sorte d'agent de police qui tient le milieu entre le gendarme et l'espion.

(2) Espèce de Michel Morin dans les bureaux, *homme à tout faire*.

heurte, se croise ! La galerie aussi s'en mêle, on se prend par le burnous, on se pousse, on se presse, on se bouscule, on se cogne, on va s'étrangler !... La bataille finie, le silence retrouvé, personne n'a de mal ; la vermine seule reste sur le carreau. Le chef du bureau arabe est furieux, mais il est à bout. L'indigène a réussi jusqu'à revoir.

Voilà, en abrégé, la vie que mène presque chaque jour l'officier chargé de la direction des arabes. Je n'ai pu en dire ici que quelques mots, mais ceux de mes lecteurs qui désirent en savoir davantage, n'ont qu'à lire le petit livre si intéressant de M. le capitaine Richard : *Scènes de Mœurs arabes* (1), qui est vraiment un chef-d'œuvre d'observation ; c'est l'indigène pris sur le fait et mis à nu.

Connaître à fond les Arabes, n'est donc pas une petite besogne, et tel qui se vante de les pouvoir *rouler*, pourrait bien n'être à leur égard qu'un écolier présomptueux en matière de finesse.

Je n'ai exposé encore qu'une bien faible partie du travail et des ennuis qui saisissent l'officier

(1) Un petit volume in-18, Paris, Challamel aîné.

à son entrée dans un nouveau commandement. Lorsqu'il s'agira de sonder les hauts fonctionnaires indigènes, de graves difficultés, des obstacles sérieux, presque impossibles à surmonter et à franchir, s'élèveront partout sous ses pas. Tous se plaindront les uns des autres et ne seront parfaitement d'accord que sur un point : l'empêcher de voir les choses telles qu'elles sont et le tromper de toutes les manières. Les kaïds crient contre le kaïd des kaïds, qui crie contre le khalifa, qui crie contre l'agha, qui crie contre le bach-agha, qui les dénonce tous ! Quelle intelligence, quelle sagacité, quelle prudence, quelle patience surtout ne lui faut-il pas pour se tirer de ce dédale inextricable où tout ce qui l'entoure conspire secrètement contre lui et est intéressé à le voir s'égarer !

Mais admettons qu'il en ait le dernier mot et en sorte à son honneur, qu'il connaisse son cercle comme une ville de garnison la plus aimée, et qu'il sache à la lettre ses administrés par cœur ; sa vie n'en sera ni plus douce ni moins agitée.

Vient le tour des projets ; commence la terrible corvée des améliorations.

Balzac a dit, je ne sais plus où, que dans

la grande machine administrative française, *le rapport est un apport.* — C'est là une grande vérité, au moins pour les commandants supérieurs et les chefs des bureaux arabes! depuis en effet que l'Algérie est à peu près pacifiée, que les indigènes courbent la tête sous notre autorité comme sous le joug d'une fatalité pour le moment impossible à vaincre, les officiers répandus dans l'intérieur de notre colonie, n'ont que ce seul moyen de se mettre en évidence et d'appeler vers eux l'attention : c'est là le mauvais côté de la paix. Ainsi, plus de ces hardis coups de main, plus de ces magnifiques razzias qui élevaient brusquement l'officier sur un piédestal et lui aplanissaient les difficultés de l'avancement; créé pour l'action il est aujourd'hui obligé de se faire homme de cabinet ; au lieu de l'épée et des enivrements de la poudre, la plume et les abominables paperasses! Les imprécations de Camille ne sont que de l'eau claire auprès des belles colères dont j'ai été témoin. Mais qu'y faire ? — Va donc pour le rapport!

Les projets s'établissent et chaque projet est nécessairement accompagné d'un rapport, de même que toute amélioration réalisée est à son

tour l'objet d'un autre rapport. — Mais, pour exécuter ces projets, effectuer ces améliorations, il faut des bras et de l'argent. Or, si les bras sont rares, l'argent est plus rare encore, mais il y a un moyen de tout concilier : les Arabes feront des corvées et ils se cotiseront pour fournir l'argent nécessaire. On peut voir dans les *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 139-40, de quelle façon s'établit d'ordinaire cette cotisation *volontaire*, toujours !..... Et comme dans un pays où tout est à faire, projets et améliorations se succèdent sans interruption, il arrive un moment où les indigènes ne respirent plus.

Le commandant du cercle ou le chef du bureau arabe n'était qu'indifférent ou seulement détesté, maintenant, il est maudit !

L'indigène n'est qu'un grand enfant mal élevé. Il ne réfléchit pas. Il lui faut donc du temps pour comprendre le but auquel veut arriver cet officier, le résultat qu'il désire atteindre et les avantages que lui-même en retirera. Dans dix ans, il s'apercevra peut-être que depuis que le marais voisin est assaini, il n'est plus dévoré par la fièvre ; que la route qui traverse ses plaines et côtoie le flanc de ses mon-

tagnes est préférable aux abominables petits sentiers tracés par le pied inintelligent de ses pères ; que les puits et les barrages qui lui ont coûté tant d'efforts et pour lesquels on a saigné si cruellement sa bourse, ont rendu la vie à son aride territoire et doublé sa richesse ; et alors il rendra justice à celui qu'il avait détesté sans le connaître, il bénira le nom de l'homme qu'il avait maudit en le croyant mauvais!... Mais cet homme qui, aujourd'hui pourrait réaliser des merveilles, *car les âmes lui appartiennent*, cet homme n'y sera plus !

Après avoir passé trois ou quatre ans dans ce cercle, usé son intelligence, son activité et sa vie à des travaux qui ne seront appréciés par les arabes que lorsqu'il aura disparu, — il rentre dans les rangs de l'armée active, ou passe à un commandement plus important où l'attendent les mêmes peines, les mêmes travaux, les mêmes fatigues, sans aucune compensation pour son cœur, — et son successeur, qui se trouvera dans les mêmes conditions, ne recueillera rien de son héritage, que la haine !

Voilà le mal. Il est grand, il est profond, il est immense, et au point de vue de *l'assimilation* des races, ses conséquences sont incal-

culables. Il me suffit maintenant de le constater.

On le voit donc, d'après la position qui leur est faite, le temps manque aux commandants de cercle et aux chefs des bureaux arabes pour se faire apprécier et aimer de leurs administrés et pour acquérir sur eux une solide et véritable influence. Ils arriveront, je le veux, à des résultats matériels par la force, jamais ils n'obtiendront les magnifiques avantages que donnent la reconnaissance, le dévouement et l'amour. Ils pourront bouleverser le pays, mais ils ne le civiliseront pas ; ils enrichiront l'Arabe, mais ils ne le feront jamais Français. En un mot, *les corps seront à nous, jamais les âmes !*

L'Empereur a donc mille fois raison d'abord de vouloir « éviter les mutations trop fréquentes parmi les chefs des bureaux arabes (1) ; car « tel officier fera régner la tranquillité dans un territoire où tout autre déchaînerait le désordre et l'anarchie (2) ; » ensuite, « d'exiger des bureaux arabes moins d'administration, et plus de politique (3). »

(1) Lettre de l'Empereur, page 84.

(2) Lettre de l'Empereur, page 72.

(3) Lettre de l'Empereur, page 74.

Dieu nous préserve surtout, dans ces postes si « délicats » des ambitieux, qui veulent réussir à tout prix, et à qui aucun moyen ne répugne pour se mettre en évidence, s'avancer, se grandir, conquérir des honneurs et des grades, et séduire leurs chefs par l'éclat d'un zèle, la plupart du temps stérile, quand il n'est pas dangereux. Malheureusement, il s'en trouve partout de ces hommes remuants et avides?... L'armée française qui porte si haut le sentiment de l'honneur et qui donne chaque jour des preuves du plus noble désintéressement, ne saurait échapper à cette règle générale. Mais si parmi les autres classes de fonctionnaires, cette soif insatiable de distinction, est seulement préjudiciable au bien et à la dignité du service, chez les commandants supérieurs de cercle et les chefs des bureaux arabes, elle a une bien autre importance! Outre qu'elle est d'un pernicieux exemple pour les officiers consciencieux et honnêtes qui accomplissent leur devoir, sans jouer de la trompette, et pour le devoir lui-même, avec dévouement, sans platitude et sans flagornerie, laissant à leurs œuvres le soin de les faire distinguer aux yeux de leurs supérieurs, — elle froisse et irrite constamment,

par des mesures imprudentes, les cœurs qu'il faudrait, au contraire, s'attacher à séduire et à gagner. Puisque l'Empereur lui-même le déclare, il faut le croire : « ..... le langage et la conduite de quelques officiers des bureaux arabes n'ont pas été sans influence sur l'esprit de certains chefs (indigènes) qu'ils ont poussés dans l'insurrection (1). »

D'où cette conclusion pratique : ou ces officiers étaient inexpérimentés, incapables ou légers, et alors ils étaient parfaitement déplacés dans ces bureaux où il faut, avant tout, des hommes initiés de longue main aux mœurs arabes, extrêmement intelligents, d'une nature froide et réfléchie ; ou c'étaient des ambitieux, et leur « conduite » s'explique tout naturellement par un proverbe fort connu : « *On ne pêche bien qu'en eau trouble.* »

Qu'on me comprenne bien ; ce n'est point ici une accusation que je formule, mais seulement une crainte que je crois pouvoir énoncer sans blesser les susceptibilités de personne. Mon livre n'est point une œuvre d'opposition, encore moins de parti et de dénigrement, mais

(1) Lettre de l'Empereur, page 73.

de conviction et de conscience. Si donc je prétends qu'il peut se rencontrer dans notre armée des officiers ambitieux, en prenant ce mot dans sa plus mauvaise acception, mêlés aux affaires arabes, il me semble que cette prétention n'a rien d'étrange ni d'offensant et qu'elle est raisonnablement admissible. Cela dit, examinons le mal que pourrait causer un de ces ambitieux, si jamais il s'en trouvait ayant autorité sur les indigènes.

Pour un commandant de cercle ou un chef de bureau arabe, chez qui l'envie démesurée de parvenir fait taire la conscience et paralyse le cœur, les indigènes ne sont plus rien — que de vils instruments, dont il use et abuse, pour arriver à ses fins. Tantot, il les exaspère par des vexations calculées et de tous les jours, — et rendus fous par le désespoir, les malheureux cherchent alors un moyen de salut dans la révolte ; ou bien, il les épuise en corvées et les ruine en cotisations *volontaires* pour des travaux de toutes sortes, utiles peut-être, mais qu'un simple sentiment d'humanité devrait faire ajourner à un autre temps, — et les infortunés, à bout de forces et de ressources, qui ne savent à qui réclamer ou qui n'osent, se

résignent à cette fatalité en appelant les malédictions de Dieu sur la tête de cet homme sans entrailles. Dans le premier cas, il trouve un double avantage : une razzia et la matière d'un bulletin, quelle chance ! Dans le second, le rapport, *qui est un apport*, fait son chemin, et le plus souvent, l'officier fait aussi le sien à grands pas à sa suite. Les chefs supérieurs, à qui il est impossible de voir les choses par eux-mêmes, y sont presque toujours pris.

Pour les Arabes, tomber sous la direction d'un tel fonctionnaire, si jamais il en existait de cette force, serait une de ces éventualités funestes qu'on ne saurait assez déplorer. A mes yeux, comme aux yeux de tous ceux qui ont quelque souci du rôle civilisateur que nous sommes appelés à remplir en Algérie, un pareil homme serait un grand coupable ! D'abord, il ferait tort à ses collègues plus honnêtes, moins bruyants et parfois plus capables, en avançant à leur préjudice; puis, chose grave! il les découragerait dans la volonté du bien, et il pourrait arriver qu'à son exemple, et pour jouir des avantages qu'il y a rencontrés, il les précipitât dans la route du mal. Ce n'est pas tout, cet homme ferait pis encore; par sa conduite odieuse et ty-

rannique, chose capitale ! il déconsidérerait ses collègues dans l'esprit des indigènes, il les empêcherait d'acquérir sur eux cette influence sans laquelle leur mission demeurera toujours stérile, et il sèmerait des haines terribles dont ses successeurs recueilleraient les vengeances sans pitié ! Enfin, il trahirait à la France en transformant en un mandat de honte et de barbarie, la noble et sainte tâche dont elle l'avait chargé ! il mentirait à l'honneur, en trompant sciemment la confiance de ses supérieurs ! il violerait la foi jurée, en foulant aux pieds les engagements qu'il a contractés en acceptant son commandement ! — Qui oserait se lever pour le défendre ? et qui pourrait dire tout le mal qu'il aurait fait à la cause qu'il avait mission de protéger ?... Il aurait eu cependant à remplir un de ces rôles bien faits pour captiver un cœur généreux, l'élever, le séduire et dans lequel il aurait largement trouvé de quoi exercer à la fois toutes les qualités qui doivent distinguer un administrateur intelligent et habile. Le rôle que tant d'autres embrasseraient avec enthousiasme, il ne l'aurait pas compris, ou il l'aurait méprisé : à tous les points de vue, il en était indigne.

On trouvera peut-être que je m'arrête lon-

guement et avec complaisance sur ce sujet. C'est que pour l'avenir de l'Algérie, rien n'est plus important, et voilà pourquoi j'y insiste. Les commandants de cercle et les chefs des bureaux arabes sont, en effet, les hommes qui peuvent le plus en ce moment pour *l'Assimilation*, pour nous rallier et nous gagner le cœur des Arabes.

Je l'ai dit : l'indigène est un grand enfant. Ce n'est pas sa faute, c'est celle du Koran, de la doctrine fataliste qu'il lui prêche et qui le retient captif enchaîné dans une sorte d'abrutissement moral. Eh bien ! c'est aux commandants de cercle et aux chefs des bureaux arabes que la France a confié le soin délicat autant que difficile *d'élever* ce grand enfant, de lui ouvrir les yeux, de lui délier les jambes et de lui enseigner à marcher, en un mot, *de lui servir de pères après lui avoir fait sentir que nous sommes les maîtres.* Quelle grande mission que la leur, et comment ne pas s'y attacher avec une sorte de passion? Mais aussi, quelle flétrissure mériteraient-ils, ceux qui se détourneraient de la voie qu'elle leur trace! — C'est à ces fonctionnaires, en effet, à conquérir la confiance des Arabes par leur douceur dans le commandement, douceur qui n'exclue

pas la fermeté, par leur bonté à écouter leurs plaintes, leurs griefs (1), et à y faire droit, et à leur prouver, *par des faits*, dans toutes les occasions, que leurs intérêts leur sont chers et qu'ils ont en eux des hommes qui savent les défendre ; c'est à eux à protéger les petits et les faibles, les plus nombreux ! contre les excès de pouvoirs, les exactions sous tant de formes (2), et les mille petites avanies qu'exercent sur eux les chefs indigènes ; c'est à eux à les disposer, par la persuasion, à introduire chez eux des améliorations utiles, à entreprendre des travaux fructueux, à se livrer à des réformes salutaires, soit pour eux-mêmes, soit

(1) Lettre de l'Empereur, page 75.

(2) Qu'on en juge. « Ce qu'il y a de réellement repoussant dans la société indigène, ce sont les abus d'autorité et les exactions des chefs... Sur certains points, les chefs font argent de tout. L'autorité supérieure demande-t-elle une corvée de 200 bêtes de somme, le chef de la tribu en commande 300, et en relâche ensuite 100 moyennant une contribution. Le chef est chargé de distribuer annuellement les terres de la tribu ; il le fait en donnant les meilleurs morceaux à ceux qui le paient le mieux. On demande des cavaliers pour les goums, les courses ; le chef s'adresse à un grand nombre, et finit par forcer à l'accompagner ceux qui ne peuvent rien donner. Au printemps, il fait la récolte du beurre ; chaque tente en donne une certaine quantité. Puis ce sont les laines, les grains, les dattes, les olives, ou les fruits, selon le pays, le bois, etc. Le chef fait des cadeaux, la tribu paie; le chef fait bâtir, la tribu paie ; le chef reçoit des récompenses des Français, la tribu paie en signe de joie ; au contraire, il est puni, la tribu paie en dédomma-

pour une meilleure exploitation de leur fortune, et à leur en faire bien apprécier les avantages ; c'est à eux à leur inculquer, par degré, le respect de la propriété d'autrui, l'esprit d'ordre, de conduite, le sentiment du bien-être qui naît de la propreté, par des conseils et même des récompenses ; c'est à eux à les relever, *surtout par l'exemple*, de l'abaissement moral où ils sont plongés, car ils ne savent guère plus rougir, en faisant revivre en eux, par des avertissements et des réprimandes, l'instinct si naturel de l'honnêteté, de la réserve et de la décence, dans leurs actes et dans leurs paroles ; c'est à eux à les amener progressivement à de meilleurs pro-

gement ; le chef voit des enfants lui naître, la tribu paie les réjouissances ; il perd des membres de sa famille, la tribu paie les larmes ; le chef se met en route pour un long voyage, le pélerinage, par exemple, la tribu paie le départ, elle paie encore le retour. C'est toujours le même refrain à toute espèce d'incidents, bons ou mauvais, qui se produisent dans l'existence des chefs. Je ne parle pas des cas où le fonctionnaire musulman aurait à poursuivre un délit qu'il consent à cacher moyennant finance..... Je ne parle pas des grands chefs, des ducs de Bourgogne algériens, ce serait bien autre chose..... Panurge connaissait « soixante-troys manières d'avoir de l'argent toujours à son besoing. » Le sectateur de Mohammed est, je crois, encore plus fort ; la main sans cesse sur le pouls de sa tribu, pour sentir jusqu'à quel point il peut lui faire rendre gorge, il est passé maître dans l'art difficile de plumer la poule sans trop la faire crier *(Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, pages 70-73).

cédés de culture, s'ils habitent un territoire où la culture est possible, et à leur inspirer le désir des innovations profitables en ce genre, et à tous, dans le désert comme ailleurs, à donner des soins plus intelligents à leurs troupeaux et à en améliorer la race par des croisements bien entendus ; c'est à eux à détruire peu à peu, *sans insulter à leur foi,* les superstitions grossières dont ils sont les malheureux esclaves, les préjugés qu'on a fait naître dans leur esprit contre nous, à leur démontrer, par des raisonnements simples et à leur portée, l'impuissance et le ridicule des amulettes écrites dont ils se couvrent, et à substituer, par tous les moyens possibles, leur influence à celle si pernicieuse des marabouts ; c'est à eux à relever les femmes, puissant moyen d'influence ! de l'abjection où elles sont tombées en pays arabe, en travaillant sans relâche à inculquer à celles que les circonstances conduisent dans leurs bureaux, le sentiment d'une dignité qu'elles n'ont guère, la fidélité dans le mariage qu'elles pratiquent peu, le goût de la propreté qu'elles n'ont pas du tout, et à bien persuader aux hommes qu'ils doivent les considérer comme des compagnes qui leur ont été données par Dieu, et devant la

justice duquel elles ont les mêmes droits ; c'est à eux à leur faire aimer les Français, bénir la France, à imprimer profondément dans leur cœur le sentiment de sa richesse, de sa force, de sa puissance, de sa grandeur, et surtout de sa générosité et de sa bonté à leur égard ; à eux enfin, car il m'est impossible de tout dire, la sublime tâche de commencer, de préparer *la conversion*, *la fusion avec nous*, *l'assimilation* de ce peuple dévoyé, assimilation sans laquelle, quoique nous fassions, nous perdrons en Algérie notre temps, notre peine, — et notre argent.

Voilà, infiniment abrégée, car il faut se borner, la mission dévolue aux commandants de cercle et aux chefs des bureaux arabes ; voilà ce que la France attend de leur sagesse, de leur honneur, de leur intelligence, de leur dévouement. Elle est belle, elle est noble, elle est sainte, cette tâche, je le répète, mais pour la remplir avec bonheur et succès, elle exige de ceux qui l'acceptent une abnégation personnelle dont bien peu d'hommes ont le courage ; ils doivent, en effet, résister à toutes les séductions qui les entourent, rester sourds à la voix de l'ambition qui les sollicite, fermer leur cœur

aux milles petites passions qui se pressent à ses portes, — pour ne laisser agir et parler que le devoir.

Eh bien ! je veux que ces fonctionnaires soient capables de pareils sacrifices, qu'ils aient l'âme assez haute pour s'oublier eux-mêmes, qu'ils aient à la fois la conscience, l'amour et la capacité de leur mission, qu'ils soient, en un mot, ce qu'il faudrait qu'ils fussent tous, des hommes supérieurs et d'une valeur exceptionnelle, — les résultats auxquels ils pourraient légitimement prétendre, et que dans d'autres conditions ils obtiendraient certainement, ces résultats seront toujours chancelants et précaires..... La raison en saute aux yeux.

Voici, par exemple, un commandant de cercle ou un chef de bureau arabe qui connaît parfaitement ses administrés; depuis longtemps il vit au milieu d'eux, il est initié à toutes leurs affaires, à tous leurs besoins, à tous leurs démêlés ; ceux-ci, à leur tour, revenus de leurs préjugés, ont appris à l'apprécier, à l'estimer, à l'aimer ; sa voix est écoutée et entendue, son influence personnelle, conquise par des services de chaque jour, est considérable..... le chemin s'élargit, la voie se fait, encore quelques

efforts, et le char du progrès pourra s'y élancer et y courir sans rencontrer d'obstacles..... Mais un jour, on remet à cet officier une lettre, — et il part, désolé peut-être, mais le soin de son avenir le pousse, et il laisse les Arabes qui le chérissaient comme un père, consternés, désespérés ! Ah ! son nom sera célèbre dans les tribus et sous la tente on en parlera longtemps ! Encore s'il était mort à la peine, son tombeau *vénéré* s'élèverait là comme un drapeau et un enseignement, — mais rien de lui ne reste aux indigènes que le souvenir du bien qu'il leur a fait et de ses vertus... Un autre prend sa place ; il ne connaît personne, pour tout le monde, c'est un étranger ; il tâtonne, il étudie, il fait des écoles ; pendant ce temps-là, de leur côté, les Arabes font des comparaisons... Tout s'arrête. Les préjugés renaissent, les inquiétudes revivent, les esprits s'agitent sourdement, les résultats moraux obtenus, les plus essentiels ! s'évanouissent, — et lorsque plus tard, au bout de quelques années, tout sera rentré dans l'ordre, que les indigènes convertis se presseront autour du dernier venu, prêts à le seconder et à le suivre, — celui-ci, appelé à un autre poste, les laissera encore incertains et découragés !

Et il en sera toujours de même, parce que les conditions d'avancement et d'avenir dans lesquelles se trouvent ces officiers le veulent ainsi, et qu'il est impossible de songer à leur en imposer d'autres. Personne n'est obligé de se dévouer au salut d'autrui jusqu'à l'héroïsme.

Donc, malgré les réels et importants services que sont appelés à rendre à la cause de *l'Assimilation*, les commandants de cercle et les chefs de bureaux arabes, on le voit, et je ne crois pas exagérer, ils ne pourront jamais arriver *seuls à recoudre,* à quelque chose de vraiment sérieux et de durable, leur organisation s'y opposant toujours.

Je disais, il n'y a qu'un instant, qu'il faudrait relever les femmes indigènes de l'abjection morale où elles sont tombées (1), et que ce

(1) Qu'on me comprenne bien. En m'exprimant ainsi, je n'entends pas me ranger à ce préjugé, fort répandu en France, que les femmes ne jouissent d'aucune espèce de considération chez les Arabes, car c'est le contraire qui est généralement vrai. « *Que diraient nos femmes? que penseraient nos femmes? nos femmes ne voudraient plus nous voir!* » Tel est le cri qui s'échappe constamment de la bouche des indigènes. Souvent même, dans la crainte de passer pour lâches aux yeux de leurs compagnes, ils refusent de se soumettre et de demander la paix avant d'avoir fait parler la poudre. Leur influence sur les hommes est donc incontestable. Mais c'est dans la conduite privée de ces femmes que je vois *leur abjection morale.* Je n'en veux

serait là, pour nous, un grand moyen d'influence..... Il ne nous manque pour cela, comme à peu près pour tout le reste, que d'avoir le *courage de le vouloir*, car nous avons sous la main des instruments admirables qui seraient heureux de s'y dévouer avec ardeur : *ce sont les religieuses*. Il serait donc d'une excellente politique d'établir dans chaque localité où existe un bureau arabe, *des sœurs* pour les malades des tribus, qu'elles visiteraient le plus souvent possible. Leur action serait considérable et auprès des hommes et auprès des femmes surtout ! Elles seules, en effet, peuvent pénétrer dans la partie de la maison ou de la

rien dire ici, mais leur libertinage est de notoriété publique ; il ne saurait guère en être autrement. La femme arabe n'a que des sens, et personne ne lui a appris à résister à leurs révoltes ; la réserve, la décence, la pudeur sont des vertus qu'elle ne connaît pas ; sa fidélité dans le mariage naît de la peur, et cette fidélité succombe à la première occasion favorable. Ne la jugeons pas avec trop de rigueur ; la malheureuse ne saurait avoir ce qu'on ne lui a pas donné. Déjà à ce seul point de vue, de saintes religieuses visitant les tribus, et s'entretenant fréquemment avec les filles et les femmes indigènes, seraient extrêmement utiles, et sous le rapport politique, si elles parvenaient à nous rallier le cœur des femmes, celui des hommes serait bientôt à nous. « Nous devons avoir les plus grands ménagements pour la femme des tribus ; elle est plus intelligente que son prétendu maître ; c'est par elle que nous arriverons peut-être le plus sûrement à civiliser les enfants d'Ismaël. » (*Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 117.)

tente qui leur est réservée, s'entretenir librement avec elles, leur donner par conséquent de précieux conseils, de sages avis, et leur enseigner une multitude de choses utiles dont elles n'ont pas la moindre idée. Ces *maraboutas* seraient un puissant trait d'union de plus entre les Arabes et nous, et un officier à qui l'habit religieux ne ferait pas peur, en tirerait un excellent parti. Voyez à Laghouat, ville presque entièrement peuplée d'indigènes, les services qu'elles rendent, l'influence qu'elles ont obtenue, et de quel respect on les entoure ! Ces faits devraient pourtant servir d'exemple et être un enseignement.

Un autre obstacle que celui de ces mutations, qu'on ne peut pas éviter, se dresse encore devant le zèle des commandants de cercle et des chefs des bureaux arabes. C'est que le territoire sur lequel ils ont à l'exercer, est trop étendu et les individus qui l'habitent trop nombreux. Ainsi, il y a en Algérie des officiers dont la juridiction embrasse des contrées beaucoup plus vastes qu'un de nos départements de France. Le commandant supérieur et le chef du bureau arabe, si actifs qu'on les suppose, même en admettant qu'ils marchent bien d'accord, ne

sauraient y suffire. Comment veut-on, en effet, dans de pareilles conditions, qu'ils puissent tout voir, tout savoir, tout entendre, être accessibles à tous et à chacun, avoir la main partout, redresser tout ce qui chancelle et remédier à tout ce qui languit ? L'Empereur, dans sa haute sagesse, voudrait qu'ils fussent « sans cesse en contact avec les tribus (1), » — mais le moyen ? Il leur faudrait le don d'ubiquité ! Ils ne peuvent pas faire l'impossible. Alors, qu'arrive-t-il forcément ? Qu'ils sont obligés de s'en rapporter, pour une multitude de détails, et les détails, c'est ce dont se compose la vie ! à leurs adjoints ou à leurs stagiaires ; et « c'est ainsi que la tâche délicate des relations permanentes avec les indigènes est confiée, la plupart du temps, aux officiers débutant dans les affaires arabes. Ces officiers remplissent leurs fonctions avec tout le zèle de la jeunesse, mais aussi avec son inexpérience des hommes et des choses (2). »

C'est là, en effet, un très grave inconvénient, mais la tâche du commandant de cercle et celle du chef du bureau arabe, tant que leur théâtre

(1) Lettre de l'Empereur, page 74.

(2) Lettre de l'Empereur, page 74.

d'action ne sera pas resserré dans de justes limites, est trop écrasante, pour qu'ils puissent toujours agir et se rendre compte par eux-mêmes. Je veux, pour un moment, qu'on restreigne l'étendue des circonscriptions déjà existantes, et qu'on augmente le nombre des officiers chargés de la conduite des indigènes..... Leur tâche leur sera sans doute ainsi rendue plus facile, -- mais alors l'autre immense inconvénient que j'ai déjà signalé plus haut persistant, le résultat demeure le même, c'est-à-dire à peu près nul. *Undiquè angustiæ*, donc partout des difficultés !

LES SMALAS DE SPAHIS (1)

Pourtant, il faut marcher, sous peine de revenir en arrière : *non progredi retrogredies !* Or, revenir sur nos pas, nous l'avons déjà dit (2), c'est donner raison aux indigènes, c'est confirmer leurs espérances, c'est réveiller leur fanatisme, c'est exalter leur orgueil, c'est les convaincre de notre incapacité (3), c'est, en un

(1) Dans le sens où le mot *smalas* est employé ici, il signifie une vaste propriété appartenant à l'État, pourvue d'une maison de commandement pour le logement des officiers, d'écuries assez spacieuses pour recevoir les chevaux d'un escadron de cavalerie, et sur laquelle sont plantées les tentes arabes des spahis appartenant à l'escadron, qui vivent là en famille.

(2) *Des Arabes et de l'occupation restreinte en Algérie*, première partie, page 5 et *passim*.

(3) *Des Arabes et de l'occupation restreinte en Algérie*, première partie, page 12 et *passim*.

mot, exciter contre nous toutes leurs mauvaises passions, c'est, au lieu de la paix, la guerre! A mon avis, et par notre faute, nous sommes engagés dans une impasse, — mais pourquoi ne pas prendre avec énergie les moyens d'en sortir à notre honneur plutôt que d'abandonner à des hommes inhabiles à en tirer tout le parti désirable, la moindre parcelle du territoire sur lequel a coulé le sang de nos soldats (1)?

Un moment, j'ai cru qu'on allait enfin sortir de l'ornière habituelle et entrer dans la véritable voie d'un succès sérieux, mais tout s'est borné à une tentative heureuse, restée incomplète. Ici encore, comme en tant d'autres choses, il ne nous a manqué pour atteindre le but, que *le courage de le vouloir.*

Un homme éminemment pratique, administrateur aussi actif qu'intelligent, et qui a quitté trop tôt le gouvernement général de l'Algérie, M. le maréchal Randon, a en effet imaginé une création qui, bien conduite, me paraît destinée à concourir puissamment à l'œuvre de *l'Assimilation.* Cette création, qui a le précieux avantage d'obvier à l'un des inconvénients qui pa-

(1) « L'expérience a démontré qu'il fallait absolument avoir tout ou rien en Algérie. » *(Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 276.)

ralysent une partie de l'action des bureaux arabes, en ce sens qu'elle réunit dans un espace, relativement borné, tous les indigènes sur lesquels doit s'exercer l'autorité de l'officier qui en est chargé, ce sont *les smalas de spahis.* Mais, pour faire jaillir toutes les conséquences du principe fécond qui a présidé à l'établissement de ces smalas, il eût fallu, en les composant d'autres éléments, *les étendre et les multiplier*... Or, c'est ce qu'on n'a pas fait, et même aujourd'hui, ces établissements se voient menacés dans ce qui devait surtout en assurer le succès : *la stabilité du commandement.* L'Empereur en manifestant le désir qu'on n'exige plus à l'avenir « des cadres français qu'un service de semaine (1) » dans les smalas, brise en effet le but réel de la pensée qui les a produites et met les officiers dans l'impossibilité d'acquérir jamais une influence morale décisive sur le personnel qui compose ces vastes établissements.

Avec tout le respect qui est dû à la parole du chef de l'État, j'oserai me permettre ici une observation. Il me semble que le langage tenu

(1) Lettre de l'Empereur, page 81.

par un général à l'Empereur (1), au sujet des indigènes enrôlés « dans les escadrons de smalas », est empreint de quelque exagération. Car, tous ne sont pas « des hommes de grandes tentes, des jeunes gens de famille, qui, par leur position, ne connaissent d'autre occupation que la chasse, les courses à cheval, les fantasias, » il s'en faut !

Tous, il est vrai, doivent être *des hommes de cheval*, et généralement ils appartiennent à une classe plus élevée que les *terrass* (gens de pied) ou turcos, mais de là à posséder une fortune qui dispense « du travail manuel, » il y a loin !

Je ne connais pas les autres smalas, mais je dirai ce que j'ai vu de mes propres yeux à celle de Berouaguïa (2), au mois de juillet 1855, la première fois que je l'ai visitée.

On était en pleine moisson. Le territoire de la smala présentait le spectacle le plus vif et le plus animé ; il y avait de la besogne pour tout le monde, *et les spahis arabes ne s'y épargnaient pas plus que les autres*. Les blés se coupaient, et il n'y en avait pas moins de

(1) Lettre de l'Empereur, page 79.
(2) Près de Médéah.

huit cents hectares de la plus belle apparence. Des charrettes transportaient les gerbes aux aires où de robustes mulets travaillaient au dépiquage ; plus loin, un bruyant groupe d'arabes, parents ou khammès (1) des spahis, armés de pelles de bois, vannaient les battues, et de graves personnages ensachaient le blé nettoyé, après avoir préalablement invoqué la bénédiction de Dieu par une cérémonie religieuse assez bizarre (2). Ailleurs, des spahis enlevaient joyeusement le foin des prairies et le conduisaient aux meules qui s'élevaient comme par enchantement. Tout se faisait en même temps, mais sans trouble, sans confusion, et avec l'ordre le plus parfait.

Voilà ce que j'ai vu ; de quelque manière qu'il ait été obtenu, par les spahis, leurs khammès

(1) Celui qui laboure les terres d'un autre moyennant certaines conditions.

(2) A ce propos, je me rappelle une belle frottée que reçut le chien de M. le capitaine de Pons, qui commandait alors la smala, pour s'être permis de marcher sans respect sur le blé, *ce bien de Dieu*. — Je me rappelle encore un fait qui me frappa et qui me remua le cœur plus que je ne saurais dire. Ces graves personnages qui mettaient le blé en sacs et qui me parurent des hommes assez distingués, se servaient uniquement de leurs mains pour remplir le décalitre au moyen duquel ils le mesuraient, ce qui prenait un temps infini. M. de Pons, pour leur donner une leçon et leur éviter de la peine, s'empara du décalitre et le plongea en

mès, les français, ou par le concours de tous, ce qui est plus probable, ce résultat n'est certes pas à dédaigner.

Les spahis en smala remuent des terres, apprennent à se servir de nos instruments aratoires, étendent et perfectionnent leurs cultures, c'est beaucoup sans doute — pour la prospérité matérielle de notre colonie ; mais M. le maréchal Randon, administrateur si éclairé, et qui comprend si bien les véritables intérêts de l'Algérie, n'aurait-il donc eu en vue, dans la création des smalas, que ce résultat, quelque beau qu'il soit ? Assurément non, et je pourrais en fournir la preuve. Sa pensée a voulu atteindre beaucoup plus loin et beaucoup plus haut. Aussi est-ce à une conviction intime que j'obéis en disant que l'œuvre des smalas, *com-*

l'inclinant dans le tas de blé, de sorte qu'il se trouva tout de suite presque rempli, ce dont je l'approuvai fort. Hélas ! c'était nous qui allions la recevoir, la leçon !... Sans faire la moindre observation, l'indigène le plus important du groupe, prit dans le décalitre une poignée de blé qu'il porta à ses lèvres, et le vidant ensuite complètement, il recommença en silence à le remplir avec ses mains. Je compris alors que c'était par respect qu'ils agissaient ainsi. Belle leçon de reconnaissance et de piété envers le Dieu bon qui distribue si libéralement à l'homme sa nourriture, et qu'ils nous donnaient avec la plus grande simplicité. Depuis, je ne vois jamais ensacher du blé sans penser à ces braves Arabes, et leur muette réprimande m'a profité.

plétée, comme une saine politique exige que nous le fassions un jour, est l'idée la plus sage, la plus riche et la plus glorieuse de son gouvernement. A mes yeux, elle vaut mieux que la conquête de la Kabylie. L'avenir ne me démentira pas.

La formation des régiments de spahis, dans lesquels sont entrés un certain nombre de jeunes gens des grandes familles arabes, a été une mesure de haute politique et dont on a lieu d'espérer les plus heureux résultats. C'est beaucoup, en effet, d'avoir amené ces hommes si influents, si fiers de leurs prérogatives et de leur indépendance, à laisser leurs fils s'enrôler sous le drapeau de la France, à courber la tête et à se soumettre, sans honte, au commandement du plus humble de nos brigadiers ! Mais ce point difficile obtenu, tout n'était pas fini ; notre mission envahissante autant que civilisatrice demeurait incomplète, notre tâche n'était que commencée. Or, cette tâche, conséquence fatale de la conquête de ce peuple, si énergiquement séparé de nous par sa civilisation restée à l'état primitif et ses croyances religieuses ennemies, cette tâche, la nature même des éléments sur lesquels elle doit s'exercer,

nous l'indique : — travailler sans cesse, par tous les moyens possibles et avouables, à détruire le prestige qui entoure les grandes existences indigènes, ruiner insensiblement leur autorité, paralyser sans bruit leur influence morale, politique et religieuse, et y substituer la nôtre..... Et quoique maintenant nous ne voulions pas de cette tâche, que mus par une pensée généreuse, nous la repoussions même de toutes nos forces (1), il viendra un jour où le soin de notre conservation et la défense de nos intérêts, nous obligeront, malgré nous, à l'accomplir. Telle est, en effet, la loi de l'expérience démontrée par l'histoire. Chaque fois qu'un peuple barbare s'est trouvé en contact habituel avec une nation civilisée, il a été détruit, repoussé, ou absorbé par elle ; ou bien lui-même a été le plus fort, et alors adieu la civilisation ! Il en sera de même en Algérie : ou les Arabes, réalisant leurs espérances, parviendront à nous en chasser, ou ils cesseront d'y exister comme peuple, ou bien ils consentiront *à être absorbés par nous*, à devenir chrétiens, français et civilisés.

(1) Lettre de l'Empereur, page 15.

Au reste, déjà la cognée est à la racine de l'arbre. Les bureaux arabes, sagement administrés, lui porteront de vigoureux coups, les smalas de spahis continueront la besogne, et si jamais la pensée féconde en est complétée, nos neveux verront la nationalité arabe, mot que j'adopte à défaut d'autre, s'éteindre et mourir de sa belle mort.

Le spahi, par cela seul qu'il est à notre service et honoré du burnous rouge, échappe à l'autorité des kaïds, aux corvées, aux mille petites vexations par lesquelles, en dépit de la surveillance dont ils sont l'objet, ces fonctionnaires indigènes font passer leurs administrés. La création des smalas ajoute encore à ces avantages, en ce sens qu'elle arrache le spahi à la vie démoralisante de la caserne, aux entraînements et aux exemples pernicieux des villes, pour le faire vivre en famille, au milieu de la campagne, et le soumettre directement, lui et les siens, à l'autorité et à l'influence d'un capitaine commandant français.

On voit tout de suite le rôle immense que cet officier est appelé à remplir, *s'il connaît bien les Arabes, et s'il accepte sa mission autrement que comme une corvée.* Lui est la tête

qui pense ; les officiers, sous-officiers, brigadiers et soldats français placés sous ses ordres, sont ses outils. Instruments et pensée, tout doit travailler au même but et avoir conscience de l'importance de sa tâche. Le spahi alors non-seulement respecte, mais estime et aime ses chefs ; il leur donne sa confiance, et désormais, sans répugnance, il obéit à leurs inspirations ; il sait qu'il a affaire *à des hommes bons* (1), et il les écoute ; *il se fait cire,* et à volonté, on peut lui imprimer une forme. — Mais si, par malheur, la tête n'a *ni l'intelligence, ni le goût de sa mission*, et si les outils sont défectueux ; si les officiers ne parlent aux spahis que du haut de leurs épaulettes et ne savent pas être pères ou se montrer amis à l'occasion ; si les soldats français qui sont au milieu des spahis sont ivrognes, *chapardeurs et carottiers* (2), le spahi, scandalisé et blessé par cette façon d'agir *se fait granit,* et ceux qui devaient le préparer à *l'Assimilation*, lui inspirer le désir de

(1) Locution arabe.

(2) Deux mots fort en vogue dans les casernes. Le second, tout le monde le comprend ; quant au premier, il pourrait être remplacé par celui de *maraudeurs*, mais il emporte avec lui l'idée de quelque chose de plus accentué.

la civilisation et l'attacher à la France, *n'obtiennent que son mépris.*

Il se trouvera aussi des insensés, et j'ai souvent gémi de cette inconséquence, qui se moqueront des pratiques religieuses des indigènes, spahis ou non, et qui feront de l'esprit au sujet des prières qu'ils adressent plusieurs fois le jour à Dieu, — et alors, avec leur mépris, *ils auront de plus leur haine* (1). Ou bien leur donnant de fâcheux exemples et de pernicieux encouragements, ils les convertiront à leur cynisme, leur feront contracter l'habitude des liqueurs fortes et perdre ainsi parfois le respect dû à l'autorité ; et le spahi, dépouillé du sentiment religieux qui était pour lui une sauvegarde, deviendra une sorte de bête brute, à laquelle notre contact aura inoculé des passions qui lui étaient encore étrangères. Il aura des qualités de moins et des vices de plus : triste ré-

(1) Pourquoi encore les blesser gratuitement dans leurs usages, quelque étranges et ridicules qu'ils nous paraissent ? On sait que c'est manquer gravement à un indigène que de lui demander des nouvelles de ses femmes..... J'ai vu un officier d'un bureau arabe prendre un malin plaisir à pousser sans cesse à bout sur ce point un jeune spahi de la plus grande distinction et qui venait de se marier. Evidemment, c'était là un jeu puéril autant que maladroit *et dangereux*. Les jeunes officiers ne sont pas toujours assez prudents et réservés sur ce chapitre.

sultat que celui qui ne fait agir que les gendarmes ! Or, il vaut infiniment mieux, je l'ai déjà dit, que l'Arabe prie Dieu, même par Mahomet, que de le voir imiter la niaise indifférence de ceux qui le raillent de sa foi, qui vivent et qui meurent comme de stupides animaux.

Mais c'est surtout en smala que le rôle du capitaine commandant acquiert des proportions considérables, car c'est là surtout qu'il peut donner l'essor à toutes les grandes qualités qui *doivent* le distinguer. C'est en quelque sorte sur lui que tout repose, et lui seul aussi peut obtenir sur les hommes qui lui sont confiés une influence puissante et irrésistible. — Les officiers supérieurs sont trop loin et trop haut, le simple spahi n'arrive que rarement jusqu'à eux. — Le capitaine commandant la smala, au contraire, est chaque jour et à chaque instant, en rapport avec les *mêmes* hommes, avantage précieux qui manque aux chefs des bureaux arabes. A lui, ils exposent leurs griefs et leurs réclamations ; c'est à lui, s'il a su gagner leur confiance, — *et il faut qu'il soit assez habile pour l'obtenir,* — c'est à lui qu'ils font part de leurs affaires et demandent des

conseils, c'est devant lui qu'ils se rendent pour arranger leurs différends. « Une fois, dit un chef de bureau arabe, qui le savait par expérience, une fois que l'indigène a à sa disposition, pour régler ses petits démêlés, un chef en qui il a confiance, il lui soumet presque toute son existence (1). » Donc, si le spahi doit savoir que son capitaine est vigilant et inflexible pour les exigences du service, il faut qu'il sache aussi que dans toutes les occasions il trouvera en lui un ami et un père plein de sollicitude pour ses divers intérêts.

Certainement, il ne faut pas se le dissimuler, pour qui connaît le peuple auquel nous avons affaire, ses importunités, ses incessantes exigences, cette position est pénible et laborieuse ; cet officier devra se pourvoir d'une dose peu commune de patience et de bonne volonté, de beaucoup de constance jointe à une intelligente fermeté. Le spahi, comme la race à laquelle il appartient, n'est qu'un grand enfant, qui sait au besoin faire éloquemment parler la poudre, mais qui se perd et se noie, dès qu'on l'abandonne à lui-même. Il faut donc le conduire,

(1) Souvenirs d'un chef de bureau arabe, page 9.

sans qu'il s'en doute, pour ainsi dire, à la civilisation. Cette noble tâche n'a-t-elle pas de quoi tenter un cœur généreux ?

Dans une ville et en casernement, l'autorité de l'officier n'atteint que le seul spahi, tandis qu'en smala, et c'est à cause de cela précisément que ces établissements peuvent être si utiles à *l'assimilation*, — l'influence du capitaine s'exerce en outre sur tout ce qui appartient au spahi. Or, ce militaire, qui est presque toujours, sinon riche, au moins dans une aisance relative, amène sur le territoire de la smala tout ce qui lui est cher : ses femmes, ses enfants, ses serviteurs, ses chevaux, ses troupeaux ; souvent même son père, sa mère, des frères, des parents l'y suivent, dressent leurs tentes près de la sienne, et vivent avec lui en famille. Voilà comment il se fait que sur le seul territoire de la smala de Berouaguïa, j'ai déjà dit que je ne connaissais pas les autres, on compte à peu près *quinze cents* individus appartenant à la population indigène !

Il y a là, pour un officier intelligent et qui ne s'emprisonne pas dans sa position comme dans un *métier,* certainement beaucoup à faire ! Car, tous ces individus, toutes ces familles,

groupées ou éparses autour de la maison de commandement, ont entre elles des intérêts quelquefois communs, d'autres fois divers; des querelles s'élèvent, des dissensions surgissent entre les spahis, troublent, agitent et divisent les familles..... Qui réglera ces intérêts, apaisera ces dissensions, et fera par ses sages avis régner sous chaque tente l'ordre, l'harmonie et la paix? Le capitaine de la smala, c'est toujours à lui qu'on en appelle, — pourvu qu'il ait su mériter, par l'ensemble de sa conduite, l'estime, l'affection et la confiance.

Mais tout en s'efforçant d'accomplir cette tâche délicate, il faut encore qu'il songe à la réalisation des progrès matériels. Je ne veux pas me répéter. Ce que j'ai dit (1) du rôle magnifique que sont appelés à remplir les commandants de cercle et les chefs des bureaux arabes, s'applique également et dans tous ses détails, au capitaine commandant d'une smala. Ce rôle lui est même rendu beaucoup plus facile, parce qu'il a constamment tout son monde sous la main et que rien d'essentiel n'échappe à son regard. Après le maintien d'une exacte disci-

(1) Page 11.

pline parmi ses hommes, tout en travaillant sans relâche, *par son exemple et la dignité de sa direction,* à élever leur niveau moral, rien ne doit donc lui tenir plus au cœur que de les initier, eux et leurs familles, à une exploitation plus rationnelle de leurs ressources, et à des conditions d'existence qui les fassent arriver, sans secousses, à apprécier les bienfaits de la civilisation dont nous leur offrons les jouissances. Que d'améliorations utiles ne peut-il pas, *ne doit-il pas* s'efforcer d'introduire au sein de cette population dont il est constitué le mentor et le guide ! Multiplier par des soins plus intelligents, perfectionner par des croisements bien entendus les bêtes à laine, les bêtes à cornes, races ovine et bovine, et surveiller attentivement l'élevage du cheval, cet ami si cher au cœur de l'arabe. Les troupeaux ne composent-ils pas, en effet, presque toute la fortune des indigènes, et ne sont-ils pas une des sources les plus fécondes de la prospérité de l'Algérie ?

Ce n'est pas tout encore. Il faut que l'officier chargé de la smala s'attache à déraciner chez les hommes dont il a la direction, cette déplorable habitude qu'ils tiennent de leurs pères,

d'enfouir leur argent et de laisser ainsi, complètement improductives, des sommes parfois considérables. — Cette manière d'agir, générale chez l'indigène, appelle aussi toute la sollicitude des chefs des bureaux arabes. — Le temps est encore éloigné sans doute où *tous* les Arabes, abandonnant leur vieille routine, se débarrasseront de leurs préjugés à cet égard, comprendront les avantages qu'ils retireraient du placement de leurs capitaux, et auront en nous assez de confiance pour aventurer leurs économies dans des opérations dont les combinaisons leur échappent : ils ont été trompés si souvent!... Mais qu'un officier, dont les indigènes, bons juges en cette matière, auraient appris à connaître la droiture, les sages intentions et la probité, parvienne à inspirer ce courage au moins à quelques-uns de ceux qui sont le plus dévoués à sa personne, — *et s'il est doué des qualités de l'emploi,* je crois que cela doit lui être facile, — il aura fait faire à cette question un pas énorme. Car les premiers *convertis*, si le résultat est heureux, lui serviront ensuite d'apôtres ; de proche en proche, sans qu'il soit presque nécessaire que cet officier s'en mêle, l'intérêt, ce véhicule si puissant chez l'indigène, y pous-

sant, le désir de les imiter s'étendra ; cet argent, multiplié par le travail et le crédit, amènerait un changement complet dans la face des choses en Algérie. Il me semble que cela mérite qu'on y songe et qu'on s'en occupe.

Veut-on savoir approximativement à quel chiffre s'élève la somme des capitaux dont les Arabes, engagés dans une voie plus intelligente, pourraient aujourd'hui tirer parti ? « Je ne parle que des sommes tout à fait détournées des besoins prévus de la famille, tels que dots des garçons à marier, années de disette, exigences des chefs, et cachées par le chef de tente qui seul connaît la cachette.

» Je compte 2 millions et demi d'habitants. (Tell et Sahara algérien (1), ou 400,000 habitations à 6 âmes par feu, à peu près.)

D'après les indications que m'ont données l'examen d'un très grand nombre d'affaires, les conversations et les confidences de plusieurs milliers d'indigènes, les comparaisons que j'ai pu généraliser entre la position sociale de certains individus dans leurs douars, et ce que je savais de leur situation intérieure, voici quel

(1) C'est à peu près le chiffre adopté par l'Empereur, voir sa lettre, page 9.

serait le minimum en numéraire turc, espagnol ou français du superflu immédiatement disponible pour le progrès, lorsque celui-ci saura tenter le musulman.

» Sur 400,000 tentes ou feux :

40	tentes ont en moyenne	100,000 fr.	4,000,000
200	—	50,000	10,000,000
1,000	—	20,000	20,000,000
5,000	—	10,000	50,000,000
10,000	—	5,000	50,000,000
100,000	—	1,000	100,000,000
166,240			334,000,000
400,000			
166,000			

233,760 restent encore pour lesquelles je ne compte pas de ressources disponibles (1). »

Qui empêche les officiers des smalas et ceux des bureaux arabes de mettre la main à cette œuvre? Seulement, qu'ils y prennent garde! La prudence leur est ici plus que jamais nécessaire afin de bien diriger leurs administrés, *qui n'y entendent rien,* dans le choix et le mode de leurs placements : un échec gâterait tout et pour longtemps! Ah! si les indigènes savaient lire le français, la tâche serait bien simplifiée!

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe,* page 157.

Enfin, et c'est ici la partie la plus belle, la plus féconde et la plus sainte, j'ose le dire, de la grande mission du capitaine commandant la smala ; il devra s'occuper des enfants avec la plus bienveillante, la plus active et la plus paternelle sollicitude. C'est par eux, sans conteste, que nous conquerrons l'Afrique, que nous arriverons à *recoudre*, à cette *fusion*, à cette *Assimilation* sans laquelle, je ne me fatigue pas de le répéter, l'Arabe considèrera toujours le Français comme un ennemi. Prendre « les moyens de l'obtenir, » c'est donner « une base » solide à « la colonisation..., c'est favoriser les intérêts » de la civilisation et de la mère patrie. « La politique » en effet, « ne conseille pas une autre conduite (1). » — Une école est donc nécessaire, indispensable.

Au moment où j'ai visité la smala de Berouaguïa, on parlait d'y en installer une que *soixante enfants*, chiffre considérable, auraient fréquentée chaque jour. Je n'ai pas besoin de dire que cette école devait être *tout ce qu'il y a au monde de plus arabe*. — Les indigènes ont-ils donc tout à fait tort de prétendre que nous

(1) Lettre de l'Empereur, page 10, mais pas dans le même sens.

sommes *aveugles?* — J'avais conseillé d'adjoindre au taleb un sous-officier français, à défaut d'autre, et l'on aurait eu ainsi une école mixte, mais cette combinaison n'était-elle pas impossible? Il aurait fallu à ce militaire plus que du dévouement, pour se charger d'une tâche aussi pénible et aussi ingrate.

J'ai dit ailleurs (1), combien il eût été avantageux pour l'avenir, d'établir des frères enseignants parmi les indigènes, mais c'est surtout dans une smala que la présence d'un de ces pieux instituteurs est désirable, et serait féconde en magnifiques résultats! Les enfants arabes, si intelligents d'ordinaire, apprendraient promptement et facilement notre langue, et l'introduction du français parmi eux, n'est-ce pas là la première base du progrès que nous voulons leur faire aimer, de la civilisation à laquelle nous nous efforçons de les conduire, en un mot, de *l'Assimilation* à laquelle il faut qu'ils arrivent?

En parlant des bureaux arabes, j'ai déjà exprimé cette pensée que des sœurs de charité placées près d'eux et visitant fréquemment les

(1) *Des Arabes et de l'occupation restreinte*, première partie, page 51.

tribus, rendraient, au point de vue politique et moral, d'éminents services ; dans les smalas, leur influence serait plus considérable encore, parce qu'elle s'exercerait journellement, *immédiatement* près des femmes et des jeunes filles, et qu'à tous leurs autres moyens d'action, elles pourraient ajouter une école. Ce serait là une heureuse innovation. Pourquoi ne pas tenter l'entreprise ? — A ce pourquoi, il est sans doute facile, à ceux qui ne partagent pas mes idées, de répondre beaucoup de choses, mais rien de solide et de péremptoire. La seule objection qui soit à mes yeux une raison, c'est ce que *nous n'osons pas le vouloir.*

Certes, je suis loin d'avoir dit tout ce que ces officiers auraient à faire, à imaginer et à entreprendre pour préparer *l'Assimilation* des Arabes avec nous, mais je ne fais pas ici un traité ; et d'ailleurs il est admis en principe, que le capitaine commandant la smala est capable et possède toutes les rares qualités que réclame sa mission.

D'après cela, si l'on pensait qu'il n'y a plus qu'à laisser faire, que l'œuvre est en bonne voie et le progrès en train d'assurer sa marche vers l'avenir, on se tromperait étrangement ! Quel-

que digne, intelligent et homme d'initiative que soit, en effet, cet officier, il arrivera un moment où il sera contraint d'abandonner le poste qui lui avait été confié, et alors le grave inconvénient dont j'ai déjà parlé (1), et qui compromet d'une manière si désastreuse le bien que pourraient produire les bureaux arabes, vient encore ici se jeter à la traverse et tout arrêter..... Un autre prendra sa place. Eh ! sans doute ! mais les spahis ne le connaîtront pas ! Mais si la discipline conserve toute sa vigueur, la direction ne sera plus la même ! l'esprit en sera profondément modifié ! les idées peut-être complètement changées ! car chaque homme a sa manière de voir et d'administrer. Il est excessivement rare que le nouveau venu suive en tout les errements de son prédécesseur : la nature humaine est ainsi faite !

Dans un pays civilisé et parfaitement homogène, le retrait d'un fonctionnaire, quelque puissante que soit devenue son influence, n'entraîne dans le service aucune perturbation, mais dans une colonie où la partie la plus considérable de la population est systématiquement

(1) Page 11.

hostile à l'autre, il ne saurait en être ainsi. Au milieu des indigènes, si difficiles à saisir, si « mobiles, » si soupçonneux, si méfiants, un homme qui a su, par ses qualités personnelles, les séduire, pénétrer dans leurs cœurs, s'emparer de leur confiance, — mais cet homme est une force immense au service de *l'Assimilation*, du progrès, de tous les grands principes que nous représentons en Algérie, — et c'est précisément à l'heure où il pourrait enfin agir avec éclat, mettre en action toutes les ressources qu'il est parvenu à amasser, et entraîner à sa suite dans le mouvement social, ce troupeau rebelle que sa patience a dompté, c'est à ce moment-là, dis-je, que nous enlevons cet homme à son œuvre, que nous nous privons de ce levier, de cette force? Mais n'est-ce pas tout remettre en question? N'est-ce pas faire retomber brutalement dans la barbarie tout ce qui commençait à lever la tête et à en sortir?..... Encore une fois ce système est faux, trompeur, souverainement déplorable dans ses conséquences, il pèche par la base, et tant que nous persisterons à nous servir *uniquement* de lui, nous n'arriverons jamais à rien de solide.

Avec ce système, en effet, *l'uniformité de*

direction, qui est presque toute la garantie du succès dans une œuvre de longue haleine, cette uniformité ne saurait exister.

Ainsi, tel officier prétendra qu'il faut mener les Arabes avec une verge de fer, les dominer par la terreur, les faire obéir la cravache à la main, et il agira en conséquence, et son escadron deviendra désert, ou, du moins, ne se recrutera plus que d'hommes avilis et méprisés par leurs coreligionnaires ; un autre s'imaginera qu'il faut, au contraire, être avec eux accessible et affable, bon et paternel toujours et quand même, — et son escadron deviendra, qu'on me passe le mot, une pétaudière, où son autorité méconnue sera sans force et sa direction sans résultats ; un troisième arrivera avec des idées complètement arrêtées d'avance sur l'incapacité native des indigènes, sur l'impossibilité d'en tirer quelque chose d'utile et d'en faire jaillir une idée, une pensée de progrès..... Découragé avant d'avoir mis la main à l'œuvre, se frappant lui-même d'impuissance en se fixant d'une manière absolue près d'une borne fatale qu'il faudrait, au contraire, essayer de déplacer, d'arracher et de jeter au loin, par delà les ténèbres de la barbarie, — il ne fera ja-

mais rien, ne sera jamais rien pour les Arabes, qu'un officier fort honorable sans doute, mais qui aura le malheur de se laisser guider par des idées fausses. Cela s'est vu ! Livrée en de pareilles mains, que deviendra la smala, sa prospérité, son influence, et par analogie, le bureau arabe ? — Pas n'est besoin de le dire, on ne le devine que trop !

Il y a plusieurs années déjà, le *Charivari*, qui n'est pas toujours heureux dans le choix de ses bons mots, appliquait au maréchal Bugeaud l'épithète sottement plaisante, de *Cincinnatus-Agricola*, faisant allusion, sans doute, à l'*ense et aratro* de l'illustre gouverneur général. Eh bien ! plaise à Dieu que nos commandants de smalas soient ou deviennent tous des Cincinnatus-Agricola, et, certes, les choses n'en iront pas plus mal.

Le choix du capitaine commandant la smala est donc, tout le proclame et le crie, chose aussi grave que celui des chefs de cercles et des bureaux arabes, et chose non moins grave, ce serait de le maintenir longtemps, *toujours même*, si cela était possible, dans son commandement. *Le temps*, ce grand obstacle qui empêche ces officiers d'acquérir sur les populations qui leur

sont confiées une influence dont ils sauraient tirer de si heureux avantages, pour la complète pacification du pays et le bien-être moral et matériel des Arabes, cet obstacle serait alors vaincu.

Les généraux qui commandent les subdivisions, les divisions, et à plus forte raison les gouverneurs généraux de l'Algérie n'obtiendront jamais, quoi qu'ils fassent, sauf de très rares exceptions, cette influence si désirable sur le peuple conquis. Ils sont placés trop loin et trop haut ; ils se trouvent absolument dans la même position, à l'égard des indigènes, que les officiers supérieurs pour les spahis réunis en smala ; leurs rapports avec eux, pour qu'ils puissent s'en faire connaître et apprécier, ne sont pas assez directs et trop rares. L'Arabe ne voit le plus souvent les grosses épaulettes qu'à travers un nuage menaçant, et ne sent qu'elles existent que par les vexations que certains subordonnés *trop zélés* lui font subir à leur sujet (1), et par l'autorité qu'elles exerçent;

(1) Ainsi, quand un de nos généraux parcourt officiellement les territoires militaires, tout le pays est mis en mouvement ; c'est à qui fera le plus de tapage et déploiera le plus d'enthousiasme pour l'éblouir et le fêter. Jusque-là je n'y vois rien à dire, au contraire ; tout le monde

or, l'autorité, nécessaire toujours, est de sa nature généralement peu aimable.

Les commandants supérieurs de cercle, les chefs des bureaux arabes et les officiers chargés des smalas, peuvent seuls, à mon avis, acquérir sur les indigènes une réelle influence, influence sans laquelle, je ne saurais assez le redire, les succès poursuivis seront toujours incomplets; au reste, la part des généraux est encore assez belle pour qu'ils puissent s'en contenter. Ils n'auront pas sur les Arabes une influence im-

conviendra qu'aux yeux d'un peuple qui aime surtout le faste et l'éclat, il est bon et il peut être utile d'entourer du plus grand prestige les hauts chefs de l'armée. L'Arabe trouve tout naturel qu'on l'invite à ces sortes de solennités et ne s'en montre nullement blessé. Mais, en retour, un puissant chef n'est estimé des Arabes qu'autant qu'il se montre généreux et qu'il paie largement l'enthousiasme; quand ils peuvent dire, en parlant de lui, *qu'il a toujours la main ouverte*, l'éloge est complet. Malheureusement, si nos généraux ont le cœur grand, leur bourse est petite, et ils sont obligés de se montrer fort réservés sur le chapitre des gratifications. Or, comme les indigènes ne peuvent pas comprendre qu'un homme auquel on témoigne tant d'empressement et de respect, n'ait pas de l'or à jeter à discrétion, il s'ensuit qu'ils n'expliquent cette parcimonie que par l'avarice ou un manque de savoir-vivre. — En commençant cette note, j'avais l'intention de prouver par quelques faits, que les indigènes avaient eu, dans de pareilles circonstances, des motifs plus sérieux de murmurer et de se plaindre, j'y renonce. On pourrait me demander des noms propres, et je n'en veux pas citer; j'ai à cœur de convaincre de la sincérité des sentiments qui m'ont conduit à écrire, mais je ne veux pas être accusé de dénigrement.

médiate, c'est vrai, mais c'est à eux qu'est réservé l'honneur difficile de choisir des hommes sages et habiles, capables de la mériter ; c'est à eux encore qu'appartient l'avantage de l'initiative dans les réformes utiles et les innovations heureuses ; c'est à eux, enfin, que revient toujours la gloire des succès obtenus avec la jouissance des bénéfices incontestables qu'elle procure. Glorieuses jouissances et honneur contre lesquels personne ne réclamera, si le désir du progrès bien entendu, l'amour de la patrie, et un dévouement absolu aux intérêts tant matériels que moraux du peuple confié à leur sollicitude, leur ont seuls servi d'excitants et de mobiles !

L'ASSIMILATION

I

L'assimilation, — quel mot je viens d'écrire! et n'est-ce pas m'exposer, de la part de mes lecteurs, à un immense éclat de rire, si j'ose seulement prétendre qu'il est possible d'amener un jour les Arabes *à se fusionner volontairement et à se confondre avec nous?* Eh bien! dussé-je d'abord passer aux yeux de tout le monde pour un rêveur éveillé, je maintiens mon dire, et si l'on veut bien prendre la peine de me lire avec réflexion jusqu'au bout, on trouvera peut-être, à la fin, que mon rêve n'est pas si présomptueux qu'il en a l'air. Au reste, l'imagination y tient peu de place : une patiente

et minutieuse étude du peuple arabe, des relations, des observations et des confidences de chaque jour, confidences qui m'ont initié aux *antipathies* et aux *préférences* des indigènes en général, voilà tout sur quoi je me fonde et établis le *rêve* de mes prétentions. Aussi, rien de plus simple, de plus vulgaire, de plus élémentaire que les moyens que j'indique, rien de plus facile à exécuter, rien de plus français et de moins odieux, rien qui exige moins de dépense, et je ne crains pas de l'affirmer, *si le courage nous vient enfin de le vouloir, — rien de plus assuré que le succès.*

Je n'ignore pas tout ce qui a été dit à ce sujet, et le plus souvent par des hommes qui ne connaissaient pas ou très imparfaitement les Arabes. Depuis, en effet, que l'Algérie est liée d'une manière irrévocable aux destinées de la France, il n'existe peut-être pas, parmi ceux qui se sont occupés de l'avenir de cette belle colonie, un esprit sérieux qui n'ait longuement réfléchi et travaillé à la solution de cette grande question *d'Assimilation* des races, immense problème qui semble impossible ! Des penseurs profonds, des hommes d'action et d'initiative l'ont agitée, creusée, fouillée dans tous les sens et envisagée

sous toutes ses faces; dans le plus humble des bureaux comme au sommet de l'échelle administrative, partout on a beaucoup parlé, savamment discuté, beaucoup écrit, — et il est pénible de l'avouer, mais aujourd'hui comme aux premiers temps de la conquête, le gigantesque problème se dresse formidable *et entier*, colosse immobile qui semble se jouer de l'impuissance de nos efforts.

Je le demande à tout homme franc et impartial, qui a étudié et qui connaît les Arabes :

— La ligne qui sépare le vaincu du conquérant a-t-elle disparu ?

— Non !

— Tend-elle à s'effacer ?

— Non, il n'y a que des apparences.

— Les *vrais* Arabes nous haïssent-ils moins ?

— Non !

— Les jeunes se rapprochent-ils de nous ?

— Oui, en petit nombre, pour prendre de nous les vices qu'ils n'avaient pas et gagner notre argent.

— S'ils le pouvaient, sans danger, jeunes et vieux nous couperaient-ils encore la tête ?

— Oui, cent fois oui !.....

La dernière grande insurrection de 1864,

sans parler des tentatives qui l'avaient précédée, ne nous crie-t-elle donc pas assez haut que l'apaisement des mauvaises passions ne s'est pas fait, que l'hostilité persiste toujours, en un mot, que la question capitale de *l'Assimilation* est restée la même, aussi ardue, aussi palpitante *que le premier jour?*

Si ce fait est douloureux pour notre amour propre, il n'a rien pourtant d'étrange et de phénoménal ; c'était là un résultat prévu et nous devions nous y attendre. Sait-on que seulement « depuis l'établissement de l'Empire, près de *quinze* systèmes d'organisation générale ont été essayés, l'un renversant l'autre (1) ? » Avec une pareille versatilité de vue et de direction, était-il possible d'arriver à autre chose, comme le dit si bien l'Empereur, qu'à produire du « trouble dans les esprits (2), » et les Arabes, peuple essentiellement routinier, n'avaient-ils pas un peu raison de se moquer de tant d'expériences qui devaient demeurer stériles ? Mais, dans ces diverses tentatives, qu'a-t-on imaginé en faveur de *l'Assimilation ?* — A peu près rien. J'ai beau ouvrir les yeux et chercher, je

(1) Lettre de l'Empereur, page 7.

(2) Lettre de l'Empereur, page 7.

ne vois que l'organisation des bureaux arabes et la création des smalas de spahis qui soient un acheminement vers la solution de cette immense question (1). — Mais le lycée arabe-français, mais les écoles de toute nature, primaires et supérieures, etc., etc., que nous avons établis (2)! — Je sais que tout cela a été fait et qu'on se propose de faire bien davantage encore. — Je m'incline avec respect devant des intentions aussi généreuses, mais, à mon avis, ce sont là autant de pas en arrière ; j'applaudis de tout mon cœur à la pensée qui veut élever

(1) Cependant, je dois reconnaître que deux écoles *françaises* fonctionnent en ce moment en Kabylie, l'une à Tizi-Ouzou, l'autre à Fort-Napoléon. *(Les Kabyles,* par M. le baron Henri Aucapitaine, page 35.) J'avais d'abord cru que c'était là une tendance vers une marche plus rationnelle, un essai heureux qui en ferait tenter d'autres, mais en y réfléchissant, je n'ai pas tardé à me convaincre que je m'étais trompé, En effet, qu'on en juge : la langue des Kabyles se parle, mais *elle ne s'écrit pas ;* or, comme le Kabyle éprouve pour les Arabes un mépris que ceux-ci, du reste, lui rendent avec usure, et que leur langue lui est antipathique, on ne pouvait pas songer à la lui faire apprendre. Restait donc le français. En l'enseignant à ces rudes montagnards, nous avons cédé à une nécessité de position plus qu'à une pensée de progrès, tel que je le conçois. Le progrès et *l'Assimilation* en profiteront sans doute, mais je suis fondé à dire, par ce qui se passe en pays arabe, que ce n'est pas cette idée qui a présidé à l'établissement de ces écoles.

(2) Je ne sais pas trop si nous avons bien sujet de nous en glorifier. Voici les questions que j'ai adressées et les réponses qu'il m'a faites,

les Arabes par l'instruction, mais c'est la forme sous laquelle on la leur donne, que je ne puis pas me résoudre à accepter. Je crois, en effet, que ce n'est pas pour leur enseigner leur langue, leur apprendre le koran qui maudit à chaque page les adorateurs du Christ, et pour les laisser en proie à une doctrine abrutissante, que la Providence nous a fait débarquer, le 14 juin 1830, sur la plage de Sidi-Ferruch. Elle avait sans doute un autre but et d'autres desseins.

Ce but, vers lequel tout nous conviait à marcher, nous l'avons méconnu ; ces desseins, dans lesquels une politique intelligente, sans

à un homme parfaitement honorable et bien informé de ce qui se passe dans les écoles françaises fondées à Fort-Napoléon et à Tizi-Ouzou, en pays kabyle : « — Dans ces écoles, enseigne-t-on exclusivement la langue française, la langue kabyle ne s'écrivant pas ? — *Oui, le maître ne sachant ni l'arabe ni le kabyle.* — Par qui sont-elles tenues ? — *Par des laïques.* — Y fait-on la prière ? — *Non.* — Les Européens fréquentent-ils ces écoles ? — *Oui.* — Ne s'y occupe-t-on que de morale en général et pas de religion ? — *Il n'y est pas question de morale, encore moins de religion.* » Il est certain que ce n'est pas là la pensée de l'Empereur.

Quant à l'école de Cherchell, il est également certain que l'Empereur ignore dans quelle mesure l'instruction *française* est distribuée aux enfants indigènes de cette ville, autrement il ne conseillerait pas de suivre « cet exemple. » (Voir sa lettre, page 39.) Voici les renseignements positifs que j'ai obtenus à ce sujet. « ..... A l'exception de cinq ou six

parler du reste, nous excitait à entrer, nous avons dédaigné de les remplir..... Autrefois, nos pères barbares avaient des historiens qui écrivaient l'histoire *des gestes de Dieu accomplis par les Francs*; aujourd'hui, nous, leurs fils civilisés, nous voulons bannir Dieu du gouvernement du monde, comme si nous nous sentions humiliés d'en partager avec lui la gloire. Aussi, comme Dieu se venge cruellement de nos insolentes prétentions et de notre audacieux orgueil ! Sur cette terre d'Afrique, qu'en un jour de miséricorde il nous avait donnée, afin que nous la fissions *sienne* et française de toutes les manières, privés du seul

Arabes qui suivent régulièrement les cours de l'école communale, les autres, au nombre de plus de cinquante, ne sont admis à l'école que *trois fois par semaine et seulement l'après-midi*. Ils occupent dans la maison une salle séparée..... cela ne gêne donc en rien les exercices religieux..... Leur taleb les accompagne et les y surveille..... On a fait autour de ces écoles beaucoup plus de bruit qu'il n'y a de réalité, et il arriverait à Cherchell ce qui arrive ailleurs, que les indigènes ne fréquenteraient pas l'école communale, si les talebs arabes n'étaient pas payés pour les y conduire..... Depuis qu'on oblige les enfants indigènes à se rendre à l'école communale, ils n'ont pas fait un pas dans la civilisation morale : *c'est le koran qui le veut*..... » En terminant, mon honorable correspondant ajoute, et on le croira sans peine, que « ces enfants sont d'une faiblesse déplorable..... » Il faudrait, en effet, qu'ils fussent doués d'une intelligence exceptionnelle pour devenir *forts* en français avec des moyens d'instruction ainsi bornés.

flambeau qui pouvait éclairer notre route dans la question arabe, nous avons trébuché à chaque pas dans les essais que nous avons tentés depuis la conquête, nous sommes tombés d'erreurs en erreurs, nos expériences n'ont abouti qu'à des désastres, nos espérances les plus chères nous ont indignement trompés, et ce que nous avions pris pour des réalités acquises, s'est tout-à-coup fondu en illusions! La vérité n'était point avec nous.

Ainsi, depuis trente-cinq ans, nous allons tournant dans un cercle vicieux : est-il donc si surprenant que nous nous retrouvions, après tant de fatigues et de sacrifices, juste à notre point de départ? L'Empereur a donc mille fois raison, quoiqu'il le fasse dans un sens moins étendu, de reconnaître avec une bonne foi que j'admire, que jusqu'à ce jour encore, « sans guides, ce malheureux peuple (arabe), erre pour ainsi dire, à l'aventure, ne conservant d'intact que son fanatisme et son ignorance (1). »

Si, moins présomptueux, plus sages, plus prévoyants et plus chrétiens surtout, nous avions mis Dieu de moitié dans nos projets en l'appelant à notre aide dans l'œuvre de l'*Assi-*

(1) Lettre de l'Empereur, page 15.

milation, je ne veux pas dire qu'elle serait en ce moment accomplie, mais nous aurions du moins à proclamer de plus consolants résultats. Aussi, à l'heure qu'il est, profondément découragés de tant de soins restés inutiles, rebutés par ce que nous appelons l'obstination aveugle des indigènes, épuisés par les efforts passés et redoutant ceux dont nous menace l'avenir, — nous renonçons à une lutte demeurée jusqu'à présent stérile, nous mettons bas les armes, non sans avoir combattu, mais sans que notre front se soit couronné des lauriers de la victoire.

Donc, si nous persistons dans nos idées, — et je me prends malgré moi à espérer qu'elles se modifieront, — l'Arabe, immobilisé dans son fatalisme, *restera plus que jamais Arabe ;* les barrières qui nous séparent de lui, au lieu de tomber, se relèvent ; et la nuit de l'erreur continuera à envelopper ce peuple en face du soleil de la vérité !... Nous pouvions le sauver de la ruine où l'entraînent à grands pas ses croyances délétères et menteuses, ruine dont tous ceux qui le connaissent ne cessent de nous avertir (1), mais on dirait que l'impossible

(1) « Ils sont (les musulmans) condamnés à une ruine inévitable par

nous tente, et nous allons entreprendre de le régénérer avec les croyances mêmes qui l'ont perdu... Voilà où une générosité cruelle et irréfléchie nous a conduits : au nom du progrès, nous étouffons le progrès, en vertu d'une tolérance inhumaine, nous fermons la porte à la civilisation, et plutôt que d'appeler l'indigène à la sainte liberté de l'Evangile, nous préférons le laisser croupir dans le stupide esclavage de son fatalisme! Encore une fois, était-ce donc là que nous devions arriver ?

Certes, je n'en fais pas exclusivement un reproche au régime actuel, car cet état de choses dure depuis le moment de la conquête. Le gouvernement de l'Empereur a hérité de tout en Afrique, même des mauvaises traditions ; il a essayé, rendons-lui cette justice, plusieurs fois d'en sortir, mais se trompant de voie, il n'est arrivé, comme ses devanciers, qu'à des résultats purement matériels, pour ce qui concerne les Arabes.

Serons-nous plus heureux dans cette nouvelle

la barbarie, la superstition, le fatalisme, qui forment la base de leur caractère et de leurs croyances. » (*Un faux derviche dans le Turkestan*, par M. Hermann Vanibéry, traduit par M. Forques. Voir le *correspondant* du 25 septembre 1865, page 68.)

expérience? J'en doute, car c'est ici surtout que « le passé renferme la leçon de l'avenir (1). » Nous aurons beau faire, ce n'est pas en alimentant ce qui, à défaut de nationalité, donne une certaine homogénéité à ce peuple et en l'isolant en réalité plus que jamais de nous, que nous parviendrons à nous le rendre sympathique. Et cependant, si les idées émises par l'Auguste auteur de la lettre à M. le duc de Magenta ne subissent aucune modification, ce qui est fort à craindre, c'est ce que nous allons voir mettre à exécution dans notre colonie.

Ainsi, nous aurons des Arabes naturalisés Français, « *mais qui continueront d'être régis conformément à la loi musulmane ;* »

Néanmoins, ils pourront être nommés « *à tous les emplois militaires de l'Empire et à tous les emplois civils en Algérie* (2);

(1) Lettre de l'Empereur, page 62.

(2) Cette question n'est point de ma compétence, et je ne m'y serais point arrêté, si je ne trouvais dans le numéro du 15 septembre 1840, de la *Revue des deux Mondes*, un article de M. Saint-Marc Girardin, sur le livre de M. Clot-Bey : *Aperçu général sur l'Egypte,* qui renferme quelques idées de la plus grande justesse, que je juge à propos de reproduire ici, à titre de simple rapprochement : « .....Ainsi, Méhémet-Ali a recruté ses soldats en Égypte, je l'avoue, *mais il n'a pris parmi les Égyptiens aucun officier.....* L'histoire s'accorde avec le jugement de Méhémet-Ali. Même dans ses beaux jours, *la race arabe*

Nous verrons « développer l'instruction publique *musulmane,* réorganiser les écoles supérieures *musulmanes,* créer des écoles d'arts et métiers » où probablement les Arabes *seront seuls admis* (1);

Nous verrons « fonder des orphelinats *musulmans* pour les garçons et pour les filles ;

« Etablir des salles spéciales *pour les indigènes* dans les hôpitaux. »

n'est pas faite pour le commandement..... A ce sujet, je ne veux point d'autre témoignage que celui de M. Clot-Bey. M. Clot-Bey est très-favorable à la race arabe. Il énumère avec complaisance tout ce que Méhémet-Ali a fait pour régénérer la race arabe, et il l'en loue beaucoup; puis il continue : « *Les Égyptiens (les Arabes) n'ont point l'instinct du commandement.....* Quoique très-intelligents, *s'ils ne sont pas dirigés, ils ne savent rien mener à fin.* »

J'ajouterai au témoignage de M. Clot-Bey un autre témoignage qui confirmera encore la justesse du système de Méhémet-Ali. Les religieux de la Terre-Sainte ne se recrutent pas parmi les habitants du pays; les pères sont tous Européens, et comme quelqu'un leur demandait la cause de cette exclusion : *On ne peut jamais faire complètement fond sur un Arabe,* répondit un des pères, et le Saint-Siége ne veut pas leur confier l'exercice du pouvoir sacerdotal. » Ainsi Méhémet-Ali et le pape jugent de la même manière la race arabe. Ils lui trouvent beaucoup d'esprit et d'intelligence, et la regardent cependant comme incapable de se gouverner elle-même, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre religieux..... « J'ai fait, disait Méhémet-Ali, à un voyageur français, j'ai fait en Égypte ce que les Anglais ont fait aux Indes. Leurs soldats indiens sont commandés *par des officiers anglais,* et vous-mêmes, si vous formez à Alger des régiments Arabes, *vous n'y placerez que des officiers français.....* »

(1) Le mot *probablement* est ici de trop, d'après les renseignements

Quant au culte, nous y veillerons avec plus de sollicitude que jamais, car, nous nous proposons « d'organiser un consistoire musulman par province, et de nommer un conseil de fabrique pour chaque mosquée de première classe ; »

Nous voulons même faire plus encore : « *Entourer de quelque solennité officielle la célébration des grandes fêtes musulmanes* (1). »

Avec ce programme mis à exécution, l'indigène sera donc, plus encore que par le passé, *mis à part*, isolé, séquestré ; dans les trois provinces, nous avons déjà des orphelinats pour les garçons et pour les filles dirigés par de vénérables ecclésiastiques et de saintes religieuses, où les orphelins arabes peuvent être admis, *mais il ne faut pas qu'ils puissent devenir chrétiens ;* l'image du Christ ne s'efface plus devant le croissant (2), *mais comme les indi-*

que je viens de recevoir. Voici ce qu'on a répondu aux questions suivantes que j'avais faites au sujet de l'école d'arts et métiers de Fort-Napoléon : « — Cette école est-elle ou sera-t-elle dirigée par un Français ? — *Oui.* — Les élèves y seront-ils pensionnaires ? — *Je ne crois pas.* — Toutes les nationalités pourront-elles y être admises ? — *Non.* — Ou sera-t-elle *exclusivement* ouverte aux enfants musulmans ? — *Oui.* — A-t-on songé à pourvoir au culte ? — *Non.*

(1) Lettre de l'Empereur, pages 33, 36 et 39.

(2) *Des Arabes et de l'occupation restreinte*, première partie, page 41.

gènes pourraient être blessés de l'y voir, on les reléguera dans « des salles spéciales (1) ; » dans nos écoles primaires musulmanes, la langue arabe, et par suite le koran, seront plus que jamais favorisés et enseignés, et pour honorer *officiellement*, dans ses grands jours, la religion du prophète, je n'ose pas pressentir jusqu'où nous nous croirons obligés de descendre... et encore moins le dire.

Agir ainsi, n'est-ce pas sanctionner et affermir de toute l'autorité d'une pareille condescendance les préjugés des Arabes ? « Notre culte est d'essence si supérieure, disent-ils déjà, la doctrine de notre seigneur Mohammed si sublime, que les chrétiens eux-mêmes ne

(1) Je serais désolé qu'on me prêtât le parti pris de trouver *tout défectueux*, mais si ce n'est pas là la pensée qui nous fait créer des orphelinats spéciaux et établir des salles particulières pour les Arabes dans nos hôpitaux, j'avoue ingénuement que j'en cherche en vain une autre. — Une difficulté sérieuse avec laquelle il faudra compter. D'abord les orphelins indigènes ne sont presque jamais abandonnés à l'aventure ; pour ma part, je n'en ai jamais vu ; ils sont toujours recueillis par leurs plus proches parents ou par des familles aisées pour lesquelles ils sont rarement une charge, la nourriture étant si peu de chose ! et le plus souvent une ressource, car dès leur plus jeune âge, ils les utilisent pour la garde des troupeaux. Voilà pour les garçons. Quant aux filles, jamais, au grand jamais, une fille, en pays arabe, n'est délaissée par les siens, quelque pauvres qu'ils soient, et cela se comprend, car, à un moment donné, cette fille *a une valeur*, dont on

peuvent s'empêcher de le reconnaître dans leur for intérieur, et qu'ils s'empressent de nous être agréables, pour se ménager la bienveillance du prophète (1). »

Et dans quel but toutes ces prévenances, toutes ces attentions, tous ces témoignages de sollicitude qu'on ne prodiguerait pas plus vifs et plus paternels à l'ami le plus dévoué, à l'enfant le plus docile et le plus soumis ? Ce but est aussi noble qu'élevé, je l'avoue, et digne du cœur et des aspirations du chef d'un grand État comme la France : d'abord, « gagner la sympathie des Arabes par des bienfaits *positifs* (2). » — Très-bien. — Si ces « bienfaits » devaient s'exercer sur l'indigène, pris isolément, j'accorde que peut-être ses sympathies

tire parti en la mariant, ou — *en ne la mariant pas.* Je me demande alors de quelle manière on s'y prendra pour peupler les orphelinats projetés ? Je ne vois guère que les villes où les indigènes sont peu nombreux qui puissent fournir quelques garçons ; pour les filles, sauf de très-rares exceptions, je crois qu'il n'y faut pas songer. — Ensuite, par qui ces orphelinats seront-ils administrés ? Si la direction devait en être confiée, comme ceux qui existent déjà, à des ecclésiastiques et à des religieuses, il serait inutile d'en fonder de nouveaux. Ce n'est donc pas là notre intention. Alors nous y appellerons des laïques et des dames ?... En théorie, c'est déjà bien chanceux ! nous verrons ce que cela deviendra en pratique.

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe,* page 68.

(2) Lettre de l'Empereur, page 8.

nous seraient acquises, mais comme on sait de quelle manière, *pris en masse*, les Arabes expliquent les concessions que nous pouvons leur faire, je ne vois pas comment ces « bienfaits » nous les rendront favorables ; je vais même plus loin, et je dis que plus ces « bienfaits » seront « *positifs* » et définis, moins ils nous en tiendront compte.

Mais la pensée qui poursuit ce résultat, ne s'y borne pas, quelque beau qu'il lui paraisse, elle en ambitionne un autre infiniment plus considérable encore. J'en fais juge mes lecteurs, et je cite textuellement, car ce passage de la lettre de l'Empereur mérite une attention toute spéciale : « La France, qui sympathise partout avec les idées de nationalité (1), ne peut aux yeux du monde justifier la dépendance

(1) Croire à une *nationalité arabe* en Algérie, est une pure illusion ; nous ne saurions donc y conserver ce qui n'existe pas. La religion est, en effet, le seul lien qui unisse les Arabes ; ôtez le koran, il ne reste plus rien, car patrie et patriotisme sont des mots absolument vides de sens pour eux ; les Kabyles mêmes, qui vivent sédentaires et réunis dans des villages ne sont guère plus avancés que les Arabes sous ce rapport. — « *L'esprit de nationalité* tel qu'on le conçoit en Europe, dit M. Henri Aucapitaine (1) y est peu développé (chez les Kabyles), il y est divisé, morcelé à l'infini. Chaque village, chaque fraction même, est un peuple qui agit en dehors de ses voisins, sous *l'inspiration de passions particulières*.

(1) *Les Kabyles*, page 179.

dans laquelle elle est obligée de tenir le peuple arabe, si elle ne l'appelle à une meilleure existence. Lorsque notre manière de régir un peuple vaincu, sera pour les quinze millions d'Arabes répandus dans les autres parties de l'Afrique et en Asie, un objet d'envie ; le jour où notre puissance établie au pied de l'Atlas, leur apparaîtra comme une intervention de la Providence pour relever une race déchue; ce jour-là, la gloire de la France retentira depuis Tunis jusqu'à l'Euphrate, et assurera à notre pays cette prépondérance qui ne peut exciter la jalousie de personne, parce qu'elle s'appuie non sur la conquête, mais sur l'amour de l'humanité..... Quelle politique plus habile pour la France que de donner dans ses propres États, aux races mahométanes, si nombreuses en Orient et si solidaires entre elles, malgré les distances, des gages irrécusables de tolérance, de justice et d'égards pour la différence de mœurs, de cultes et de races (1). »

Ce passage important de la lettre Impériale nécessiterait à lui seul de longues réflexions (2),

(1) Lettre de l'Empereur, pages 10 et 11.

(2) Il ne serait pas moins nécessaire de reprendre le passage qui suit immédiatement celui dont je m'occupe en ce moment, page 11. — Que

que je ne veux ni ne puis faire moi-même. Pour ne pas être accusé de partialité dans un débat de cette nature, je laisserai parler un homme fort compétent, M. A. Rey (de Chypre), qui a passé « cinq années au Maroc, parcouru à plusieurs reprises la côte et quelques provinces de l'intérieur, entretenu des rapports suivis avec le sultan, sa famille, ses officiers et les derniers de ses sujets. » On dirait que le passage que je lui emprunte est écrit d'hier, tant il est saisissant d'actualité ; seulement, j'y regrette certaines expressions trop accentuées que je voudrais en ce moment, par une convenance toute respectueuse, pouvoir adoucir et modifier.

« Etudiez, ainsi s'exprime cet écrivain, étudiez sérieusement les principes du mahomé-

les Turcs suivent le rite *anefi*, et les Arabes, le rite *malcki ;* que le centre religieux des premiers soit à Constantinople et celui des seconds au Maroc ; que « les Beni-Mezab du sud de l'Algérie forment un rite séparé, non orthodoxe, et (que) les indigènes professent pour eux un profond mépris ; » que « entre les Arabes et les Turcs il n'y eût pas de liens très-puissants ; » que les beys aient eu, « comme nous bien des soulèvements à réprimer, » cela importe peu, — *si tous, schismatiques, hérétiques et orthodoxes, se réunissaient dans une haine commune, celle du nom chrétien.* Or, soutenir le contraire est impossible ; même les Kabyles, qui sont des Berbères comme les Beni-Mezab, et qu'on nous représente comme exempts de fanatisme, ont cependant, d'après M. le général Daumas (*La grande Kabylie*, page 193), *une aversion presqu'égale contre les chrétiens* et les Arabes.

tisme et son histoire, vous reconnaîtrez que l'Islam, *identifiant le principe religieux avec le principe politique, l'église avec l'État, ne sépare pas le pouvoir spirituel du pouvoir temporel*, et que le monarque, considéré comme successeur et représentant du prophète, *est pontife et souverain*. Aux yeux des mahométans, toute autorité politique *isolée du sacerdoce*, à plus forte raison toute autorité appuyée *sur une autre loi que la loi musulmane, n'est donc qu'une force brutale, tyrannique, illégitime.*

» Les conquêtes antiques *assimilaient* les peuples les uns aux autres en confondant les cultes, en ouvrant les temples des vainqueurs aux dieux des vaincus. Le panthéon était l'organe dans lequel Rome absorbait les nations. *Nous ne pouvons pas absorber le mahométisme.* L'esprit arabe ne comprend pas le moins du monde *un gouvernement administratif substitué au gouvernement politique*, un régime constitutionnel qui n'admet pas tous les dieux à la fois, *mais qui n'en admet aucun exclusivement. — Cette tolérance, cette faculté d'Assimilation par la négation,* capable peut-être des mêmes effets que le polythéisme antique, *lui semblent anarchie. — C'est à l'anarchie que*

la conquête d'Alger semble livrer la régence, en l'arrachant à la communion de Stamboul. L'autorité politique de la France *ne pourra jamais constituer pour ces peuples un gouvernement légitime, et la France est dans l'alternative ou de les* FORCER A L'APOSTASIE *ou* D'APOSTASIER ELLE-MÊME, *sous peine de n'exercer qu'un pouvoir tyrannique contre lequel ils se révolteront jusqu'au dernier.*

» A ces peuples, en les abordant, on a dit deux choses contradictoires : « *Nous vous laissons votre culte, et nous voulons renverser le principe qui en est la base. Nous vous laissons vos lois et vos mœurs, et nous voulons que vous reconnaissiez un gouvernement fondé sur d'autres lois, sur d'autres mœurs.* Vous faut-il un pontife? que ce soit le grand seigneur, le shah ou le sultan du Maroc, créez un personnage analogue au pape catholique. *Changez donc votre culte en gardant votre culte.* Ils répondent à cette absurdité en massacrant nos frères et en se faisant massacrer eux-mêmes (1). »

(1) *Revue des deux Mondes,* du 1er décembre 1840; les passages soulignés l'ont été par nous.

II

Et au milieu de tout cela que devient *l'Assimilation*, cette fusion qui, *si elle s'opère*, écrivait M. le général Daumas, *doit aplanir toutes les difficultés de notre conquête* (1)? On le devine sans que j'aie besoin de le dire, elle est renvoyée aux calendes grecques comme inutile, « les satisfactions matérielles et morales » données aux Arabes devant rendre les insurrections à peu près impossibles dans l'avenir (2).

Mais cette question n'est pas de celles qu'on puisse impunément laisser dormir et devant lesquelles on passe sans essayer du moins de les résoudre. Comme la *question d'Orient*, à laquelle on tremble de toucher, la question *d'Assimilation* aura son jour en Algérie ; et ce jour-là, déçus comme toujours, dans nos espérances de conciliation et de soumission

(1) *Les Kabyles*, par M. le baron Henri Aucapitaine, page 59.
(2) Lettre de l'Empereur, pages 11 et 12.

pacifique, éclairés enfin sur la vanité de nos expédients généreux, nous serons obligés d'y travailler sérieusement ou de faire *la solitude* autour de nous.

« Il ne peut entrer (en effet) dans l'idée de personne d'exterminer les trois millions d'indigènes qui sont en Algérie, ni de les refouler dans le désert (1), » — mais *personne* non plus ne trouvera étrange l'idée de les faire vivre *avec nous* au lieu de nous faire vivre *avec eux* (2). Or, pour obtenir ce résultat, pour arriver à cet aplanissement *de toutes les difficultés de notre conquête* (3), je cherche vainement un autre moyen, je ne vois que celui de *l'Assimilation;* et si nous ne voulons pas nous borner à régner en Algérie, *sur des corps dont les âmes nous échapperont toujours,* c'est celui-là *seul* que notre intérêt, intérêt que je ne sépare pas de celui des Arabes, nous prescrit d'employer. Pourquoi donc ne pas nous y attacher sans courir encore les chances de périlleuses aventures... Mais il ne faut pas qu'on s'illusionne! Cette *Assimilation* ne sera certes pas l'affaire d'un

(1) Lettre de l'Empereur, page 10.

(2) Lettre de l'Empereur, page 10.

(3) *Les Kabyles,* par M. Aucapitaine, page 59.

jour, ni peut-être même d'un siècle ; mais énergiquement mettre la main à l'œuvre, commencer enfin, c'est énorme !... Le reste est l'affaire du temps et des hommes sages qui le remplissent.

On l'a dit et répété à satiété : il est évident que l'Arabe ne nous comprend pas, et jusqu'à ce jour on s'est, je crois, assez peu inquiété de lui donner l'intelligence de nos actes et de nos volontés. Comme le serviteur du centenier de l'évangile, il a obéi, sans jamais demander *pourquoi ?* De là les idées fausses qu'il a sur nous et que le fanatisme ou l'habileté de ses chefs se garde bien de détruire, lors même qu'il ne les partage pas. C'est là un malheur qu'on ne saurait trop déplorer, car l'indigène, défiant par nature et aussi parce qu'il se sent faible, reste autant que cela lui est possible *en dehors de notre mouvement ;* ou bien, si nous le forçons violemment à y entrer, *nous semons des colères pour recueillir des vengeances.* Voyez avec quel flegme dédaigneux et superbe, couché devant sa tente, il nous regarde passer !..... Nous sommes pour lui *des infidèles,* — il nous méprise, il nous maudit, en attendant que Dieu lui prête son bras pour nous chasser ; dans sa pensée, il s'estime infiniment plus haut que

nous, car il n'a besoin ni de nous ni de nos produits, et sa foi religieuse est à ses yeux la première du monde (1).

Comment l'amener *sans secousses* à mettre de côté ses répugnances et à se mêler, même avec plaisir, à notre mouvement? car *tout est là!*

Je ne parle pas des Arabes qui vivent d'une manière stable dans nos villes ; ceux-là ne seront jamais un embarras sérieux que pour la police ; ils sont en général insolents, maugréent Dieu, s'enivrent, et se regardent en conséquence *comme Français* (2). Mais à côté de cette population dévoyée, que nous n'avons pas rendue plus immorale, mais à laquelle nous avons innoculé des vices nouveaux, il en existe une autre, digne de toute notre sollicitude. *Toujours rebelle, au moins de cœur, à notre autorité, cette population est demeurée complètement arabe et vierge de tout contact habituel avec nous.* C'est donc celle-là, la plus saine, la plus nombreuse, la plus riche, la plus influente, *la plus récalcitrante et la plus « mobile, »* dont

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 68.

(2) J'ai toujours été tenté d'appliquer des coups de canne aux Arabes que je rencontrais en état d'ivresse et qui répondaient invariablement à mes reproches par ces mots, à leur avis, sans réplique : « *Ana Françis, — moi, Français !* »

il importe de conquérir à la France le cœur et l'esprit, qu'il faut atteindre et *séduire*. Je veux parler des *nomades* ou Arabes des tribus du Sahara algérien, qui composent à eux seuls la population la plus considérable de notre colonie, puisque d'après le recensement de 1854, sur 2,056,298 indigènes, on comptait 1 million 178,900 Arabes.

J'ai essayé de démontrer précédemment que les bureaux arabes, sagement administrés, et les smalas de spahis, dirigées par des officiers consciencieux et habiles, étaient appelés à acquérir une grande influence sur les indigènes, et pouvaient concourir d'une manière puissante, les dernières surtout, à l'œuvre pacifique de *l'Assimilation ;* mais, d'un côté, le cercle d'action des bureaux arabes est trop étendu, et de l'autre, la plus notable partie, ou plutôt la presque *totalité de la population indigène* restera toujours en dehors du foyer où rayonne l'influence de la smala. *Tous les Arabes ne peuvent pas être spahis,* et d'ailleurs, *après un engagement de trois ans, beaucoup quittent le service et rentrent dans leurs tribus.* De plus, la smala est *sédentaire*, et quand même elle serait *nomade*, l'influence qu'elle peut exercer se bor-

nerait à peu près aux seuls individus qui en font partie. En outre, la smala *est au gouvernement*, à ce Beylik détesté, espèce d'officine de satan, où s'élaborent toutes les vexations qui viennent troubler le repos de l'indigène et dont ils s'éloignent avec une sainte horreur. Enfin, l'incroyable orgueil et la morgue insolente de l'Arabe honoré d'un burnous rouge (1), écartent loin de la smala les étrangers de la classe vulgaire. L'indigène est ainsi : je ne connais pas de plus insupportable tyranneau qu'un caporal turco qui a la conscience de sa dignité (2).

Le bureau arabe de même que la smala de spahis, qui, dans un certain milieu et sur un territoire plus ou moins étendu, enfantera d'importants résultats pour *l'Assimilation*, on le voit, *ne peut cependant pas tout faire ;* toujours, *la majeure partie* de la population in-

(1) Couleur qui distingue le burnous des spahis.

(2) Tous ceux qui ont eu à leur service des *ordonnances* ou des domestiques arabes, savent avec quel sans façon ils traitent leurs coreligionnaires, avec quel zèle, pour se donner de l'importance, ils les bousculent et les maltraitent. Et si alors, on leur adresse une observation sur l'inconvenance de parcils procédés à l'égard de leurs frères, il faut voir avec quel dédain superbe et vraiment comique ils répondent : *« Oh ! arbi, barca, — ce n'est qu'un arabe ! »* oubliant qu'ils le sont eux-mêmes.

digène, soit *de parti-pris*, soit par des empêchements naturels de temps, *de distances ou de personnes*, échappera forcément à son influence. — *Il est donc nécessaire* alors que l'œuvre des smalas soit mieux entendue, que la pensée en soit complétée ; *il faut* qu'une nouvelle influence, *occulte plutôt qu'apparente*, *vienne s'ajouter à la sienne, et atteigne en même temps, et les populations qui se montrent les plus rebelles au progrès, et les tribus les plus éloignées du centre de notre mouvement civilisateur.*

Il est extrêmement facile, j'ose le dire, d'arriver à ce double but, — *pourvu qu'on ne craigne pas de se servir des instruments qui, seuls, en face d'un pareil peuple, peuvent être employés avec succès ;* mais, pour obtenir, par leur moyen, des avantages *plus sérieux et sur une plus grande échelle* que ceux attendus des bureaux arabes et des smalas de spahis, ces instruments doivent être placés dans des conditions *essentiellement différentes*, quoique obéissant à la même pensée.

Je vais essayer, aussi brièvement que possible, de me faire comprendre et de dégager mon idée de ce qu'elle peut avoir d'obscur en en exposant la pratique.

III

Je suppose un homme intelligent, *parfaitement au courant des mœurs, des usages et des préjugés des Arabes ;* probe, consciencieux et *honnête surtout ;* d'un certain âge, sans être cependant un vieillard, incapable d'activité ; *propriétaire*, par conséquent *juge dans ses propres intérêts :* mieux que personne il connaît sa position, le but qu'il poursuit, *et ce qu'il faut faire pour l'atteindre.* — Cet homme *n'est pas fonctionnaire,* il ne demande et ne reçoit personnellement rien du budget ; aucun chef, militaire ou civil, *ne pèse sur lui* de manière à le gêner dans son indépendance ; de son côté, il s'efforce de vivre en bons rapports avec tous, en évitant tout ce qui pourrait froisser ou blesser l'autorité en quoi que ce soit de raisonnable, *mais les agents de l'autorité ne peuvent exiger de lui que ce qui est prévu par la loi.* — *Il est Français :* ce titre lui assure

des priviléges et lui confère des droits, *qui ne seraient pas impunément violés.* Il se fera un devoir *de marcher d'accord* avec l'administration, mais les observations et les conseils qu'elle pourra lui adresser, *ne seront jamais des ordres* (1).

Je ne saurais trop y insister, *parce que cela est de la plus haute importance*, l'individu que je mets en scène peut être l'instrument *occulte* d'une volonté supérieure, *mais il n'est pas à l'État :* aux yeux et dans la pensée de tous, *il est son maître et le maître.*

De plus, et ceci est la garantie *sine quâ non du succès*, outre tous les avantages que je viens de spécifier, il faut que cet homme joigne à son caractère personnel, que je suppose à la hauteur de sa mission, — *un titre* qui loin d'éveiller les susceptibilités et d'émouvoir les répugnances des Arabes, les prévienne au contraire, *provoque leur confiance*, et leur inspire pour sa personne *un respect qui n'est jamais sans influence.*

Voilà l'homme, c'est-à-dire, la tête qui pense

(1) Je supplie le lecteur de lire avec la plus sérieuse attention ce passage, chaque mot y a sa raison d'être ; il me serait facile de le prouver par des faits. (Note de l'auteur.)

et la main qui gouverne. Voyons maintenant les outils qui feront la besogne, qui sèmeront, sans s'en douter, le progrès autour d'eux, et formeront les premières assises de *l'Assimilation.*

Ce propriétaire a des tentes plantées dans ce qu'on appelle le *Sahara algérien*, au centre des Arabes pasteurs, à portée de l'eau, au milieu de pâturages étendus, à proximité de terres arables, *concédées ou vendues* par l'État (1). *C'est là le cantonnement d'été*, siége de la tribu des — *Béni-Roumis* ?... — et où l'on demeure durant les grandes chaleurs pour faire la moisson et préparer les approvisionnements des grandes marches de l'hiver.

Le soir, autour des tentes, s'agitent des Arabes, jeunes pour la plupart, *mais déjà mariés* ou devant l'être sous peu, que le maître tient dans sa main (2), et qu'il traite avec une bonté vigilante et paternelle, *mais sans faiblesse :* ils sont les pasteurs du troupeau confié à leur garde.

(1) Je dis *concédées ou vendues*... Si l'État ne veut pas concéder, qu'il vende, ou *qu'il permette seulement d'acheter.* Ce serait là, il est vrai, une charge de plus, mais la religion est venue à bout de plus graves difficultés.

(2) Locution arabe.

Quelques français, *dont le nombre augmentera en proportion des ressources dont disposera le maître*, choisis avec le plus grand soin, accoutumés à l'ordre et à obéir, sobres surtout, *car le vin n'est provisoirement permis qu'aux malades* (1), *et ayant tous une profession utile*, complètent le personnel.

Tout d'abord et pour commencer, on obtiendrait, sans trop de difficulté, je pense, de la bienveillance de l'autorité supérieure militaire, quelques soldats d'une conduite éprouvée, solides des bras comme du cœur, et capables d'être employés comme *moniteurs*.

Je dis *tout d'abord et pour commencer*... En effet, à part de très-rares exceptions, il n'est guère possible de compter sur des militaires pour le grand travail de *l'Assimilation*. La

(1) Pour ne pas scandaliser les indigènes. — On a dit cent mille fois que l'eau pure en Afrique est malsaine ; lorsqu'elle est croupissante, cela est vrai partout, et en Algérie, quand des lauriers-roses poussent sur le parcours de la source ; autrement son usage n'offre pas là plus d'inconvénient qu'ailleurs. *Comme expérimentation*, je me suis condamné, dans le désert, à ne boire que de l'eau, je ne m'en portais pas plus mal, et cependant, celle dont je me servais, l'Oued Mezi de Laghouat, a une assez mauvaise réputation. Au reste, les Arabes *n'ont pas d'autre boisson*, et pourtant, *tous les médecins le reconnaissent, ils sont doués d'une puissance de vitalité bien supérieure à la nôtre*. Pour Noé, le jus de la vigne a-t-il été jamais une nécessité de tempérament !

raison en est tellement évidente qu'il semble inutile de la justifier. Comment amener *à se plaire au désert* ces jeunes gens qui, pour la plupart, ont laissé en France un père, une mère, des frères, des sœurs, des amis, en un mot, une famille et son entourage, *des intérêts de cœur*, de position, d'avenir, de fortune? *Quoi qu'on fasse*, leurs aspirations seront toujours tournées vers la patrie où les rappellent tant et de si doux souvenirs! En outre, ces jeunes gens, dont le tempérament est formé, ont déjà contracté des habitudes de vivre incompatibles avec le séjour obligé au désert et qu'il leur serait presque impossible de modifier. Car, il faut qu'on le sache bien, si d'un côté la vie pastorale offre des jouissances nombreuses et tranquilles, elle exige en retour de celui qui veut l'embrasser *avec avantage*, — *une prudence de conduite constante et une sobriété extrême.* Or, ces vertus sont, en général, peu pratiquées par les militaires, ou du moins, ils ne s'y soumettraient que difficilement et peut-être même au détriment de leur santé.

Pour se faire à l'existence douce, calme *et surtout monotone* que mène le pasteur, il faut y être initié presque dès l'enfance, par exemple,

de douze à seize ans. A cet âge, le tempérament se forme, les habitudes ne sont pas invétérées, et le cœur encore tendre et vierge, est accessible aux bons et généreux sentiments.

Ainsi, les militaires pourraient aider à asseoir les fondations de l'œuvre de *l'Assimilation*, mais ils n'en seront jamais l'espérance.

Cette *espérance*, la voici : Ce sont des enfants et des jeunes gens qu'on pourrait facilement recruter :

1° Parmi les jeunes détenus destinés aux colonies pénitentiaires agricoles. Conduits en Algérie et au désert, ces enfants s'y trouveraient dans un milieu qui leur conviendrait sous tous les rapports ; changeant de place constamment, leurs habitudes un peu vagabondes s'en accommoderaient admirablement ; le travail manuel y est fort peu de chose et le climat parfaitement sain. — A leur sortie de la maison de correction, on sait généralement ce qu'ils deviennent : retombant dans un milieu social délétère, entraînés par de mauvais exemples et de pernicieux conseils, abandonnés sans guides et sans frein, à toute la fougue des passions de leur âge, leurs instincts pervers se réveillent, et ils ne tardent pas à redevenir ce que tout

d'abord ils menaçaient d'être, un danger permanent pour la société. — Au désert, rien de pareil n'est à craindre : car leur peine étant expirée, ils continuent à vivre dans le même milieu, où ils ne se heurtent ni à de fâcheux exemples, ni à de fatals entraînements, et ils entrent dans la vie sérieuse à laquelle ils sont préparés par les enseignements qu'ils ont reçus, par le mariage où ils sont engagés *de bonne heure*, et par leur intérêt *à cause des avantages* qu'ils y trouvent. Tous auraient sans doute la liberté de s'en aller, mais pour le plus grand nombre, j'en suis sûr, retenus par des liens de famille, et des habitudes déjà chères, le désert deviendrait une seconde patrie. L'État y gagnerait doublement, en ce sens, que ces enfants lui coûteraient moins qu'en France et que le danger de leur présence en serait écarté. Dernièrement, un ministre faisait appel aux comices agricoles pour le placement de ces enfants. Si on le veut, il y a place pour un certain nombre d'entre eux au désert, et je n'hésite pas à le déclarer, dans de meilleures conditions *de préservation* que dans les vastes exploitations de nos grands agriculteurs. Il faut avoir vu ce qui se passe dans la Brie et géné-

ralement dans les pays *de gros fermiers*, pour se rendre compte de la manière dont y sont surveillés, sous le rapport de la conduite morale et religieuse, les domestiques des deux sexes ; rien de plus lamentable et de plus honteux en même temps.

2° Ils se recruteraient encore parmi les jeunes gens qui sortent chaque année des orphelinats établis en Algérie. Cette œuvre admirable du vénéré père Brumauld, que j'ai eu l'honneur de connaître particulièrement, n'a pas produit tout ce que son noble cœur en attendait. Ce n'est pas sa faute. Il espérait pouvoir marier les orphelins de sa maison à de jeunes orphelines élevées chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Mustapha, et les établir ensuite sur des concessions octroyées par l'administration. Mais les concessions ont fait défaut, et à tort ou à raison, il trouvait les orphelines de Mustapha trop *demoiselles* pour ses garçons dont il me disait souvent, dans son langage pittoresque : « *J'en veux faire des ouvriers, de gros ouvriers, comme saint Joseph, qui n'était pas un ébéniste.* » Aussi il arrive aujourd'hui que la plupart de ces jeunes gens, riches de bons sentiments, intelligents, capables, ayant envie

de bien faire, mais le plus souvent sans autre ressource, se voient obligés, à leur départ de la maison où ils ont grandi, de se caser comme ouvriers ou comme domestiques, et ainsi ils ne profitent que d'une façon fort éloignée à la colonisation en vue de laquelle pourtant on les élève. Cette autre grande œuvre de *l'Assimilation* leur offre, au désert, une voie de plus pour se tirer d'une position toujours précaire, et là au moins, ils pourront s'entourer d'une famille, se créer des intérêts et dédommager la France par leur dévouement à ses vues, des sacrifices qu'elle s'est imposés pour eux.

3° On y adjoindrait enfin les rares orphelins arabes qu'on recueillerait dans les trois provinces de l'Algérie, et l'on éviterait ainsi la dépense considérable de fondation et d'entretien, des trois établissements projetés par l'Auguste auteur de la lettre à M. le duc de Magenta (1).

Je ne puis guère ici qu'esquisser à grands traits les choses ; il me suffit que l'idée soit comprise, les esprits pratiques et réfléchis, pour lesquels j'écris, peuvent se passer de plus amples détails.

(1) Page 39.

Un ou plusieurs professeurs, à la charge du maître et sous sa direction, donnent des leçons aux jeunes gens de la tribu ou smala, comme on voudra l'appeler : *le français seul est enseigné et toute école arabe interdite.*

Voilà les instruments *intelligents* dont le maître dispose. Voyons maintenant les instruments *qui ne le sont pas*, et dont il se sert également. Ils ont aussi une grande importance.

Ces instruments sont aussi nombreux que possible et choisis dans de bonnes conditions. C'est sur eux, en réalité, que reposent toutes les espérances de l'avenir, car c'est par eux que doit commencer *la régénération* si profitable des races, *l'Assimilation* si désirable des deux peuples, le mariage si fécond en résultats du conquérant avec le vaincu. Ils appellent donc une sollicitude toute particulière de la part du maître. On a sans doute déjà compris que je veux parler du troupeau.

IV

Ce troupeau se compose..... Il est parfaitement inutile que j'entre ici dans ce détail. Il me suffit de dire qu'il se compose des mêmes éléments que ceux des indigènes, mais choisis et propres à des croisements qui amélioreraient promptement les immenses troupeaux du Sahara algérien.

Voilà les outils, les moyens qu'il faut mettre en œuvre *pour recoudre!* Voilà *les porteurs* véritables du progrès chez les Arabes, *le seul* qui ne leur inspirera pas d'ombrage et qu'il s'agit de leur faire adopter, — *non pas en le leur livrant gratuitement*, ce qui serait une duperie, mais en le leur faisant aimer, et par suite, *volontairement acheter*. En général, on prend soin d'un objet en raison de ce qu'il a coûté ; si donc l'Arabe *débourse pour acquérir*, il se mettra en quatre *pour conserver*. Comme il ne fait jamais, lui, que des cadeaux très-

intéressés, il faut le traiter de même, autrement il en abuse, *sans comprendre qu'une faveur puisse être purement gratuite.* On se préparerait de bien cruelles déceptions, si l'on espérait se l'attacher *exclusivement* par des bienfaits; qu'on le saisisse *par l'intérêt*, c'est beaucoup plus sûr! et une fois qu'il aura mordu à ce fruit, pour lui si savoureux, on pourra bien lui briser la mâchoire, mais on ne lui fera pas lâcher prise. Celui qui a écrit la phrase suivante, les connaît bien : « Que l'état social de l'Arabe soit peu à peu modifié, que nous parvenions à lui créer des intérêts qui soient comme la caution de ses écarts : il est trop bon calculateur pour les mettre en péril (1). » — Mais cet état social *ne s'est pas modifié*, et ces intérêts *sont encore à créer*. Or, mon but est précisément d'atteindre à ce double résultat.

Les choses disposées telles que je l'ai dit, tant sous le rapport du personnel que sous le rapport du troupeau, vienne le moment, et l'on marchera, sous l'œil de Dieu, à l'abordage de la barbarie.

L'heure des premières pluies a sonné, le

(1) Rapport présenté à l'Empereur sur la situation de l'Algérie en 1853, par M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, page 13.

temps des semailles est venu. Aussitôt des charrues françaises ouvrent la campagne des labours. Tous les jours, et à tour de rôle, un des jeunes gens de la tribu, sous la surveillance d'un cultivateur de profession, s'empare de la charrue et apprend à la diriger *secundum artem*. Avant la fin de la saison, ils seront tout glorieux d'en savoir presque autant que leurs instituteurs.

De leur côté, les jardiniers ne sont pas restés oisifs. Des jardins ont été tracés d'avance, et ils y travaillent. Tout Arabe marié, *chef dans sa tente*, est élevé à la dignité de propriétaire et en possède un que *le sort* lui a donné. Cette faveur ne manquera pas de faire naître chez les autres l'envie de jouir du même avantage. On les laissera donc se marier; dans l'occasion, *on les y aidera même*, après s'être adroitement édifié sur le compte de la future (1). Par le mariage, *on les fixera de bonne heure*, et l'on préviendra certains écarts, qu'il est inutile de

(1) J'ai vu *un lieutenant indigène prendre pour femme une créature qu'il avait tirée du lupanar de Laghouat*. Quoique les Arabes n'aient pas les mêmes délicatesses que nous sur ce point, pour l'honneur de l'uniforme français, c'est là une aberration qui n'aurait pas dû être tolérée.

nommer, et auxquels on prétend qu'ils sont assez sujets (1).

Il faudrait pouvoir leur faire épouser *des orphelines européennes, élevées en Afrique et dans des conditions spéciales.* Ce serait là un fait immense et dont les conséquences s'aperçoivent tout de suite. *Les obstacles ne viendraient, ni des jeunes indigènes, qui feraient des folies pour une de ces femmes, ni du côté des jeunes filles, car les Arabes du Sahara, en général, sont beaux et bien faits.*

J'ai dit que ces orphelines devraient être élevées *dans des conditions spéciales.* En effet, celui qui a vécu avec l'Arabe, sait que c'est la femme qui tisse à peu près toutes les étoffes dont on se sert sous la tente, depuis le burnous de son mari jusqu'à la couverture dont il abrite son cheval ; c'est elle qui trait les chamelles, les chèvres et les brebis à leur retour du pâtu-

(1) Dans la séance du 9 février 1866, M. le marquis de Boissy disait au Sénat : « *Le séjour des régiments arabes en France a introduit dans l'armée les mœurs les plus fâcheuses.....* » Je crois cette parole exagérée pour le présent, mais j'avoue que néanmoins elle signale un danger qui peut être grand pour l'avenir. Je n'insiste pas ; la réserve qui m'est imposée me défend de dire rien de plus sur ce qui doit être un objet de graves préoccupations pour tous ceux qui ont à cœur l'honneur de notre patrie.

rage ; c'est elle qui prépare tout ce qu'il faut pour la nourriture, en un mot, presque tout le matériel de la tente tombe à sa charge ; le mari s'occupe de ses troupeaux et des affaires du dehors. Une jeune fille élevée dans des conditions ordinaires serait donc, au désert, aussi déplacée qu'inutile. Mais, est-ce que les sœurs de Laghouat, par exemple, qui vivent dans un pays complètement arabe, au milieu d'une ville où la plus ignorante des femmes indigènes sait faire et confectionner toutes ces choses, ne pourraient pas prendre des sujets, soit dans les maisons de France, soit dans les orphelinats de l'Algérie, et les élever dans les conditions et pour le but si important que je signale ici ? Qu'importe à l'administration d'entretenir ces enfants à Laghouat ou ailleurs ? — Mais qu'on se le persuade bien, la vie de la femme sous la tente, n'est pas celle d'une *demoiselle* paresseuse et fainéante, elle est au contraire active, pénible et aussi occupée que la vie de nos plus laborieuses campagnardes. C'est donc aux religieuses qui en seraient chargées, à les diriger de telle façon que le passage de leur maison à la tente ne fût pas, pour ces jeunes filles, une transition violente, mais la

continuation, pour ainsi dire de leur existence de chaque jour, avec le bonheur de la vie au grand air et le titre d'épouse, envié par elles, de plus.

Ces jeunes femmes apporteraient dans la tribu, *outre leur influence personnelle que le maître saurait utiliser*, des habitudes de propreté, la couture et une foule de petits talents dont les femmes indigènes n'ont aucune idée.

Je reviens aux jardiniers. Les uns, secondés par les indigènes *non mariés*, cultivent *le jardin modèle* et où se trouve *la pépinière;* les autres enseignent à ceux qui ont femme, la manière de planter, de semer et de soigner différents légumes de première nécessité *et de conserve*, sans songer à en faire des horticulteurs. Chacun est maître absolu du rendement de son terrain et en dispose à son profit, mais il ne peut le vendre *hors de la tribu*, sans avoir pris conseil du chef (1). — Une chose utile *et dont on voudra répandre l'usage*, pourra être donnée en prime à celui qui aura le mieux réussi. — Le maraudeur, et il y en aura, il faut s'y attendre, sera condamné à payer au propriétaire lésé une

(1) Afin qu'il puisse guider sur l'époque la plus avantageuse et le prix de la vente.

amende *en nature*. C'est ainsi qu'on devra toujours procéder pour les récompenses comme pour les châtiments. La raison : c'est que l'argent disparaît, tandis que l'objet demeure *et profite*, si c'est, par exemple, une brebis ou une chèvre.

Les gages des serviteurs indigènes, suivant l'usage établi parmi eux, seront également payés, partie en vêtements, partie en jeunes bestiaux, *nés dans la tribu*, de façon qu'au bout d'un certain temps, ils soient possesseurs des éléments d'un troupeau composé *d'espèces régénérées*, — puissant moyen d'en accroître le nombre *et la diffusion*. — Il peut arriver qu'on soit obligé de se débarrasser d'un Arabe indocile et mauvais sujet, mais comme on le laisse emmener les bêtes qui lui appartiennent, *une partie du but proposé est néanmoins obtenu*.

Le moment de marier des Français, vivant dans la tribu, étant arrivé, s'ils ont passé, *au moins un an*, sous les yeux du maître, s'ils offrent des garanties suffisantes, s'ils montrent de l'aptitude et du goût pour la vie pastorale, — *ils pourront*, sur leur demande, *être définitivement agrégés à la tribu*, et mis à même de

se créer, *toujours au moyen des bestiaux*, une certaine position.

Il serait extrêmement facile alors de les marier *avec des jeunes filles indigènes*. Ce résultat, si capital et si décisif pour l'avenir, *il suffit de le vouloir pour l'obtenir*, et d'avoir un peu d'influence près des familles, car *les femmes arabes sont aussi désireuses des Français que les indigènes peuvent l'être des Européennes.*

Au moment de leur mariage, Français et Arabes, prenant rang parmi les chefs de tente, sont armés d'un fusil. Il faut qu'au besoin, ils puissent faire le coup de feu, défendre à la fois leur famille, leur propriété et le drapeau de la France. — Voilà le makhzen (1) tel que je le comprends, et qui est infiniment préférable à celui du système turc, pillard, voleur et oppresseur de ses frères, tel que les traditions nous le dépeignent.

Je glisse sur beaucoup de menus détails, qu'on devine, sans que j'aie besoin de les écrire. Dans la pratique journalière, on doit y descendre, car rien ne se néglige impunément, mais il serait aussi ennuyeux que superflu de

(1) Lettre de l'Empereur, page 63.

tout vouloir dire ; d'ailleurs, il est admis *en principe,* que le maître est capable et à la hauteur de sa mission.

Les semailles sont terminées. Le froid vient, l'herbe se fait rare ; il faut fuir devant l'hiver et se mettre en quête de nouveaux pâturages. Le troupeau prend sa route vers le sud, et la tribu lève ses tentes pour le suivre.

Mais tout le monde n'est point parti. Il importe de veiller aux champs ensemencés et d'entretenir les jardins. Quelques Arabes, les jardiniers et les ouvriers d'art sont restés sous la conduite et l'autorité d'un *alter ego* qui préside en l'absence du maître. L'ouvrage ne manque pas : on plante des arbres, et de ceux qui ne fournissent que de l'ombre et du bois, et de ceux qui portent des fruits; on travaille aux maisons, dont le nombre augmentera chaque année, au fur et à mesure des besoins. Ces maisons sont construites économiquement, en terre, comme toutes celles du Sahara. Elles sont plutôt destinées à serrer les provisions de chacun qu'à être habitées, car la tente en poil de chameaux, leur est infiniment préférable, l'été surtout.

Pendant ce temps-là, la tribu continue son

chemin. On sait d'avance que cette première campagne sera sans résultats *appréciables;* on ne pourra y faire *que des connaissances et des reconnaissances*, la tribu n'ayant point encore de produits à échanger. L'année suivante et les années postérieures, s'il plaît à Dieu, seront plus fructueuses : *les petits seront venus*, et l'œuvre du progrès *pour la régénération du bétail dans le Sahara*, pourra commencer, sans plus s'arrêter jamais.

Lorsque les Arabes verront qu'une chèvre du troupeau donne à elle seule autant de lait que plusieurs chèvres de race indigène pure, que les moutons sont plus forts, couverts d'une laine plus fine et qui se vend plus cher que celle des toisons de leurs brebis, etc., etc., *leur cupidité s'éveillera*, et ils voudront en avoir de pareils à leur tour. On se rendra à leur désir, mais au moyen d'échanges raisonnablement avantageux pour la tribu. Bien que le maître ne soit pas un spéculateur, il doit cependant songer à ses intérêts, car il a des charges et plus il aura de ressources à sa disposition, *plus promptement le but proposé sera atteint.*

Il est certain que des indigènes, déjà possesseurs de troupeaux, et enhardis *par le ca-*

ractère qui distingue le maître, *demanderont à faire partie de la tribu* (1). On se gardera bien de les repousser, *ce qui serait une faute énorme !* Un gouvernement sage *et qui veut s'assurer l'avenir*, fera au contraire naître en eux cette tendance en leur octroyant quelque privilége de peu de valeur en réalité, mais considérable pour l'indigène *si âpre au gain*. Pourquoi, par exemple, le décret du 25 août 1858, du prince Napoléon, qui exempte de l'impôt de *l'Achour* (2) les Arabes fixés *en territoire militaire au service des Européens*, et qui n'a pas été abrogé, ne s'étendrait-il pas jusqu'à eux ?

L'accession de ces familles à la tribu offrirait un immense avantage et qui mérite qu'on y réfléchisse, c'est que le maître y trouverait *des jeunes filles pour ses Français.*

(1) Si les Arabes étaient libres, on n'aurait ici qu'un embarras, *celui du choix*.

(2) Impôt qui pèse sur les charrues.

V

Ce qui va maintenant suivre *étant de la plus extrême importance pour la fin que je me propose*, je prie les personnes qui me feront l'honneur de me lire, d'y apporter *la plus sérieuse attention*.

Le maître, pas plus que son entourage, *ne fera rien pour détruire les convictions religieuses des Arabes* qui seront venus se grouper autour de lui. En principe, et pour éviter tout froissement préjudiciable au but proposé, *toute espèce de propagande est sévèrement interdite*, — mais la religion catholique est ouvertement pratiquée par les Français de la tribu. Qu'on me permette de répéter ici ce que j'ai déjà dit ailleurs, que cette pratique, *au lieu de blesser les indigènes, les édifie au contraire et provoque leur estime* (1). Pour un Arabe, et cela

(1) *Des Arabes et de l'occupation restreinte*, première partie, page 42.

devrait être pour tout le monde, *tout homme qui n'a pas de religion est un phénomène monstrueux et qu'ils poursuivent de leurs anathèmes.* Qu'on se rappelle ce qu'écrivait, dans ses *Annales algériennes*, M. le capitaine d'état-major Pélissier, « *que notre indifférence religieuse était ce qui scandalisait le plus les indigènes.* »

Si dans la suite, par esprit d'imitation, par vanité, par d'autres motifs encore et même par conviction, il arrivait qu'un Arabe *voulût devenir chrétien*, on ne repoussera point sa demande, *pourvu qu'elle soit libre;* on approuvera au contraire sa résolution, et l'on procédera en conséquence à son instruction. — On peut même affirmer que, pour peu qu'il eût passé plusieurs mois dans la tribu, cette instruction serait déjà fort avancée, car il n'y a rien de plus curieux que l'indigène pour tout ce qui tient à la religion. L'exercice public du culte catholique serait pour lui le sujet d'une multitude de questions auxquelles on ne manquerait pas de répondre. — S'il persiste ensuite dans son désir d'embrasser la croyance des Français, on le baptisera, *mais sans éclat.* Chose de la plus haute importance et sur laquelle j'insiste : en devenant membre de la grand famille chré-

tienne, *il faut que cet homme s'aperçoive qu'il s'est élevé à nos yeux*, que sa foi nouvelle lui a conféré un titre sérieux à la bienveillance de la France, et que sa condition, au lieu d'être un sujet de railleries, *devienne un objet d'envie pour ses anciens coreligionnaires.* Une administration sage et clairvoyante *lui accorderait donc des droits de plus.* Par son entrée dans la tribu, il a bénéficié de l'impôt de *l'Achour*, par exemple, par sa conversion au christianisme, *jusqu'à sa mort*, pourvu qu'il ait continué à le professer, *il ne paie plus au gouvernement que la moitié de l'impôt du bétail ou zekkat.* — Il va sans dire que les enfants, nés dans la tribu, de mariages entre indigènes et européennes, *et vice versa*, sont *de droit* chrétiens.

Trouverait-on cette faveur exagérée? Je réponds qu'*elle est rigoureusement nécessaire*, car il ne faut pas perdre de vue que ce converti doit devenir la souche d'une famille *dont les membres à naître suivront la religion du père*; il importe donc qu'à défaut de convictions profondes, *l'intérêt tienne celui-ci lié jusqu'à sa dernière heure*; alors, ses enfants, élevés dans la pratique du catholicisme, *seront à tout ja-*

mais perdus pour le mahométisme, et par là même, irrévocablement ralliés à la France.

Je ne me dissimule pas que plusieurs esprits, surtout de ceux qui prêchent la tolérance en se passant de religion, s'élèveront contre cette idée et crieront qu'il y a quelque chose d'odieux à se servir *de l'appât d'un intérêt matériel* pour amener un individu à quitter sa vieille foi pour en embrasser une nouvelle. Je me résigne d'avance à ce petit désagrément. Mais si l'on parvient à faire *doucement et sans violence*, délaisser par l'Arabe un culte *qui abrutit*, pour lui en faire adopter un autre *qui civilise*, — où est l'odieux, et n'est-ce pas là plutôt lui rendre un signalé service? La *tolérance* dont on veut user, disons mieux, abuser à son égard, arrivera-t-elle jamais à ce résultat *humanitaire* incontestable? Avons-nous donc perdu la mémoire, et ne serons-nous toujours aveugles que sur nos véritables intérêts? Les hommes politiques de tous les temps ont-ils jamais imaginé de meilleur moyen pour anéantir la nationalité d'un peuple conquis *que celui de le convertir à la religion du peuple vainqueur*, surtout lorsque, comme les indigènes en face des Français, *le vaincu ne peut pas prier*

sans maudire son conquérant? Les Arabes le comprenaient bien autrefois, et le Russe ne l'a point oublié.

On dira peut-être encore : Mais ces conversions *ne seront rien moins que solides?* — Je ne prétends pas, en effet, que les indigènes affronteraient courageusement le martyre au lendemain de leur baptême, mais en les saisissant par le moyen que j'ai indiqué, *on serait au moins maître de l'esprit de leurs enfants,* et n'est-ce pas sur eux, en réalité, que l'avenir repose ?

Enfin, on pourrait objecter que le fanatisme des Arabes surexcité par les conversions de leurs coreligionnaires, produirait de fâcheuses complications, de l'agitation, des révoltes, etc.? — D'abord, il ne faut pas s'imaginer que les indigènes se précipiteront en foule au baptême, on s'illusionnerait étrangement ! Ils n'y viendront au contraire que lentement, peu à peu, un à un, surtout dans le principe, mais une fois que le mouvement, *préparé par des mariages et activé par quelque faveur,* aura commencé, il ne s'arrêtera plus..... Si l'on faisait une propagande empressée et ardente, non pas seulement sur quelques points imperceptibles,

mais sur toute la surface de l'Algérie, on pourrait peut-être concevoir des craintes sur la tranquillité du pays, — et encore il faudrait voir si ces révoltes ne seraient pas tout simplement des bâtons jetés dans les roues de l'œuvre, par des motifs aussi peu honorables que désintéressés, *et de la nature des razzias de pied ferme* (1) ; — mais c'est précisément *tout le contraire* qui a lieu : une seule tribu serait d'abord instituée dans les conditions que j'indique; on fait ses affaires sans bruit, on n'embouche aucune trompette, on ne pèse pas sur la conscience de l'indigène, on attend que sa volonté se manifeste, on ne fait que se rendre à sa prière, et on le récompense ensuite, *parce qu'il a fait une chose bonne.* En un mot, *le zèle est ici à l'état complètement latent.*

Avant la conquête, les indigènes n'agissaient pas autrement à l'égard de leurs esclaves chrétiens; ils payaient par des bienfaits l'apostasie, apostasie provoquée le plus souvent par des menaces, des mauvais traitements et la torture. Qu'on interroge leur histoire, et l'on se convaincra que leur premier soin *a toujours été*

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, page 236.

de travailler par la séduction, la violence et la terreur, lorsque la séduction était impuissante, à détruire la religion des peuples qu'ils avaient vaincus et à leur faire embrasser le mahométisme. Ils ont agi de même en Afrique. La grande famille des Berbères qui se compose des Kabyles, des Mozabites et des Touareg (1), sans parler de l'immense population venue à la suite des Romains et des Vandales, tout ce monde n'était-il pas, au moment de l'invasion, des sectateurs de l'Islam, *ou chrétiens ou juifs?*..... Le cœur se serre douloureusement en lisant les annales des horribles persécutions que ces infortunés ont eu à souffrir de la part de leurs farouches convertisseurs avant de succomber à l'apostasie : vexations de toute nature, corruption savante, tributs odieux, tortures sanglantes, tout fut mis en œuvre pour les faire renoncer à leur croyance. Sait-on que les Berbères se sont révoltés *douze fois* (2), avant de subir le joug du mahométisme? Ce n'est que lorsque la Kahena (3), cette femme su-

(1) Voir à la fin de l'ouvrage.

(2) *Ibn khaldoun*, histoire des Berbères traduite par M. le baron de Slane, tome premier, page 28.

(3) *Ibn khaldoun*, histoire des Berbères, traduite par M. le baron de Slane, tome premier, *passim*.

blime et trop peu connue, qui savait les conduire à la victoire, eut succombé par la trahison, qu'ils se résignèrent en frémissant à murmurer du bout des lèvres la prière du prophète maudit. Sans doute, les premiers, ainsi brutalement convertis, furent d'assez médiocres néophytes, mais leurs petits-fils déjà durent se montrer moins rebelles; à la quatrième ou cinquième génération, les Berbères avaient à peu près perdu jusqu'au souvenir du culte pratiqué par leurs pères, et avec lui le sentiment de leur nationalité. Tout fut alors consommé! La ruine des religions rivales fut complète et l'Afrique ne se vit plus foulée que par le pied musulman.

Si les moyens employés méritent et appellent toute notre réprobation, on ne peut s'empêcher de reconnaître pourtant que l'immense résultat obtenu n'est pas trop maladroit.

Quand serons-nous donc enfin convaincus que l'indigène n'est nullement sensible *à l'excès de générosité* dont nous usons à son égard pour ce qui touche à la question religieuse, générosité qui ne nous attire le plus souvent que son mépris avec beaucoup de ridicule, *parce qu'il ne la comprend pas et qu'il la regarde comme*

une preuve de notre faiblesse. Il faut cependant qu'on se le persuade bien : la religion musulmane se dresse comme une barrière infranchissable entre l'Arabe et l'Européen ; *de toute nécessité, cette barrière doit disparaître,* car ne restât-il *qu'un seul* mahométan sur le sol de l'Algérie, ce mahométan *sera notre ennemi,* ou s'il ne l'est pas, c'est qu'*il a implicitement renié sa foi.*

Si donc le gouvernement tient vraiment à se gagner la sympathie des Arabes (1), des raisons de la plus sage et de la plus prévoyante politique lui prescrivent de favoriser, *au moins d'une manière occulte, et par les moyens que j'ai indiqués, ces conversions :* elles ne seront jamais trop nombreuses, *si elles sont volontaires.*

On voit que je ne parle point de *l'Assimilation*, de la conversion des Arabes *par des missionnaires prédicateurs*, et quelques-uns pourraient en être surpris. C'est que je suis persuadé que ce genre *de mission* échouerait complètement avec les indigènes, et ce qu'il faut éviter par-dessus tout, *c'est l'insuccès dès*

(1) Lettre de l'Empereur, page 8.

le début. On ne manquerait pas de s'en faire une arme et un prétexte pour l'avenir. Les susceptibilités religieuses des indigènes pourraient aussi se blesser de ces prédications, des réclamations s'élèveraient, des hommes prévenus et hostiles les seconderaient, peut-être même une agitation réelle ou factice en serait-elle la conséquence, et l'administration alarmée s'empresserait d'opposer un *veto* absolu au zèle des apôtres du christianisme. La prudence la plus élémentaire conseille donc, pour sauvegarder à la fois les intérêts de la religion, ceux des Arabes, de la France, et afin de n'inspirer de craintes et d'ombrage à personne, d'adopter un autre moyen de prosélytisme. Je crois que celui que j'essaie en ce moment d'exposer, réunit toutes les conditions désirables : *pas de prédications,* — partant, pas de froissements, pas de troubles, point d'agitations, le calme partout ; les esprits *tolérants* ne sauraient y trouver à redire, car l'Arabe ne serait point gêné dans sa liberté, le gouvernement auquel on soumettrait sans secousses des cœurs jusqu'alors rebelles ne pourrait qu'y applaudir, et l'administration locale rassurée, ne voudrait pas encourir le grave reproche de manquer d'intel-

ligence et de capacité, en mettant des entraves à une forme d'apostolat qui ne peut que tourner doublement à son avantage (1). En procédant de la façon que j'indique, autant qu'il est donné à l'homme de le prévoir, *le succès est certain*, tandis qu'en employant pour l'œuvre de *l'Assimilation* des missionnaires prédicateurs, sans avoir la prétention de m'ériger en prophète, je ne crains pas d'affirmer *qu'on n'y parviendra jamais.*

On a parlé des premières conversions d'Arabes, *qui n'en étaient pas*, des enfants indigènes recueillis par MM. les Lazaristes, et l'on ajoute que l'expérience a rendu sage, *car pas un n'a persévéré* (2). Il n'y a rien là, à mon avis que de fort ordinaire. Ces conversions, il faut l'avouer, étaient faites dans des conditions déplorables. Monseigneur Dupuch, au cœur si ardent, allait parfois un peu vite, et les enfants,

(1) Je ne puis rien dire des Kabyles, car je ne les connais guère que par ce qu'on en a écrit. Mais si j'en crois le petit livre : *Les Kabyles*, de M. le baron Henri Aucapitaine, qui a vécu au milieu d'eux et qui doit les connaître, ils ne sont cependant pas aussi portés vers le christianisme que certains auteurs semblent aujourd'hui l'insinuer. (Voir le livre de M. le docteur Warnier : *L'algérie devant l'Empereur*. Paris, Challamel aîné.)

(2) *La nouvelle Église d'Afrique*, par M. l'abbé Marty, *Correspondant* du 25 mars 1862.

recueillis par MM. les Lazaristes, sortaient de la boue des ruisseaux d'Alger, où ils avaient puisé le germe et l'exemple de tous les vices... Eh bien! quelque défectueuses et peu solides qu'aient été ces conversions dans le principe, — si ces néophytes *avaient pu être suivis et accompagnés dans la vie,* si le prêtre eût continué à avoir sur eux action et influence, tout porte à croire que le résultat eût été autre. Il n'en a pas été ainsi, et ces jeunes gens retombés dans le milieu d'où ils étaient à peine un moment sortis, retrouvant autour d'eux les écueils et les périls dont aucune main ne venait écarter le danger, ces jeunes gens, dis-je, *devaient nécessairement succomber à l'épreuve.*

Que deviendrait les habitants de nos campagnes de France, chrétiens depuis des siècles, si le prêtre n'était pas toujours là, au milieu d'eux, mêlé à leur vie de chaque jour, les reprenant, les soutenant et les exhortant? Et cependant, malgré un zèle actif et incessant, les scandales n'y manquent pas!... Et l'on voudrait qu'un pauvre Arabe, perdu dans le gouffre d'une grande ville, insulté par celui-ci, raillé par celui-là, honni même par des Français, chose incroyable! ne voyant le prêtre que ra-

rement, jamais dans l'intimité, ne s'en approchant qu'avec une certaine crainte, — et l'on voudrait que cet arabe, isolé comme un paria, que personne ne soutient, se tînt debout et ne bronchât pas! En vérité, ceci ressemble presque à une mauvaise plaisanterie. Les conversions d'Arabes, dans les villes, seront longtemps encore désastreuses ; pour qu'elles fussent sérieuses et résistantes, il faudrait pouvoir les suivre et continuer à leur donner des soins : or, *cela n'est possible qu'au désert.*

Mettons les choses au pire. Je suppose, pour un moment que le maître n'arrive *à aucun résultat touchant les indigènes*, que pas un Arabe ne se réunisse à lui, et que tous l'évitent au contraire comme une peste, qu'il en soit réduit, en un mot, *à ses seuls Français et à son seul troupeau,* — n'aura-t-il pas néanmoins réalisé un fait capital et immense? acclimaté les Européens *à la vie pastorale*, et par des essaims successivement sortis de sa ruche, ENVAHI LE SAHARA ALGÉRIEN, régénéré les troupeaux, accru dans une proportion considérable la fortune de son pays, et REFOULÉ DEVANT LUI CE PEUPLE OBSTINÉ DANS LA BARBARIE, qui a résisté aux bienfaits et aux tendresses de la France ?

Qu'on se rassure. Je connais l'esprit des indigènes, *ce n'est pas d'eux que viendront les obstacles :* les seuls antagonistes du progrès et de *l'Assimilation*, ceux qui en ont jusqu'à ce jour étouffé la flamme et arrêté l'essor ne sont pas Arabes..... Le *Morning-Post* faisait, le 23 septembre 1857, une réflexion qui m'a frappé par sa justesse, et qui pourrait peut-être trouver son application ailleurs encore que sur les bords du Gange : « On dit, ainsi s'exprimait ce journal, qu'une longue résidence dans l'Inde, *tend à brahminiser l'esprit d'un anglais...* » — Les Français *arabisés* sont, en effet, les véritables ennemis de *l'Assimilation*.

VI

J'ai dit que pour la garantie *sine quâ non du succès,* il fallait que le maître *ne fût pas fonctionnaire, qu'il n'appartînt pas à l'État*, et j'ai ajouté, *qu'il devait être honoré d'un titre qui loin d'exciter les répugnances des*

Arabes, appelle au contraire leur confiance et leur respect.

Ce titre, on l'a déjà compris, *c'est celui de marabout.* Le maître, en effet, *doit être prêtre et Français.*

On ne manquera pas d'élever plusieurs objections, sinon contre le projet, au moins *contre l'homme nécessaire pour recoudre.* Je m'y attends, mais ces objections seront-elles sérieuses, rationnelles et surtout *désintéressées* de la part de tout le monde ? Je crois pouvoir d'avance répondre hardiment : non !

On dira : — Mais *pourquoi un prêtre?* Est-ce que nous n'avons pas, dans l'administration militaire comme dans l'administration civile, des hommes aussi prudents, aussi honnêtes, aussi intelligents, en un mot aussi capables ? — C'est vrai, et je me plais à le reconnaître... Mais à qui la faute, si les indigènes subalternes s'éloignent avec une religieuse épouvante *de tout ce qui porte un képi?* A qui la faute encore, si l'habit civil ne leur inspire qu'une très-médiocre confiance ? A qui la faute enfin , si au contraire, *ils accueillent avec bonheur le marabout français, s'ils le voient avec plaisir sous leurs tentes, s'ils écoutent avec avidité les*

paroles de sa bouche? Préjugé ! tant qu'on voudra, mais pourtant il existe *et avec une énergie que personne ne peut révoquer en doute.* Reconnaissons qu'il est un peu fondé. Cet aveu n'est pas agréable à faire, je le comprends, mais encore une fois, *la situation est telle*, et ce n'est pas nous qui l'avons faite : *pourquoi donc une administration intelligente refuserait-elle de l'utiliser au profit de son influence?*

Qu'on veuille bien saisir ma pensée. Certes, je ne fais un reproche ni à *tous* les civils ni aux militaires *de l'antipathie prononcée* que les Arabes éprouvent pour eux. En voici la raison : on sait que, pour l'indigène, tout civil est un *merkanti* (1) ; or, certains merkantis *les ont affreusement volés*... D'un autre côté, tout ce qui se coiffe d'un képi, pour les Arabes, *est militaire* ; or, les militaires *les ont souvent et rudement corrigés*... Le marabout français, au contraire, ne les a jamais, que je sache, pas plus battus qu'exploités ; l'indigène sait qu'il ne porte pas d'armes, qu'il ne fait pas de commerce, *mais qu'il est l'homme de Dieu et de la prière.* Il n'est donc pas étrange qu'il

(1) Marchand, négociant, commerçant en général.

préfère le marabout aux civils et aux militaires et qu'il ne l'enveloppe pas *dans l'aversion commune qu'il leur porte.*

On dira peut-être encore : — Mais ce prêtre peut, vivant au milieu des indigènes, mêlé à leurs travaux et à leur vie de chaque jour, acquérir une influence considérable, se créer des relations très-étendues, et devenir, par la suite, un embarras pour l'administration ? — Quant à acquérir de l'influence, j'y compte bien, car sans ce levier puissant, son œuvre *serait impossible et inféconde ;* mais comment deviendrait-il une cause d'embarras pour l'administration, si elle et lui ne poursuivent qu'un seul et même but : *l'affermissement de la conquête par l'Assimilation*, la prospérité et la grandeur future de l'Algérie ? Le temps n'est plus, heureusement, où certains fonctionnaires à vue courte et au cœur étroit, osaient dire, plus encore par leurs actes que par leurs paroles :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis !

Après ce que j'ai vu *de mes propres yeux, après avoir vécu plusieurs années au milieu des Arabes du sud de notre colonie et en avoir passé douze en Algérie*, je n'hésite pas à dé-

clarer qu'en employant à cette œuvre *de longue haleine*, un marabout français, *le succès est infaillible*, tandis qu'en se servant du ministère d'un fonctionnaire civil ou militaire, par les raisons que j'ai exposées, *le but ne sera jamais atteint*. On aura de pompeux rapports, ce qui n'est pas difficile, *mais des résultats parfaitement négatifs*.

En 1836, dit M. le colonel de Neveu, M. le général comte de la Rue, chargé d'une mission auprès de l'empereur du Maroc, était à Meknès..... et s'entretenait avec un des dignitaires de l'empire ; il lui parlait de la grandeur de la France, de ses ressources en hommes, chevaux, canons, vaisseaux, etc. Un *thaleb* (lettré) de l'empereur présent à cet entretien et qui avait écouté avec attention le plénipotentiaire français, répondit : « Vous feriez bien plus sur les Arabes avec des médecins et des marabouts qu'avec des canons et des fusils (1). »

M. le général d'Hautpoul, si mes souvenirs sont exacts, répondant un jour, du haut de la tribune française, à ceux qui lui adressaient le reproche de s'être servi des jésuites, alors qu'il

(1) *Les Khouan*, page 36.

était gouverneur général de l'Algérie, s'exprimait ainsi : « On me blâme d'avoir employé les jésuites ? Et pourquoi donc pas les jésuites, si les jésuites obéissaient à mes intentions et faisaient le bien ? Non-seulement, j'ai employé les jésuites, mais je me serais servi du diable même, s'il avait pu m'être utile à quelque chose de bon ! » — Or, sans crainte de se brûler les doigts, on peut s'entendre avec le clergé d'Afrique. Si donc vraiment, cette fois, on désire sans violence, introduire le progrès au milieu des indigènes, « les habituer à notre domination, les convaincre de notre supériorité, » développer chez eux « l'éducation et les sentiments de moralité qui élèvent la dignité humaine (1), » en un mot, *les fondre et les assimiler avec nous*, la sagesse la plus vulgaire conseille d'employer les prêtres, car l'Arabe « les respecte et les écoute, il fait plus encore, — *il les aime.* »

Cette assertion fera peut-être sourire quelques esprits incrédules... Je me contente de répondre que j'écris d'après mes propres convictions, convictions réfléchies, *appuyées sur l'expérience des faits dont j'ai été témoin et auxquels j'ai*

(1) Lettre de l'Empereur, page 10.

été mêlé : de tous ceux qui connaissent l'Algérie, *personne ne se lèvera pour m'infliger un démenti.*

Lorsque je dis que pour arriver sûrement au but que je propose, *il est nécessaire d'employer des prêtres,* je ne prétends pas qu'on doive se servir *de tous les prêtres d'Afrique indistinctement,* car ce serait bénévolement s'exposer à tout perdre ! Il s'en trouve même fort peu qui soient propres à une mission de cette nature, mission qui exige *des qualités exceptionnelles, des idées larges, un zèle calmé par la raison, une connaissance approfondie du caractère de l'indigène et un talent d'observation peu commun.* Ah ! les hommes sont rares partout !

S'il faut exprimer toute ma pensée, quelque intelligent, capable, habile et dévoué que soit le clergé séculier de l'Algérie, je crois qu'il peut, à la vérité, heureusement seconder cette œuvre, mais que ce n'est pas à lui à l'entreprendre : *elle dépasse trop ses ressources et ses moyens d'action.* Je ne vois guère qu'une communauté puissante qui puisse s'y attacher et la mener à bien, — les jésuites ou les lazaristes, par exemple. Les uns et les autres déjà solidement établis en Afrique, chargés de plusieurs orpheli-

nats, et disposant d'un personnel nombreux, tant en prêtres qu'en frères servants, me paraissent réunir toutes les conditions désirables pour réussir. Dès le principe, *l'homme nécessaire leur* manquerait peut-être, mais une fois sortie des tâtonnements inséparables d'un début, entre leurs mains, l'œuvre marcherait et se développerait rapidement.

Une fois la tribu constituée, le maître saurait rapidement distinguer, parmi ses auxiliaires, ceux qui seraient capables de le seconder ; et après avoir vécu avec lui, en contact journalier avec les Arabes, s'être initiés aux difficultés de la vie pastorale, appris à être patients pour réussir, *s'être formés la conscience sur des abus qu'il faut d'abord savoir souffrir avant de les transformer en vertus ;* après avoir surtout appris *à aimer les indigènes et à le leur prouver par des faits,* — ils pourraient à leur tour, *à la tête d'un essaim sorti de la ruche-mère,* continuer et développer l'œuvre sur un autre point de l'Algérie.

Un autre avantage qu'on trouvera à se servir des prêtres, et qui est d'une importance majeure, c'est que si le maître succombe à la tâche, *sa pensée ne meurt point avec lui :* il

n'était qu'un rouage périssable dans la machine : vient-il à disparaître ? un autre le remplace et la machine continue son mouvement qui ne s'est point arrêté. C'est toujours sa pensée qui dirige son œuvre, *car un homme formé à son école et revêtu du même caractère lui succède*, et ainsi le grave inconvénient qui paralyse l'action civilisatrice des bureaux arabes et des smalas de spahis, est évité. Supposez, au lieu d'un prêtre appartenant à une communauté religieuse, *un fonctionnaire quelconque* : — un autre fonctionnaire, étranger à la tribu, prendra place ; avec le mort, ses idées, ses plans, ses projets, son esprit, l'uniformité de direction, tout s'en est allé, *et l'œuvre aussi s'en va par terre !* .. En outre, trouvera-t-on beaucoup de fonctionnaires qui, comme un prêtre, consentiront, par dévouement, à user lentement toute une existence à la poursuite d'un but qu'il faut dissimuler presque comme une faute, sans gloire aux yeux du monde, sans profit personnel, et surtout *sans avancement?* — car le maître *doit mourir à son poste !*

VII

Il est inutile que je m'étende davantage. Tout ce que je pourrais y ajouter encore ne rendrait la question ni plus claire ni plus évidente. On comprend maintenant où je veux en venir, et à cette heure, il est facile à tout homme d'expérience de juger si les voies par lesquelles j'engage à marcher, peuvent ou non mener au succès. Pour moi, je le déclare de nouveau, un doute à ce sujet ne s'est pas même élevé dans mon esprit. Plus j'étudie, plus j'examine, plus je creuse cette immense question de *l'Assimilation* des deux peuples, plus je me confirme dans la pensée que j'ai essayé de rendre en écrivant ce simple et rapide exposé.

J'ai, sans doute, soit à dessein, soit par inadvertance, omis et oublié beaucoup de choses; il en est d'autres dont j'ai parlé et que *la pratique* obligerait peut-être à modifier en partie

ou à délaisser tout-à-fait : l'expérience servirait de guide à cet égard.

Aurai-je le bonheur de faire partager mes convictions aux quelques hommes de tête et de cœur qui prendront la peine de me lire ? Ce serait si beau et si consolant pour moi, que je n'ose m'arrêter à cette espérance, — espérance que je poursuis, dans l'intérêt de la France et de l'Algérie, et qui m'échappe *depuis plus de dix ans ! — Fiat voluntas Dei...* Ah ! si dans les hautes régions du pouvoir il se trouvait un homme sans préjugé, qui connût bien les Arabes, qui eût vécu intimement avec eux, comme j'ai été à même de le faire, et auquel ils se fussent confiés sans détours, parce qu'ils n'en avaient rien à craindre, il avouerait franchement que je n'ai rien exagéré et que je suis dans le vrai. Mais, où est-il, cet homme ? S'il existe, je ne le connais pas !

Si le projet, d'une exécution si facile et si simple, que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, est goûté, adopté, suivi, — *et on peut le tenter sans aucun danger de perte, car le troupeau représenterait plus que la valeur des déboursés*, — tant mieux, pour la gloire de ceux qui auront aidé à le réaliser ! tant mieux,

pour la grandeur de la France, *la pacification immuable* et la prospérité de l'Algérie !

Mais si, sacrifiant aux idées du temps et dominés par les préjugés de notre époque indifférente et matérialiste, nous persistons dans notre système de *tolérance*, — si nous maintenons *debout* l'obstacle qui se dresse entre nous et l'indigène, — si plutôt que de vouloir *l'absorber en nous*, nous nous attachons à le tenir à distance, — si nous exaltons le koran au lieu de chercher *à le faire oublier*, — qu'arrivera t-il ? Par respect pour les généreuses intentions qui nous animent, je n'ose dire tout ce que je prévois de malheureux... Avec notre façon d'agir, qui ne s'adresse qu'à l'intelligence et aux sens, nous laissons l'âme vide et le cœur desséché. Ce n'est pas uniquement par le bien-être et les séductions de profits matériels, qu'un peuple arrive à la civilisation : *l'homme ne vit pas seulement de pain !*... Les chrétiens des premiers siècles comprenaient autrement leur mission, aussi ont-ils eu la gloire de dompter et d'absorber par le christianisme, les barbares qui les avaient vaincus par la guerre. *La foi nous manque*, — et voilà pourquoi la plupart de nos tentatives en pays arabe se traînent misé-

rablement ou avortent. La vanité ou un intérêt déguisé les enfante le plus souvent, la même vanité leur continue la vie, à moins que le budjet, cette providence des œuvres malades, ne vienne paternellement s'en charger.

En suivant le projet récemment publié, nous ferons des indigènes, des avocats, des médecins, des soldats, des marins, des menuisiers, des charpentiers, des maçons, des mécaniciens, des artistes même, je le veux bien, et ainsi nous augmenterons le capital *matériel* de notre colonie en mettant à son service des bras jusque-là inhabiles et oisifs ; nous leur donnerons des habitudes nouvelles, des besoins plus multipliés, le goût d'une existence plus confortable, une manière de vivre plus en harmonie avec la nôtre, je l'admets, et ainsi nous ouvrirons à notre industrie des débouchés plus considérables en face de consommateurs plus nombreux ; c'est parfait. Mais dans ce résultat qui, envisagé au point purement commercial, est réellement très-beau, quel lot assignons-nous au cœur, et quelle sera la part de l'âme ? — Le koran !!!... Ainsi, pour moraliser le cœur, la religion du prophète, et pour satisfaction aux aspirations de l'âme, le paradis de Mahomet !

Avec de pareils éléments, on ne relève pas un peuple de l'ornière où il croupit, on le conduit tout droit à la décadence et à l'abrutissement. Mais, laissons cela. Je suppose, pour un instant, que le résultat industriel et commercial, dont je parlais tout-à-l'heure, soit obtenu; combien aurons-nous mis de temps à le réaliser, car ce ne sera pas l'affaire d'un jour!... plus, peut-être, qu'il ne nous en aurait fallu pour faire les Arabes chrétiens, soumis *et véritablement Français.* Car je le demande, un indigène sera-t-il donc Français, comme nous tous, parce qu'il saura plus ou moins correctement parler notre langue, faire un pot au feu, se coiffer d'un chapeau et coucher dans un lit? Il serait souverainement déplorable que nous eussions cette illusion, car ce serait la pire de toutes! Du reste, ce qui se passe chaque jour sous nos yeux est bien propre à nous éclairer. Il suffit, en effet, de voir les Arabes qui *se civilisent*, pour se convaincre que nos conquêtes, en ce genre, ne sont pas brillantes; en vérité, il n'y a pas là de quoi tenter les autres.

Et qu'on ne vienne pas prétendre, comme je l'ai vu naguère, que les races sémitiques ne sont pas faites pour le catholicisme, que les

instincts de l'indigène ne se plieront jamais aux exigences de sa doctrine toute spirituelle!... Les cœurs étroits des jansénistes auraient-ils donc raison contre Jésus-Christ, qui, en mourant, avait les bras étendus pour embrasser *tous les hommes* dans le même salut et dans le même amour? La vérité ne saurait être circonscrite dans certains climats et les différences de races l'arrêter dans sa marche triomphale. Nous avons eu autrefois des chrétientés florissantes, même en Arabie, et la cathédrale d'Alger garde précieusement les cendres d'un pauvre indigène, mort dans cette ville martyr de sa foi au christianisme.

Ah! *si le courage nous venait enfin* d'attaquer franchement l'Arabe avec les seules armes et par les seuls moyens qui peuvent le captiver et le séduire; si, fidèles à nos antiques traditions (1), nous ne rougissions pas de les faire revivre, en appelant à notre aide l'évangile qui a civilisé le monde, — quelle différence dans les résultats!... Obéissant à l'impulsion de son action puissante et douce à la fois, car l'évangile *sait poursuivre sa fin avec vigueur en dispo-*

(1) *Des Arabes et de l'occupation restreinte*, page 54.

sant les choses sans violence (1), — on verrait s'aplanir insensiblement ces âpres montagnes de l'esprit indigène, sur lesquelles la semence que nous avons jetée jusqu'à présent, n'a pu que se desséchér et mourir ! se combler ces ravins désolés du cœur de l'Arabe où le soleil du progrès n'a jamais lui ! et l'on aurait alors sous les yeux un spectacle magnifique, récompense glorieuse du grand pouvoir qui l'aurait préparé : — le flot majestueux de la civilisation envahissant toutes ces intelligences rendues dociles ! Le croissant à jamais humilié dans la poussière ! La croix, sainte protectrice des arts, du commerce et de l'industrie, bénissant et consacrant d'une manière irrévocable notre belle conquête !... Plus de conquérants ni de vaincus, mais *des Français*, ayant pour protecteur et pour guide le chef suprême de la France ! la même pensée au cœur, la gloire d'une commune patrie ! le même maître au ciel, Dieu !

12 Décembre 1865.

(1) *Attingens a fine ad finem fortiter, disponens omnia suaviter* (Sagesse, ch. 8, v. 1).

UN ŒUF, UNE POULE, UN ARABE

Je me permettrai de raconter ici un fait tel que je l'écrivis dans le temps où il m'est arrivé, et qui donnera une idée de la manière dont on doit traiter avec les Arabes.

Il y a quelques mois un Arabe de la montagne fut amené dans ma maison par un Laghouati. Ce brave homme qui n'avait jamais vu la face d'un marabout des Roumis (chrétiens), et à qui on avait dit que je possédais une grande montre (pendule) qui frappe les heures, un tableau (mon portrait) en tout pareil à une personne vivante, des vases d'or et une boîte (un orgue) qui faisait de la musique, ce brave homme, dis-je, qui pour croire voulait voir, avait le plus vif désir de contempler de

près toutes ces merveilles. Il vint donc, comme je l'ai dit, accompagné d'un naturel de Laghouat, et ils me trouvèrent déjeûnant.

D'abord absorbé tout entier par son admiration, le montagnard finit enfin par s'apercevoir que je ne buvais que *de l'eau.* Il en manifesta sa surprise à l'autre, qui lui répondit que j'agissais ainsi par religion... Enhardi et s'adressant alors directement à moi, il me demanda si je mangeais *du porc?* — Non, lui dis-je.

Je m'aperçus que ma manière de vivre, outre mon titre de marabout, m'avait déjà placé très-haut dans son estime.

Mais lorsque son camarade lui eut fait connaître que je n'avais point de femme, *parce qu'elles sont ennemies du bien*, que toutes mes journées étaient employées à lire ou à écrire, et qu'il eût vu ma bibliothèque qui se compose à peu près d'un millier de volumes, oh! alors, son enthousiasme pour moi ne connut plus de bornes; je devins à ses yeux le plus savant, le plus sage, le plus grand, et ce qu'il faut noter, *le plus riche* des marabouts!

Pourtant, mon arabe n'était qu'à demi satisfait; à son air, on devinait qu'il désirait encore quelque chose..... Enfin, il m'adressa timi-

dement la question suivante : — « Où vont les Français quand ils sont morts ? — Avec Dieu, s'ils ont eu l'intelligence, dans l'enfer si leur cœur a été mauvais. » Mon homme parut joyeusement étonné : — « Et les Arabes ? » ajouta-t-il ? — « Comme les Français : en paradis, s'ils ont marché dans la vérité, en enfer, si leur chemin n'a pas été droit. » — « Et les Juifs ? » fit-il insidieusement. — « Dieu le sait !... » répondis-je gravement et sans vouloir m'expliquer davantage, *pour ne pas me compromettre à ses yeux.* — La justice et la vérité sont avec toi, me dit l'Arabe d'un ton pénétré, et il se leva pour partir.

Ceci n'est pas du bavardage, je ne dis rien de trop, rien qui n'ait un sens et n'aille à mon but ; je le prouverai tout-à-l'heure. — Je continue.

En traversant la cour, mon Arabe vit des poules, et me dit : — « Tu as des poules....? — Oui, et toi ? — Et moi aussi. — Combien vends-tu tes œufs ? — Un sou la pièce. — Moi, je pourrais vendre les miens deux sous. »

Cette différence énorme de prix intrigua naturellement le montagnard. — « Et pourquoi, me demanda t-il, vendrais-tu tes œufs deux sous la pièce? — Parce qu'ils sont bien plus gros que

les tiens, et je lui montrai un œuf de poule d'Espagne superbe. Il convint qu'en effet ses poules ne lui en avaient jamais pondu de semblables. — « Et tes poules, ajoutai-je, en affectant la plus profonde indifférence, combien les vends-tu ? — Vingt-cinq sous, quelquefois trente sous, mais pas souvent. — Eh bien ! moi, je pourrais vendre les miennes trois francs... parce qu'elles sont beaucoup plus grosses que les tiennes. »

Il fut encore obligé de reconnaître que j'avais raison. « Voyons, lui dis-je, *tu me parais un homme d'intelligence et tu dois être considéré dans ta tribu*...; si tu le veux, je te donnerai une de ces poules, la bénédiction de Dieu la suivra dans ta tente, et *personne n'aura des œufs pareils aux tiens.* »

La méfiance de mon Arabe s'éveilla, je m'y attendais. Evidemment, pour lui, il n'y avait qu'une arrière-pensée d'intérêt qui pût ainsi me décider à lui faire ce cadeau, et alors arriva l'éternelle antienne que chante si bien tout indigène qui sent sa bourse en péril : « Ah ! sidi, je suis ton enfant, tu es mon père, mais, par sidi Abdallah, je n'ai pas un sou !, je suis pauvre, sidi marabout, et tel que tu me vois, je n'ai pas même mangé d'aujourd'hui !... —

Mais, je ne te demande pas d'argent. — Ah ! fit-il stupéfait... que veux-tu donc ? — Ecoute : tu as des poules que tu vends vingt-cinq sous, tandis que les miennes valent trois francs ; eh bien ! apporte-moi deux des tiennes, et je te donnerai à choisir une des miennes parmi toutes celles que tu vois. »

Le montagnard s'en alla sans me répondre : un trait de mœurs, — mais huit jours après il revint, seul, cette fois, m'apportant deux poules, emportant avec une joie contenue la mienne dans sa tente, *et croyant bien m'avoir attrapé.*

Voilà mon histoire.

Maintenant, récapitulons : Que de victoires en une seule ! Je n'avais pas ri une seule fois et je n'avais parlé que de choses sérieuses (1) ; mon *luxe* avait ébloui cet Arabe, ma bibliothèque l'avait surpris, ma gravité l'avait édifié, ma sagesse l'avait confondu..... Je ne buvais *que de l'eau*, et je ne mangeais *pas de porc !*

(1) On doit être constamment sérieux et grave avec les Arabes, et la première de toutes les conditions pour leur imposer, c'est de se posséder toujours et dans toutes les occasions. Les indigènes de haute naissance peuvent servir de modèles sur ce point dans leurs rapports avec les Arabes d'une classe inférieure. Quelle majesté dans l'ensemble de la tenue et la démarche, quelle sobriété de paroles et de gestes, quel calme et quelle dignité dans la conversation, quel regard vague et

Chose étrange, je n'avais pas *de femme!* Phénomène incroyable, je ne mettais pas *tous* les musulmans *en enfer*, et *tous* les chrétiens *en paradis*, mais je les pesais *tous* avec la même balance! Enfin, j'avais l'air de fort peu me soucier des juifs, *race immonde et maudite!* Je l'avais flatté à l'endroit le plus vif de son amour-propre en lui supposant gratuitement *un rang honorable dans sa tribu;* j'avais fait vibrer en lui la corde toujours si sensible de l'égoïsme chez l'indigène, sans quoi le marché que je lui proposais n'aurait probablement jamais été conclu ; tout en restant *dans le vrai*, j'avais parlé de manière *à ne froisser aucun de ses préjugés religieux ;* de plus, *j'étais riche*, par conséquent, *chéri de Dieu!* Si je n'étais pas encore dans sa pensée *un grand saint*,

froid et pourtant à qui rien n'échappe! Nous sommes bien au-dessous d'eux sous ce rapport. Aussi, je ne saurais trop conseiller à mes jeunes confrères de l'Algérie d'éviter les fautes dans lesquelles je suis moi-même tombé tout d'abord. Pas de poignées de main distribuées à tort et à travers aux indigènes, à peine un léger simulacre ; pas de bruyants éclats de rire ; point de questions oiseuses ou indiscrètes, — toutes choses qui feraient considérer le marabout comme *un enfant*, un homme *de rien et sans éducation.* Mais la réserve la plus grande, une affabilité pleine de dignité, une parole lente et réfléchie, un maintien grave et recueilli sans être raide, une bonté affectueuse sans qu'elle ait pourtant rien des précipitations du zèle, voilà ce qui séduit l'Arabe,

j'étais du moins en bon chemin de le devenir.

Ce n'est pas tout. Rentré chez lui, il n'aura pas manqué de raconter longuement et à l'orientale, la visite qu'il m'a faite ; il mentira peut-être un peu, c'est son affaire, mais tous ceux qui l'auront entendu, concevront une haute idée du marabout des chrétiens : *c'est ce que je veux.*

Voilà de beaux résultats obtenus à peu de frais, et qui tôt ou tard, porteront leurs fruits. En attendant, je ne dois pas oublier le plus immédiatement visible : le progrès, une idée qui s'en allait à la montagne, déguisée sous la forme d'une humble poule, cachée comme une chose volée par son nouveau maître,—*qui se gardera bien d'enseigner aux autres où il l'a prise.*

Voilà bien des riens, s'écriera peut-être un

ce qui le captive, ce qui élève le marabout des chrétiens dans sa pensée et qui le fait s'incliner jusqu'à la main du prêtre pour la baiser. — J'oubliais le tabac à fumer : *jamais les marabouts indigènes n'en font usage,* et même au désert, *on regarde comme une imperfection de priser.* Au reste, le clergé d'Afrique est extrêmement réservé sur ce point, et d'ailleurs l'illustre Évêque qui le dirige, ne tolérerait pas ce qui, chez un laïque, est au moins inutile, et chez un ecclésiastique, presque une inconvenance. En un mot, et pour résumer cette longue note : généralement partout un prêtre ne gagne rien *à être populaire,* mais avec les Arabes, *il compromettrait son ministère et sa personne.*

observateur qui se croit très-profond parce qu'il aura étudié les indigènes jusqu'à la moëlle — dans les livres, ou pris sa part d'une diffâ sous la tente d'un kaïd ! D'accord, ce sont des riens, des niaiseries même, si on le veut, mais n'est-ce pas avec *des riens* qu'on séduit les enfants les plus rebelles ? Eh bien ! c'est avec *ces niaiseries* qu'on séduira les Arabes qui ne sont, eux aussi, que de grands enfants ; pour eux, et j'en appelle ici au témoignage de tous ceux qui les connaissent bien, pour eux la forme et l'extérieur *sont tout ;* peu leur importe *le fond*, ils n'y regardent pas, leur esprit, *incapable d'une application soutenue, n'y pénètre jamais*, seulement, qu'on se garde bien de montrer le bout de l'oreille, — *tout serait perdu !*

On l'a dit : les enfants sont de terribles observateurs, et je le répète, l'Arabe n'est qu'un enfant (1). Si donc il aperçoit une arrière-pensée dans la façon dont vous agissez à son égard, si, pour me servir d'un vieux mot qui rend bien ma pensée, il découvre que vous l'avez *truphé*, soit dans les rapports journaliers

(1) « L'Arabe, le musulman argumente peu, mais il observe beaucoup. » (*Histoire universelle de l'église catholique*, par l'abbé Rohrbacher, tome 25, livre 91, page 511.)

que vous avez avec lui, soit dans les conventions et les marchés consentis entre lui et vous, toutes les peines que vous prendrez pour le gagner et vous le rendre sympathique sont inutiles ; sa méfiance, une fois éveillée ne s'endormira plus, et vous aurez beau faire ensuite, dans tous les avantages que vous pourrez lui offrir, il ne verra toujours qu'un nouveau moyen de le tromper.

Chose triste à dire, n'est-ce pas là en effet ce qui, jusqu'à présent, n'a eu lieu que trop souvent en Algérie ? L'indigène n'a-t-il pas été *truphé* de toutes les manières ? Où est le marchand honnête qui se fasse un scrupule de le voler en affaires ?... L'Arabe s'efforce bien de le lui rendre, je le sais et ne l'excuse pas ; mais ce qui, chez l'un est le vice d'un sens moral faussé par une éducation pervertie, est, chez l'autre, un vice d'honneur dépravé par les raisonnements savants d'une conscience sans foi. Il faut d'autres hommes que ceux-là pour nous rallier les vaincus et semer dans leurs cœurs, avec la civilisation, le germe des vertus qui leur manquent.

LES TOUAREG [1]

SOMMAIRE

Commencements de nos relations avec les Touâreg. — Centres commerciaux du désert. — Obstacles qui s'élevaient entre les Touâreg et nous. — Traité avec les Touâreg. — Origine des Berbères et ce qu'était autrefois ce peuple auquel appartiennent les Touâreg. — La croix latine chez les Touâreg ; traditions chrétiennes restées chez eux, chez les Kabyles et chez les Berbères du M'zab ou Mozabites. — Armes des Touâreg, ce qu'on sait de leur gouvernement et de leurs mœurs. — La femme chez les Touâreg. — Conservation de l'écriture touâreg par les femmes. — Coutume singulière, faisant loi chez les Touâreg, pour les successions : rapprochement singulier. — Pourquoi les Touâreg se voilent-ils le visage ? Légende qui l'explique. — Espérances légitimes que fait concevoir, pour l'avenir commercial de l'Algérie et pour le christianisme, le traité conclu avec les Touâreg.

I

Au mois de mai 1863, pendant que les Touâreg étaient à Paris, presque tous les jour-

(1) Ce travail, sauf quelques modifications dues à nos propres ren-

naux ont publié des articles sur ces personnages, et nous le disons avec regret, nous n'y avons lu que de très-rares vérités mêlées à de nombreuses erreurs. Il ne pouvait guère en être autrement, car les données, même les plus élémentaires, manquaient aux auteurs de ces articles ; mais ce qui ne se conçoit pas, c'est que de tous ceux qui ont parlé en termes magnifiques des riches espérances que faisait concevoir, pour l'avenir commercial de notre colonie, la pensée d'un arrangement avec les Touâreg, aucun n'a songé à nous désigner la main intelligente qui a commencé et conduit à bonne fin cette importante négociation. Guidé par le seul amour du droit et de la justice, c'est là une lacune regrettable que nous allons nous efforcer de combler. Nous aimons à nous persuader qu'on lira avec intérêt les quelques renseignements que nous sommes parvenu à nous procurer sur les commencements de nos rapports avec les Touâreg, et le peu que nous savons sur le peuple singulier qui règne en maître sur le grand Sahara.

seignements et au savant ouvrage que M. Henri Duveyrier a publié depuis sur les Touâreg, a déjà paru dans la *Revue de l'Orient*, numéros de novembre — décembre 1862.

L'époque à laquelle remontent nos premières relations avec les Touâreg est déjà assez éloigné de nous. Il faut, en effet, retourner en arrière jusqu'au temps où M. le maréchal Randon, à cette heure ministre de la guerre, était gouverneur général de l'Algérie, pour en retrouver l'origine.

A peine investi de ces hautes et difficiles fonctions, une des pensées qui préoccupa le plus vivement cet administrateur habile fut de chercher par quels moyens on pouvait rétablir les relations commerciales qui existaient autrefois entre le Soudan et l'Afrique septentrionale. Tous les ans de nombreuses caravanes chargées des produits de l'Afrique centrale, au lieu de se diriger vers nos parages et d'échanger avec nos marchands leurs richesses, prennent leur route du côté du Maroc, de Tunis et de Tripoli. C'est là une perte sérieuse pour notre commerce quand on songe que l'indigo, la poudre d'or (1), l'ivoire et les plumes d'autruche sont exportées en quantités considérables par ces caravanes,

(1) Chaque caravane allant d'In-Sâlah à Ghadâmès, à destination de l'Europe, compte, m'a-t-on dit, dans sa cargaison, deux, trois, quatre et même quelquefois cinq charges d'or. La charge étant de 150 kilos, en supposant une moyenne de deux convois par an et

sans qu'il soit possible à nos négociants d'en profiter pour écouler leurs produits manufacturés de France. Lorsqu'on sait, d'une part, que la préparation des plumes d'autruche occupe, seulement à Paris, *plusieurs milliers d'ouvriers* (2), et de l'autre, que l'Afrique centrale est peuplée d'au moins soixante millions d'habitants, combien n'a-t-on pas lieu de regretter qu'un aussi magnifique marché ne soit pas ouvert à notre industrie !

Un fait aussi important ne pouvait manquer d'appeler l'attention de l'illustre maréchal qui travaillait, à cette époque, avec une intelligence et un dévouement que personne ne contestera, à établir les bases de la prospérité future de l'Algérie. Armé de cette profondeur de vue qui préside

de trois charges par convois, In-Sâlah opèrerait annuellement sur une moyenne de 900 à 1,000 kilogrammes d'or, qui, au cours actuel de Paris, (août 1863), représenterait une somme de 3,265,100 francs (*Les Touâreg du Nord*, exploration du Sahara, 1), par M. Henri Duveyrier, page 360. Paris, chez Challamel aîné, éditeur.

(2) Lettre de M. Chagot aîné, négociant, membre de la commission des valeurs, au ministère du commerce, à M. le professeur Aug. Duméril, secrétaire des séances de la Société impériale zoologique d'acclimatation, Paris, 6 février 1858, au sujet d'un prix de 2,000 francs fondé par ledit M. Chagot, pour *domestication de l'autruche soit en France, soit en Algérie, soit au Sénégal*, publié par le *Moniteur de la colonisation* du 3 mars 1858.

aux actes dus à son initiative immédiate, M. le gouverneur se mit courageusement à l'œuvre, et chose étrange, presque incroyable pour qui connaît les énormes difficultés qu'il avait à vaincre, après sept années d'attente, nous l'avons vu toucher à son but! Dieu veuille que ce brillant succès ne soit pas éphémère et qu'il couronne enfin tant de constance par de féconds résultats! Cette prière doit être le cri de tous les Français, de tous les cœurs chrétiens aussi, car c'est là un événement d'une importance capitale et dont les conséquences peuvent être immenses, non-seulement pour la prospérité matérielle de notre colonie, mais encore pour le christianisme, père et créateur de toute vraie civilisation.

II

Dans la région habitée ou parcourue par les Touâreg, on compte cinq centres commerciaux importants, avec lesquels ils sont en relations journalières : Ghadâmès, Rhât, Mourzouk, Ouarglâ, In-Salâh et le Touât.

« Ghadâmès, ainsi s'exprime M. Henri Duveyrier à l'ouvrage duquel nous empruntons ces détails, est une ville fort ancienne : la tradition et l'histoire l'affirment ; les ruines de différentes époques et de différentes civilisations trouvées dans son enceinte confirment, en les complétant, les renseignements que nous ont transmis à ce sujet les auteurs grecs et latins.

D'après les habitants de Ghadâmès, l'origine de leur ville remonte au temps d'Abraham.

L'égypte était en pleine prospérité à l'époque des patriarches bibliques et Ghadâmès a conservé jusqu'à nos jours un bas-relief que j'y ai découvert et qui ressemble trop aux productions si caractérisées des anciens Égyptiens pour qu'on puisse lui assigner une autre origine. Ce fragment, ainsi que d'autres objets que l'on met à nu, de temps à autre, en creusant les fondations de nouvelles maisons, semble être la preuve qu'il florissait là, dès la plus haute antiquité, une civilisation sœur de celle des rives du Nil, quoique moins avancée et moins parfaite.....

Le général arabe Amrou-Ben-el-'Açi, qui fit la conquête du sud de la Tripolitaine sur les

Romains, obligea, dit la tradition, les habitants de Ghadâmès à embrasser l'islamisme, et cette conversion forcée ne paraît pas s'être réalisée sans difficulté, car il y a encore aujourd'hui dans la ville une rue, celle d'El-Wahchi, appelée aussi la *rue du Non*, c'est-à-dire *de ceux qui refusèrent d'accepter tout d'abord la religion de Mohammed.*

Avant la conquête musulmane, quelle religion professaient les Ghadâmésiens : païenne ou chrétienne? On n'a malheureusement aucun renseignement précis sur la population de Ghadâmès dans ces temps reculés (1).

Cette ville renferme environ 7,000 habitants à demeure fixe ; quant à la population flottante, elle varie avec les départs et les arrivées des caravanes.

Le caractère des Ghadâmésiens est grave et réservé..... Leur aptitude au grand commerce est surtout digne de remarque. Il n'est pas rare de trouver à Ghadâmès des maisons ayant des succursales à Kanô, à Katsena dans le Soudan,

(1) Si M. Henri Duveyrier avait pu explorer l'immense nécropole de Ghadâmès dont il parle à la page 254 de son ouvrage, — dans laquelle on remarque des tombes *de tous les âges*, depuis l'époque païenne anté-islamique, jusqu'à nos jours, — peut-être aurait-il trouvé là une réponse à cette question intéressante.

à Timbouktou sur le Niger, à Rhât et à In-Sâlah dans le centre du Sahara, à Tripoli et à Tunis sur le littoral de la Méditerranée.

En voyant, au milieu d'un désert, dans une ville sans gouvernement sérieux, sans autres lois que celle du Coran, sans garanties pour les personnes et pour les marchandises, sans routes autres que des sentiers dont la trace, comme celle du sillage d'un navire, se perd à l'instant du passage ; en voyant, dans de semblables conditions, des maisons de commerce embrasser des marchés si nombreux et si différents, et à des distances aussi considérables, on se demande si le mirage saharien ne grossit pas un peu trop les objets et ne multiplie pas les relations. Cependant le doute ne peut être permis, car le contrôle le plus sévère démontre que le commerce du littoral méditerranéen avec l'Afrique centrale et les villes intermédiaires, sauf la portion dévolue au Maroc, est en presque totalité aux mains des Ghadâmésiens ou de leurs correspondants.

La priorité et la fidélité des relations, le génie commercial, de grandes richesses acquises et multipliées par la plus sévère économie, une prudence consommée, des alliances solides avec

les Touâreg, ne suffisent pas pour expliquer comment une bourgade, isolée de l'univers par la solitude des déserts, a pu perpétuer, à travers tant de siècles et au milieu de tant de révolutions, des entreprises aussi considérables ; il a fallu encore que le besoin de rapports entre le Nord et le Sud fût une nécessité impérieuse, et que le commerce, objet de ces rapports, fût lucratif, respecté et non soumis aux avanies et aux risques de perte qui ont valu aux pirates du Sahara la réputation dont ils jouissent parmi nous.

Je n'anticiperai pas, ajoute M. Henri Duveyrier, pour démontrer qu'il en est ainsi..... Cependant je crois utile de prouver immédiatement, par des faits authentiques, que les bénéfices du commerce saharien sont énormes, et que les risques sont à peu près nuls, si le commerçant se soumet aux coutumes respectées du pays.

Peu de temps après mon arrivée à Ghadâmès, je reçus la visite d'un marchand qui, à Kanô, avait prêté à M. le docteur Barth, lors de son retour de Timbouktou, de l'argent au taux fabuleux de 100 pour % pour quatre mois. L'ayant dérisoirement complimenté sur sa li-

béralité, il me répondit : « Mais, je ne lui ai demandé que ce que m'eût rapporté, dans le même laps de temps, pareille somme employée en achat d'ivoire et sans courir l'ombre de chance de perte. »

Mais voici d'autres faits qui éclairent encore mieux la question :

M. le capitaine de Bonnemain, dans le compte-rendu de son voyage à Ghadâmès en 1856, dit : « La plupart des caravanes qui arrivent à R'ourd-Tafriest (environ moitié chemin entre El-Ouâd et Ghadâmès) ont l'habitude d'y déposer, à ciel ouvert, une partie des provisions qui doivent leur servir pour le retour ; il n'y a pas à craindre que d'autres voyageurs songent à s'en emparer. »

Sur la même ligne, continue M. Henri Duveyrier, mais par un chemin différent, en 1860, j'ai aussi trouvé des marchandises ainsi confiées à la garde de Dieu.

M. Ismayl-Bou-Derba (1), entre Ouarglâ et Rhat, a, comme M. de Bonnemain, déposé et

(1) Fils du maure Ahmed-Bou-Derbah qui offrit, le 4 juillet 1830, au maréchal de Bourmont, de lui apporter « dans un plat » la tête du dey d'Alger, et que nous avons particulièrement connu à Laghouat (*Hist. de la conquête d'Alger*, par M. Alfred Nettement, page 426).

retrouvé des provisions de retour à mi-chemin; comme moi, il a remarqué en route des ballots abandonnés par d'autres caravanes.

Sur les routes de Mourzouk et de Rhât au Soudan, tous les voyageurs européens ont rencontré sur leur passage des charges de marchandises attendant le retour de leur propriétaire pour être rendues à destination.....

Je ne cite pas ces faits pour en tirer la conclusion que toutes les routes sahariennes offrent plus de sécurité que les routes européennes. Non. Il y a dans le Sahara des routes protégées par des populations auxquelles les caravanes paient un faible droit de passage pour prix de leurs services. Ces routes, généralement suivies par les caravanes, offrent les exemples de sécurité que je viens de rapporter. D'autres, celles qui traversent des territoires en proie à l'anarchie, ne sont plus dans les mêmes conditions ; les caravanes fortes et armées, seules, peuvent les parcourir, comme les navires pourvus de moyens de défense peuvent, seuls, fréquenter certaines mers (1).

Nous nous sommes un peu étendu sur Gha-

(1) *Les Touâreg du Nord* (exploration du Sahara, I), par M. Henri Duveyrier, pages 249-260.

dâmès, mais à cause de l'intérêt tout particulier que cette ville offre au lecteur, du rôle important qu'elle joue dans le commerce central de l'Afrique et de celui beaucoup plus considérable encore que lui réserve peut-être l'avenir, on voudra bien nous pardonner cette longue citation.

Après Ghadâmès, vient Rhât. Cette dernière ville, toujours d'après M. Henri Duveyrier, est indépendante des Touâreg, quoiqu'elle soit assise au milieu de leurs campements et quoiqu'elle relève de leur protectorat.

D'après la tradition locale, la fondation de Rhât daterait de quatre ou cinq siècles au plus, ce qui explique le silence des auteurs arabes du moyen âge à son sujet.

Rhât est loin d'avoir comme ville l'importance qu'elle a comme marché, car elle compte à peine 4,000 habitants, mais elle s'agrandit tous les jours par la création de villages voisins, qui, par leur accroissement successif, pourront devenir de nouveaux quartiers de la ville primitive. Rhât, Tâderâmt, Toûnin, marquent trois côtés d'un vaste espace sur lequel se tient le grand marché annuel, source de la fortune de cette contrée.

La ville a une forme circulaire. Au centre se trouve une petite place nommée *Eseli*, de laquelle rayonnent six rues qui divisent la cité en six massifs de maisons et vont aboutir à six portes ouvertes dans le mur irrégulier qui sert d'enceinte (1). Le fanatisme de ses habitants a empêché M. Henri Duveyrier d'y pénétrer.

Mourzouk est la capitale du Fezzan, groupe d'oasis au sud de la Tripolitaine. Elle fut fondée par les Oulad-Mehammed, il y a environ cinq cents ans, vers 1310.

La ville est coupée en deux par une sorte de large boulevard, le *dendal*, garni de boutiques de chaque côté et aboutissant par ses deux extrémités aux deux portes principales. Au *dendal* arrivent toutes les rues latérales, qui divisent la ville en quartiers. Contrairement à ce qu'on observe dans les villes arabes et berbères, les rues sont larges, droites et découvertes, comme dans les villes nègres, aussi la chaleur y est-elle accablante. La salubrité locale laisse à désirer, surtout pour les individus originaires des climats tempérés.

L'infortuné Vogel, qui séjourna à Mourzouk,

(1) *Les Touâreg du Nord*, tome premier, pages 266-271.

du 5 août au 19 octobre 1853, donne à cette ville un chiffre de 2,800 habitants, et au Fezzan, une population de 54,000 âmes (1).

Ouarglâ est bien certainement l'une des villes les plus anciennes du Sahara algérien, sans qu'il soit possible d'assigner à son origine une date certaine.

Le commerce d'Ouarglâ, qui s'opérait par la route directe de la Sebkha d'Amadghôr, s'est détourné sur Rhât et sur El-Ouâd ; Ghadâmès a tout absorbé, même le commerce qui s'opère par les routes aboutissant à In-Sâlah.

M. Henri Duveyrier se demande si, avec le rétablissement de l'ordre au sud de nos possessions, Ouarglâ peut recouvrer son ancienne splendeur? Il ne le pense pas. Ses habitants au nombre de 5,000, mais formant trois groupes d'origines différentes, par suite de leurs prétentions réciproques, ne sont jamais d'accord. Tout y est en ruine : habitations, habitants, moral même. On peut dire qu'aujourd'hui Ouarglâ est une ville morte, et nul ne la ressuscitera, je le crains, ajoute M. Henri Duveyrier : cependant la belle ceinture de 60,000

(1) *Les Touâreg du Nord*, tome premier, pages 275-282.

palmiers qui l'environne, ses eaux artésiennes, sa situation à l'embranchement d'une route sur Timbouctou par In-Sàlah, et sur le Soudan par les mines de sel d'Amadghôr, les nombreux Cha'Anba avec leurs chameaux qui peuplent sa banlieue, lui donnent une grande valeur comme station de caravanes, entre le plateau rocheux des Beni-Mezab et la zône des dunes qui la séparent des montagnes des Touâreg (1).

Cinq groupes d'oasis constituent l'archipel auquel on donne le nom collectif de Touât, forme berbère du mot *oasis*. Le Tidikelt est le plus méridional de ces groupes, et In-Sâlah en est le chef-lieu. En même temps cette ville est le principal centre du commerce de la contrée, dans ses rapports avec l'Afrique centrale, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine.

Le Touât est une confédération indépendante de trois cents à quatre cents petites villes ou villages, à quelques journées de marche au sud de nos possessions, et qui embrasse, du nord au sud, une longueur de 300 kilomètres et, de l'est à l'ouest, une largeur de 160 kilomètres, entre les méridiens d'Alger et d'Oran, sur la

(1) *Les Touâreg du Nord*, pages 284-290.

route directe de l'Algérie au Niger moyen. Par sa situation, cette confédération se trouve dans le rayon naturel d'attraction de notre colonie.

Trois races distinctes peuplent le Touât : les Noirs, les Berbères et les Arabes, mais les Noirs sont les plus nombreux et les plus anciens habitants du pays.

In-Sâlah est, à vol d'oiseau, à peu près à une égale distance de Timbouktou, de Mogador, de Tanger, d'Alger et de Tripoli. Par sa position centrale, cette ville devait devenir et est devenue un centre commercial important, l'une des clefs du commerce du nord avec Timbouktou.

In-Sâlah est une des villes les moins anciennes du Touât, car aucun document ne la mentionne avant le XVe siècle et ses habitants ne font remonter sa fondation qu'à deux cents ans. Néanmoins elle est aujourd'hui l'une des plus grandes, des plus peuplées et incontestablement la plus riche. Il faut, toutefois, s'entendre sur ce qu'on est convenu d'appeler la ville d'In-Sâlah.

In-Sâlah est un nom collectif donné à quatre ksour ou centres d'habitations qui se touchent et sont échelonnés à l'orient l'un de l'autre. La

portion la plus active de la population de cette ville est arabe : quelques étrangers, particulièrement des Ghadâmésiens, y ont des établissements, plusieurs des chefs Touâreg y tiennent en dépôt tout ce qu'ils possèdent. En cela, In-Sâlah, quoique centre d'un grand commerce, conserve le rôle dévolu à tout ksar, celui de servir de lieu de dépôt à la partie de la fortune des nomades qu'ils n'emportent pas avec eux dans leurs pérégrinations. Une municipalité ou djema'a gouverne la ville.

Ce qui assure la prospérité d'In-Sâlah est la solidarité d'intérêts qui existe entre les commerçants de cette ville, d'un côté, avec les marabouts de Timbouktou, de l'autre, avec les chefs des Touâreg-Ahaggâr. Sur le Niger, les marabouts appuient de leur toute-puissance les commerçants du Touât, et les commerçants d'In-Sâlah font respecter et entretiennent au Touât les trois zâouya des marabouts El-Bakkây de Timbouktou.

La même solidarité existe entre les Touâreg-Ahaggâr et les commerçants d'In-Sâlah. Cette ville est aux Touâreg-Ahaggâr ce que Rhât et Ghadâmès sont aux Touâreg-Azdjer, c'est-à-dire un marché sur lequel ils peuvent, à peu

près sans bourse délier, s'approvisionner de tout ce qui leur manque dans leurs montagnes. Sans les coutumes, les présents, les victuailles que les gens d'In-Sâlah donnent aux Ahaggâr, ces derniers seraient souvent exposés à mourir de faim ; sans la protection que les Ahaggâr donnent aux caravanes d'In-Sâlah sur les routes, le commerce qui fait la richesse de la ville ne serait pas possible (1).

III

Qu'est-ce donc que les Touâreg, dont beaucoup d'entre nous ont vu, pour la première fois, le nom mêlé aux grandes choses que M. le maréchal Randon a essayé de créer en Algérie ?

Les tribus touâreg, dont l'ensemble forme une population d'environ 200,000 âmes, campent dans l'espace compris entre le 0 et le 15e degré de latitude septentrionale de l'Afrique. Peuple nomade et d'humeur essentiellement guerrière, sa position géographique le rend

(1) *Les Touâreg du Nord,* pages 290-294.

complétement maître des routes par lesquelles, venant du nord, les caravanes pénètrent dans le centre de l'Afrique ou en reviennent, et, on le devine sans peine, il en profite. Aussi, lors même qu'il ne les dévalise pas entièrement, les droits de passage et d'escorte qu'il impose aux marchands forment-ils le plus clair et le plus précieux de ses revenus (1).

Ces hommes sont aussi braves que redoutés. Nous n'en citerons ici qu'une preuve, c'est la sollicitude et les égards empressés des commerçants de Ghadâmès pour les Touâreg, grands et petits.

« Que chaque maison de commerce pourvoie aux besoins de la famille de son protecteur particulier et prévienne même ses désirs, dit un voyageur célèbre : rien de plus naturel que la réciprocité des services rendus. Mais là ne se bornent pas les bons offices des citadins envers les nomades. Un chef târgui (2) tombe-t-il dans la misère, la corporation des marchands

(1) Certains voyageurs prétendent que le mot *Touâreg* signifie *voleur de nuit,* surnom que les Arabes, qui les redoutent singulièrement, leur auraient donné. Les nègres, qui les fuyaient avec une horreur mêlée d'épouvante, quand ils se rendaient à Alger, au commencement de 1856, les appellent *les voilés*, mot qui n'est que la traduction de l'Arabe *Ahel-el-Lithâm*, les gens du voile.

(2) Singulier de Touâreg.

l'invite à venir habiter la ville, l'entretient et le nourrit. L'un des Touâreg, homme libre ou serf, vient-il en ville pour ses affaires, le repas de l'hospitalité lui est donné pendant toute la durée de son séjour. Des mendiants se permettent-ils d'enfoncer les portes d'une maison qui ne s'ouvrent pas assez vite, on s'excuse de n'avoir pas deviné qu'ils étaient Touâreg. Par extraordinaire, des Touâreg ont-ils quelques démêlés avec l'autorité turque, aussitôt les notables habitants interviennent pour éviter tout conflit en prenant à leur charge la responsabilité des fautes commises, et l'autorité s'associe à la prudence des habitants... (1). »

Comment amener les Touâreg, qui n'ont jamais subi le joug de personne, à laisser librement circuler nos voyageurs, négociants ou autres, et de plus, à les protéger au besoin? C'était là une entreprise d'une difficulté extrême, et pourtant il fallait à tout prix la conduire à bien sous peine de voir échouer, dès le début, toutes les tentatives de succès les mieux combinées. Aurait-on pour cela recours à la voie des armes? Mais ici encore se dressait

(1) *Les Touâreg du Nord*, page 266.

devant nous un obstacle aussi effrayant que terrible ! Comment atteindre un ennemi que ses rapides *méharis* (1) rend insaisissable, défendu à la fois par son ciel de feu, l'aridité de son territoire et les espaces sans limites du grand Sahara ? On ne lutte pas contre l'impossible ; toutes les troupes de l'Algérie y eussent passé sans résultat. Aussi M. le maréchal Randon n'y avait-il jamais songé.

Les Touâreg étant inabordables par la force, il ne restait plus, pour les réduire, que la voie, — lente il est vrai, mais beaucoup plus sûre des négociations : — c'était aussi celle que M. le gouverneur avait choisie tout d'abord. Mais de cette façon encore, la difficulté n'était que déplacée et non vaincue, un autre obstacle surgissait : comment, en effet, arriver à nous aboucher avec ces hommes ombrageux, prévenus, fanatiques, indépendants jusqu'à la sauvagerie, et à qui notre nom n'était parvenu qu'entouré des malédictions et des calomnies (2), grossies de toute la haine des

(1) Dromadaires de la plus haute taille et coureurs intrépides.

(2) Les quatre Touâreg venus à Alger, en 1856, avaient eu l'esprit tellement troublé par les calomnies des Arabes qu'ils allaient même jusqu'à redouter *qu'on ne les mangeât*. (*Presse algérienne* de septembre 1857, numéro spécimen.)

Arabes écrasés par nos armes? Certes, il y avait là de quoi décourager la volonté la plus persévérante et la plus énergique ; mais M. le maréchal Randon n'est pas de ceux que les difficultés rebutent. Intelligemment secondé dans cette tâche délicate par M. Marguerite, alors commandant supérieur du cercle de Laghouat, et par Si Hamza, Arabe influent du cercle de Géryville, M. le gouverneur, après bien des tentatives infructueuses, réussit enfin à voir, *à Alger même* (1), événement qui frappa de stupeur toute la population indigène, quatre chefs touâreg importants. C'était au mois de janvier 1856.

Le plus difficile était fait. Accueillis avec la plus extrême bienveillance par M. le maréchal, parfaitement traités durant les quelques jours

(1) En vérité, on ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on lit dans un feuilleton du *Siècle* du 11 juin dernier, outre les monstrueuses inexactitudes dont cet article fourmille, que *les Touâreg viennent dans le Tell échanger leurs laines et leurs plumes d'autruche contre du froment*. On devrait au moins avoir la modestie de ne pas traiter de sujet dont on ignore le premier mot, *car jamais, au grand jamais*, les Touâreg ne viennent dans le Tell faire commerce de laines, par la raison toute simple que leurs moutons *n'ont pas de laine* ; que, bien loin de pousser leurs excursions *jusqu'à Alger*, avant le mois de décembre 1855, *on n'en avait même jamais vu à Laghouat, ville située à cent cinquante lieues dans le sud de nos possessions.*

qu'ils passèrent à Alger, ces hommes qui ne nous connaissaient que par les rapports mensongers des Arabes, virent s'évanouir la plupart de leurs préjugés contre nous, et depuis, grâces sans doute aux bonnes impressions que les premiers ont emportées, d'autres Touâreg n'ont pas craint de s'aventurer de nouveau dans la capitale de notre colonie, et de se laisser conduire jusque dans la capitale de la France et dans le palais de l'Empereur.

Ainsi, ce magnifique succès impossible par la force des armes, regardé si longtemps comme chimérique par les esprits même les mieux disposés à y applaudir, — presque sans sacrifices, avec une dignité, une prudence, un tact, une adresse et une constance qui l'honorent, autant qu'ils relèvent aux yeux des Arabes notre pays, M. le maréchal Randon l'a obtenu. — Les Touâreg sont devenus non pas nos tributaires, mais ce qui est beaucoup plus sûr, nos amis.

Voici les articles du traité d'amitié et d'échanges mutuels de bons offices, signé à Ghadâmès, le 26 novembre 1863, entre les Touâreg et M. le lieutenant-colonel Mircher, que M. le maréchal duc de Malakoff leur avait dépêché,

au nom de l'Empereur (1).

« ARTICLE 1er. — Il y aura amitié et échange mutuel de bons offices entre les autorités françaises et indigènes de l'Algérie, ou leurs représentants, et les chefs des différentes fractions de la nation Touâreg.

» ART. 2. — Les Touâreg pourront venir commercer librement des différentes denrées et produits du Soudan et de leur pays, sur tous les marchés de l'Algérie, sans autre condition que d'acquitter, sur ces marchés, les droits de vente que paient les produits semblables du territoire français.

» ART. 3. — Les Touâreg s'engagent à faciliter et à protéger, à travers leur pays, et jusqu'au Soudan, le passage, tant à l'aller qu'au retour, des négociants français ou indigènes algériens et de leurs marchandises, sous la seule charge, par ces négociants, d'acquitter, entre les mains des chefs politiques, les droits dits coutumiers, ceux de location de chameaux et autres, conformément au tarif ci-annexé, et lequel recevra de part et d'autre toute la pu-

(1) Nous avons pris ce traité dans *le commerce de la France avec le Soudan*, par M. Henri Stucklé, page 25. (Paris, Challamel aîné, éditeur.)

blicité nécessaire pour prévenir les contestations.

» Art. 4. — Le gouvernement général de l'Algérie s'en remet à la loyauté, à la bonne foi et à l'expérience des chefs touâreg, pour la détermination des routes commerciales, les plus avantageuses à ouvrir au commerce français vers le Soudan ; et, comme témoignage de son bon vouloir, envers la nation touâreg, il fera volontiers, lorsque ces routes seront bien fixées, les frais de leur amélioration matérielle au profit de tous, soit par des travaux d'art, soit par l'établissement de nouveaux puits ou la remise en bonnes conditions de ceux qui existaient antérieurement. »

Articles additionnels

« 1° Conformément aux anciennes traditions, qui règlent les relations commerciales entre les états du nord de l'Afrique et les différentes fractions des Touâreg, la famille du cheikh El-Hadj-Ikhenoukhen restera chargée du soin d'assurer aux caravanes de l'Algérie, une entière sécurité à travers tout le pays des Azgueurs.

» Toutefois, les usages particuliers de garantie commerciale, existant actuellement entre d'autres familles des Azgueurs et différentes fractions de Chambâa et du Souf, restent maintenues.

» 2° En raison de ces garanties de sécurité, il sera payé, par les caravanes françaises ou algériennes allant au Soudan, au cheikh Ikhenoukhen ou à ses mandataires ou enfin aux héritiers de son pouvoir politique, un droit qui sera réglé ultérieurement entre S. E. M. le maréchal gouverneur-général et le cheikh.

» 3° Les contestations, qui pourraient surgir entre les négociants et les convoyeurs touâreg, seront réglées à l'amiable et avec équité par le cheikh ou par son représentant, d'après les traditions en vigueur dans le pays.

» 4° Le cheikh Ikhenoukhen et les autres chefs politiques du pays des Azgueurs, s'engagent à mettre à profit, dès leur retour à Rhât, leurs bonnes relations avec les chefs de la tribu des Kelloui, pour préparer aux négociants français ou algériens, le meilleur accueil de la part de cette tribu, afin que les caravanes traversent également, en toute sécurité, le pays d'Aïr. »

IV

Si, comme tout le fait désormais espérer, une fois le calme parfait rétabli dans le sud de notre colonie, des caravanes parties d'Alger ou de quelqu'autre point de notre territoire, pour le centre de l'Afrique, reviennent heureusement de cette course périlleuse et lointaine; si nos négociants, énergiquement protégés par les Touâreg contre les coupeurs de routes et les pirates qui sillonnent le désert, parviennent à échanger avantageusement leurs marchandises contre les produits de l'Afrique centrale, d'autres caravanes, tentées par la certitude d'un débouché facile et de bénéfices considérables (1), ne tarderont pas à reprendre la route suivie par les premières, et alors une fois le courant rétabli, il ne s'arrêtera plus. Le commerce de l'Algérie en profitera sans doute,

(1) Il est accepté par tous les Sahariens, comme axiome proverbial, que pour s'enrichir, il suffit de faire un voyage au Soudan *(Les Touâreg du Nord*, tome I[er], page 259).

mais tout en nous réjouissant de voir ce pays marcher à grands pas dans la voie du progrès matériel, nous ne pouvons nous empêcher de croire que les desseins, si habilement exécutés de M. le maréchal Randon, amèneront encore un autre résultat, non moins précieux et non moins fécond en conséquences admirables. Oui, nous en avons du moins la ferme espérance, dans un avenir qu'il serait maintenant téméraire de préciser, mais qui ne saurait être très-éloigné de nous, les missionnaires catholiques s'élanceront à la suite de ces caravanes, comme autrefois les Apôtres à la suite des aigles romaines, et, au nom de la civilisation chrétienne prendront solennellement possession du centre de l'Afrique jusqu'ici fermé aux investigations de la science et aux lumières de l'Évangile : le désert sera leur première étape et les Touâreg leurs premiers néophytes. Ce nouveau résultat, conséquence naturelle et consécration irrévocable du progrès commercial avec les populations centrales de l'Afrique, M. le maréchal Randon aura l'insigne honneur de l'avoir pressenti, et ne partagera avec personne la gloire de l'avoir préparé.

L'Empereur (1), après l'avoir d'abord accueillie avec faveur, puisque son gouvernement a traité le 26 novembre 1863 avec les Touâreg, semble avoir aujourd'hui renoncé à l'idée de nouer des relations commerciales avec les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Cette façon de penser ne doit pas nous surprendre ; elle est est, en effet, la conséquence naturelle et nécessaire de l'évacuation ou de l'amoindrissement « de l'importance politique et militaire (2), » de nos postes avancés dans le sud. La raison qu'en donne l'auguste auteur ne nous paraît pas décisive. De ce que jusqu'à ce jour, « le commerce des caravanes, » n'a pas repris sa route vers nos possessions, en doit-on conclure qu'il faut renoncer à l'y voir ? Nous ne le pensons pas. Il est incontestable qu'il existait autrefois et que c'est notre conquête qui l'a brusquement interrompu (3), pourquoi donc ne pourrait-il pas renaître ? Comment, il n'y a pas encore trois ans que nous avons traité avec les Touâreg pour le libre passage et la sécurité

(1) Voir sa lettre à M. le duc de Magenta, page 61.

(2) *Idem.*

(3) *Le commerce de la France avec le Soudan,* par Henri Stucké, chez Challamel aîné, 1864, page 7.

des caravanes, et parce que des résultats *immédiats* n'ont pas couronné nos efforts, nous fermons et condamnons cette porte du Sud qui a eu à peine le temps de s'ouvrir ? On ne change pas ainsi tout-à-coup, des habitudes prises depuis trente-trois ans, et surtout des habitudes arabes. L'Empereur apporte une autre raison qui ne nous semble pas plus péremptoire que la première ; c'est que, dit-il, le commerce des caravanes n'est « entretenu que par celui des esclaves (1). »

Nous convenons qu'en effet cet odieux trafic était « autrefois le principal aliment des retours du Soudan, » mais d'après de récents témoignages, ce trafic *n'existe plus sur la ligne de Tripoli ;* le Maroc seul le pratique encore (2). Quoique les renseignements que nous possédons sur les marchandises à exporter du Soudan soient loin d'être complets, nous savons cependant que l'ivoire, les plumes d'autruche, la poudre d'or, l'indigo s'y recueillent en quantité considérable et que leur prix d'achat offrirait sur les marchés européens de riches bénéfices.

(1) Voir sa lettre, page 61.

(2) *Le commerce de la France avec le Soudan*, page 35.

Même longtemps avant de traiter avec les Touâreg, une tentative dans le but de nouer avec eux des relations suivies avait été faite, et si nous en croyons le *Moniteur universel* reproduit par le *Moniteur de la Colonisation*, du 28 avril 1858, cette tentative avait parfaitement réussi.

« Une caravane composée de négociants algériens, ainsi s'exprime ce journal, était partie de Laghouat pour se rendre à Rhât, ville du grand désert et siége d'un marché considérable, à quarante journées de marche environ au sud de Tripoli et au sud-est de Laghouat. Cette caravane vient de rentrer. Quoique arrivée à Rhât après l'époque du marché annuel, elle a pu faire des achats sur lesquels, à son retour, elle a réalisé des bénéfices assez importants. Les habitants du Rhât ont accueilli la caravane algérienne avec toute la libéralité de l'hospitalité arabe. Pendant trois jours consécutifs, ils ont fourni la diffa (repas du matin et du soir) aux personnes qui la composaient. Le séjour de nos gens dans leur ville a même engagé des négociants du Rhât à venir en Algérie pour y faire du commerce, et dernièrement des marchands de cette localité, accompagnés d'un chef touâ-

reg, Sid Othman (1), et de trois individus appartenant à la même tribu, sont arrivés à Laghouat, apportant divers échantillons de marchandises, telles que poudre d'or, ivoire, peaux de buffle, peaux de panthère, plumes d'autruche et ustensiles divers du pays des nègres. Ce premier voyage était un essai. Or, le bon accueil qu'ont reçu les commerçants de Rhât, la parfaite sécurité qu'ils ont trouvée chez nous, les bénéfices qu'ils ont réalisés, tout porte à croire qu'ils seront encouragés à revenir et que des relations commerciales s'établiront entre Rhât et nos villes du sud... Il est permis d'espérer que des rapports suivis étant noués entre l'Algérie et Rhât, notre ascendant sur les populations sahariennes grandira, et l'industrie française sera à même de tirer parti de cette situation, si elle sait mettre à la disposition de ces négociants les produits qu'ils recherchent. »

C'est donc avec un légitime regret, nous le répétons, que nous voyons l'Empereur abandonner aujourd'hui une idée qui, sagement exploitée, aurait pu être grandement profitable au commerce de notre colonie algérienne.

(1) Il était un de ceux qui sont venus à Paris au mois de juin 1863 et que nous avons vu à Laghouat au mois de janvier 1856.

V

En attendant que Dieu et l'avenir inspirent à ceux qui nous régissent une autre manière de voir et de penser, nous allons exposer, aussi brièvement que possible, les quelques données que nous sommes parvenu à recueillir sur les Touâreg durant notre séjour dans le sud de l'Algérie. Ces renseignements, quoique bien incomplets (1), nous paraissent dignes cependant de fixer un moment l'attention des esprits sérieux, et ne laissent pas que de prêter une certaine valeur à l'espérance que nous émettions tout à l'heure, de voir un jour ce peuple étrange devenir, — dirons-nous, — REDEVENIR CHRÉTIEN.

« Sous le nom général de Touâreg, nom d'origine arabe et adopté par les Européens, on

(1) Ces renseignements sont aujourd'hui plus complets, grâce au remarquable ouvrage de M. Henri Duveyrier qui a séjourné chez les Touâreg. Nous sommes heureux de voir que le plus grand nombre de nos assertions sont confirmées par le témoignage de ce savant voyageur.

comprend quatre grandes divisions politiques correspondant à quatre grandes divisions territoriales, savoir :

La confédération des Azdjer, au nord-est, avec le plateau du Tasîli du nord et dépendances, pour patrie ;

La confédération des Ahaggâr, au nord-ouest, dans le mont Ahaggâr ou Hoggâr des Arabes ;

La confédération d'Aïr, plus généralement connue sous le nom de Kel-Ouï, au sud-est, dans le massif d'Aïr, également appelé Azben ;

La confédération des Aouélimmiden, au sud-ouest, dont le territoire comprend une portion montagneuse, l'Adghagh, et une portion plane, l'Ahâouagh.

Les Azdjer et les Ahaggâr constituent les Touâreg du nord, comme les Aïr et les Aouélimmiden ceux du sud.....

A quel peuple primitif, à quelle langue primordiale rattacher les Touâreg et le dialecte qu'ils parlent ?

L'opinion des Touâreg sur ces diverses questions a l'avantage d'être unanime : « Nous sommes *Imôhagh*, disent les Azdjer ; *Imôcharh*, disent les Ahaggâr et les Aouélimmiden ;

Imâjirhen, disent les Touâreg d'Aïr. -- La langue que nous parlons s'appelle *temâhag* ou *temâcheq*, suivant les dialectes. — Les Arabes ont donné à nos tribus le nom de *Touâreg* et à notre langue celui de *târgüia*, du participe arabe *târek*, au pluriel *touâreg*, qui signifie les *abandonnés* « de Dieu, » sous-entendu, parce que nous avons, pendant longtemps, refusé d'adopter la religion que les Arabes nous apportaient, et parce que, après l'avoir embrassée, nos pères ont souvent renié la foi nouvelle. Mais ce nom, qui rappelle une situation ancienne dont le souvenir est aujourd'hui injurieux pour nous, n'a jamais été celui de notre race. — Les quatre mots, *Imôhagh*, *Imajirhen*, *temâhag*, *temâcheq*, qui sont les noms de notre race et de notre langue, dérivent de la même racine, le verbe *iôhagh*, qui signifie : il est *libre*, il est *franc*, il est *indépendant*, il *pille* (1). »

Un fait longtemps contesté, mais que de récents travaux scientifiques (2) ont mis hors

(1) *Les Touâreg du Nord*, pages 1, 2 et 317.

(2) *Essai de grammaire de la langue kabyle. — Mémoire relatif à quelques inscriptions en caractères touâreg, par M. le capitaine Hanoteau, attaché au bureau politique des affaires arabes.* (Voir le rapport de M. Reinaud, membre de l'Institut, sur ces deux ouvrages, dans le *Moniteur universel* du 6 août 1857.)

de doute, c'est qu'ils appartiennent, ainsi que les Kabyles *(Kbeïles)* qui habitent les sommets de l'Atlas, et les Mozabites (1) fixés à l'extrémité méridionale du Sahara algérien, à l'immense famille des Berbères (2). Ils parlent à peu près la même langue, mais, chose digne de remarque, les Kabyles et les Mozabites ont

(1) Les Berbères du sud, connus sous le nom de Mozabites, ne seraient-ils point les descendants de ceux que l'empereur Maximien-Hercule y transporta violemment en 298? et les Touâreg, quoique beaucoup plus avancés vers l'équateur, ne proviendraient-ils pas également de cette émigration forcée?

(2) Les savants se sont livrés à de longues dissertations sur l'origine des Berbères, mais ce problème est loin d'être résolu. De leur côté, les auteurs arabes ont fait à ce sujet beaucoup de conjectures, en général peu satisfaisantes ; seul, Léon l'Africain a trouvé à ce nom une étymologie acceptable en le rattachant à la racine *ber* (désert). « Mais, si nous en croyons Karl Ritter, ce mot procéderait d'une origine plus lointaine. Suivant l'illustre géographe de Berlin, les Berbères seraient venus de l'Inde à une époque inconnue, en passant par l'Arabie et l'Égypte. Le savant allemand a retrouvé les traces de cette antique migration, soit dans l'Égypte méridionale, où habite la tribu des *Barabras*, dont le type rappelle celui des anciens Égyptiens ; soit en Arabie, où existe une ville appelée *Berberets*; soit enfin dans l'Inde, où se tenait autrefois le célèbre marché de Barbarikès, et dont les vieux poëmes en langues sanskrites parlent d'une nation vivant jadis au sud de l'Indoustan et nommée *Warrara* ou *Barbara*. Une partie de la mer des Indes s'appela longtemps *Sinus Barbaricus*. Enfin, le célèbre voyageur Ibn-Batouta, qui parcourut au XIVe siècle une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, signale une coutume singulière, commune aux Berbères et aux Malabars indous, et d'après laquelle le droit d'hérédité se règle d'oncle à neveu et non de père à fils. » (*Correspondant* de février 1862, page 210, M. Lucien Dubois.)

perdu leur écriture et emploient les caractères arabes, tandis que les Touâreg l'ont conservée (1). De plus, on sait que l'Arabe, comme presque tous les peuples musulmans, n'a pas de lois en dehors du Koran ; le Koran donc doit savoir résoudre toutes les difficultés, soit spirituelles, soit temporelles qui peuvent se présenter, fournir un texte pour juger tous les différends et indiquer un châtiment pour tous les crimes. Eh bien ! les Kabyles, les Mozabites et les Touâreg *seuls*, au milieu des mahométans d'Afrique, possèdent, outre le Koran, un livre

(1) La langue berbère qui est antérieure à la langue punique, paraît avoir été celle des divers peuples aborigènes du nord de l'Afrique. L'inscription bilingue de Tougga, dans la Tunisie, qui a tant exercé les savants, et dont une partie était en caractères numides, offre, avec les inscriptions touâreg qu'on rencontre gravées sur les rochers du désert, une grande ressemblance. *(Nouvelles Annales des voyages*, IV, 1845.) L'inscription de Tougga a permis à M. Jomard de faire un autre rapprochement curieux. On trouva, il y a déjà quelques années, dans l'un des *tumuli*, si nombreux sur les bords de l'Ohio, une pierre sur laquelle était gravée une inscription en langue inconnue. Le célèbre académicien a démontré qu'il existait un rapport à peu près identique entre cinq des caractères de cette inscription et cinq lettres de l'alphabet touâreg. *(Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XVI, 126.) Les Berbères africains et certaines peuplades d'Amérique auraient-ils une origine commune ? Est-ce que les Guanches, premiers habitants des îles Canaries et qui parlaient la langue berbère, auraient dans les temps anciens traversé les mers et eu des relations avec le nouveau monde ? — Autant de problèmes à résoudre.

de lois, *un code civil*, et, chose étrangement significative, le recueil de ces lois qui remontent à des temps très-reculés, porte encore aujourd'hui chez eux le nom de *Canon (Kanoun)* (1)! Enfin, les Kabyles, les Mozabites et les Touâreg, quoique musulmans (2), ont le plus profond mépris pour l'Arabe, et bien loin de le regarder comme un frère, ils lui témoignent au contraire, lorsqu'ils le peuvent sans danger, une aversion qui va jusqu'à l'horreur. Il fallait entendre les plaintes et les soupirs de rage poussés par la population du Souf (3) à la vue des troupes indigènes mêlées à nos soldats et poursuivant le schérif, après la prise de Tuggurt (4) : « *Qu'il est dur*, disaient ces pauvres gens, *qu'il est dur de voir des Arabes dans notre pays !* »

Celui qui connaît la longue et terrible lutte que les Berbères ont soutenue avant de subir

(1) On peut voir dans l'excellent ouvrage de M. le baron Aucapitaine *(les Kabyles*, première partie, page 69), quelques-uns de ces *canons* en usage chez les Kabyles. — D'après M. Henri Duveyrier, il existe chez les Touâreg *un livre de droit*, mais écrit en lettres arabes. (Voir *les Touâreg du Nord*, page 389.)

(2) On verra plus loin que les Touâreg ne le sont pas tous.

(3) Pays situé à trois jours de marche au-delà de Tuggurt.

(4) A la fin de l'année 1855.

le joug abrutissant du mahométisme (1), les efforts héroïques qu'ils ont tentés pour expulser de l'Afrique ces terribles envahisseurs de leur territoire, celui-là seul comprend la haine vivace, profonde et *justifiée* qu'ils conservent, comme par tradition, à leurs sauvages convertisseurs.

Veut-on savoir ce qu'était ce peuple avant l'invasion musulmane, qu'on lise les historiens arabes, et entre autres, le célèbre Ibn-Khaldoun, si habilement traduit par M. le baron de Slane. Voici le portrait que lui-même en fait :

« Les Berbères, dit-il, ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux, tels que les Arabes, les Perses, les Grecs et les Romains. Citons, ajoute-t-il, les vertus qui font honneur à l'homme et qui étaient devenues pour les Berbères une seconde nature : leur empressement à s'acquérir des qualités honorables, la noblesse d'âme qui les porta au

(1) Les Berbères ont apostasié jusqu'à *douze fois* l'islamisne pour retourner à leur ancien culte, et chaque fois ils soutinrent une guerre longue et cruelle contre les musulmans ; ils n'adoptèrent définitivement le mahométisme que sous le gouvernement de Mouza-Ibn-Noceïr, en l'année 101 de l'hégire, de J.-C. 719. (*Histoire des Berbères*, par Ibn-Khaldoun, traduction de M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique, tome Ier, page 28.)

premier rang parmi les nations, les actions par lesquelles ils méritèrent les louanges de l'univers, bravoure et promptitude à défendre leurs hôtes et leurs clients, fidélité aux promesses, aux engagements et aux traités, patience dans l'adversité, fermeté dans les grandes afflictions, douceur de caractère, indulgence pour les défauts d'autrui, éloignement pour la vengeance, bonté pour les malheureux, respect pour les vieillards et les hommes religieux, empressement à soulager les infortunés, industrie, hospitalité, charité, magnanimité, haine de l'oppression, valeur déployée contre les empires qui les menaçaient, victoires remportées sur les princes de la terre, dévoûment à la cause de Dieu ; voilà pour les Berbères, une foule de titres à une haute illustration, titres hérités de leurs pères et dont l'exposition mise par écrit aurait pu servir d'exemples aux nations à venir (1). »

Ne croirait-on pas lire un portrait des chrétiens de la primitive Église ? et pourtant, c'est un Arabe, c'est-à-dire un *ennemi* qui a écrit ces lignes magnifiques !

(1) *Histoire des Berbères*, tome Ier, page 199.

Voyez maintenant ce que ce peuple est devenu sous l'influence délétère du mahométisme : «..... Mais, étant tombée en décadence, continue l'historien Ibn-Khaldoun, elle a vu (cette race) sa population décroître, son patriotisme disparaître et son esprit de corps s'affaiblir au point que les diverses peuplades qui la composent sont aujourd'hui devenues sujettes d'autres dynasties et ploient, comme des esclaves, sous le fardeau des impôts (1). »

Les Berbères, nous en avons des témoignages incontestables, étaient ou *chrétiens* ou *juifs*, lors de l'invasion arabe. Koceïla, vaillant chef berbère qui chassa (2) les mahométans du pays et le gouverna ensuite jusqu'à sa mort, arrivée cinq ans après (de l'hégire, 67 ; de J.-C., 686), Koceïla était chrétien.

Son successeur presque immédiat dans le commandement, la Kahena, cette femme illustre, si grande par son courage et son patriotisme, si belle et si touchante par son cœur

(1) *Histoire des Berbères,* tome Ier, page 199.

(2) *Ibid.,* page 213. — On ne doit accepter qu'avec réserve, pour ce qui concerne les Kabyles et les Touâreg, cette assertion du célèbre historien arabe, car les Kabyles, jusqu'à nos jours, n'avaient pu être domptés, et les Touâreg n'ont jamais subi le joug de personne.

de mère, si peu connue et si digne de l'être, cette femme qui battit tant de fois les Arabes, et que la trahison d'un fils adoptif ingrat put seul vaincre (de l'hégire, 74; de J.-C., 693), l'historien Ibn-Khaldoun dit que, suivant le bruit public, elle était *juive*, mais sans en apporter aucune preuve : la Kahena méritait de naître chrétienne. Du reste, ajoute-t-il, plusieurs tribus Berbères professaient *le judaïsme*, religion qu'ils avaient reçue des Israélites de la Syrie (1).

VI

Chose singulière et qui donne à réfléchir, *la croix latine* est en grand honneur chez les Touâreg, on la retrouve brodée aux quatre coins de leur vastes boucliers, gravée sur presque toutes leurs armes et le pommeau même de la selle de leurs méharis en affecte la forme. D'où leur vient-elle? Peut-être l'ignorent-ils,

(1) *Histoire des Berbères*, tome Ier, page 208.

mais à nous, il est maintenant facile de le dire. Car du moment qu'il est aujourd'hui victorieusement établi que les Touâreg sont de race berbère on peut répondre que la présence de la croix latine parmi eux s'explique tout naturellement : ils l'auront conservée comme une tradition de leurs pères chrétiens, tradition, dont sans doute, à cette heure, ils ont oublié l'origine (1).

Les Kabyles et les Mozabites, Berbères aussi et par conséquent, du moins en partie autrefois chrétiens, ont également conservé, on va le voir, quelques rares vestiges du christianisme. Car, d'après le témoignage digne de foi de l'honorable baron Aucapitaine, on trouve assez fréquemment des Kabyles, et surtout des femmes de cette nation, tatoués du *signe* religieux des chrétiens. Il existe de plus chez eux un usage, souvenir pour nous évident de la pratique du christianisme. C'est que, contrairement à la coutume des musulmans qui s'assemblent à la mosquée le *vendredi*, les Kabyles, quoique professant la même religion, *se reposent le dimanche*, et le kadi inflige même une peine à celui

(1) Voir plus loin, pages 250-252.

qui se permet de travailler ce jour-là (1).

Nous ferons connaître ici un fait singulier et extrêmement remarquable au point de vue des traditions chrétiennes restées chez les peuples violemment ralliés à l'islam, fait qui se produit encore tous les jours chez les Berbères mozabites du sud de nos possessions.

Au mois de décembre 1856, nous avions l'honneur de raconter le même fait au savant Évêque qui occupe avec tant d'éclat le siége d'Alger. Voici donc ce que nous lui écrivions, et d'avance nous demandons pardon pour cette longue, mais intéressante citation :

« Si cette lettre ne devait pas dépasser les bornes ordinaires, je vous ferais voir, à cinq jours au delà de Laghouat, dans la confédération du M'zab, — les prêtres gouvernant le peuple comme au temps de la primitive Église, *la confession publique* en vigueur et le chef de la prière, faisant du haut de la chaire, descendre *le pardon* sur le pécheur repentant qui s'accuse au milieu de ses frères ; tristes vestiges d'un christianisme évanoui, — mais qui peut revivre !

(1) Voir le *Correspondant* de juin 1857, mélanges.

» Pourtant je ne puis résister au désir d'exposer à V. G. aussi brièvement que possible, ce qui donne lieu à l'étrange cérémonie de la *confession* et de l'*absolution* publique, chez les Mozabites et de quelle manière elle se pratique.

» Vous le savez, presque tous les hommes de cette confédération se livrent au négoce. Forcés par les exigences de leur commerce de sortir de leur pays, chaque année ils se répandent en grand nombre, non-seulement dans les villes du littoral, mais encore avec les juifs, ils sont à peu près les seuls marchands qu'on rencontre dans les ksours de l'intérieur où les Français n'ont pas formé d'établissement fixe. Mais dans leurs pérégrinations, quelque part qu'ils aillent, leurs marabouts ne les perdent pas de vue et se font exactement renseigner sur leurs faits et gestes par quelques dévots fanatiques.

» Veuillez me permettre une courte explication.

» Généralement on croit que l'Arabe ne saurait se passer de fumer, que dans cette occupation qui peut avoir un charme que je n'apprécie pas, se passe la moitié de sa vie, et que si par hasard, il vient à manquer de pipé ou de tabac, il est aussi malheureux qu'un

cavalier démonté. Que de fois n'ai-je pas entendu dire, et à des personnes qui se piquent de les connaître : *L'Arabe ne marche jamais sans sa pipe!* C'est là une erreur aussi grosse que cette figure de rhétorique à effet, — *le lion du désert,* — où il n'y a jamais eu de lions. Il y a plus, c'est que l'Arabe qui a contracté l'habitude de *boire* (1) le tabac, est un Arabe dégénéré, c'est un homme qui habite la ville ou qui a des rapports fréquents avec les infidèles, les chrétiens et les juifs. Mais *le véritable Arabe,* le pasteur, celui qui vit sous la tente, en dehors, pour ainsi dire, de notre influence et à l'abri du contact de nos mœurs, celui-là, non-seulement ne fume pas habituellement, mais encore il regarde comme une tache, une imperfection, l'usage de la pipe, et comme *un crime* égal à celui de s'enivrer le malheur d'aspirer le kif (2), l'indigène qui en use est déshonoré dans l'estime de ses coreligionnaires. Ils poussent à cet égard la susceptibilité si loin, qu'un marabout qui commettrait la faute énorme de fumer, même une seule fois, en public,

(1) En arabe, on dit boire le tabac, le kif, le hachich.

(2) Feuilles de chanvre qui, employées comme le tabac, abrutissent aussi sûrement que l'opium.

serait à jamais perdu, et dont les amulettes n'auraient plus aucune valeur (1).

» Or, les Mozabites, qui, comme peuple, se placent infiniment au-dessus des Arabes, qu'ils méprisent, pour mieux prouver encore leur orgueilleuse supériorité sur l'indigène, affectent, dans la pratique des observances de la loi religieuse, une sévérité qui va jusqu'à la rudesse. Ainsi, par exemple, l'Arabe fume parfois, prend volontiers et plusieurs fois par jour, quand il le peut, du café, etc.; le Mozabite, musulman plus austère, au moins dans sa vie publique, ne doit se permettre aucune de ces délicatesses, sous peine de péché *(h'arem)*. Appelé par ses affaires loin des villes de la confédération, un Mozabite, que la distance qui le sépare de son pays et de ses marabouts rend plus audacieux ou moins vigilants, s'émancipe quelquefois, au grand scandale de ses frères plus réservés ; on le voit, sans vergogne, se dédommager des

(1) Il en est de même chez les Touâreg, hommes et femmes fument, prisent ou chiquent, — *excepté les marabouts. (Les Touâreg du Nord*, page 413.)

Si un prêtre catholique avait l'habitude de fumer, il devrait éviter avec le plus grand soin de le faire en présence des Arabes du sud, sous peine de perdre le magnifique prestige attaché à son nom et à sa personne.

longues privations imposées par la crainte à ses penchants vicieux, fumer voluptueusement d'interminables pipes et absorber des torrents de café. Horreur ! souvent même il mélange de kif son tabac et boit du vin maudit!... Mais c'est en vain qu'il donne des coups de pied à la loi et qu'il s'insurge contre des prescriptions qui lui sont devenues odieuses, ce fils du diable n'échappera point au châtiment : le marabout l'attend au retour, et alors, gare au prévaricateur !

» Je l'ai déjà dit : le marabout est exactement informé par ses fidèles des fautes commises en dehors de sa juridiction par quelque *paroissien* peu scrupuleux, et il en prend note.

» Ses marchandises écoulées, sa provision de grain faite, car on n'en récolte pas dans le pays, le Mozabite traverse de nouveau le Sahara algérien et rentre, pour un temps, au sein de sa famille. A peine a-t-il quitté les parages où il exerçait son commerce, que ses mauvaises habitudes cessent comme par enchantement : plus de tabac, plus de café, plus de joyeux propos, plus de criminelles folies ; il est subitement redevenu le musulman sévère des anciens jours, c'est-à-dire grave comme une

statue, impassible comme le marbre, et froid en apparence comme le destin. Il fait régulièrement ses ablutions, personne ne prononce avec une componction plus attendrissante le nom vénéré d'Allah, et le premier, à l'heure de la prière, il marche recueilli vers la mosquée ; enfin, il a toutes les allures d'un petit saint. Qu'il joue là un rôle hypocrite, ce qui est probable, ou qu'il soit sincèrement converti, ce qui est bien chanceux, le zèle ardent qu'il déploie ne le sauvera pas. Le marabout, qui connaît son monde, se montre en général fort peu sensible à toutes ces démonstrations. Cet homme a péché, et son péché mérite une punition : voilà la loi, peu lui importe le reste, il fera son devoir.

» Le cri du *mouzzen* (1) a retenti au-dessus de la ville ; tous les vrai croyants répondant à son appel sont réunis dans la nef de la mosquée et vont commencer le *sallih,* la prière. Mais l'œil perçant du marabout qui la préside a bien vite découvert le Mozabite coupable perdu dans la foule de ses frères, et pour lui l'heure de la justice a sonné. D'une voix tonnante, le prêtre

(1) Celui qui convoque, du haut du minaret de chaque mosquée, les musulmans à la prière.

l'interpelle : « *Un tel*, s'écrie-t-il, *tu n'es pas digne de prier avec les autres, va-t'en !* »

» En d'autres termes, n'est-ce pas la parole de saint Paul aux fidèles de Corinthe : « *Tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit* (1)? »

» Le Mozabite, foudroyé par ces mots terribles, s'arrache lentement du milieu de ses frères silencieux et va se placer, dans la plus humble posture, contre un des piliers de la nef. Il ne se plaint pas, ne murmure pas : c'est la loi, et il s'y soumet. D'ailleurs, s'il essayait de s'y soustraire, il sait bien qu'il causerait un effroyable scandale et que tous les hommes de l'assemblée se réuniraient à ses proches pour le maudire.

» La prière commence ensuite, et tandis que ses coreligionnaires chantent ou récitent avec le flegme qui les distingue les formules du livre sacré, l'excommunié, honteusement relégué près de son pilier, invoque, en poussant de lamentables gémissements, la miséricorde de son juge : *Pardon! pardon! (Smah'li!)* Mais le marabout fait la sourde oreille. Et cinq fois

(1) Que celui qui a commis cette action soit retranché du milieu de vous. (Corinth., v. 2.)

par jour (1), quelquefois durant trois semaines, plus ou moins, suivant la gravité de sa faute, le pénitent continue ainsi sans succès à jeter le même cri.

» Enfin, lorsque le prêtre trouve que l'expiation a été assez longue, que le coupable, ramené à de meilleurs sentiments par cette humiliation publique, ne recommencera plus, il feint alors de l'entendre pour la première fois, et l'interpellant directement : « Que demandes-tu ? dit-il. — Je demande le pardon, répond le Mozabite. — Pourquoi ? reprend le marabout. — Parce que j'ai péché. — Qu'as-tu fait ? »

» Voici le moment de la confession.

» J'ai fumé du tabac ou du kif, répond humblement le coupable ; j'ai pris du café, j'ai bu du vin, j'ai mangé de la cuisine des infidèles, etc., etc. Il s'accuse enfin de toutes les fautes extérieures qui passent pour graves dans l'esprit de ces rigides musulmans, et il termine par son cri habituel : Pardon !

» Le marabout se recueille un instant, puis, d'une voix imposante et solennelle, il prononce la formule d'*absolution : — Je te pardonne*, dit-il... *et que Dieu te pardonne !*

(1) Les mahométans se rendent cinq fois par jour à la prière.

» Ainsi se termine la pénitence du coupable. A partir de ce moment, il reprend sa place au milieu de ses frères et peut désormais prier avec eux. »

Quelque étranges et singuliers que paraissent ces faits, nous en garantissons l'exactitude ; il nous serait facile de nommer les Mozabites qui nous les ont racontés, sans savoir à quel titre ils pouvaient nous intéresser, et seulement *per modum conversationis.*

Nous ne craignons pas d'affirmer que la vie des Arabes et des Berbères qui habitent le Sahara algérien est aujourd'hui encore presque aussi peu connue dans ses détails intimes qu'aux premiers temps de notre conquête. M. F. Hugonnet, dans ses *Souvenirs d'un chef de bureau arabe,* production extrêmement remarquable, a soulevé une partie du voile qui nous les dérobe ; mais qui le déchirera tout entier ? Il y a là un beau livre à faire ; mais qui l'écrira ?

Nous voici loin de notre point de départ, qu'on nous le pardonne ; mais en parlant des Mozabites nous ne sommes pas sorti de la famille des Touâreg, qui sont aussi des Berbères.

Tous les Touâreg ne sont pas musulmans,

ainsi que nous l'avons déjà dit en note ; mais les recherches que nous avons faites et les efforts que nous nous sommes imposés pour obtenir des renseignements à peu près exacts sur le culte que professent ceux qui ne sont pas encore *convertis* à l'islam, ont été jusqu'à ce jour complétement infructueux. Nous savons seulement qu'ils font usage d'une prière qui a les rapports les plus frappants avec l'*Oraison dominicale* ou *Notre Père* (1).

Au mois d'août 1855, un marabout arabe qui arrivait de Timbectou me fut amené suivant l'usage (2). Je l'interrogeai sur les Touâreg (3), et voici en abrégé la conversation que nous eûmes ensemble :

« Pour revenir de Timbectou, tu as dû passer par le pays des Touâreg ?

— Oui, Sidi (Monsieur ou Seigneur), jai vu

(1) Nous tenons ce fait curieux de M. Ch. Geslin, le seul Français, alors en Afrique, qui sût parler le touâreg.

(2) Je dis, *suivant l'usage*. J'avais promis vingt-cinq centimes à quiconque m'amènerait un *berrani*, étranger, voyageur, pèlerin, etc. Je n'en manquais pas un, car mes braves Laghouati, si amoureux des petits sous, me les auraient apportés de force plutôt que de pas gagner la prime. C'est ainsi que j'ai pu obtenir une foule de renseignements, que je contrôlais ensuite les uns par les autres.

(3) C'est lui qui nous a raconté la singulière légende qui va suivre. — Un trait de mœurs locales : Croira-t-on que cet individu portait

les Touâreg, et même je me suis reposé quelques jours sous leurs tentes.

— Lorsqu'ils adressent des prières à Dieu, le font-ils de la même manière que toi ?

— Non, Sidi, il y en a qui sont mécréants *(kouffar)*.

— Et comment ceux-là prient-ils ?

— Ah ! Sidi, je parle avec la vérité, je suis ton enfant, tu es mon père : ils ne quittent point leurs souliers, ne font point d'ablutions, ne se tournent point vers la Mecque et ne se prosternent point, — absolument comme des fils de Satan *(beni Chitan)*.

— Connais-tu les paroles qu'ils prononcent en priant ?

— Pardonne-moi, non, *par la tête de ton père* (1), je ne les sais pas. »

Les détails dans lesquels il entra ensuite nous firent voir que les habitudes des Touâreg sont beaucoup plus décentes que celles des

avec lui un manuscrit arabe de la plus odieuse et de la plus révoltante obscénité et dont il faisait lecture aux indigènes qui le recevaient sous leur tente : un moyen de payer l'hospitalité qu'ils lui donnaient. Il s'en vantait sans vergogne, et j'eus beaucoup de peine à l'empêcher d'user envers moi du même procédé. C'était un gros réjoui, extrêmement fin et rusé.

(1) Jurement arabe fort usité dans la conversation.

peuples qui les entourent. Ainsi, chez eux, les iniquités dont il est parlé au Lévitique et dans l'Épître de saint Paul aux Romains, sont à peu près inconnues, et si d'aventure elles se produisent, les coupables sont punis de mort. C'était la loi des Juifs, *morte moriatur*.

Au mois de décembre de la même année, quatre Touâreg passaient à Laghouat, et se rendaient à Alger sous la garde de Si Hamza, chef arabe le plus influent du sud de l'Algérie. J'allai les voir, mais sans profit, car l'un d'entre eux, le seul qui sût l'arabe, évita avec soin de répondre à mes questions sur la religion de ses compatriotes. Je m'adressai alors à Si Hamza (1), qui me dit : « Il y a des Touâreg qui sont musulmans, mais il y en a d'autres qui sont *comme les Espagnols (l'aokhin kif Esbanioul)*. — Qu'entends-tu par ces mots : *comme les Espagnols?* lui demandai-je ensuite. — Comme ça *(hakda)*, me répondit-il. »

Il devenait évident pour moi qu'il ne se souciait pas de m'en dire davantage. Je cessai donc de le questionner, car lorsqu'un Arabe a entrepris de garder le silence, il est aussi diffi-

(1) Père de Si Lalla, chef de la dernière insurrection.

cile de l'amener à desserrer les dents que de faire boire un âne qui n'a pas soif. Le plus sage est d'y renoncer.

Mais malgré le mutisme ignorant ou calculé de Si Hamza, le jour sur cette question commence à se faire. Le témoignage de M. Henri Duveyrier, qui a séjourné au milieu des Touâreg, est trop précieux, et il confirme d'une manière si parfaite nos propres renseignements à cet égard, que nous sommes heureux de le rapporter ici.

« Les Touâreg sont musulmans (1), dit-il, mais à l'exception des marabouts et de quelques hommes pieux, ils ne pratiquent pas..... Leur Dieu est *amanaï* (l'Adonaï de la Bible) ; il est unique ; — le ciel, *adjenna*, le paradis, *idjennaouen*, où l'homme reçoit la récompense de ses bonnes actions après la mort, est habité par les anges, *andjeloûs*, pluriel *andjeloûsen* (2) ;

(1) Nous ferons remarquer que les observations et les recherches de M. Henri Duveyrier, ainsi que lui-même le *déclare*, ont été limitées *aux seuls Touâreg du Nord*. Sans être taxé de témérité, nous pouvons donc, jusqu'à plus ample informé, maintenir ce que nous avons dit précédemment en parlant de la religion professée par les Touâreg, page 202, en note.

(2) Nous appellerons l'attention du lecteur sur ce fait, que ce mot appartient à la langue touâreg, le mot arabe étant *melek*, pluriel *mlaïka*.

— l'enfer est *timsi-tân-elakhart*, le dernier feu (1) ; — le diable, *iblis*, y règne. — La croix se trouve partout : dans leur alphabet, sur leurs armes, sur leurs boucliers, dans les ornements de leurs vêtements. Le seul tatouage qu'ils portent sur le front, sur le dos de la main, est une croix à quatre branches égales ; le pommeau de leurs selles, les poignées de leurs sabres, de leurs poignards sont en croix (2). — Les selles de leurs chameaux sont garnies de clochettes, quoique partout l'islamisne ait détruit et repoussé la cloche comme une sorte de cachet du christianisne. — Dans les mœurs, les traces du christianisme sont encore plus évidentes : la monogamie, le respect de la femme, l'horreur du vol (3), du mensonge, l'accomplissement de la parole donnée, etc.,

(1) N'est-ce pas là encore le langage de l'Ecriture sainte : *igni inextinguibili*, — feu qui brûlera encore lorsque tous les autres seront éteints (Matth. 3, 12) ?

(2) Voir ce que nous avons déjà dit à ce sujet, page 206.

(3) Il faut s'entendre. De Touâreg à Touâreg, la propriété est sacrée : *les voleurs ne se volent pas entre eux* ! Mais pour l'étranger, à moins qu'il ne soit protégé par une convention et l'autorité d'un chef, il n'en est point ainsi. Qu'on se rappelle la signification que les Touâreg eux-mêmes donnent à leur nom, page 199, et dont ils sont fiers : il est *libre*, il est *franc*, il est *indépendant*, il *pille*. — C'est assez clair. (Note de l'auteur.)

etc. (1). » — A ces preuves incontestables de l'existence du christianisme chez les Touâreg, à une époque reculée, nous pouvons encore en ajouter d'autres. Les Arabes qui les craignent et qui les détestent, leur appliquent encore aujourd'hui l'épithète flétrissante de *chrétiens du désert*. De plus, le célèbre voyageur Barth, en traversant le pays des Touâreg-Tgama qui habitent entre l'Aïr et le Damerghou, apprit d'une façon positive que cette tribu avait professé le christianisme avant d'être entraînée violemment au mahométisme. La contrée qu'elle occupe porte encore le nom d'*Arroumet*, c'est-à-dire, *pays des chrétiens* (2). »

VII

Le costume des Touâreg est tellement compliqué qu'il est à peu près impossible d'en faire une description exacte qui soit supportable. Nous dirons seulement que leur manière de se

(1) *Les Touâreg du Nord*, page 414.
(2) Tome Ier, page 293.

vêtir est beaucoup plus convenable que celle des Arabes du sud, qui se contentent de se couvrir habituellement d'une *gandoura*, sorte de longue chemise de coton, sans porter le *seroual*, pantalon, sinon pour monter à cheval ; tandis que les Touâreg croiraient manquer aux bienséances s'ils se montraient quelque part sans cette partie de l'habillement qu'on ne nomme pas en Angleterre. Chez eux les femmes sont aussi vêtues d'une façon très-décente, mais, contre l'usage des pays musulmans, elles sortent sans être voilées.

Un de ces fiers habitants du désert, partant pour une expédition, offre vraiment quelque chose de formidable. Voyez-le monté sur un rapide méhari qui dévore l'espace ; il emporte avec lui tout un matériel d'armes terribles, et dont il se sert avec une adresse qui tient du prodige. Aperçoit-il son adversaire ? prompt comme la foudre, il saisit son arc, et d'une main vigoureuse lui décoche des flèches, la plupart empoisonnées (1) ; si elles atteignent

(1) M. Henri Duveyrier, page 445 de son ouvrage, écrit que les flèches des Touâreg *ne sont jamais empoisonnées.* — Cependant, les nègres du Soudan m'ont toujours affirmé le contraire ; en outre, je tiens des militaires chargés de disposer les panoplies d'armes Touâreg qui se trouvent à l'exposition permanente des produits de l'Algérie, rue Bab-Azoun

leur but, elles ne sortiront plus de la blessure qu'elles ont faite qu'en déchirant affreusement la chair, car la pointe en est barbelée! Son carquois est-il épuisé? il prend son javelot et le lance avec une force inouïe (1)... Cependant il avance, il avance toujours à l'abri de son vaste bouclier rectangulaire, et enfin, il joint son ennemi, qu'il essaye de frapper avec sa longue et redoutable lance. Celle-ci vient-elle à se briser dans le choc? son épée lui reste, en forme de latte longue et forte qui tranche des deux côtés. Perd-il son épée dans la lutte? il a encore son crochet armé de dents pour saisir son adversaire, et une sorte de fléau à l'extrémité duquel se balance une boule de fer pour lui casser la tête! Enfin est-il démonté, son fidèle méhari (2), blessé dans le combat, a-t-il

(ancien hôpital) qu'on leur avait recommandé *de bien prendre garde de se piquer avec les flèches* qui font partie de ces panoplies.

(1) Pour donner plus de détente à ses muscles, dans le combat, le Targui (singulier de Touâreg) porte au-dessous de la saignée du bras droit un anneau de pierre. — Cet anneau, en serpentine de couleur verte, sert encore à une autre fin. « Dans les combats corps à corps, dit l'auteur des *Touâreg du Nord*, page 393, quand deux champions se tiennent enlacés de manière à ne pouvoir plus faire usage de leurs armes, chaque combattant cherche à écraser les tempes de son adversaire sous l'anneau de son bras. »

(2) Les légendes du désert racontent les traits les plus merveilleux de la sagacité et du dévoûment de ces précieux animaux.

mordu la poussière ? le Touâreg à pied est loin d'être vaincu ! il tient en réserve un poignard, fixé par un bracelet à son bras gauche, sa dernière ressource, avec lequel souple et agile comme la panthère, il défend chèrement sa vie ou donne à son ennemi le coup suprême (1). Le fusil n'est pour lui qu'une arme de luxe, les riches seuls en sont pourvus, et encore le plus souvent ne peuvent-ils s'en servir, faute de poudre.

Jusqu'à M. Henri Duveyrier, on ne savait que fort peu de chose, et encore rien de bien positif sur les lois, les mœurs, la religion, les coutumes et les traditions qui règlent le gouvernement intérieur de leurs tribus ; mais ce que nous étions parvenu à recueillir nous-même, aujourd'hui confirmé et notablement étendu par ce que ce savant voyageur nous a appris de la manière de vivre des Touâreg, de la noblesse et de la fierté de leurs sentiments, de la pureté relative de leurs mœurs et de la haute philosophie qui brille dans leurs légendes,

(1) Un targui qui lâcherait pied devant l'ennemi et qui, par sa défection, compromettrait le succès de ses contribules, ne pourrait plus reparaître au milieu des siens. Aussi, est-ce sans exemple *(Les Touâreg du Nord*, page 450).

tous ces renseignements, disons-nous, nous permettent de croire que le magnifique portrait des anciens Berbères, tracé par Ibn-Khaldoun, pourrait encore, à certains égards, s'appliquer aujourd'hui à leurs descendants du grand Sahara.

M. Henri Duveyrier, sur l'expérience duquel nous sommes toujours si heureux de nous appuyer, partage à cet égard notre conviction. Après avoir fait des Touâreg un magnifique portrait moral que nous engageons à lire, page 383 de son savant ouvrage, il termine ainsi... « Confie-t-on à un targui des marchandises, de l'argent, pour les porter d'une ville dans une autre, il aura beau à mi-chemin, séjourner dans sa tente ; ni lui, ni sa femme, ni ses enfants, fussent-ils dans le plus grand dénûment, n'y toucheront. — Prête-t-on sur parole, même sans témoins, de l'argent à un targui, il le rendra, fût-ce vingt ans après, s'il lui a fallu ce temps pour réaliser la somme empruntée, et il passera trois mois sur les routes pour aller le restituer. Si le prêteur est mort, la dette est remboursée à ses héritiers, et si l'emprunteur meurt insolvable, ses enfants tiennent à honneur de payer dès qu'ils pourront. — Un targui

meurt-il en voyage, ses compagnons de caravane acceptent, *ipso facto,* le mandat de gérer ses affaires au mieux de ses intérêts, et, au retour, ils rendent un compte fidèle de leurs opérations à ses héritiers.

Un peuple qui a de telles qualités, au milieu de quelques défauts inséparables de l'humanité, ne mérite pas la réputation que lui ont faite des écrivains renseignés par ses ennemis. »

Chez les Touâreg, le noble seul a des droits politiques ; mais ils reconnaissent au serf le privilége de posséder des biens de toute nature et d'en disposer comme il l'entend, à la seule condition de payer à ceux dont il relève un droit annuel fixé par l'usage. Au reste, comme sous le régime de la féodalité, il est lui-même regardé comme une propriété qu'on peut vendre, échanger ou léguer en héritage.

Le noble targui, comme autrefois le gentilhomme français, ne peut, sans déroger, se livrer à aucun travail manuel ; sa seule occupation est « de faire la police du territoire de la tribu, d'assurer la sécurité des routes, de protéger les caravanes de ses clients, » la guerre, la chasse, ou la discussion, dans l'assemblée, des intérêts de la tribu. Parmi les

serfs, les forgerons qui réparent les armes, et les vétérinaires qui prennent soin des animaux malades, jouissent d'une considération qui les place immédiatement après la noblesse. Chez les Arabes, ces hommes utiles sont entourés des mêmes égards et sont toujours épargnés par les vainqueurs de la guerre (1).

Les Touâreg appartiennent à la race blanche et se gardent bien, ceux du nord surtout, de toute alliance avec les noirs. Ils sont en général grands, minces, agiles, adroits à tous les exercices qui demandent de la souplesse et de la force, et d'une sobriété telle qu'ils peuvent, comme leurs chameaux, supporter plusieurs jours de privation absolue. Ils se serrent alors progressivement le ventre avec une ceinture de cuir. Ils ont le front large, les yeux admirablement beaux, la poitrine bien développée, et, comme toutes les races méridionales, les pieds et les mains de formes parfaites.

« Un des caractères physiques auxquels un targui peut se reconnaître entre mille, est l'attitude de sa démarche grave, lente, saccadée, à grandes enjambées, la tête haute, attitude qui

(1) *Les Chevaux du Sahara*, par M. le général Daumas, page 160.

rappelle un peu celle de l'autruche ou du chameau en marche, mais qui est due principalement au port habituel de la lance (1). »

Contrairement à ce qu'on m'avait raconté, les Touâreg n'ont pas de kadi dans leurs tribus, ce sont les chefs de famille qui rendent la justice et maintiennent l'ordre dans le pays ; en temps ordinaire, les crimes y sont rares.

Les Touâreg vivent presque constamment de laitage, rarement ils y ajoutent de la viande séchée au soleil (2), du biscuit, du poisson (3) et du beurre.

Le plus grand nombre des tribus touâreg sont nomades et passent une partie de leur vie à escorter les caravanes qui se rendent des marchés d'In-Sâlah, de Ghadâmès, de Rhât et

(1) *Les Touâreg du Nord*, page 382.

(2) Les Berbères de la confédération de M'zab, qui ne possèdent pas ou presque pas de troupeaux, renferment des chiens dans des silos, où ils les engraissent avec des dattes et les tuent en guise de moutons. Aussi les Arabes, qui les détestent et à qui ils le rendent avec usure, les appellent-ils, par mépris, *mangeurs de chiens*. Nous ne savons si les Touâreg ont le même usage. C'est là une question que nous n'avons jamais osé leur adresser ; mais si nous l'eussions faite à un Arabe, il n'eût pas manqué de nous répondre affirmativement.

(3) D'après M. Henri Duveyrier, les nobles Touâreg n'admettent guère dans leurs repas que les viandes de chameau, de mouton et de chèvre, et repoussent, comme immondes, les poissons, les oiseaux et leurs œufs (page 401).

de Mourzouk dans le Soudan. On peut se fier en toute assurance à la parole d'un chef influent, après avoir acquitté entre ses mains un prix convenu, et relativement peu élevé, soit en argent, soit en marchandises.

VIII

Mais ce qui est encore plus étrange que tout ce qu'on a pu voir jusqu'ici dans cet humble aperçu, c'est la position de la femme chez les Touâreg. On nous saura gré de reproduire, en l'abrégeant, ce que raconte M. Henri Duveyrier de l'influence qu'elle a su conquérir (dirons-nous *conserver?*) dans la société et la famille, influence que nous n'avions pu que pressentir, d'après les renseignements qui nous avaient été fournis, et qui sont aujourd'hui si parfaitement justifiés. Nos lecteurs y trouveront comme nous plus d'un sujet d'étonnement.

« S'il est un point par lequel la société targuie diffère de la société arabe, ainsi s'exprime le savant voyageur, c'est le contraste de la po-

sition élevée qu'y occupe la femme comparée à l'état d'infériorité de la femme arabe.

Chez les Touâreg, la femme est l'égale de l'homme, si même, par certains côtés, elle n'est dans une condition meilleure. — Elle mange en compagnie de son mari, ce qui est contraire à l'usage des autres musulmans, et la meilleure part du repas lui est donnée. — Jeune fille, elle reçoit de l'éducation. — Jeune femme, elle dispose de sa main, et l'autorité paternelle n'intervient que pour prévenir des mésalliances. Elle se réunit à ses amies pour faire de petits voyages, allant où bon lui semble sans être accompagnée d'aucun homme. La liberté dont elle jouit est grande, et elle ne paraît pas en abuser. — La tenue des dames touâreg est toujours décente et convenable. Une sorte d'étiquette préside à tous leurs mouvements, quand elles sont en société. Une grande marque de leur respect pour l'homme auquel elles parlent est de lui cacher leur figure, quoiqu'elles ne portent jamais le voile, et, à cette fin, elles tournent le dos à leur interlocuteur, ou bien elles ramènent un coin de leur pardessus sur leur figure.

Plus heureuse que la femme arabe, la femme targuie n'est obligée ni à moudre le blé, ni à

aller chercher sur son dos l'eau et le bois, ni à faire la cuisine ; les esclaves pourvoient à tous ces besoins, de sorte que, comme les dames des contrées civilisées, elles peuvent consacrer du temps à la lecture, à l'écriture, à la musique et à la broderie. Ce n'est pas sans émotion, qu'après avoir traversé quatre cents lieues de pays dans lesquels la femme est réduite à l'état de bête de somme, on constate, en plein désert, une civilisation qui a tant d'analogie avec celle de l'Europe au moyen âge.

Dans la communauté conjugale, la femme targuie gère elle-même sa fortune personnelle sans être jamais forcée de contribuer aux dépenses du ménage, si elle n'y consent pas. Aussi arrive-t-il que, par le cumul des produits, la plus grande partie de la fortune est entre les mains des femmes. C'est ainsi qu'à Rhât, la presque totalité de la propriété foncière leur appartient.

Dans la famille, la femme s'occupe exclusivement des enfants, dirige leur éducation. — Les enfants sont bien plus à elle qu'à son mari, puisque c'est son sang et non celui de l'époux qui leur confère le rang à prendre dans la société, dans la tribu, dans la famille. — En

dehors de la famille, quand la femme s'est acquise, par la rectitude de son jugement, par l'influence qu'elle exerce sur l'opinion, une sorte de réputation, on l'admet volontiers, quoique exceptionnellement, à prendre part aux conseils de la tribu (1). — Son autorité est telle que, bien que la loi musulmane permette la polygamie, elle a pu imposer à l'homme l'obligation de rester monogame, et cette obligation est respectée sans aucune exception.

Pour que la femme targuie ait pu se placer ainsi au-dessus de la loi, de la religion et des passions, il lui a fallu plus que la puissance attractive du sexe féminin sur le sexe masculin. Cette puissance, quelle qu'elle soit, elle l'a exercée, et les résultats attestent son heureuse influence, car dans le même milieu, quelle différence entre la famille arabe polygame et la famille targuie monogame !

Dans cette dernière, malgré de grands éléments de dissolution, la monogamie a retenu autour du foyer domestique de très-beaux restes

(1) A la page 365 de son ouvrage, M. Henri Duveyrier cite un fait qui prouve bien la position exceptionnelle de la femme chez les Touâreg, c'est que la tribu des marabouts ihêhaouen d'El-Fogâr a pour chef une femme, *cheikha*.

de ces vertus qui ont fait jadis la gloire de la race berbère. Dans la famille arabe, au contraire, du moins dans certaines tribus du Sahara, malgré de meilleures conditions matérielles d'existence, la polygamie a fait descendre assez bas le niveau de la morale publique pour que le père, avant de marier sa fille, puisse exiger d'elle le remboursement, prélevé sur son corps, de ce qu'elle a coûté à sa famille, et pour que la fille, déshonorée selon nous, rachetée suivant les idées locales, soit d'autant plus recherchée en mariage, qu'elle aura eu plus de succès dans le commerce de ses attraits. La conséquence de ces prémices est que la femme arabe, tombée dans la décrépitude à l'âge où la femme monogame brille de tout son éclat, descend au rang des bêtes de somme pour servir son père, son mari, ses enfants, voir même la femme qui l'a remplacée dans les faveurs de l'époux et qui partagera bientôt avec elle le fardeau de la domesticité. Que d'enseignements découlent de ces constatations ! Dans la société targuie, le rôle du marabout (1) et celui de la femme

(1) « Les marabouts, chez les Touâreg, sont à la fois ministres de la religion, ministres de la justice et ministres de l'instruction publique. » (Même ouvrage, page 332.)

semblent plutôt procéder *de la civilisation chrétienne* que des institutions musulmanes. Faut-il voir dans ces deux exceptions un reste d'une tradition ancienne ? Rappelons-nous que les Touâreg portent ce nom pour avoir longtemps repoussé et renié l'islamisme. Parmi eux il y a eu lutte et lutte prolongée entre une foi antérieure et la religion nouvelle. Mais quelles que soient les causes de la résistance des Touâreg à l'islamisme, il est hors de doute que leur société exceptionnelle, au milieu de tant d'éléments de destruction, s'est maintenue, telle que nous la retrouvons, par la femme et par le marabout. La civilisation française, dont nous sommes fiers à si juste titre, s'écrie en terminant M. Henri Duveyrier, n'est-elle pas aussi l'œuvre de la femme chrétienne et des évêques éclairés du moyen-âge (1)? »

(1) *Les Touâreg du Nord*, tome Ier, pages 339 et 430.

IX

Si c'est à l'influence de la femme targuie qu'on doit la conservation de tout ce qui distingue les Touâreg et en fait un peuple à part au milieu de la dégradation de ceux qui l'entourent, nous voulons dire la pureté relative de leurs mœurs, le maintien sous la tente des vertus de famille, le respect de l'homme pour sa compagne, etc., à ce titre seul, elle aurait déjà droit à toute notre reconnaissance. Mais là, ne se bornent pas les services qu'elle a rendus. Nous lui en devons un autre, capital, si étrange et si merveilleux, que M. Henri Duveyrier, plein d'un enthousiasme que nous partageons, va jusqu'à l'appeler un *miracle :* c'est celui de la conservation de l'écriture chez les Touâreg.

« Dans tout le continent africain, dit l'auteur dont nous avons déjà tant de fois invoqué le témoignage, les femmes lettrées se comptent par unités, tandis que chez les Touâreg presque

toutes les femmes savent lire et écrire, dans une proportion plus grande même que les hommes.

Dès mon arrivée au milieu des tribus Touâreg, continue M. Henri Duveyrier, je manifestai le désir d'apprendre leur langue et je demandai qui pourrait m'en enseigner la lecture et l'écriture. A mon grand étonnement, on m'apprit que cet enseignement était réservé exclusivement aux femmes, et quelques-unes s'offrirent pour me donner des leçons (1). »

L'écriture touâreg, d'un caractère tout spécial, qui a de frappantes analogies avec celle de la fameuse inscription de Tougga, ainsi que nous l'avons déjà vu, en note, page 201, chose que constate également M. Henri Duveyrier, est selon toute probabilité, l'ancienne écriture phénicienne importée en Afrique par les fondateurs de Carthage. Cependant, quelques-uns pensent que la langue berbère est antérieure même à la langue punique ; mais ce n'est là qu'une conjecture qu'il serait aujourd'hui assez difficile de prouver.

Nous ne terminerons pas le peu que nous

(1) *Les Touareg du Nord*, tome Ier, page 388.

venons de dire sur l'écriture des Touâreg sans parler d'un fait qui vient de se produire et dont le monde savant va sans doute s'occuper.

On sait que depuis longtemps déjà on travaille, sous l'intelligente direction de MM. Berbrugger et Mac-Carthy, à dégager des débris amoncelés par le temps à sa base, le gigantesque monument si célèbre en Afrique, sous le nom de *Tombeau de la chrétienne (K'beur Roumia)*. Ce monument, d'une forme qui rappelle celle des pyramides d'Égypte, domine, au nord, les ruines de Tipasa et la mer, et au sud, le lac Alloula qui vient baigner le pied de la montagne où il est bâti.

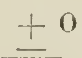
Jusqu'à ce jour, sur la foi de Pomponius Mela (1), on a vu dans le *K'beur Roumia* la sépulture commune de la famille des rois indigènes qui ont régné à Julia Cœsarea (Cherchell). Un savant (2) a même cru pouvoir lui assigner une date précise et fixer l'époque de

(1) Voici le texte sur lequel on s'appuie : — « Jol ad mare, aliquando ignobilis, nunc, quia Jubœ Regia fuit et quod Cœsarea vocitatur, illustris. Citrà hanc (nam in medio fermè littore sita est), Cartenna et Arsina sunt oppida et Quiza castellum et Laturus sinus et Sardabale fluvius ; ultra *monumentum commune regiæ gentis*. Deindè Icosium. » *(De situ orbis*, lib. 1, c. 6.)

(2) *Akhbar* du 5 février 1856.

son érection « dans les 68 années comprises entre 25 ans avant Jésus-Christ et 43 ans après Jésus-Christ. » Or, il se pourrait bien que Pomponius Mela se soit trompé et que l'habile conservateur du musée d'Alger n'ait pas été plus heureux dans ses appréciations. Au reste, rien ne démontre d'une manière *positive* que le géographe romain ait entendu désigner, par le texte allégué, le monument aujourd'hui connu sous le nom de Tombeau de la chrétienne.

Ce tombeau, fermé depuis des siècles peut-être, et sur lequel l'imagination des Arabes s'est si prodigieusement exercée, vient d'être ouvert après de laborieuses et pénibles fouilles. Le *Moniteur algérien*, du 17 mai dernier, nous apprend que le 15 on a pu enfin y pénétrer. Chose étrange ! sur une des pierres que l'on a eu à extraire pour pratiquer une galerie, on a trouvé gravés trois caractères



qui appartiennent évidemment à l'alphabet rupestre des touâreg que nous avons en ce moment sous les yeux, et identiques à ceux de l'inscription de Tougga. Sans trop de témérité,

ne pourrait-on pas voir dans ce simple fait toute une révélation ? Et ce monument, auquel on assignait une date relativement récente, ne serait-il pas plutôt l'œuvre d'une civilisation bien antérieure à celle des rois de la Mauritanie ?

Mais n'allons pas plus loin dans la crainte de marcher en aveugle. Aujourd'hui le champ est ouvert, et l'exploration consciencieuse que ne manquera pas de faire du Tombeau de la chrétienne M. Berbrugger, dissipera à cet égard, nous l'espérons, tous les doutes, mettra fin à toutes les hésitations.

X

Il existe chez les Touâreg une coutume singulière dont nous avons déjà parlé en note, page 200, et relative aux successions. Avant l'introduction parmi eux de l'islamisme, toutes leurs tribus suivaient l'ordre de succession *maternelle ;* depuis, quelques tribus ont adopté exceptionnellement la succession paternelle. Les

premières portent le nom de *Beni-Oummïa*, les secondes, celui de *Ebna-Sid*.

« Voici, dit M. Henri Duveyrier, autant qu'il est possible à un étranger de les formuler, les principales dispositions de la loi qui règle les successions chez les Beni-Oummïa des Touâreg.

Les Touâreg Beni-Oummïa distinguent deux sortes de biens transmissibles par héritage : les biens *légitimes* et les biens *illégitimes*. Les premiers sont ceux acquis par le travail individuel et dont la possession est sacrée : l'argent, les armes, les esclaves achetés, les troupeaux, les récoltes, les provisions ; les seconds, sont ceux conquis les armes à la main, et dont la possession ne repose que sur le droit de la force, biens conquis collectivement par tous les membres actifs de la famille et conservés par leur concours.....

A la mort d'un chef de famille, quand l'héritage s'ouvre, tous les biens légitimes sont divisés, par parts égales, entre tous les enfants, sans distinction de primogéniture ou de sexe. Cette pratique est observée dans toutes les classes de la société targuie : nobles, marabouts, tributaires ou serfs.

Quant aux biens de la seconde catégorie, les

illégitimes, apanage exclusif de la noblesse, ils reviennent par droit d'aînesse, sans division ni partage, au fils aîné de la sœur aînée : *sans division,* sur une tête unique, mais sans possibilité d'aliéner, afin de conserver au chef de la famille, et à la famille elle-même les moyens matériels de maintenir son influence et sa prépondérance ; *au fils aîné de la sœur aînée*, pour assurer contre toute éventualité, la transmission du sang, la conservation de la tradition familiale, à la tête des tribus.

On serait dans l'erreur, ajoute notre savant voyageur, si on attribuait exclusivement à la crainte d'infidélités de la part de l'épouse d'aussi grandes précautions pour éviter l'avènement d'un homme de sang étranger à la tête de la famille, car, en général, la femme targuie, sévère sur ses droits, l'est aussi sur ses devoirs. Les inconvénients de la polygamie, aussi, doivent rester étrangers aux motifs qui ont fait préférer l'aîné des neveux utérins au fils aîné du chef de famille, car si la monogamie a pu lutter contre le polygamisme musulman, c'est qu'elle devait être d'institution très-ancienne chez les Touâreg..... Quoiqu'il en soit des motifs qui ont pu déterminer les ancêtres des

Touâreg à adopter une pareille coutume, il est hors de doute que son origine est antérieure à l'islamisme (1). »

Chose singulière ! Le célèbre voyageur Ibn-Batouta, qui parcourut au XIVe siècle une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, a trouvé le même usage en vigueur chez les Malabars indous (2). « *Assurément*, dit M. Henri Duveyrier, qui le cite également, *les Berbères ne viennent pas de l'Inde.* » — Pourquoi donc *n'en viendraient-ils pas*, lorsque nous avons des témoignages sérieux qui leur attribuent cette origine lointaine ? N'est-ce pas entr'autres le sentiment du savant Karl Ritter ? Et cette médaille, « *fort ancienne, incontestablement indienne,* » trouvée à Ben-Ghâzi et remise par M. P. E. Botta à M. Henri Duveyrier (3), ne vient-elle pas encore corroborer l'opinion de l'illustre géographe de Berlin ? Nous avouons humblement notre incompétence pour décider entre deux hommes aussi distingués, mais s'il nous fallait opter entre l'un ou l'autre, nous nous rangerions de préférence au sentiment de

(1) *Les Touâreg du Nord*, pages 393-400.

(2) Voir page 200, la note.

(3) *Les Touâreg du Nord*, I, page 400.

M. Karl Ritter qui nous paraît, nous ne dirons pas plus certain, mais d'une probabilité mieux appuyée.

XI

Une chose qui étonne et sépare complètement les Touâreg de tous les hommes connus jusqu'ici, c'est qu'ils ont la figure constamment couverte *d'un voile* de couleur sombre, ordinairement d'un bleu tirant sur le noir, voile qu'ils ne quittent jamais (1), le soulevant un peu seulement pour manger.

« Il est difficile, dit M. Henri Duveyrier, de remonter à l'origine de cette coutume et de lui assigner une cause. L'usage du voile est hygiénique, dit-on. Il préserve les yeux de l'action trop intense du soleil, le nez et la bouche de la poussière fine des sables et il entretient l'humi-

(1) Les Touâreg que j'ai vus ont cependant consenti, et après de vives instances, à se dévoiler en ma présence ; mais pour arriver à jouir de cette insigne faveur, il me fallut faire sonner bien haut mes titres et qualités ! Ce sont de beaux hommes, forts et vigoureux, étrangement basanés avec de grands yeux noirs qui brillent comme des flammes.

dité à l'entrée des deux principales voies respiratoires, ce qui est important sous un climat où l'air est excessivement sec. Mais, si une raison exclusivement hygiénique a fait adopter le voile, pourquoi les femmes ne le portent-elles pas? pourquoi les hommes ne se débarrassent-ils pas la nuit, au repos, quand il n'y a ni soleil, ni sables, ni air chaud et sec, d'un vêtement toujours gênant, malgré la grande habitude de le porter? Un targui, quel qu'il soit, croirait manquer aux convenances en se dévoilant devant quelqu'un, à moins que ce ne soit dans l'extrême intimité ou pour satisfaire à la demande d'un médecin à l'effet de constater la nature d'une maladie. A part ces cas exceptionnels, le voile doit toujours couvrir le visage. On a cru, d'après des informations inexactes, que les Touâreg portaient le voile parce qu'ils ne voulaient pas être reconnus comme auteurs des cruautés qu'ils exercent sur leurs ennemis. Cette interprétation est fausse pour trois motifs: d'abord, les Touâreg ne sont pas cruels ; puis, malgré leur voile, ils se reconnaissent entre eux comme s'ils n'étaient pas voilés ; enfin, ils repoussent les armes à feu, qu'ils appellent armes de traîtrise, considérant comme seul honorable

le combat à l'arme blanche, corps à corps, face à face.

Parmi les porteurs de voile, on distingue ceux qui font usage du voile blanc de ceux qui ont le voile noir. Par un contraste fréquent dans la nature, les Touâreg à figure blanche, aux traits caucasiques, les nobles en particulier, ont adopté exclusivement le voile noir ; au contraire, les hommes de race inférieure, ceux chez lesquels le sang nègre se manifeste, ont donné la préférence au voile blanc. De là, deux classes de Lithâmiens : les blancs et les noirs (1). »

En terminant ce paragraphe, nous allons rapporter une légende telle que nous l'avons recueillie, légende originale que personne, que nous sachions, n'a publiée avant nous (2), qui explique à sa manière et d'une pittoresque façon : *Pourquoi les Touâreg se voilent le visage.*

« Salomon se promenant un jour, et il y a longtemps, dans un pays qu'on ne nomme pas, perdit l'anneau qu'il portait au doigt, anneau

(1) *Les Touâreg du Nord*, I, page 391.

(2) Cette légende a déjà été publiée une fois par nous dans *la Presse algérienne* du 1er octobre 1857.

magique, source du pouvoir qu'il exerçait sur la multitude des génies qui peuplent l'immensité. Un manant, un homme de rien le trouva, et l'ayant par hasard passé à son doigt, se vit par là même, et à son profond étonnement, investi de toute l'autorité dont jouissait Salomon sur les puissances occultes. Avec la puissance, de coupables pensées d'ambition et d'orgueil ne tardèrent pas à brûler dans le cœur de cet homme. Pour son malheur et sa ruine, il y succomba. Il s'empara donc des États du fils de David, s'assit sur son trône, et, monstruosité digne de Satan, déshonora la couche royale !

» Pendant ce temps-là, Salomon, dépouillé de tout prestige et de toute grandeur, vivait inconnu, oublié, pauvre et méprisé dans sa capitale, où naguère il commandait en maître... Mais Dieu a en aversion l'iniquité, et tôt ou tard il laisse tomber le châtiment sur la tête de l'impie. La Providence permit que, après une foule de vicissitudes, Salomon rentrât en possession de son anneau merveilleux, et avec lui de toute sa puissance et de toute sa gloire. Par son ordre l'usurpateur maudit fut mis à mort, mais ensuite une grande discussion s'éleva dans

le conseil. On le sait, ce fils de damné avait déshonoré la couche royale : que faire des enfants qui allaient devoir la vie à ce crime énorme ? subiraient-ils le sort de leur père ou leur laisserait-on la vie ? Les sentiments étaient partagés, le plus grand nombre opinait pour la mort, lorsque le roi, avec sa sagesse ordinaire, trancha la difficulté : « Dieu est grand, dit-il, et il a horreur du sang inutilement versé. Ces enfants vivront donc, mais au moment de leur naissance, et afin qu'ils soient exclus à jamais du trône où le rang de leur mère pourrait leur donner quelque droit de prétendre, on leur coupera le nez ; ainsi ils seront distingués des autres et reconnus partout pour les fils d'un grand coupable. »

» Cette sentence fut rigoureusement exécutée.

» En grandissant, ces enfants comprirent la honte attachée à leur visage ; alors en signe de deuil et pour cacher leur difformité ils se couvrirent la figure *d'un voile sombre* et se dispersèrent ensuite par le monde, où ils trouvèrent successivement la mort. L'un d'eux arrivé au milieu des plaines sablonneuses de l'Afrique, loin des hommes qui l'avaient connu et de tout ce qui pouvait lui rappeler son infortune, y

planta sa tente, s'y choisit une compagne *et fut le père des Touâreg.* »

C'est donc en mémoire de leur premier ancêtre que, encore aujourd'hui, les Touâreg se tiennent constamment la face voilée (1).

Sur quel fond de vérité repose cette bizarre légende ? Nous avouons notre complète ignorance à cet égard, mais nous sommes porté à lui attribuer une origine arabe, à cause précisément de ce qu'elle renferme d'odieux et d'humiliant pour les Touâreg. En général les Arabes s'entendent parfaitement et se montrent très-habiles à ridiculiser les peuples qui les avoisinent, surtout quand ils sont, comme les Touâreg, en perpétuel antagonisme avec eux. On

(1) Cette légende fait songer au conte du berger Gygès, dont parle Platon dans sa *république* et que Cicéron rappelle dans son livre *de Officiis*, III, c. 9. — Nous croyons devoir reproduire ici, à titre de simple rapprochement, la légende suivante, qu'on peut lire dans le *Dictionnaire infernal* de J. Collin de Plancy. On verra qu'elle a quelque rapport avec celle des Touâreg.

« Suivant le Talmud, un génie infernal, nommé Sakhar s'empara du trône de Salomon. Après avoir pris Sidon et tué le roi de cette ville, Salomon emmena sa fille Téréda ; comme elle ne cessait de déplorer la mort de son père, il ordonna au diable de lui en faire l'image pour la consoler. Mais cette statue, placée dans la chambre de la princesse, devint l'objet de son culte et de celui de ses femmes. Salomon informé de cette idolâtrie par son visir Asaf, brisa la statue, châtia sa femme et se retira dans le désert où il s'humilia devant Dieu ; ses larmes et son

ferait des volumes si l'on voulait s'amuser à recueillir toutes les histoires incroyables, saugrenues, toujours malveillantes, inventées par les indigènes, pour appeler le sarcasme, le mépris et la haine sur la tête des Français.

XII

Quoique les renseignements que nous venons de donner, grâce au savant ouvrage de M. Henri Duveyrier, soient plus précis et plus complets que ceux que nous possédions jusqu'à ce jour sur les Touâreg, nous n'osons pas affirmer ce-

repentir ne le sauvèrent pas de la peine que méritait sa faute. Ce prince était dans l'usage de remettre, avant d'entrer dans le bain, son anneau, dont dépendait sa couronne, à une de ses femmes nommée Amina. Un jour, Sakhar vint à elle sous les traits du roi, et, recevant l'anneau de ses mains, prit, en vertu de ce talisman, possession du trône, et fit dans les lois tous les changements dont sa méchanceté s'avisa. En même temps Salomon, dont la figure n'était plus la même, méconnaissable aux yeux de ses sujets, fut obligé d'errer et de demander l'aumône. Enfin, au bout de quarante jours, espace de temps durant lequel l'idole avait été honorée dans son palais, le diable prit la fuite et jeta l'anneau dans la mer. Un poisson qui venait de l'avaler, fut pris et donné à Salomon, qui retrouva sa bague dans les entrailles dudit poisson. Rentré en possession de son royaume, ce prince saisit Sakhar, lui chargea le cou d'une pierre, et le précipita dans le lac de Tibériade. »

pendant comme d'incontestables vérités tout ce que nous avons écrit sur leur compte dans cette modeste étude. Ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous le garantissons ; mais nous faisons de prudentes réserves touchant ce qui nous a été seulement raconté par des témoins dont la bouche a pu nous tromper. Il est bien entendu que ces réserves ne s'étendent pas au célèbre voyageur dont le consciencieux travail nous a été si précieux pour compléter nos propres observations.

Il est vivement à désirer que les utiles projets de M. le maréchal Randon ne restent pas à l'état d'espérances ; et il serait digne de l'illustre duc de Magenta, qui lui a glorieusement succédé dans le gouvernement général de l'Algérie, d'en poursuivre l'exécution. Outre les avantages matériels que notre colonie en retirerait, l'obscurité qui enveloppe encore l'origine, la vie et les mœurs de ce peuple ne tarderait sans doute pas à se dissiper, et l'intérêt qui s'attache à son culte et à ses traditions à être pleinement satisfait. Si l'œuvre des caravanes commence et se continue, si la grande route de l'Afrique centrale s'ouvre désormais sans obstacle devant les pélerins de la science et les hardis pionniers

du commerce, le nom de ceux qui auront contribué à réaliser cette œuvre magnifique vivra éternellement dans la mémoire des Algériens, entouré d'une auréole de reconnaissance et de respect. Ils auront bien mérité de la France, de l'Algérie, de l'Afrique tout entière, et le christianisme, auquel ils auront frayé la route, les en bénira.

FIN

BAR SUR-AUBE, IMP. Mme JARDEAUX-RAY.

MONSEIGNEUR

LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN PAVY

ÉVÊQUE D'ALGER

SIMPLE ESQUISSE

PAR UN ANCIEN CURÉ DE LAGHOUAT

Auteur des *Arabes et de l'occupation restreinte en Algérie*
et de *l'Assimilation des Arabes*.

PARIS

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, RUE DES BOULANGERS-SAINT-VICTOR

—

1867

Mgr LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN PAVY

ÉVÊQUE D'ALGER

SIMPLE ESQUISSE

L'évêque d'Alger, que la mort vient d'emporter si prématurément, c'est là un jugement que la postérité ratifiera, a été une des plus nobles et des plus belles figures du clergé français de notre temps.

Soumis pendant plusieurs années à son autorité pastorale, appelé par lui à franchir successivement tous les degrés du sacerdoce, j'ai eu l'honneur de le connaître et de l'approcher souvent, avant même de lui appartenir comme prêtre. Aujourd'hui, éloigné de l'Algérie, et quoique attaché à un diocèse de France, je n'en avais pas moins conservé, pour Monseigneur Pavy, le dévouement le plus respectueux et le plus profond. Qu'il me soit donc permis d'exprimer ici, dans ces simples pages, mes re-

grets et ma reconnaissance. Je le ferai aussi brièvement que possible ; pour tout dire, il faudrait un livre ; ce livre, un plus habile que moi l'écrira un jour sans doute. Mon but est plus modeste ; je dirai la vérité : on ne doit pas plus flatter les morts que les vivants. Venant de moi, la louange que j'adresse au vénérable évêque que l'Église d'Afrique a perdu, ne saurait être suspecte de partialité.

Au reste, bien peu d'hommes ont mérité plus que lui des éloges. Certes, il n'était point parfait ; lui-même, avec une humilité pleine de franchise et de bonhomie l'avouait et le reconnaissait, — point de soleil sur la terre qui ne soit obscurci par quelque tache, — mais chacun lui rendra cette justice, que parmi les meilleurs, il était excellent.

Jamais épiscopat ne fut plus laborieux que le sien, entouré de plus de périls et de plus de difficultés. Heureusement, Monseigneur Pavy n'était pas de ceux que le travail épouvante et que les difficultés désespèrent. Avec une énergie, qui ne s'est pas un instant ralentie, à son arrivée en Afrique, il se mit vaillamment à l'œuvre, conjura les périls par son adresse, tourna habilement les obstacles lorsqu'il lui fut impossible de les vaincre, et eut le rare bonheur de voir, presque toujours et en tout, ses efforts couronnés par le succès. Il s'en est allé trop tôt pour l'Église d'Afrique, on l'a déjà dit, et sa mort y laissera un vide qui sera difficilement comblé. Cette phrase, aujourd'hui banale à force d'être répétée, à propos d'hommes qui n'ont fait que passer sur la terre sans y imprimer leurs traces, n'est ici que l'expression de la vérité. Dieu veuille que son successeur, animé du même zèle, doué du même esprit et orné des mêmes qualités personnelles, continue avec le même bonheur et la même persévérance, la mission à laquelle Monseigneur Pavy avait consacré

sa vie, et pour laquelle, il faut le reconnaître, il l'a épuisée.

Partout ailleurs, avec son beau talent d'orateur et d'écrivain, sa science prodigieuse, son expérience des hommes et des choses, sa conversation spirituelle et variée, toujours intéressante et instructive, la généreuse bonté de son cœur, le charme de ses manières, ce je ne sais quoi répandu sur toute sa personne, qui séduisait et attachait à lui dès qu'on avait pu le voir dans l'abandon de l'intimité, partout ailleurs, dis je, ce vénérable prélat eût été un pontife remarquable; mais l'Algérie, où tout était à soutenir, à reprendre ou à créer, où l'activité de sa pensée et de son action pouvait se déployer à l'aise, où les projets réalisés appellent d'autres desseins, où les œuvres accomplies invoquent l'établissement d'œuvres nouvelles, l'Algérie en a fait un illustre et grand évêque. C'était là un champ de bataille digne de son génie. De son vivant, il a eu, qui ne le sait? des détracteurs et des envieux, — toutes les supériorités ont passé par là, — mais aujourd'hui qu'il n'est plus, et que pour lui l'heure de la justice a sonné, ceux qui lui étaient hostiles, d'accord avec ceux qui le pleurent, n'entourent son cercueil, à peine fermé, que de leur admiration et de leurs regrets.

En prenant possession de son siége, le 2 juillet 1846, dans un mandement resté célèbre, Monseigneur Pavy, après avoir raconté en quelques traits rapides à ses diocésains, l'emploi des années qui avaient précédé son élévation à l'épiscopat (1), s'écriait, rempli d'un saint en-

(1) Monseigneur Pavy était né à Roanne (Loire), le 28 mars 1805. Après de brillantes études, il remplit depuis 1829, jusqu'en 1837, les fonctions de vicaire, d'abord à Saint-Romain de Propey, où il resta un an, puis à Saint-Bonaventure, de Lyon. Appelé ensuite à la Faculté de théologie de la même ville, il y professa l'histoire avec un succès dont

thousiasme : « O rivage de l'Afrique! notre regard vous salue, nos désirs vous appellent. Avec quel religieux émoi nous poserons le pied sur ton sol, ô sainte Église d'Alger! Comme nous voudrions t'apporter la lumière, la paix et la vie! Comme il nous serait doux de penser qu'il ne sera point impossible à notre zèle de faire revivre quelque chose de ta vieille gloire, et d'élever peu à peu tes espérances à la hauteur de tes souvenirs! Oh! du moins, puisse notre dévouement te tenir lieu de tout ce qui manque aux successeurs de tes grands évêques, au successeur de ton immortel Augustin! Puissions-nous, loin de les compromettre ou de les laisser s'affaiblir entre nos mains, servir et féconder tes immortelles destinées! Elles seules auront notre pensée, dicteront nos paroles, dirigeront nos démarches; et voilà pourquoi, N. T. C. F., lorsqu'il nous a fallu, non pour nous anoblir, mais pour nous faire reconnaître de vous, choisir un sceau, des armes et une devise, oubliant notre personne, nous n'avons pensé qu'à l'avenir de l'Algérie chrétienne, l'étendard de la croix sous la forme triomphale d'un labarum, et ces prophétiques paroles de l'Apôtre : *Ressuscité, le Christ ne meurt plus!* Mission, espérances, conditions et moyens de succès, tout se résumera pour nous dans cet éclatant symbole. »

Depuis le jour où il débarqua sur la terre d'Afrique, jusqu'au moment où Dieu l'appela à lui, Monseigneur Pavy s'inspira de ces hautes pensées et travailla à réaliser ce splendide programme : donner la lumière et la vie à l'Église d'Alger et lui rendre la paix.

on garde encore le souvenir. C'est là qu'une ordonnance royale du 26 février 1846 vint le surprendre en le nommant à l'évêché d'Alger, honneur dont il était assurément digne, il l'a prouvé, mais auquel il ne prétendait pas.

Il arrivait à Alger, il faut bien le dire, dans les circonstances les plus pénibles. Si Monseigneur Dupuch, auquel il succédait, avait le cœur et les vertus d'un apôtre, malheureusement il n'en possédait point la prudence. L'ardeur de son zèle l'avait entraîné au-delà des bornes de la sagesse et précipité dans des embarras d'argent déplorables, à tous les points de vue, et inextricables. On connaît ses malheurs et ses longues souffrances. Obligé de se cacher pour échapper aux poursuites des nombreux créanciers que son inépuisable charité, incapable de calculs, lui avait faits, abandonné, malgré de solennelles promesses, par le pouvoir qui gouvernait alors la France, il fut enfin contraint de donner sa démission et de se réfugier à l'étranger. Suivant un mémoire que j'ai entre les mains, et signé de ce saint prélat, le 15 mars 1846, il devait encore la somme énorme de 354,500 francs, après avoir dépensé en bonnes œuvres celle non moins considérable de 692,037 francs. Au moment où Monseigneur Pavy y mettait le pied, Alger était encore sous le coup de l'émotion et du bruit de ce grand désastre.

En outre, Monseigneur Dupuch, d'une bonté qui allait parfois jusqu'à la faiblesse, ayant besoin de prêtres pour évangéliser son immense diocèse, en avait accepté de partout et de toutes mains, sans les avoir préalablement soumis à un examen sérieux Des abus regrettables devaient être et avaient été, en effet, la conséquence de cette déplorable facilité. Déjà M. l'abbé Dagret, vicaire-général, homme d'une vertu intègre, qui administrait le diocèse pendant que Monseigneur Dupuch se dérobait aux poursuites dont il était l'objet, avait travaillé à des réformes rendues chaque jour plus nécessaires, et que les ecclésiastiques honorables de la colonie réclamaient avec instance, mais l'autorité absolue dont il aurait eu besoin pour mener à

bien toutes choses, cette autorité lui manquait. Il ne pouvait donc agir que lentement et avec une prudence extrême. N'avait-il pas d'ailleurs à ménager la susceptibilité du pauvre évêque, son ami, errant dans les solitudes de la trappe de Staouëli, et pouvait-il apporter à son cœur déjà si cruellement blessé, de nouvelles tortures. Il attendait donc, remédiant au plus pressé.

Tout le monde, au reste, était convaincu à Alger que M. l'abbé Dagret, succèderait à Monseigneur Dupuch. L'illustre gouverneur-général Bugeaud l'avait lui-même demandé, et il se croyait tellement sûr du succès, que j'ai tenu dans mes mains l'anneau épiscopal, la croix et la chaîne d'or que sa femme, Mme la maréchale, persuadée qu'il allait être élevé à cette haute dignité de l'Église, avait offerts à ce vénérable ecclésiastique. La nomination de M. l'abbé Pavy, doyen de la faculté de Lyon, auquel en Algérie personne ne songeait, vint brusquement fixer les incertitudes et anéantir les espérances de ceux qui avaient d'autres vues.

Je le dirai avec tout le respect et la tendresse de mon cœur pour une mémoire vénérée et chérie, M. l'abbé Dagret avait bien les vertus, le savoir, le zèle, la prudence et la dignité qui doivent partout distinguer un évêque, mais, dans les tristes circonstances où l'on se trouvait alors, il fallait plus que cela à l'évêque d'Alger. Cette énergie indomptable, cette activité infatigable de pensée et d'action, cet esprit si brillant, toujours en éveil et si fécond en ressources, cette parole vive et colorée, toujours prête et toujours sûre d'elle-même, qui éblouit, qui entraîne et qui captive, en un mot, cette puissance d'un grand talent incontesté, qui impose et qui s'impose, qui entourait Monseigneur Pavy, partout où il se montrait, d'un prestige devant lequel chacun s'inclinait, M. l'abbé

Dagret ne la possédait pas. Plus que jamais pourtant cette puissance, qui assure la considération et commande le respect, était nécessaire ; car le nouvel évêque d'Alger avait, non à la faire, mais chose plus difficile, à reconquérir une position compromise, à relever le siége épiscopal des outrages et des humiliations qu'il avait subis, et à lui rendre une influence depuis longtemps éteinte dans les conseils et dans l'opinion. Monseigneur Pavy fut l'homme de la Providence, il était riche de tout ce qui manquait à M. l'abbé Dagret pour suffire à cette lourde tâche.

En prenant possession de ses redoutables fonctions d'évêque, Monseigneur Pavy, qui amenait avec lui plusieurs ecclésiastiques distingués du diocèse de Lyon, débuta par un acte de haute sagesse. Il conserva comme vicaires généraux M. l'abbé Dagret et M. l'abbé Suchet, précédemment attachés, au même titre, à la personne de Monseigneur Dupuch.

M. Dagret, auquel la manière assez étrange dont le traita Monseigneur Pavy au moment même de toucher le sol africain (1), ne devait pas faire pressentir cette preuve de confiance, cachait sous un extérieur un peu froid, un bon sens exquis et un cœur d'élite. Il était surtout homme d'administration et de cabinet. Le nouvel évêque ne tarda pas à apprécier son rare mérite, et il lui voua depuis une affection qui ne s'est jamais démentie.

(1) Le 10 juillet 1846, Monseigneur Pavy n'avait pas encore quitté la frégate qui l'avait amené. M. l'abbé Pelletan, doyen du chapitre, s'étant rendu à bord pour prendre ses instructions, en revint en intimant l'ordre à M. l'abbé Dagret, de la part du nouvel évêque, d'avoir à quitter *immédiatement* les insignes de camérier, titre dont l'avait honoré Sa Sainteté Grégoire XVI, à la prière de Monseigneur Dupuch. Cette boutade, qu'on ne s'explique pas, fit sensation à Alger.

Je ne suivrai pas Monseigneur Pavy dans toutes les phases de sa vie d'évêque, les limites que je me suis assignées ne me le permettent pas, je dirai seulement qu'à peine installé, il se mit à l'œuvre et que, l'impulsion de son énergique direction se fit immédiatement sentir dans l'administration du diocèse.

Sa présence avait rendu « la paix » à l'Église d'Afrique si profondément troublée ; dès qu'il se fut montré, son prestige fut grand et son influence considérable. C'était beaucoup, sans doute, d'avoir ainsi relevé le siége d'Alger du discrédit où il était tombé, et reconquis à son titulaire la considération générale, mais ce n'était pas assez, il fallait de plus donner à cette Église « la lumière et la vie, » ce qui ne pouvait se faire que par la diffusion de la bonne nouvelle de l'Évangile et par l'augmentation du nombre des paroisses. Des titres nouveaux et des prêtres pour les occuper étaient donc nécessaires. Le nouvel évêque, sans bruit, sans éclat, avec une prudence et une sagesse incomparables sut pourvoir et faire face à tout.

Il existait bien déjà un grand séminaire, si l'on peut toutefois donner ce nom à l'étroite maison de l'impasse Sainte-Philomène où quelques élèves en théologie, privés d'air et de lumière, étaient entassés avec leurs malheureux directeurs Evidemment, cette situation n'était pas tolérable et ne pouvait pas se prolonger. Monseigneur Pavy s'occupa tout d'abord de l'améliorer, autant que cela était possible, en attendant un local plus convenable. Ce ne fut qu'en 1849 que ce local, depuis si longtemps sollicité, lui fut enfin concédé par le général Cavaignac. C'est le camp de Kouba, situé à huit kilomètres d'Alger. Ce camp, ou plutôt ces restes d'un camp, établi là en 1832, ne se composait plus alors que d'ignobles baraques chancelantes et vermoulues. Je puis en parler, car je l'ai habité :

j'ai vu notre vénérable supérieur se servir d'un parapluie dans le réfectoire, les scorpions et les couleuvres ne respectaient pas toujours nos chambres, mais du moins l'air y était pur et l'espace considérable. Tout a bien changé depuis ! Grâce aux efforts persévérants de l'infatigable évêque, ces baraques sont aujourd'hui remplacées par un magnifique bâtiment qui, en 1865, comptait cinquante-deux élèves en théologie.

Les soins qu'il donnait au développement de son grand séminaire, pépinière future de ses prêtres, n'empêchait pas Monseigneur Pavy de déployer en même temps, la plus active sollicitude en faveur d'un autre établissement qui devait servir, dans l'avenir, à l'alimenter, je veux dire, le petit séminaire. La création en fut autorisée par une ordonnance royale en date du 20 novembre 1846. A ce petit séminaire il fallait recruter des sujets. L'évêque d'Alger y pourvut par la fondation d'une autre œuvre celle des maîtrises établies sur presque toute la surface de la colonie et dans lesquelles on enseigne, avec le français, les élements de la langue latine. Ces trois magnifiques créations, enfants de la même pensée, concourent à un but commun, former enfin un clergé homogène à l'Église d'Afrique. Maintenant, une vingtaine d'élèves partent chaque année du petit pour le grand séminaire, et en 1865, le premier de ces établissements renfermait cent trente élèves.

Là était l'espérance de l'avenir, mais il fallait parer aux nécessités du présent. D'excellents prêtres, attirés par sa réputation, et désormais sans inquiétude sur le sort de l'Algérie chrétienne, vinrent de France, se grouper autour de l'évêque d'Alger ; les séminaires de la mère patrie lui fournirent des sujets éprouvés dont quelques-uns déjà touchaient au seuil du sacerdoce ; on ne vit pres-

que plus en Afrique de ces déceptions douloureuses qui avaient signalé l'administration de M. Dupuch ; des paroisses nouvelles et nombreuses furent successivement créées; les populations, naguère abandonnées, sans guide et sans consolations, à des distances souvent considérables, apprirent à se ressouvenir de Dieu et purent s'agenouiller dans ses temples ; les enfants reçurent le bienfait si désiré d'une éducation chrétienne ; « la lumière » se faisait par la prédication de l'Evangile, et « la vie » de la grâce circulait partout à flots avec la connaissance de Jésus-Christ ; les colons, en se voyant l'objet de tant de sollicitude, se sentirent renaître et se mirent au travail avec ardeur ; l'Afrique dont la situation était déplorable, se moralisa ; le sentiment du devoir pénétra dans les âmes et y remplaça peu à peu cette nonchalance et cette apathie pour le bien dont rien ne venait éveiller l'amour ; désormais, dans les campagnes, on connut le dimanche et ses saintes joies ; la cloche, cet écho de la patrie absente, se fit entendre chaque jour,—la mort pouvait venir, on serait du moins béni à sa dernière heure par la religion de ses pères, et sur sa tombe une voix amie répandrait des prières en face du signe auguste de l'espérance !

Sur son lit de mort, l'illustre prélat regrettait de ne pouvoir assister au couronnement des œuvres qu'il avait commencées.... Ah ! sans doute, il lui restait encore beaucoup à faire pour l'Afrique chrétienne, mais quand on songe qu'au moment où il en prenait possession, le diocèse d'Alger comptait à peine quelques centres pourvus de prêtres et qu'il le laisse aujourd'hui enrichi de plus de *cinquante* vicariats et de *deux cents* paroisses, on ne peut s'empêcher de s'écrier, à la pensée de tant d'œuvres qui ont pris naissance et se sont développées au pied de toutes ces Eglises, que Monseigneur Pavy avait assez fait pour le

ciel, et que jamais vie d'évêque n'a été plus glorieusement remplie !

L'évêque d'Alger s'occupait avec le soin le plus assidu non-seulement des plus petits détails de son vaste diocèse ayant l'œil à tout, se faisant rendre compte de tout, ma s encore, chaque année, il visitait toutes les paroisses d'une des provinces dont il se composait, et ainsi, dans l'espace de trois ans, il le parcourait tout entier. Là, constamment sur la brèche, accomplissant à la lettre le précepte de saint Paul à Tite, on le voyait, sans cesse parler, reprendre, encourager, exhorter, louer, et il s'en acquittait si bien ! avec une verve, un entrain, une éloquence qui charmait l'oreille, tout en laissant des traces profondes dans le cœur. Quel à-propos et quelle mesure parfaite dans ses réponses aux compliments qu'on lui adressait dans ses tournées pastorales ! Rien de plus gracieux, de plus aimable et de plus poétique en même temps. Il trouvait des mots charmants pour tout le monde, pour les hauts fonctionnaires, pour les pauvres colons, pour les militaires ; il était à l'aise partout, parce qu'il était l'homme de tous et de chacun, et avec cela, toujours évêque des pieds à la tête, plein de convenance et de dignité.

Je citerai, entre un grand nombre d'autres, à l'appui de ce que je viens de dire, un fait peu connu et qui peint à la fois l'évêque d'Alger et M. le maréchal Pélissier, de vaillante mémoire.

C'était le 14 juin 1851. On attendait Monseigneur Pavy au grand séminaire de Kouba, pour une ordination qu'il devait y faire ce jour-là. A huit heures du matin, suivant son habitude, il y arriva accompagné de ses vicaires-généraux et de M. Pélissier, qu'il avait saisi au passage sans même lui laisser le temps de se reconnaître. Ce général

remplissait alors les fonctions de gouverneur par intérim. A peine descendu de voiture, laissant M. Pélissier dans son appartement, l'évêque s'esquiva un instant et griffonna à la hâte quelques lignes qu'il remit à M. l'abbé Laurent, aujourd'hui curé de Constantine, avec ordre de les lire au général au moment où il sortirait pour se rendre à la chapelle. Tout étant prêt pour la cérémonie, les séminaristes allèrent en corps prendre chez lui Monseigneur Pavy, et dès que M. Pélissier, précédant l'évêque, se montra, il fut tout surpris de s'entendre adresser un compliment des plus élogieux, absolument comme si sa présence au séminaire y eût été connue à l'avance. Mais il ne perdît pas la tête, sa réponse fut originale comme son esprit : « Messieurs, nous dit-il, je sais que vos *chefs* vous enseignent ici l'amour du bien, vous et moi, nous ne devons avoir en effet qu'une pensée, celle de le faire partout et toujours... Marchons !... »

A la chapelle, le général s'installa dans un fauteuil, tout près de l'autel, un *Manuel des Ordinants* à la main, et ayant à ses côtés un des directeurs de la maison qui lui aidait à suivre les belles prières dont l'Eglise se sert pour sacrer ses prêtres. — Je demande pardon d'entrer dans ces détails, mais j'aime à me persuader qu'ils intéresseront. — Tout alla bien jusqu'au moment où l'évêque procéda à l'ordination de ceux qui allaient être élevés au sacerdoce, mais à partir de ce moment, et plus la cérémonie s'avançait, plus M. Pélissier s'agitait d'une manière étrange sur son fauteuil. Sans doute il avait entendu dire ou il avait lu que les nouveaux prêtres devaient prêter serment à l'évêque, et peut-être s'imaginait-il que c'était tout d'abord par là qu'il fallait commencer, car sans cesse il allongeait sa main ouverte vers Monseigneur Pavy, geste qu'il accompagnait d'un mouvement de tête des

plus expressifs, comme pour lui dire : « Mais, vous oubliez quelque chose ! » Le directeur avait beau lui parler à l'oreille, il ne l'écoutait plus. Lorqu'il vit enfin cette partie de la cérémonie s'accomplir, sa rude et martiale physionomie s'éclaira d'une expression satisfaite, et tout dans son attitude semblait dire : « Voilà ce que j'attendais ! » L'évêque parla ensuite. Rappelant que nous étions au 14 juin et disant combien il était heureux de faire une ordination aussi nombreuse au jour de l'anniversaire glorieux qui avait vu nos soldats, pour la première fois, poser le pied sur la terre d'Afrique, il ajouta avec ce bonheur d'à-propos que je signalais tout à l'heure : « C'est là que de jeunes officiers, aujourd'hui généraux illustres, ont débuté dans le métier des armes et commencé une carrière qu'ils devaient faire si brillante... Vous êtes un de ceux-là, M. le gouverneur, car vous y étiez. » — « Oui ! s'écria à pleins poumons le brave général ravi et touché, sans s'apercevoir qu'il interrompait l'évêque.... Oui, c'est vrai, j'y étais ! »

Si Monseigneur Pavy savait être aimable, prévenant et gracieux pour tout le monde, et c'était là le fonds habituel de son caractère, il savait très-bien aussi relever énergiquement ce qui lui paraissait un manque d'égards ou une impertinence. Malheur alors à l'étourdi ou à l'imprudent qui se laissait aller à l'un ou à l'autre, car immédiatement il lui arrivait en pleine poitrine un de ces mots écrasants dont on se rappelait longtemps.

Un jour, le 17 juin 1853, Monseigneur Pavy étant au presbytère de Cherchell, s'entretenait avec plusieurs ecclésiastiques, dont je faisais partie, en attendant le passage du bateau d'Oran, lorsqu'on annonça le colonel et tous les officiers de la garnison, qui venaient pour lui rendre visite. Après les compliments d'usage et quelques

phrases banales échangées de part et d'autre, l'évêque reprit à-peu-près en ces termes la conversation commencée : — « Je disais à ces Messieurs, lorsque vous êtes entré, colonel et vous Messieurs, qu'il est au moins singulier de voir, dans un pays tout catholique comme le nôtre, un laïque ministre des cultes, laïque qui peut être protestant, juif, musulman, si la fantaisie en prenait au chef de l'État, car je ne connais pas de lois qui s'y opposent... Et ce laïque qui peut ne pas croire à la divinité de notre mission, nous adressera à nous cardinaux, archevêques, évêques, des circulaires, et c'est à lui que nous aurons recours pour les affaires de nos diocèses ! C'est lui, qui le plus souvent, ignorant de la théologie et du droit canon, qui ne serait peut-être pas capable de suivre dans un livre, sans se tromper, toutes les parties de la messe, c'est lui qui sera le centre où toutes les demandes, toutes les réclamations qui ont rapport au culte extérieur viendront aboutir ! C'est lui, qui peut-être n'admet pas la sainteté du but, les hautes et sublimes idées de renoncement et de perfection qui fondent les communautés religieuses, approuvera celles-ci ou rejettera celles-là, tout en étant, peut-être, dans le fond hostile à toutes ! C'est lui, en un mot, qui, devant les chambres assemblées, sera chargé de représenter le clergé, dont il ne fait point partie, de parler au nom des intérêts religieux et de les défendre ! J'avoue que c'est là une chose qui confond ma raison et à laquelle il m'est impossible de m'accoutumer. Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis ? »

Chacun alors dit son mot, et avec cette réserve pleine de convenance qu'on trouve chez les hommes bien élevés, aucun des officiers présents ne vint contredire le sentiment si nettement exposé de l'évêque. Mais un tout jeune sous-

lieutenant qui jusque-là s'était contenté d'écouter sans ouvrir la bouche, se hasarda à dire : — « Alors, Monseigneur, on séparerait le ministère de l'instruction publique de celui des cultes.... »

— « Monsieur ! s'écria Monseigneur Pavy en se tournant vers lui comme un lion blessé...Monsieur ! est-ce que vous prenez les évêques pour des ânes ? Sachez qu'il n'y a en France que huit (1) hauts dignitaires de l'Université, et j'en suis un ! »

Le pauvre sous-lieutenant à qui la brusque apostrophe de l'évêque avait révélé la maladresse qu'il venait de commettre, devint de toutes les couleurs, et pour se donner une contenance, il s'escrimait à tortiller une moustache, hélas ! encore absente. Un silence pénible suivit, et afin d'y mettre un terme, M. Chapelier, alors curé de Cherchell, homme d'esprit, eut l'heureuse inspiration de dire :

— « Monseigneur, le bateau pourrait bien être arrivé. »

Tout le monde se leva, et Monseigneur Pavy s'apercevant qu'il avait peut-être été un peu dur pour ce jeune homme, s'approcha de lui comme il traversait la cour, et lui mettant familièrement le bras sous le sien : — « Vous avez un charmant défaut, mon enfant, lui dit-il avec bonté, défaut que j'ai eu comme vous et que je n'aurai plus, celui d'être jeune... Voyez, je suis évêque, vous deviendrez général ! »

Ah ! si la mère de ce jeune homme l'eût vu alors, comme moi, lever vers Monseigneur Pavy, qui le regardait avec complaisance, des yeux émus et ravis, animés d'une expression que je ne saurais rendre, des yeux qui deman-

(1) Je ne puis pas affirmer que ce soit là le nombre cité par Monseigneur Pavy.

daient pardon et qui criaient merci ! ... elle eût été bien heureuse.

Un autre jour, mais dont je ne me rappelle pas la date, le vieux père de l'évêque, venu en Afrique voir son fils, retournait en France, à Roanne, où il demeurait. La veille, le commandant et l'état-major de la frégate qui devait l'emmener, avaient dîné à l'évêché où Monseigneur Pavy n'avait rien négligé pour les bien accueillir et leur faire fête. Quelques instants avant l'heure de l'embarquement, l'évêque, accompagné de son vicaire-général, M. l'abbé Dagret, conduisit son père à la frégate ancrée dans le port. D'habitude, quand Monseigneur Pavy devait aller à bord d'un navire de l'État, le commandant, prévenu, l'envoyait prendre dans son propre canot, l'attendait au haut de l'escalier entouré de ses officiers, et le faisait passer, pour arriver au salon, au milieu des hommes de l'équipage rangés en ligne. Il en était de même au départ.

Ces honneurs étaient-ils dus à l'évêque, ou le commandant qui les lui rendait faisait-il seulement en cela acte de haute courtoisie, je l'ignore; mais, cette fois, voici comment les choses se passèrent. Je ne me souviens plus si le commandant lui dépêcha son canot, mais lorsque l'évêque monta à bord, il trouva le commandant qui l'attendait *seul* au sommet de l'escalier : point d'officiers, point de matelots, une simple invitation d'entrer se reposer au salon. Monseigneur Pavy, accoutumé à d'autres façons d'agir, et blessé de se voir reçu si cavalièrement par un officier qu'il avait si honorablement traité la veille, refusa. Le commandant alors s'excusant en quelques mots d'être obligé de le quitter, le laissa sur le pont sans plus s'occuper de lui. Après un quart d'heure passé à s'entretenir avec son père, l'évêque, songeant au départ, se dirigea vers l'escalier, et le hasard voulut que sur son che-

min il rencontrât le commandant qui, sans doute ne l'ayant pas vu venir, causait avec quelqu'un et obstruait le passage. Soit que Monseigneur Pavy prît cela pour un nouveau manque d'égards, soit qu'il eût décidé de lui donner une leçon de savoir-vivre :

— « Monsieur ! lui dit-il d'une voix terrible, en lui touchant le bras.... Monsieur, si vous ne respectez pas le caractère, respectez le rang !.... Faites-moi place. »

Le commandant, un peu étourdi, s'écarta immédiatement et chercha à s'excuser, mais l'évêque le regardant de haut en bas de cet air qu'il savait si bien prendre à l'occasion, descendit ensuite l'escalier sans plus ajouter un mot.

Enfin, car il faut que j'abrège, une autre fois, c'était quelques jours après la révolution de février, la femme d'un haut fonctionnaire de l'instruction publique vint en visite à l'évêché. Voulut-elle y mettre un peu de malice, ce que je ne crois pas, ou fut-elle la victime d'une distraction, ce qui est plus probable, toujours est-il qu'elle salua Monseigneur Pavy d'un : — « *Monsieur* l'évêque j'ai bien l'honneur.... » — « Bonjour, *citoyenne*, lui répondit-il en souriant, comment vous portez-vous ?... Je crois, ajouta-t-il que le tutoiement n'est pas encore décrété. »

On pense si la visite fut courte !

Ce ne fut guère qu'au mois de novembre 1847 que le nouvel évêque d'Alger se révéla à ses diocésains et se fit admirer comme orateur catholique, et voici en quelle circonstance. Monseigneur Dufêtre, évêque de Nevers, mort depuis, était venu en Afrique appelé par Monseigneur Pavy pour donner une mission de jubilé. Ce vénérable prélat, dont la réputation comme prédicateur était bien établie, avait une peur affreuse de notre climat algérien. Soit qu'il le devînt réellement, soit que l'ima-

gination, cette terrible *folle* qui ébranle parfois les têtes les plus solides, eût joué là son rôle habituel, le fait est que Monseigneur Dufêtre se déclara un jour malade, et il se hâta de retourner en France, laissant à Monseigneur Pavy le soin de terminer l'œuvre que sa santé ne lui permettait pas d'achever. L'évêque d'Alger, toujours intrépide, ne recula point devant cette tâche imprévue. Il me semble encore le voir, le front rayonnant de l'enthousiasme d'un apôtre, dans cette chaire de la nouvelle cathédrale, où depuis il a monté si souvent ! Tout ce que la ville comptait d'hommes distingués dans l'armée, la magistrature, les différentes administrations étaient là. Est-il besoin de le dire ? Son succès fut magnifique, l'impression qu'il causa, unanime et profonde. On crut revoir Augustin secouant la poussière des siècles, et venant de nouveau faire entendre sa voix à cette terre illustrée jadis par son éloquence ; ce succès ne fit que grandir encore à chacun des trois discours qu'il donna sur ce texte de saint Paul : *Christus heri, hodie et in sæcula*, et par lesquels il clôtura le jubilé.

Depuis, l'évêque d'Alger, qui possédait à un degré éminent toutes les qualités qui font l'orateur chrétien, a pu s'élever à cette hauteur, jamais il ne l'a dépassée.

Quelques-uns ont prétendu qu'il écrivait ses sermons ; c'est là une erreur dont je puis mieux que personne prouver la fausseté. *Il improvisait toujours*, et je l'affirme, le plus souvent même sans préparation. Il se bornait seulement à griffonner, sur un morceau de papier, grand comme la main, une sorte de plan contenant le texte principal et les divisions de son discours. Ce plan, il me le remettait avant de monter en chaire, et je dois dire pourquoi, car ce fait tout simple, on ne se l'expliquerait pas.

J'ai parlé plus haut des trois magnifiques discours qu'il prêcha, à défaut de Monseigneur Dufêtre, lors du jubilé de 1847. J'en fus, comme tout le monde, tellement ému et frappé, ils se gravèrent si profondément dans ma mémoire que, rentré chez moi et encore sous l'impression du moment, je les écrivis presque textuellement. Simplelaïque et habitant Alger, mais me préparant déjà à entrer dans les ordres, j'avais l'honneur de voir assez fréquemment Monseigneur Pavy. Un jour, c'était peu de temps après le jubilé, quelqu'un, en ma présence, lui parlant de l'effet produit par ces trois remarquables discours, l'évêque répondit avec cette franchise qui le caractérisait :

— « On prétend, en effet, que ç'à été beau, mais je ne me rappelle que confusément ce que j'ai dit, car ces discours je ne les ai pas. »

— « Monseigneur, dis-je alors, si cela doit être agréable à Votre Grandeur, je puis les lui offrir, car je les ai à peu près retenus de mémoire. »

— « Vraiment ? Eh bien ! apportez-les-moi. »

Je n'y manquai pas, et il en parut satisfait. Depuis lors, tant que je demeurai à Alger, et même encore durant la première année de mon grand séminaire, chaque fois que l'évêque prêchait, et à sa prière, si je puis me servir de cette expression, je me suis imposé la même tâche, faible hommage de ma vénération et de ma reconnaissance. On comprend maintenant dans quel but il me remettait le plan si bref qu'il avait tracé, c'était pour venir en aide à ma mémoire ; mais, hélas ! bien souvent je ne m'y reconnaissais plus, car, en montant l'escalier de la chaire, tout dans sa tête s'était modifié.

Je ne parlerai point ici des nombreux ouvrages publiés par Monseigneur Pavy et qui sont si justement appréciés

de tous les hommes sérieux. Malgré sa prodigieuse facilité, il n'écrivait pas pour le seul plaisir d'écrire, mais pour accomplir ce qui lui paraissait un devoir ; s'élever contre des abus, proposer une innovation utile, instruire le troupeau confié à sa garde, défendre les victimes et glorifier sa chère Algérie. Tous ses livres, depuis *le Célibat ecclésiastique*, provoqué par un scandale qui eut lieu dans la province d'Oran, jusqu'au cri si filial et si éloquent qu'il a poussé naguère en faveur du pape menacé, tous, dis-je, sont nés de circonstances au-devant desquelles il ne se précipitait pas, mais qu'il saisissait avec ardeur. *Facit indignatio versus!* Et alors, son imagination si riche et si puissante s'enflammait, les idées se pressaient en foule dans sa tête ; pressé, harcelé en quelque sorte, par l'inspiration qui le dominait, il se mettait au travail, et en quelques jours, sans fatigue apparente, l'œuvre était faite.

Il avait une faiblesse, tant il est vrai que les meilleurs esprits sont vulnérables par quelque côté, et cette faiblesse, je la dirai. Il est assez grand pour qu'on soit exact en parlant de lui. Il redoutait extrêmement la critique, non pas celle qui pouvait s'attaquer à ses livres ; sans doute, il avait bien, comme tous les écrivains, sa petite vanité d'auteur, — montrez-moi un père sans partialité pour ses enfants, — mais je veux parler de cette critique odieuse autant que puérile qui, tout en respectant sa réputation, ne ménageait pas sa personne.

Certaines feuilles de la colonie, et entr'autres *l'Atlas*, d'Alger, de triste mémoire, lui ont ont fait passer des heures bien tourmentées et bien malheureuses !... On lui reprochait son splendide palais ? Mais on ne l'avait point bâti pour lui, Monseigneur Dupuch, avant lui, l'avait habité ! On lui reprochait sa délicieuse villa de Saint-Eu-

gène? Mais les élèves de son petit séminaire, qui l'occupent, et où lui-même n'avait qu'une modeste chambre et un salon, en jouissaient comme lui ! On lui reprochait jusqu'à sa voiture !... Monsieur le gouverneur n'avait-il pas, lui aussi, un magnifique palais et une admirable villa ? Pourquoi donc la critique demeurait-elle muette en face d'une pareille énormité? Ah ! c'est que parler, eût été une grave imprudence, tandis que l'évêque, c'était bien différent ! On pouvait hardiment s'attaquer à lui, et l'on avait, en effet, ce rare courage ; *on n'ignorait pas qu'il souffrait*, mais on savait aussi qu'il ne se défendrait pas.

Soyons juste pour tout le monde, même pour *l'Atlas*. Cette feuille avait une rancune à faire expier à l'évêque. Au moment où elle parut, on était venu prier Monseigneur Pavy de s'y abonner : il avait refusé net, crime impardonnable !

— « Mais, Monseigneur, avait-on insisté, abonnez-y au moins votre concierge. »

— « Pas même mon chat ! »

La réponse était dure, je l'accorde, mais si l'on réfléchit à l'esprit qui animait ce journal, on conviendra qu'elle était méritée : *Et indè iræ!* Tout cela était stupide et niais, l'évêque lui-même sentait tout ce que ces mesquines tracasseries avaient de ridicule et de méprisable, mais il ne pouvait se défendre de s'y arrêter, et son cœur si délicat et si susceptible, en était cruellement déchiré.

Ah ! ce cœur si bon, si dévoué, si paternel, si largement généreux, si on l'eût connu, on l'aurait épargné ! Quand il s'agit de lui, on peut épuiser toutes les formes de la louange sans être accusé d'exagération. Il me serait facile d'en citer mille traits admirables, je n'en rap-

porterai qu'un qui fera accepter tous ceux que je laisse dans l'ombre.

C'était au mois de juin 1853, l'évêque faisant une tournée pastorale de confirmation dans la province d'Alger, se trouvait à Cherchell le 18 au soir. Un jeune curé, dont Monseigneur Pavy avait visité la paroisse le 16 et chez lequel, à son départ, il avait oublié des papiers importants, s'était rendu à Cherchell dans le but de les lui remettre. Il faut ajouter que, depuis près de dix-huit mois, ce pauvre ecclésiastique était dévoré par les fièvres aussi rebelles que dangereuses qui désolent certaines parties de la plaine de la Mitidja. Il allait repartir pour retourner dans sa paroisse, lorsqu'un accès de fièvre des plus violents vint le contraindre à rester. Que fit l'évêque ? Il arrivait de Novi, fatigué lui-même d'une journée laborieusement remplie et par la chaleur qui était extrême. Eh bien ! il ne se coucha pas ! Il se tint presque constamment près du lit de ce jeune prêtre, et avec les tendres attentions d'une mère, lui donnant à boire, essuyant son front inondé de sueurs, replaçant de ses mains épiscopales les couvertures lorsque le malade, en proie au délire, les repoussait loin de lui... Ce n'est pas tout ! Le lendemain, la fièvre s'étant calmée, Monseigneur Pavy dit à cet ecclésiastique :

« Mon enfant, vous êtes épuisé ; vous allez vous rendre au grand séminaire d'où vous ne sortirez que parfaitement rétabli. Je vous laisse ma voiture et mon domestique qui vous y conduiront (il y avait plus de vingt lieues !) quant à moi, je vais prendre le bateau qui passe aujourd'hui pour rentrer à Alger. » — Et cela fut dit ainsi, avec cette simplicité d'accent qui enchante, cette grandeur du cœur qui s'ignore, cette ineffable tendresse du père de famille qui s'oublie lui-même pour son enfant !

Ce fait que je raconte en pleurant et auquel je ne songe jamais sans me sentir l'âme profondément émue... — il eût agi de même à l'égard de tout autre ! — ce fait, dis-je, a par lui-même une éloquence qui peut se passer de commentaires. Il me semble qu'il suffit et au-delà, pour faire apprécier la généreuse bonté de l'évêque d'Alger et qu'il est superflu d'en rapporter d'autres.

Quiconque n'a vu Monseigneur Pavy qu'en public, personnage officiel et comme tel obligé de représenter, ne l'a jamais connu. Autant il paraissait imposant et majestueux dans les cérémonies religieuses et les réunions d'apparat, autant il aimait à entourer de pompe et d'éclat *l'évêque*, représentant le plus élevé de l'Église d'Afrique, autant on le retrouvait simple et sans apprêt, ennemi de toute contrainte, accessible, affable et prévenant, lorsque se dépouillant de toute cette grandeur qui lui pesait, il rentrait dans le calme et la paix de sa vie habituelle.

C'est dans son petit séminaire, retraite qu'il s'était choisie et de laquelle il ne sortait guère que pour accomplir les grands devoirs de ses fonctions épiscopales, c'est là, dans l'abandon de l'intimité, qu'il fallait le voir pour le juger et le comprendre. La transformation était complète. Vivant au milieu de ses professeurs, dont quelques-uns tout jeunes abbés, d'autres déjà prêtres, dans une sorte de *camaraderie*, à travers laquelle pourtant on sentait toujours l'évêque, il s'asseyait à la même table, dans le réfectoire commun, et se contentait des mêmes mets. Les élèves, qui le chérissaient comme un père, le voyaient souvent durant les récréations se refaire jeune et enfant avec eux, se mêler à leurs jeux ou leur raconter des histoires qui finissaient à leur gré toujours trop vite. Et si, par malheur, un de ces enfants qui lui

étaient si chers, ou un professeur tombait malade, comme le vénérable évêque se multipliait ! Alors il oubliait tout pour ne songer qu'à celui qui souffrait. Que de voyages par jour, et même la nuit, de sa chambre à l'infirmerie ! avec quelle maternelle anxiété il interrogeait M. le docteur Bureau, médecin de la maison, et son ami : — « Qu'en pensez-vous ? Sera-ce sérieux ? Y a-t-il quelque chose à craindre ?... »

C'est ainsi que chaque jour se passait sa vie dans ce pieux asile de Saint-Eugène, partagée entre les soins donnés à la règle de la maison, l'étude, les savants ouvrages sortis de sa plume et les soucis administratifs de son vaste diocèse. Ceux qui lui en ont reproché les délices ne la connaissaient certainement pas.

C'est là aussi que la plupart du temps il recevait les prêtres qui lui arrivaient, mandés par lui ou pour le consulter, de tous les points de l'Algérie. Tous ceux d'entre eux qui liront ces lignes se rappelleront avec quelle cordiale bonté, quelle effusion de cœur et quelle généreuse hospitalité ils y étaient reçus et traités. Voici avec quelle simplicité, digne des temps primitifs, les choses se passaient. En entrant dans la cour du petit séminaire, au premier domestique qui se présentait, on donnait, sans plus de façon, l'ordre d'ajouter un couvert à la table. Ou l'on venait en visite, ou bien l'on avait des affaires ; dans le premier cas, on ne dérangeait pas l'évêque et on ne le voyait qu'à midi, heure du dîner : — « Ah ! vous voilà, disait-il, » en vous embrassant et en vous serrant la main. Et l'on se mettait à table. J'ai déjà observé que Monseigneur Pavy mangeait au réfectoire. Les élèves étaient ravis quand des prêtres étrangers à la maison y paraissaient, car alors presque toujours l'évêque congédiait le lecteur et déliait leurs

langues impatientes, et Dieu sait avec quel entrain ils usaient de la permission de parler! Après le dîner, on montait au salon où l'on servait le café. C'est alors surtout que le caractère bon, facile, aimable, expansif et enjoué de Monseigneur Pavy se manifestait tout entier. Il était heureux de se trouver entouré de ses prêtres, joyeux de les revoir comme des amis longtemps désirés. Il fallait l'entendre interroger celui-ci sur sa paroisse, chercher avec celui-là une solution à une difficulté, plaisanter doucement cet autre, donner des conseils, répondre avec une humble condescendance à toutes les questions, même les plus futiles, et tout cela avec un esprit qu'on ne se lassait jamais d'admirer, un entrain charmant et une chaleur de cœur qui ravissait! Ah! les belles heures passées à Saint-Eugène, pourvu qu'elles ne se soient pas évanouies pour toujours avec l'illustre pontife qui savait si bien les remplir et les faire trouver si courtes! Dieu veuille que son successeur, s'inspirant de son exemple, les fasse revivre et que les prêtres de l'Algérie retrouvent près de lui les mêmes facilités d'accès, le même accueil paternel et empressé! Tout le monde, et surtout le bien général, ne peut qu'y gagner.

Le grave historien Rorhbacher a écrit, je ne sais plus à quelle page de sa grande histoire de l'Eglise, que lorsqu'on n'avait rien de mieux à dire d'un évêque, on se rabattait sur ceci, *qu'il avait été un habile administrateur.* Un jour qu'il dînait au grand séminaire, entendant lire cette phrase d'un auteur, exact parfois jusqu'au cynisme, Monseigneur Pavy se prit à sourire. Il savait bien que, vivant ou mort, personne ne songerait à faire de lui cet unique et assez maigre éloge.

On pense bien que je n'ai pas la prétention de faire ici l'histoire de l'administration de l'évêque d'Alger; il me

faudrait pour cela un temps qui me manque et des documents que je possède pas, je dirai seulement quelle était la règle qu'il s'était imposée dans la conduite de ses prêtres, et cette règle, on peut la lire dans les admirables statuts dont il a doté son diocèse. — « Nous nous engageons, devant Dieu, ainsi s'exprimait-il, à choisir toujours le plus digne et le plus apte ; à ne jamais déplacer, sans un motif grave et reconnu, un prêtre content de sa position ; à ne jamais en interdire aucun sans l'avoir, au préalable, informé et sans avoir entendu sa défense ; à ne jamais procéder seul à son jugement, mais entouré de tout le conseil épiscopal auquel nous joindrons volontiers, pour ce cas particulier, tout prêtre approuvé qu'il voudra constituer son défenseur. »

De cette règle, pleine de mansuétude et de sagesse, il ne s'écarta jamais, sauf dans de très-rares occasions commandées par des circonstances exceptionnelles ; et je dois ajouter, tant à la louange de Monseigneur Pavy que des ecclésiastiques placés sous son autorité, que jamais, le cas échéant, ils ne voulurent soumettre leur cause au conseil épiscopal, préférant tous être jugés par le cœur seul de leur évêque.

Il avait, pour les changements, la plus profonde répugnance, changements qui, fréquemment répétés, n'apportent le plus souvent, que le trouble et la confusion dans les paroisses, et un prêtre, à moins de raisons majeures, n'était jamais bien venu à le lui demander. En cela, il était d'accord avec la discipline de l'Église. « Un curé, avait-il coutume de dire, ne peut faire un bien solide et durable, dans sa paroisse, qu'après y avoir acquis une double autorité, celle du temps et des services rendus. » — Et n'est-ce pas, en effet, de cette double autorité que naît l'influence ?

J'ai déjà dit qu'il n'était point parfait... Il avait parfois des moments pénibles ; c'était lorsqu'il avait ou même qu'il croyait avoir quelque chose à reprocher à un de ses prêtres. Alors, le premier choc était fort rude ; toute sa personne respirait l'indignation et une généreuse colère, sa voix s'élevait, ses yeux lançaient des éclairs ; les mots se pressaient dans sa bouche et ils en sortaient brûlants comme un fer rouge... Les prudents laissaient passer l'orage en silence et en attendaient respectueusement la fin, qui venait vite. Mais lorsque l'ecclésiastique, ainsi malmené, pouvait prendre la parole à son tour et expliquer ses raisons ; s'il n'avait commis qu'une maladresse, s'il ne s'était permis qu'une démarche compromettante, s'il parvenait à se justifier complètement de l'accusation qui pesait sur lui, si même il s'avouait humblement coupable et implorait son pardon, — oh ! comme la bonté naturelle de l'évêque succédait rapidement à son irritation première, avec quelle mansuétude pleine de cœur, il s'abandonnait à éclairer, à reprendre, à exhorter l'imprudent ou le coupable qui avait donné prise sur lui et abaissé la dignité de son ministère, avec quelle grandeur généreuse à tous il tendait la main et les relevait après les avoir humiliés par la réprimande ! Ce n'était plus le supérieur, justement blessé, qui parlait, c'était l'évêque. le pasteur, le père, c'était encore plus l'ami; et presque toujours, il terminait par ces mots, oubli du passé et encouragement pour l'avenir : — « Vous dînez avec moi, aujourd'hui. »

Il y avait deux choses qui lui étaient particulièrement odieuses dans ses prêtres : la suffisance dans la nullité, qu'il ne pardonnait jamais, et l'orgueil obstiné en face de la faute, pour lequel il était sans pitié.

Si Monseigneur Pavy savait imprimer à ses prêtres une

direction à la fois puissante et sévère, il savait aussi, à l'occasion, les défendre avec énergie contre les exigences de certains fonctionnaires tracassiers, et les protéger contre les attaques injustes dont ils pouvaient être l'objet. Je me rappelle, entre plusieurs, deux faits concluants à l'appui de ce que j'avance. J'en vais citer un, le second viendra tout à l'heure.

Un officier, homme de la plus grande honorabilité, animé des intentions les plus droites, mais qui avait le malheur de se tromper quelquefois dans la manière de faire le bien, voulut comprendre le curé dans un ordre général de corvées que, de son autorité privée, il venait d'imposer aux habitants du village qu'il commandait en territoire militaire. Le curé, qui avait la plus haute estime pour cet officier, ne refusa pas de se soumettre à cette mesure, mais craignant que sa conduite ne fût invoquée plus tard comme un précédent, il jugea à propos, avant d'obéir, d'en référer à son évêque. Monseigneur Pavy, consulté, lui ordonna d'avoir à s'abstenir. Naturellement, cette défense fut communiquée à l'officier, mais celui-ci ne se tint pas pour battu. Abandonnant le curé, désormais hors de cause, il décida de traiter la question en litige directement avec l'évêque. Donc, à son premier voyage à Alger, il se présenta chez Monseigneur Pavy, qui l'accueillit à merveille, mais l'arrêta court dès qu'il voulut entamer l'affaire des corvées. L'officier crut devoir insister. L'évêque surpris autant que blessé s'exprima alors carrément pour en finir :

— « Monsieur, dit-il à cet officier, votre curé n'a qu'un supérieur en Afrique, et ce supérieur, c'est moi ; quant à vous, vous n'avez rien à exiger de lui en dehors des lois et des ordonnances en vigueur dans la colonie. . En disant que vous n'avez rien à lui demander, je me trompe,

ajouta-t-il plus gracieusement, il est convenu que vous pouvez toujours lui demander l'absolution pour faire vos Pâques. »

Je tiens ces détails de la bouche même de l'évêque d'Alger.

Je n'ignore pas que plusieurs l'ont accusé de s'être montré faible ou trop facile, en certaines circonstances, en face de l'autorité civile et de l'autorité militaire surtout. J'avoue que moi-même j'ai été de ce nombre. Mais aujourd'hui, après plusieurs années de calme et de réflexion, la vérité sur la sagesse des motifs qui ont dicté la conduite de Monseigneur Pavy, se montre à mes yeux avec une évidence qu'aucune préoccupation ne vient plus diminuer ni obscurcir. Quand on songe aux immenses difficultés de sa position, à la multitude presque infinie de conflits, *toujours* sérieux, de plaintes, *toujours* fondées, de réclamations, *toujours* légitimes dans la pensée des agents inférieurs de l'administration qui les lui faisaient connaître ou qui les lui adressaient de tous les points de l'Algérie, et dans lesquels ils faisaient constamment intervenir l'autorité supérieure de la colonie ; quand on se rappelle la susceptibilité, parfois excessive, de certains chefs militaires, l'extrême délicatesse avec laquelle il fallait traiter les hauts fonctionnaires civils, — on ne peut s'empêcher d'admirer la rare prudence de l'évêque qui a su se faire estimer de tous, marcher d'accord avec tous, non pas sans quelques tiraillements, il est vrai, mais en évitant des éclats toujours fâcheux, et des luttes toujours préjudiciables au bien général. Lors donc qu'il a paru céder ou faiblir, il n'a obéi ni à la peur ni à la crainte, car il était naturellement audacieux, mais c'est qu'un intérêt d'ordre supérieur lui en imposait le devoir. Comme le pilote menacé du naufrage, il jetait à la mer

une partie de sa cargaison pour sauver le reste, et les passagers qui ont pu momentanément en souffrir lui doivent encore de la reconnaissance.

Cependant il ne se résignait à ces sacrifices qu'à la dernière extrémité, et même il est arrivé plus d'une fois que, poussé jusque là, il a opiniâtrément résisté avec succès. J'en puis fournir une preuve peu connue, c'est le second fait dont j'ai parlé plus haut et qui a eu lieu au sujet d'un essai tenté pour la conversion des Arabes.

Ah ! la conversion des Arabes ! que n'a-t-on pas dit au sujet de cette immense question ? Il s'en est trouvé, surtout en France, qui ont accusé Monseigneur Dupuch d'y avoir touché trop tôt, et je suis de leur avis ; d'autres ont prétendu que Monseigneur Pavy, venu après, ne s'en était point occupé du tout, et contre ceux-ci, je proteste. En voyant les indigènes de l'Algérie, devenus sujets de la France, encore soumis au joug abrutissant du mahométisme, tout le monde se disait : « Évidemment, il y a là quelque chose à faire ! » Et chacun ajoutait, avec une impatience dans laquelle il entrait autant de foi chrétienne que de vrai patriotisme : « Eh bien ! pourquoi ne fait-on rien ? » Et il n'est venu à personne l'idée de se poser cette simple question : « Mais est-il possible d'agir ? » Agir ? l'évêque d'Alger ne le pouvait pas, *il avait les mains liées*. Voilà la vérité. Le pouvoir, pour des motifs que nous devons respecter, s'est constamment opposé aux tentatives qui ont été faites dans ce sens, et il ne paraît pas décidé à modifier ses idées sur ce point, puisque tout récemment encore des jésuites qui avaient commencé en Kabylie une mission pleine de promesses, dit-on, ont été invités à cesser toute propagande catholique.

Voici le fait annoncé.

Le vénérable M. Girard, premier supérieur, et on peut

le dire, fondateur, après l'évêque, du grand séminaire d'Alger qu'il dirige encore aujourd'hui, malgré son âge avancé, avec une bonté et une intelligence auxquelles tous les prêtres formés par lui se plaisent à rendre un solennel hommage, M. Girard, dis-je, avait depuis longtemps conçu le projet de travailler à la conversion des indigènes ; — mais comment mettre ce projet à exécution ? Enfermé dans son séminaire, qui l'absorbait tout entier, il ne pouvait songer à saisir une occasion qui ne se présenterait point. Le zèle est industrieux, et M. Girard est un homme à ressources. Après en avoir conféré avec ses deux conseillères ordinaires, la très-sainte Vierge et sainte Philomène, il imagina de faire venir à lui l'occasion puisqu'il lui était impossible d'aller à elle, et voici de quelle manière il s'y prit. A sa prière, les sœurs de saint Vincent de Paul recueillirent, après avoir obtenu l'assentiment des parents, quelques enfants arabes à peu près abandonnés dans les rues d'Alger ou appartenant à des familles indigentes, et les lui donnèrent. Ce fut là le commencement. Bientôt les premiers venus en appelèrent d'autres, et successivement le nombre s'en éleva à douze ou quinze tout au plus. Comme on le voit, c'était bien modeste. Tout d'abord, il fallut les laver, chose indispensable, puis les habiller des pieds à la tête pour les débarrasser de la dégoûtante vermine dont ils étaient richement pourvus. Ces enfants furent ensuite placés sous la direction d'un pieux ecclésiastique, à Birkadem, où le grand séminaire possède une petite maison de campagne. Là, sans exiger ou recevoir d'eux aucune rétribution, on les nourrissait, on leur enseignait à parler et à lire en français, à écrire, à calculer ; par de sages avis, de paternelles réprimandes, des instructions appropriées, la prière et le bon exemple, on s'efforçait de faire

naître et d'imprimer dans leurs cœurs certains sentiments de dignité, l'amour de l'ordre, la volonté du bien, l'horreur du vice, le goût du travail, la crainte de Dieu, toutes choses fort inconnues dans les ruisseaux d'Alger d'où on les avait sortis ; en un mot, on prenait les moyens les plus propres à les initier lentement et sans secousses avant d'en faire des chrétiens, à cette vraie civilisation que l'Évangile a apporté au monde et dont il est resté le protecteur.

Certes, à tous les points de vue, celui de la simple humanité, comme celui de la charité chrétienne, c'était là une bonne œuvre à laquelle on ne pouvait qu'applaudir, et qui ne devait porter ombrage à personne ; aussi passait-elle inaperçue et nul, à part ceux qui s'y intéressaient, n'y paraissaient songer. Mais *l'Atlas*, ce journal dont il a déjà été question, connaissait cette œuvre, et il jugea à propos d'en entretenir ses lecteurs. Naturellement, ce fut pour la combattre et appeler sur elle les foudres de l'autorité.

N'est-il pas étrange que la plupart de ces feuilles, soi-disant libérales, si fatales au bonheur du peuple auquel elles se prétendent dévouées, et aux intérêts de la France qu'elles trahissent en affectant de les servir, n'est-il pas étrange, dis-je, que ces feuilles ne peuvent pas voir, en dehors de leurs principes, une généreuse tentative d'émancipation et de liberté, sans immédiatement s'élever contre elle et la dénoncer au pouvoir ? Ce spectacle honteux autant qu'instructif était réservé à notre temps. ... On invoqua la liberté de conscience, on cria à l'accaparement, au fanatisme surtout ! Puis arriva l'inévitable antienne que chantent, avec un ensemble si édifiant, ces apôtres de la servitude quand il s'agit de monter à l'assaut d'une œuvre qui blesse leur intelligent patriotisme :

« — La paix allait être compromise! Les Arabes, inquiets de cette propagande à huis-clos, allaient peut-être se soulever ! » Que sais-je? « Enfin, on ne pouvait trop tôt et trop énergiquement réprimer une pareille imprudence : le salut de l'Algérie était à ce prix! »

Voilà pourtant ce que quelques fortes têtes de la ville, mises en éveil par les attaques de *l'Atlas*, ne cessaient de répéter sur tous les tons, à propos de douze ou quinze enfants indigènes, assez mauvais drôles, je l'avoue, dont un digne prêtre, le plus inoffensif des hommes, avait entrepris la réhabilitation morale et l'éducation religieuse, avec la seule ambition d'en faire des *Français*. C'était ridicule autant qu'odieux, mais on ne l'ignore pas, certains libres-penseurs, comme on dit aujourd'hui, savent affronter le ridicule, et la calomnie, depuis longtemps ils l'exploitent. Peu importe les moyens, l'essentiel est d'atteindre le but. Cette fois encore, ils devaient réussir.

Que se passa-t-il? L'autorité supérieure militaire de la colonie s'alarma-t-elle à son tour et formula-t-elle une plainte contre le respectable supérieur du grand séminaire? Une dénonciation en règle fut-elle adressée d'Alger à Paris par un de ces libérâtres, si peu nombreux pourtant dans cette première ville? Ou bien, le gouvernement de la mère-patrie fut-il seulement renseigné par les feuilles qui s'étaient faites, en France, l'écho des colères de *l'Atlas*? Je l'ignore et ne veux rien avancer de téméraire. Tout ce que je sais, c'est qu'un matin du mois de décembre 1851, Monseigneur Pavy fut fort étonné de voir entrer chez lui M. l'abbé Martin, assistant du père Étienne, supérieur-général des Lazaristes, dont le départ de Paris avait eu lieu subitement, tant l'affaire qui l'amenait avait paru urgente. Il était envoyé, ainsi qu'il l'apprit à l'évêque, pour prendre la direction du grand sémi-

naire à la place de M. Girard, rappelé en France sur l'avis du ministre de la guerre. M. Girard devait s'embarquer sur le plus prochain courrier.

Qu'on juge de l'émotion de Monseigneur Pavy à cette nouvelle aussi étrange qu'inattendue ! Abandonner son père Girard, son conseiller, son ami, cet homme si simple, si droit, et qui le secondait avec tant d'intelligence et de dévouement, ce sacrifice qu'on exigeait de lui n'était pas possible ! Aussi, n'hésita-t-il pas un instant sur le parti qu'il avait à prendre. M. Pélissier remplissait alors les fonctions de gouverneur par intérim. L'évêque, qui n'avait que la petite place dite du gouvernement à traverser, courut tout de suite au palais, et là, entre ces deux hauts personnages, il se passa une scène qui ne surprendra aucun de ceux qui les ont connus.

— « Qu'est-ce que je viens d'apprendre ? s'écria l'évêque en abordant le général, qui en savait sans doute autant que lui..... Comment ! on veut faire partir le supérieur de mon grand séminaire, le père Girard. »

— « Que voulez-vous que j'y fasse ? répondit M. Pélissier en nazillant suivant son habitude. Il y a des ordres, des ordres positifs..... Aussi, pourquoi diable va-t-il s'occuper de ces choses-là ? »

— « Monsieur le gouverneur, reprit l'évêque, si quelqu'un doit partir, ce n'est pas le père Girard, c'est moi, car j'ai approuvé tout ce qu'il a fait ! »

— « Connu ! connu ! » riposta le général, avec cet air narquois et ce style, parfois trop sans façon, qui lui étaient familiers.

Monseigneur Pavy ne put s'empêcher de sourire, mais il ajouta aussitôt avec fermeté :

— « Dans tous les cas, il ne faut pas qu'il parte ; vous pouvez l'empêcher, et il ne partira pas ! »

— « Eh bien ! je vous dis, moi, qu'il partira ! »

— « Non, cela n'est pas possible, vous ne me ferez pas cet outrage... D'ailleurs, je ne veux pas qu'il parte ! »

— « Ah ! vous ne voulez pas qu'il parte ! » s'écria M. Pélissier, de son air le plus furieux... « Ah ! vous ne voulez pas ! Eh bien ! fit-il, en éclatant de rire, car il aimait les hommes résolus et qui lui tenaient tête... Eh bien ! gardez-le donc, j'arrangerai ça... Mais dites-lui bien qu'il s'arrête et ne recommence plus... Il y a un tas d'imbéciles qui crient, çà leur fait des affaires là-bas, et ils se fâchent... »

Il allait continuer sur ce ton, moitié amical moitié bourru, lorsque Monseigneur Pavy, dont la bonne humeur était revenue, l'arrêta :

— « Est-ce que vous auriez envie de me faire un sermon ? lui demanda-t-il ; vous savez bien que j'en fais, mais que je n'en reçois pas... Allons, continua-t-il, en lui serrant la main, arrangez cela. »

— « Je tâcherai, mais... »

— « Connu ! connu ! » s'écria à son tour l'évêque, et ils se quittèrent les meilleurs amis du monde.

M. Girard ne partit pas, mais comme l'avait dit le général Pélissier, *il fallut s'arrêter*... La maison fut donc fermée et les enfants rendus à leur famille, c'est-à-dire à la rue, au vagabondage, à l'ignorance, à l'abrutissement. Tout le monde alors put dormir sans inquiétude, l'Algérie était sauvée ! Et si depuis les Arabes se sont révoltés, évidemment le père Girard n'y a été pour rien.

Ce n'est pas là, je me hâte de le dire, ce que le noble cœur de Monseigneur Pavy avait rêvé quand il s'écriait, avec un zèle qui s'est toujours soutenu et une énergie qui l'a suivie jusque dans la mort : — « .... Il nous est im-

possible de *croire et de nous taire* (1); impossible *de tenir enchaîné le Verbe de Dieu* (2); impossible de ne pas appeler *sur tout homme venant en ce monde la lumière* de Dieu vivant (3); impossible de ne pas évangéliser à tous celui qui est *la voie, la vérité et la vie* (4); impossible de ne pas montrer aux âmes le chemin du Ciel, de ne pas allumer sur les montagnes le flambeau de la saine doctrine; impossible de laisser périr de sang-froid des âmes pour qui Jésus-Christ est mort, et auxquelles il a préparé, comme à vous-mêmes, une immortelle couronne. Certes, par la sagesse et la prudence de nos démarches, et par notre patience à attendre les temps *que le Père céleste a mis en réserve dans sa puissance* (5), nous saurons bien concilier la modération avec le zèle religieux; notre cœur d'évêque saura se contenter de prier lorsque notre main ne trouvera rien à moissonner. Dieu nous garde d'entraînements non moins périlleux pour l'Église elle-même que pour la sécurité du pays! Mais, qu'on le sache bien, si nous ne pouvons vous sauver tous, habitants de l'Algérie, notre droit et notre devoir sont d'appartenir à tous, d'être prêt à répondre à tous, de vous aimer et de vous bénir tous, sans distinction de nom, de pays, de race et de croyance. Ce droit, nous aimerions mieux tout perdre que de le sacrifier jamais; ce devoir, nous aimerions mieux périr que d'y être un seul jour infidèle (6). »

Ce « droit » de bénir et ce « devoir » de se dévouer à

(1) Ps. 115.
(2) 2 Tim., II, 9.
(3) Saint Jean, I.
(4) Saint Jean, XIV, 6.
(5) Actes I, 7.
(6) Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque d'Alger, du 2 juillet 1846, à l'occasion de son entrée dans son diocèse.

tous, on ne les lui a jamais contestés, et il en a usé largement, mais il a vainement attendu « *les temps que le Père céleste a mis en réserve dans sa puissance*, » il est mort avant de les avoir vus se lever pour lui. Pourtant, ne désespérons pas, la divine Providence met souvent en œuvre d'étranges ressorts pour arriver à ses fins, et plus d'une fois la religion a vu le salut lui venir de ses plus acharnés ennemis : *Salus ex inimicis.*

Qui ne sait aujourd'hui que les indigènes de l'Algérie, malgré leur fanatisme, témoignent la vénération la plus profonde à nos prêtres catholiques, qu'ils les accueillent sous leur tente avec le plus cordial et le plus respectueux empressement, qu'il ont en eux une confiance extrême et les écoutent avec la plus religieuse attention (1)?

Et si je suis bien renseigné, ce qui vient de se passer il y a quelques jours à peine, à Laghouat, capitale du Sahara algérien, ne contribuera pas peu, il faut l'espérer, à dissiper les craintes du pouvoir, à l'engager à étudier et à prendre enfin les moyens d'arriver à cette assimilation si désirable des conquérants et des vaincus, par la seule voie qui n'ait pas encore été tentée, et la seule vraie pourtant, je veux dire, par le christianisme. C'est là, en effet, pour lui une preuve de plus, et elle est assez éloquente, de la réelle sympathie qu'éprouvent pour nos prêtres les indigènes.

Cette preuve, la voici :

Laghouat avait deux prêtres Lazaristes, mes successeurs faisant fonctions, l'un de curé, l'autre de vicaire, et des sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont l'influence était

(1) *Voir les Arabes et l'occupation restreinte en Algérie*, 1 vol. in-18, et *l'Assimilation des Arabes*, 1 vol. in-18, Paris ; chez Challamel aîné, éditeur, rue des Boulangers Saint-Victor.

considérable. Cette influence, leur habit la leur avait acquise tout d'abord, mais chaque jour elle avait été grandissant avec le nombre des services rendus par eux à la population de cette ville. Le système d'occupation restreinte ayant prévalu, ces ecclésiastiques et ces sœurs ont dû quitter Laghouat, dont l'importance, comme poste militaire avancé, a été ou va être fort amoindrie, et par conséquent les écoles qu'ils y avaient ouvertes être confiées à des mains laïques ou fermées. Les Arabes de cette ville, et avec la garnison ils en sont presque les seuls habitants, avaient ressenti la peine la plus vive au départ de ces prêtres et de ces religieuses, et leur vœu le plus ardent était de les voir revenir. Aussi, tout dernièrement, se sont-ils entendus pour faire une démarche collective près de l'autorité supérieure de la colonie et la supplier de leur rendre, pour élever et instruire leurs enfants, ces *marabouts* et ces *maraboutas* qu'ils ont appris à bénir et à aimer. Exaucera-t-on leur prière? Je le désire sans trop l'espérer. Mais quoi qu'il arrive et quoi qu'on fasse, cet acte tout spontané de la population indigène de Laghouat, en faveur de nos prêtres et de nos sœurs de charité, n'en aura pas moins une haute signification et il restera comme un témoignage irrécusable de l'action que pourraient exercer sur les Arabes les ministres de l'Evangile, si leur zèle était libre de se déployer.

Le successeur de Monseigneur Pavy sera-t-il plus heureux et verra-t-il enfin briller sur la terre d'Afrique « *Les temps marqués par le Père céleste !* » Le pouvoir revenu à une appréciation plus exacte du caractère et des sympathies des indigènes, voudra-t-il permettre ou seulement tolérer qu'une suprême expérience soit tentée, à l'aide de moyens commandés par les circonstances et le génie du peuple qui en serait l'objet! En un mot, verrons-nous

l'administration supérieure, je ne dis pas favoriser ouvertement la conversion des Arabes et y applaudir, ce serait vraiment trop beau ! mais seulement se décider à examiner sans préventions, si de ce côté, il n'y aurait pas réellement *quelque chose à faire?* — Je voudrais me faire illusion, mais je crois qu'il ne faut guère y compter, l'expérience du passé m'éclaire sur l'avenir. Ne désespérons pas cependant, je le répète, l'heure du salut sonnera certainement pour les Arabes, Dieu ne permettra pas qu'ils restent éternellement aveugles en face de la lumière, et peut-être le jour qui doit l'entendre frapper est-il plus près de nous qu'on ne le pense. Cette heure avec tous les vrais amis de la religion, de la France et de l'Algérie, je l'appelle de toute l'ardeur de mon âme et je la saluerai avec amour et reconnaissance. Les hommes passent vite, la vérité seule demeure, et il arrive un moment où, bon gré mal gré, elle force les portes et s'impose. Jésus-Christ ne s'est-il pas fait attendre quatre mille ans au monde accroupi dans les ténèbres où il se plaisait ? Et alors, qu'est-il arrivé ? *Aux temps marqués par le Père céleste dans sa puissance*, le Sauveur est venu, de sa main divine il a saisi le monde qui le repoussait, et en dépit de ses efforts pour rester couché, il l'a obligé à se tenir debout en pleine lumière de son Évangile et à vivre d'une vie nouvelle. Glorieuse victoire que lui-même a célébrée : « *Confidite, ego vici mundum* (1) ! « — Si ce cri de triomphe du Fils de Dieu nous est une promesse de force, il est aussi notre espérance. Dans un avenir, qui se rapproche chaque jour l'Afrique l'entendra de nouveau retentir, les barrières qui se dressent encore entre elle et la vérité s'abaisseront pour lui livrer passage, et l'Arabe, heureux d'être vaincu

(1) Jean, XIV, 33.

à son tour, comme le vieux monde païen, se relèvera, au pied de la croix, de l'abjection où il se traîne depuis tant de siècles : *Confidite!*

Avec plus de bonheur que personne, l'évêque d'Alger eût salué cette résurrection générale de la terre qu'il a sillonnée de ses pas et arrosée de ses sueurs pendant vingt ans ! Dieu n'a pas permis que cette dernière gloire lui fût réservée ; il l'a appelé à lui, sans doute pour achever de préparer à son successeur ce jour de réparation et de victoire, et le bénir du haut du ciel. Mais, quelle qu'en soit la date dans les desseins de l'éternelle sagesse, éloignée ou prochaine, le nom de Monseigneur Pavy s'y trouvera mêlé et y brillera comme le grand nom de Moïse mort dominait encore celui de Josué entrant à la tête des Hébreux dans la terre promise.

Au surplus, il lui reste assez d'autres titres à la reconnaissance de l'Algérie, il peut se passer de celui-là. Quoiqu'il lui ait été impossible de réaliser toutes les généreuses aspirations de son cœur, soit parce que le temps lui a manqué, soit parce que la bonne volonté de quelques hommes lui a fait défaut, si l'on se reporte en arrière et qu'on examine les résultats obtenus, on reconnaîtra que jamais évêque, placé dans d'aussi exceptionnelles conditions, n'a accompli des œuvres plus nombreuses, plus vraiment utiles, plus glorieuses, et marquées de ce cachet que la religion imprime à tout ce qu'elle consacre, la perpétuité.

Et maintenant, comme il l'a dit lui-même, il est parti, — parti « pour cette terre que l'Écriture nomme la terre des vivants, *terra viventium*, » — laissant à l'Algérie, qui en sera toujours fière, une mémoire illustre, sainte et

honorée ; des créations qui parleront de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes à la postérité la plus reculée : un petit séminaire florissant, un grand séminaire nombreux, des communautés religieuses prospères, un clergé jeune, actif, intelligent, dévoué, formé sous ses auspices à une discipline sévère, et ce magnifique monument élevé à la gloire de Notre-Dame d'Afrique, pour lequel il s'était fait mendiant ! Il est parti, laissant après lui le calme et la paix où il n'avait rencontré que confusion et désordre, le nom de Jésus-Christ connu et partout adoré dans des temples élevés à sa prière, l'activité féconde de la vie chrétienne où il n'avait trouvé que le morne silence des solitudes, en un mot, la richesse et la fertilité où se montrait dans toute son indigence la désolante nudité du désert ! Enfin, il s'en est allé, nous laissant à tous prêtres qu'il a enfantés à l'Église, simples fidèles qu'il a instruits de sa parole, de salutaires leçons de vertu, d'honneur, de dévouement, d'étude, de labeur incessant, dans sa vie toute entière, et sur ce lit de mort où, résigné sous la main de Dieu, il s'est montré si simplement grand en face de l'éternité, un sublime exemple.

12 décembre 1866.

Voici le texte des paroles adressées par Monseigneur l'évêque l'Alger à l'assistance qui l'entourait, lorsque ce prélat a reçu les derniers sacrements :

« J'aurais voulu, messieurs, vous parler un peu longuement, mais les forces me manquent pour vous exprimer tout ce qui se passe au fond de mon cœur. Vous accueillerez mes paroles

comme celles d'un voyageur pressé de partir, et qui dit adieu... Dieu m'appelle et je suis prêt pour le grand voyage, et ce sera, je l'espère, vers cette terre que l'Écriture nomme la terre des vivants : *terra viventium*.

« J'aurais assisté avec bonheur au couronnement des œuvres commencées et auxquelles j'ai consacré les vingt ans de ma vie d'évêque ; mais la Providence semble s'amuser des desseins des hommes.

« ... C'est un de ces jeux (en souriant) qu'il faut adorer et bénir. Je puis donc répéter la parole du poëte latin : *Sic vos non vobis nidificatis, aves. Sic vos non vobis fertis aratra, boves...* Mieux encore, messieurs, pour parler avec les livres saints : C'est Salomon qui construit et consacre l'édifice dont son père David, avait, de longue main, préparé les matériaux ; c'est Moïse qui sauve son peuple et lui donne la loi, mais c'est Josué, qui l'introduit dans la terre promise.

« En vous disant adieu, j'ai à vous laisser particulièrement trois recommandations, dont vos cœurs me répondent : d'abord je confie à votre zèle l'œuvre si chère de Notre-Dame-d'Afrique, et j'éprouve une véritable satisfaction à penser que le dévoûment éclairé de la commission, dont j'aperçois ici des membres illustres, ne fera pas défaut à cette jeune orpheline, ce beau monument dû à la mendicité, mendicité féconde autant que glorieuse. Il y a là une bonne fille, qui a recueilli des pièces abondantes pour la besace du mendiant de Marie, vous ne l'oublierez pas ?

« Le second avis, messieurs, c'est que vous gardiez un attachement inviolable à la discipline de l'Église, obéissance et respect à l'autorité ecclésiastique, quel que soit le successeur que la Providence vous destine. J'attache à ce point la plus haute importance. Depuis vingt-sept ans, mon prédécesseur et moi avons travaillé pour obtenir ce bel ordre qui existe dans notre jeune Église d'Afrique. Souvenez-vous, messieurs, que ce qui fait les saints, c'est moins l'héroïsme des actions grandes et éclatantes, que la fidélité à la règle.

« Enfin, prêtres de l'Église, aimez-vous les uns les autres ;

demeurez toujours unis par les liens de la charité fraternelle. Si je vous fais cette recommandation, ce n'est pas qu'à cet égard j'ai à vous faire le moindre reproche ; j'ai des éloges à vous adresser : c'est un touchant spectacle que celui de la bonne harmonie qui a toujours régné parmi vous, et qui, de tant d'éléments venus de pays si divers a réalisé si bien la perfection de la charité.

« Adieu, mes enfants, adieu !... »

(*Moniteur Algérien,* du 16 novembre 1866.)

FONTAINEBLEAU. — IMPRIMERIE E. BOURGES.

LA VÉRITÉ

SUR

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS FRANÇAIS

ET DES PRISONNIERS ARABES

PAR

CH. LOYER

Ancien curé de Laghouat, , auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie.

PARIS

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, rue des Boulangers et rue Bellechasse, 27

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE L'ALGÉRIE

1870

A MONSIEUR LE COMTE DE FRANCLIEU

Monsieur le Comte,

Où que vous rencontre cette humble brochure, — dans laquelle votre nom se trouve cité d'une manière si honorable, — je veux qu'elle vous porte mon hommage respectueux, pour l'affection constante dont vous avez entouré le vénérable monseigneur Dagret pendant sa vie, et le souvenir pieux que vous lui avez conservé après sa mort.

Ch. LOYER,
ancien curé
de Laghouat.

6 Mars 1870.

J'avais d'abord le projet de faire paraître ce petit travail dans la *Semaine religieuse du diocèse de Meaux*, qui a accueilli un article plein d'erreurs sur le même sujet, mais j'ai compris que les exigences de cette modeste feuille locale ne comportaient pas une rectification aussi étendue. Je me suis donc décidé à publier, à part, un curieux document inédit que je possède sur l'échange des prisonniers français et des prisonniers arabes, par monseigneur Dupuch, premier évêque d'Alger, en y ajoutant ce que j'en ai appris moi-même de la bouche d'un témoin oculaire.

Afin qu'on puisse comparer, j'ai dû faire suivre cette publication de l'article donné par la feuille religieuse de Meaux.

J'aurais pu me dispenser de répondre aussi longuement à un article sans importance et surtout sans prétention de la part de son auteur, je le pense, à une précision rigoureusement historique, et c'est, en effet, une réflexion qu'on m'a faite. Je demande de ne point partager cette opinion. A mon humble avis, on ne saurait admettre qu'un écrivain, même *dans une simple nouvelle*, où il s'agit d'un événement contemporain, tronque et dénature la vérité, non-seulement sous le rapport des faits, mais encore des lieux et des personnes; on ne saurait non plus tolérer, sans commettre une injustice, qu'il prête à un seul individu l'honneur qui appartient en propre à plusieurs. C'est là le sentiment qui m'a poussé à entreprendre le petit travail que je livre au public, sans autre ambition que de lui dire, sur l'échange des prisonniers, *la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.*

LA VÉRITÉ

SUR

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS FRANÇAIS

ET DES PRISONNIERS ARABES

I

La *Semaine religieuse* du diocèse de Meaux, dans ses numéros des 19 et 26 mars de cette année, a publié un article intitulé : *Un souvenir d'Afrique*, contre lequel je crois devoir protester. Ou l'auteur de cet article, que je n'ai pas l'honneur de connaître, ignore ce qui s'est passé lors de l'échange des prisonniers français et des prisonniers arabes, par monseigneur Dupuch, et alors, pourquoi entreprend-il d'en écrire l'histoire ? Ou il est exactement renseigné, et alors encore, pourquoi le raconte-t-il d'une façon aussi incomplète ?

Cet échange de prisonniers, entrepris et mené à

bien, par le premier évêque d'Alger, est trop glorieux pour la nouvelle Afrique chrétienne, pour qu'on se permette ainsi de le dénaturer. A part le fond, qui est vrai, tout le reste est de pure invention et n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur. Or ici, la vérité était assez belle pour se passer de ces ornements.

En outre, je vois dans cet article, un parti pris, dont je ne m'explique pas bien la raison, de mettre surtout en évidence la personne de M. l'abbé Suchet. A quoi bon ? Les œuvres sont là, et c'est d'elles seules que doit monter, s'il y a lieu, vers celui qui les a accomplies, l'encens de la louange. Si ce vénérable ecclésiastique lit jamais ce *Souvenir d'Afrique*, et il serait vraiment dommage qu'il ne le connût pas, il en sera certainement blessé. Je lui sais, en effet, trop de véritable modestie pour qu'il ne soit pas humilié par ces flatteries maladroites, et de se voir à peu près seul, placé sur un piédestal, lorsque d'autres ont montré le même dévouement et couru les mêmes dangers. Pourquoi donc l'auteur de l'article, contre lequel je m'élève, a-t-il laissé leurs noms dans un ingrat oubli ? Comme l'étendard de notre immortelle Jeanne d'Arc, puisqu'ils ont été à la peine, pourquoi ne seraient-ils pas aussi à l'honneur ?

Je passe rapidement sur ce fait de *cinquante-six soldats français*, *remis sans rançon*, par Abd-el-Kader,

aux mains de M. l'abbé Suchet, et dont jusqu'à ce jour je n'avais jamais entendu parler. Cette générosité de l'émir, en temps de guerre et sans compensation, me semble aussi phénoménale que *les souliers d'écorce et les pieds meurtris* par la marche, de l'envoyé de l'évêque. Car personne, en Algérie, pas plus les indigènes que les autres, n'a encore imaginé ce genre de chaussures, et tout le monde sait que les prêtres expédiés en mission, au loin dans l'intérieur, ne s'y rendaient point à pied. Mais enfin, j'accepte ces cinquante-six prisonniers, rendus à la liberté sur une simple lettre de monseigneur Dupuch, même l'épisode du général Baraguey d'Hilliers, sous Médéah, n'ayant point à ma disposition de moyen de contrôle.

Cependant, je le demande, le doute n'est-il pas permis, lorsqu'on sait que les négociations, avec le même Abd-el-Kader, pour l'échange des prisonniers français, et cette fois, *en retour des prisonniers arabes*, ont duré *sept mois* avant d'aboutir? Puis, il y a ici deux dates qu'il est impossible de concilier. Si l'on en croit l'auteur de l'article, M. l'abbé Suchet obtenait, à titre purement gracieux, *au printemps de 1841*, la liberté de cinquante-six prisonniers français, et le 19 mai *de la même année*, c'est-à-dire, au printemps encore, avait lieu l'échange, à la réussite duquel monseigneur Dupuch avait employé sept longs mois, ainsi que je le prouverai !

Comprenne qui pourra (1). Au reste, je l'ai déjà dit, ce récit fourmille d'inexactitudes, inexactitudes dont je vais relever les principales.

J'avoue que je ne me livre à cette tâche qu'avec une sorte de répugnance. Il est toujours pénible de venir dire à quelqu'un, dont on suppose l'entière bonne foi, qu'il s'est trompé, mais je croirais manquer à la mémoire de mon vénéré bienfaiteur et père, monseigneur Dagret, premier vicaire général d'Alger, si je ne le faisais pas. Au même titre que M. l'abbé Suchet, il a été mêlé à ce grand fait de l'histoire religieuse de la moderne Afrique, je dois à l'honneur de son nom et au cher souvenir que lui garde mon cœur, de rétablir sur ce point *toute la vérité*. Au reste, c'est de lui que je la tiens.

Ainsi, *ce n'est pas avec Si-Mohammed-ben-Allal,* mais avec Abd-el-Kader lui-même, dont Ben-Allal n'était que le khalifa (lieutenant), que les pourparlers pour l'échange des prisonniers ont eu lieu. Et pour être parfaitement exact, je dois déclarer que, dans le prin-

(1) Après réflexion, j'ai comme un vague souvenir que M. l'abbé Suchet fut en effet envoyé, par monseigneur Dupuch, vers l'émir Abd-el-Kader, mais seulement dans le but de presser la conclusion du traité d'échange. Ce voyage a parfaitement pu se faire au mois de mars et l'échange avoir lieu au mois de mai suivant. Cependant, je ne garantis rien, mais cette supposition me paraît assez naturelle.

cipe, monseigneur Dupuch comptait si peu sur le succès, pour un échange *complet* de prisonniers, que la demande qu'il adressa à l'émir ne concernait que l'un d'entre eux, M. le sous-intendant militaire Masseau, à la famille duquel monseigneur Dupuch portait le plus vif intérêt. Ce fut Abd-el-Kader qui, dans sa réponse, fit comprendre à monseigneur Dupuch qu'il était disposé à traiter, non-seulement en faveur de M. Masseau, mais encore pour l'échange de tous les prisonniers français qu'il avait entre les mains. C'est ainsi que les négociations furent commencées et se continuèrent, sans autre intervention de l'autorité militaire que celle de mettre à la disposition de l'évêque, au moment voulu, les prisonniers arabes.

Ces détails, je les tiens de la bouche de monseigneur Dagret.

Il n'est pas plus exact de dire que l'échange était convenu à nombre égal, *cent trente-huit* contre *cent-trente-huit*, puisque monseigneur Dupuch n'emmena avec lui que *cent vingt-six* personnes, dont *trente-trois hommes* seulement. La vérité est, qu'on devait rendre *tout ce qu'on avait de prisonniers* de part et d'autre.

La scène des cavaliers hadjoutes venant crier à l'évêque qu'il trahissait Ben-Allal; *n'est pas vraie.*

Monseigneur Dupuch *n'eût rien gagné* en écrivant au général français, *et il ne le fit pas.*

Ce ne fut pas Ahmed-Khoracin (1) qui porta au khalifa la lettre de l'évêque, au moment où celui-ci apprenait avec une stupéfaction indignée, que *le lieu-même* où devait s'effectuer l'échange, était militairement occupé par le général Baraguey d'Hilliers (il y a là un mystère qu'il serait peut-être douloureux d'approfondir), mais un cavalier hadjoute. Par cette lettre, monseigneur Dupuch s'efforçait de convaincre Ben-Allal qu'il n'était pour rien dans cet étrange mouvement de troupes, il le priait de fixer lui-même un autre lieu pour l'échange et que lui, évêque, s'y transporterait. — Il n'était pas facile de faire accepter une pareille justification au soupçonneux khalifa, car les Arabes, encore ignorants de nos usages et de nos mœurs, s'imaginaient que le chef de la religion (le grand Marabout), était en même temps chef politique, et avait autorité sur tout le monde. — Quoi qu'il en soit, le cavalier hadjoute, parti le 18 au matin, était de retour à midi, apportant une lettre pleine de colère de Ben-Allal.

Ce fut seulement alors que monseigneur Dupuch, afin de gagner du temps, expédia M. l'abbé Suchet vers le khalifa. Contrairement à ce que dit l'auteur de l'article, *il n'avait point avec lui un autre prêtre,* mais bien *trois laïques* honorables : M. le comte de Franclieu, qui

(1) Je me méfie de l'orthographe de ce nom arabe.

vit encore, M. Berbrugger, alors membre de la Commission Scientifique, mort dernièrement conservateur de la bibliothèque impériale d'Alger, et M. Toustain Dumanoir, interprète pour la langue arabe, près le directeur de l'Intérieur. Ce fut alors aussi, *mais seulement alors*, que dans le but de calmer l'irritation de Ben-Allal, l'évêque adjoignit aux personnes que je viens de nommer, un prisonnier arabe, Ahmed Khoracin, jeune officier des réguliers, et non pas *chef des gardes* de l'émir.

Le khalifa ne se montra pas aussi chevaleresque qu'on cherche à nous le persuader. Il est très-vrai qu'il laissa repartir les envoyés de monseigneur Dupuch; il est vrai encore, qu'en retour d'Ahmed Khoracin, qu'il avait reçu, il rendit la liberté à M. Masseau, mais ce qu'on ne nous dit pas et qu'il importe d'ajouter, c'est que le lendemain, 19 mai, jour de l'échange, les mêmes députés étant retournés vers Ben-Allal, *il les retint dans son camp comme otages.*

A partir d'ici, et en suivant l'auteur de l'article, nous entrons dans le domaine de la plus haute fantaisie.

Ainsi, le khalifa n'avait avec lui ni *étendard*, ni *musique*, ni *douze* à *quinze cents* cavaliers, mais une simple escorte de *douze* à *quinze* hommes. Il est vrai que sa troupe n'était pas loin, mais enfin elle ne se montrait pas.

Nos prisonniers français *en croupe derrière les arabes*,

mais c'eût été une profanation ! Comment, les indigènes qui se croiraient déshonorés s'ils y plaçaient même leur femme (1), y auraient établi *des chiens de chrétiens!...* Non, non, nos malheureux prisonniers étaient à pied, et le bâton se chargeait de faire retrouver des jambes aux plus fatigués !

L'évêque *en habits pontificaux !* Il était en simple soutane.

La population de Bouffarick *ne pouvait pas être présente*, par la raison que l'échange a eu lieu *à une heure de chemin* de ce village, et alors à quoi bon

(1) A ce propos, voici un fait dont j'ai été témoin. Un arabe cheminait assis sur son bourricot, balançant nonchalamment, deci delà, ses longues et maigres jambes, tandis que sa femme suivait à pied, *selon l'usage*, et pesamment chargée. Il traversait un gros village, de création récente, et pour son malheur il passa devant un lavoir public, ce jour-là complétement occupé. A la vue de ce grand dadais qui se prélassait si fort à son aise, et de sa pauvre compagne courbée sous son lourd fardeau, mes paroissiennes, parisiennes pour la plupart et qui avaient vu le feu en 1848, indignées, s'élancèrent comme..... une seule femme. Faire dégringoler de sa monture l'arabe ahuri d'une attaque si soudaine, asseoir la femme stupéfaite sur le bourricot, après avoir imposé au mari la charge que tout-à-l'heure elle portait sur ses épaules, tout cela fut fait avec accompagnement de gifles, en moins de temps que je ne mets à le raconter. Mes paroissiennes avaient cédé à un entraînement généreux, — mais aveugle, car hors de la vue et surtout de la portée des terribles laveuses, l'Arabe reconquit ses droits, un instant méconnus, et la pauvre femme dût payer cher l'intervention des chrétiennes, ces filles de satan, qui n'avaient respecté ni la dignité du chef de la tente, ni la majesté de la barbe.

sonner la cloche? — D'abord, y avait-il bien une cloche? je ne voudrais pas l'affirmer.

Enfin je touche au dernier de mes reproches, mais, celui-ci est de tous le plus grave. En vérité, l'auteur de cet article, *où rien ne peut rester debout* que certains noms propres et des dates, me renverse et me confond, quand je l'entends faire demander par le gouverneur à l'évêque d'Alger : — comment le roi *pourrait récompenser son dévouement!...* Ah! pauvre monseigneur Dupuch, noble et grande âme, si éprouvée et si méconnue, la mort a obligé les hommes à vous rendre enfin justice, — pourquoi avez-vous eu la sainte et patriotique ambition de couronner votre front de cette gloire?

Si l'on veut bien me lire jusqu'à la fin, on verra de quelle manière le dévouement de l'évêque a été *récompensé* au jour même de son triomphe, et l'on pourra se convaincre aussi que le khalifa d'Abd-el-Kader s'est montré, en cette circonstance, plus généreux que ses adversaires.

Jusqu'à présent, pour combattre les dires de l'auteur d'*Un souvenir d'Afrique*, je n'ai apporté que mes propres observations. Ce procédé, si je continuais à en user, ne manquerait pas de paraître à quelques uns léger, à d'autres téméraire, à tout le monde, peu probant, car si, moi, je nie, lui, il affirme. Qui donc décidera entre nous, prêtera à mes paroles l'autorité

dont elles ont besoin, et fera briller aux yeux les plus prévenus la vérité dans tout son éclat?

Il est temps que je l'avoue, et je le fais en toute humilité : en tout ceci, je ne suis savant que de la science d'autrui..... Oui, je puis produire une preuve! Oui, j'ai un témoignage! témoignage contre lequel personne, en Algérie pas plus qu'en France, n'osera s'élever, car il serait à l'instant même écrasé par la renommée d'honneur, de sainteté et de vertu de l'homme vénérable qui me l'a laissé.

Je m'explique. Au reste, je l'ai déjà déclaré : la vérité sur l'échange des prisonniers, je la tiens de monseigneur Dagret, premier vicaire général, archidiacre du diocèse d'Alger, sous messeigneurs Dupuch et Pavy, et collègue de M. l'abbé Suchet. En mourant, ce digne ecclésiastique, qui avait pour moi la plus tendre affection, m'a fait l'insigne honneur de me choisir pour l'un de ses héritiers. C'est en cette qualité que je me trouve possesseur d'une grande partie de ses papiers, papiers que je conserve avec un soin pieux, comme tout ce que je dois à sa paternelle sollicitude.

Or, monseigneur Dagret, lors de l'échange, *accompagnait monseigneur Dupuch*, par conséquent il a été à même *de tout savoir et de tout voir*, et lui-même, en effet, bien des fois me l'a raconté. Si je n'avais que ces seuls souvenirs de conversation intime pour détruire

les assertions de l'auteur de l'article, je n'aurais point élevé la voix, je les aurais laissé passer, me contentant de protester tout bas, — mais j'ai sous les yeux une pièce *écrite tout entière de la main de monseigneur Dagret*, et le silence ne m'est plus permis.

Ce précieux document, je n'ose l'appeler : *Histoire de l'échange*, ce titre serait trop présomptueux, car c'est plutôt un simple croquis, tracé à la hâte, un aide-mémoire, en un mot, des faits, la vérité toute nue, sans phrases, non pas un récit, mais bien la charpente, le squelette d'une narration.

Je remercie Dieu d'avoir inspiré à monseigneur Dagret de l'écrire, car il va me servir pour exposer les choses telles qu'elles se sont réellement passées, ce qui encore n'a jamais eu lieu, que je sache, et en même temps à lui rendre la part qui lui revient dans cette œuvre généreuse et grande.

C'est à lui que je laisse maintenant la parole :

II

« L'échange des prisonniers français contre les prisonniers arabes, pour lequel des négociations étaient entretenues et habilement conduites depuis sept mois, par monseigneur d'Alger, vient enfin d'avoir lieu avec un succès qui dépasse toute espérance.

» Tous les prisonniers arabes ayant été mis, par M. le gouverneur, à la disposition de monseigneur l'évêque, il annonce à Abd-el-Kader qu'il est prêt, qu'il n'y a plus qu'à s'entendre sur le lieu où devait se faire cette œuvre si intéressante pour l'humanité.

» Le califa de Milianah, lieutenant d'Abd-el-Kader, députe vers notre évêque deux estafettes qui lui apportent la nouvelle qu'il réunira tous les prisonniers fran-

çais à l'aouch Mouzaïa, le mardi 18 mai, à midi, que là se fera l'échange s'il accepte.

» Monseigneur accepte, et les préparatifs du départ se font : c'était le 12.

» Le 14, le corps d'armée qui devait opérer sur Mouzaïa, etc., se met en marche. Il était déjà à Douéra, lorsque le califa, qui demeure désormais chargé de l'échange, par Abd-el-Kader, écrit à monseigneur qu'il peut compter qu'à l'heure et au lieu fixés il sera au rendez-vous.

» Le 16, on nous avait amené des femmes prisonnières que monseigneur fit soigner et habiller par les sœurs d'Alger.

» Le 17, à sept heures du matin, monseigneur part dans sa voiture avec MM. (1) et les deux envoyés du califa, suivi de ses prisonniers, au nombre de quatre-vingt-treize femmes ou petits enfants et trente-trois hommes, parmi lesquels un officier des réguliers ennemis.

» Cet étrange cortége de douze voitures arriva à Bouffarick à six heures du soir. Nous avions donné des ordres pour que des escortes et des vivres fussent disposés dans les divers postes par où passerait le convoi.

(1) Les noms laissés en blanc vont se retrouver tout-à-l'heure.

A Bouffarick les prisonniers sont gardés et nourris dans le camp.

» Mais ici un contre-temps, qui devait tout renverser, est annoncé à monseigneur : l'armée française venait de recevoir du général Baraguey d'Hilliers l'ordre d'occuper Mouzaïa, lieu même où devait s'effectuer l'échange (1).

» Tout semble perdu, car les arabes devaient naturellement penser que l'évêque avait voulu leur tendre une embuscade. Peut-être, dans leur fureur, avaient-ils massacré nos prisonniers ?...

» Monseigneur député aussitôt un des envoyés hadjoutes vers le califa, lui écrivant que le mouvement de l'armée française lui est tout à fait étranger, qu'il pouvait changer le lieu de l'échange, qu'il était le maître, etc.

» Cet envoyé, parti au point du jour, était de retour à midi, apportant une lettre pleine d'irritation du califa, sur ce qu'ayant amené les prisonniers au lieu convenu, au lieu de trouver les siens, il n'a trouvé qu'une forte armée française, qu'il avait été forcé de faire rétrograder bien loin les prisonniers, etc.

» Monseigneur et sa suite comprennent, eu égard à

(1) Comment expliquer cet ordre plus qu'étrange, lorsque les chefs militaires *connaissaient le lieu, le jour et l'heure de l'échange?* Je le répète : il y a là un mystère qu'il ne faut pas chercher à pénétrer.

la gravité de la situation, que ce serait fort long de renouer les communications par lettres, qu'il vaut mieux envoyer des émissaires.

» Chacun avait été jusque là par dévouement, chacun ambitionnait l'honneur d'être envoyé au camp des hadjoutes pour renouer les négociations. Quatre sont choisis. Ce furent M. Suchet, vicaire général, M. de Franclieu, honorable colon, M. Berbrugger, membre de la Commission Scientifique, et M. Toustain, interprète arabe près le directeur de l'Intérieur.

» Ces Messieurs partent à quatre heures, bride abattue, guidés par un hadjoute auquel monseigneur avait cru devoir adjoindre, vu la circonstance, le prisonnier, jeune officier des réguliers, auquel il avait fait quelques cadeaux.

» Après avoir couru sept lieues, ils trouvent le califa très-irrité de la conduite des français. Cependant il avait foi à la parole de l'évêque qui lui avait dit n'être pour rien dans la marche de l'armée, et la vue de son jeune officier, le fit consentir à renouer les négociations.

» Il demanda donc que l'évêque vînt en personne à trois lieues de Bouffarick, sans aucune espèce de démonstration militaire, et que lui califa s'avancerait en personne en laissant ses gens à distance.

» Les envoyés de l'évêque ne purent accepter ces propositions qui étaient trop à l'avantage des arabes;

la crainte de quelque embuscade de notre part les avait évidemment dictées au califa.

» On convint que monseigneur se rendrait en voiture jusqu'à un peu plus de portée de canon de Bouffarick, que là se ferait l'échange le lendemain matin.

» Les envoyés repartent et le califa, pour ne pas être en arrière de générosité, renvoya avec eux notre sous-intendant Masseau (1), qu'il tenait prisonnier depuis sept mois. A dix heures du même soir il était entre les bras de l'évêque, son libérateur.....

» La réponse du califa est acceptée. Il faut aller de grand matin lui dire qu'il peut venir, que dès qu'il paraîtra l'évêque se rendra avec les prisonniers, sans escorte.

» Les mêmes quatre envoyés repartent, et sont retenus au camp comme otages.

» A huit heures du matin on aperçoit un groupe d'arabes qui s'avancent assez lentement. Sur le côté, un hadjoute avec un des envoyés de l'évêque (M. Toustain), couraient bride abattue vers Bouffarick. Ils viennent annoncer l'approche du califa.

» Monseigneur ordonne de faire monter en voiture toutes les prisonnières arabes et les hommes malades

(1) Monseigneur Dagret écrit *Masseau*, l'auteur de l'article, *Massol* et tantôt *Massot*. Je ne sais quelle orthographe est la meilleure. Je m'en tiens à celle adoptée par monseigneur Dagret.

et qu'on le suive. Il monta lui-même dans sa voiture avec son vicaire général, M. Dagret, et ils s'avancent ainsi.

» Toutes les représentations de nos officiers de Bouffarick ne l'effraient pas ; on l'avait fait engager sa parole, il avait traité au nom de la religion qu'il représentait et de la loyauté française : il fallait marcher.

» Arrivé à l'extrémité des retranchements de Bouffarick, il fait arrêter les voitures des prisonniers, commande qu'on attende l'ordre d'avancer, et il continue.

» A une heure de chemin il voit s'avancer les hadjoutes, entourant au nombre de douze ou quinze, le califa. Celui-ci arrivé près de la voiture, met pied à terre et ordonne à ses gens d'en faire autant. Monseigneur descend de sa voiture, avec M. l'abbé Dagret et M. Toustain, interprète.

» Après avoir échangé les compliments à l'orientale, monseigneur offre au califa de monter dans sa voiture pour parler plus à l'aise. Cette offre est acceptée avec plaisir. Il s'assied tout armé (deux pistolets, un yatagan et un poignard). M. Dagret se place vis-à-vis du califa, et M. Toustain, vis-à-vis de monseigneur.

» Ainsi commença une conférence qui dura deux heures et demie, et qui consistait à répéter que la guerre qu'on leur fait est injuste, que les Français ont les premiers violé les traités ; que du reste, cette

guerre ne profite à personne, qu'elle fatigue les Arabes, épuise les Français, qui jamais ne pourraient avoir assez de monde pour garder la plaine (l'instant même en donnait la preuve : on entendait tirer le canon du côté de Mouzaïa, et il était cependant venu, lui, avec une armée de 1500 cavaliers, à une heure de Bouffarick) ; qu'il savait que le serviteur de Jésus-Christ, Antoine (1), était ami de la paix, qu'il devait s'intéresser à la paix ; que pour eux, la paix était bonne, mais sur la terre seulement, que pour le ciel la guerre leur était meilleure.

» Monseigneur lui a répondu que sa religion demandait surtout la paix, que la paix était meilleure et pour cette vie et pour l'autre ; qu'il ne manquerait pas de parler de leurs dispositions au grand sultan des Français, que d'ailleurs, les égards dont il avait usé envers nos prisonniers, feraient connaître au roi et à la France, la bonne volonté de son cœur.

» Cependant le groupe de hadjoutes grossissait et le califa entremêlait sa conversation de certains ordres qui faisaient voir qu'il s'entourait de plus en plus de précautions : c'était des chefs qui se massaient autour de la voiture, c'était des batteurs qui exploraient la plaine pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'embuscade.

» Enfin, lorsqu'il se fut bien rassuré sur la bonne

(1) Monseigneur Dupuch s'appelait Antoine-Adolphe.

foi avec laquelle l'évêque et ses deux compagnons étaient venus à lui, il permit à nos prisonniers français de s'avancer vers leur libérateur.

» On les vit marcher péniblement, exténués des fatigues que leur avait occasionné la présence si inattendue de l'armée française, sur le lieu où ils devaient la veille recouvrer la liberté, le cœur brisé de reconnaissance, saisissant en passant une main bénie et y appliquant leurs lèvres desséchées. L'évêque et son grand vicaire se détournèrent pour cacher leur émotion qui fut partagée par le califa.

» On recommença à parler encore, toujours sur le même sujet.

» Enfin, il était temps de consommer l'échange, s'il pouvait se faire au bruit du canon de l'armée française.

Le califa demanda, comme une chose toute naturelle, que l'on fit avancer les prisonniers arabes, les nôtres étant toujours entourés de cavaliers.

» Ce fut un moment terrible, car d'après cette demande qu'on ne pouvait refuser, sans montrer une défiance qui eût tout compromis, il allait avoir entre les mains ses prisonniers, les nôtres, l'évêque, deux vicaires généraux, les otages qu'il avait encore retenus.

» Le plus sûr était de montrer de la confiance, et on en montra.

» L'évêque ordonna de faire avancer les prisonniers.

Les Arabes, pour laisser aux leurs le passage libre, firent mettre les nôtres un peu vers la droite, toujours gardés par leurs cavaliers.

« Toutes les voitures arrivent et se lancent au milieu des Arabes, qui aussitôt les entourent.

» Peu à peu nos Français sont dégagés et abandonnés par leurs gardiens.

» Enfin, tous les prisonniers arabes étant descendus, les nôtres prennent place dans les voitures qui repartent pour Bouffarick.

» Monseigneur fait ses remerciements au califa, à qui il avait remis de beaux présents, et le salut étant donné et rendu de part et d'autre, le califa monta son superbe cheval qu'il fit un instant caracoler devant la voiture de monseigneur qui lui fit adieu de la main, et on se sépara.

» On devine les démonstrations de joie et de triomphe qui accompagnèrent cette délivrance, et les bénédictions dont fut comblé l'évêque d'Alger, bénédictions qui descendent à toute heure sur lui et sur son clergé, qui a montré qu'il comprenait si bien la mission qu'il a acceptée en venant en Afrique.... On peut donc avoir du courage ailleurs qu'en face de la mitraille ! On peut donc avoir de la bonne foi, même lorsqu'on est Arabe et hadjoute !

» Il faut ajouter que le califa, à son retour dans son camp, ayant appris que les siens avaient fait quatre

prisonniers nouveaux, la veille même de l'échange au soir, ordonna aussitôt qu'on les fit partir pour Bouffarick, afin que monseigneur pût les emmener avec les autres.

» Nous avons encore quelques prisonniers à Tlemcen ; comme ils étaient en route pour venir à l'échange, les opérations de l'armée française, du côté d'Oran, les ont forcés à rentrer, mais ils seront rendus dès que le passage sera libre : c'est ainsi convenu.

» On avait aussi retenu, à l'insu de monseigneur, 6 ou 8 pasteurs arabes, réclamés par le califa. Monseigneur pouvait et devait promettre leur libération : croirait-on que monseigneur *ne put pas les obtenir ?..* »

Qu'on rapproche ce fait inoui dans les annales du respect de la parole solennellement donnée, de cet autre fait, *l'occupation de Mouzaïa par l'armée, le jour où devait s'effectuer l'échange*, et l'on pourra peut-être soupçonner le fond du mystère dont j'ai parlé et dont je ne veux pas autrement soulever le voile. Evidemment, le khalifa d'Abd-el-Kader a eu le beau rôle en cette affaire.

III

Si le retour, comme le dit monseigneur Dagret, fut un véritable triomphe, pourquoi faut-il ajouter que ceux qui auraient dû le plus applaudir à son succès, ne surent placer sur le front du vainqueur qu'une couronne d'épines?... Il fallait bien lui faire expier cette gloire que d'autres n'avaient pas pu conquérir !

La route de Bouffarick à Alger fut, ce jour-là, arrosée de bien des larmes ! larmes de bonheur et de joie, de douleur et de désespoir aussi.

Ce long convoi de douze voitures s'avançait lentement, et à chaque instant des hommes, des femmes se précipitaient aux portières et réclamaient avec anxiété, l'un son épouse, l'autre son mari, celle-là son

enfant, enlevés par les Arabes... Et si une voix aimée répondait à ce suprême appel, quels cris! quelle ivresse! quels embrassements! — Mais si, par malheur, le nom jeté parmi les captifs devenus libres ne trouvait point d'écho; si les voitures, ardemment fouillées des yeux, étaient vides de la chère âme si impatiemment attendue, quelle amère déception! quels déchirements! quel brisement de cœur! Monseigneur Dagret m'a dit plusieurs fois, et toujours avec une émotion profonde, qu'il n'oublierait jamais l'horrible et navrant spectacle que lui offrit une pauvre femme, une mère qui demandait son enfant. C'était, autant que je me le rappelle, du côté de Dely-Ibrahim, petit village situé à deux lieues d'Alger. Elle était là, folle, éperdue, haletante, arrêtant successivement toutes les voitures, criant de toutes ses forces, appelant son Benjamin! Et de toutes les voitures la même réponse inexorable s'échappait: « Il n'est pas ici! » Enfin, elle arrive à la dernière, sa dernière espérance!... et lorsque de celle-ci, comme des autres, elle entendit sortir les mots fatals, — brisée par le plus affreux désespoir, elle tomba inanimée sur la route. Hélas! la mort avait fait bien des victimes parmi nos prisonniers chez les Arabes!

Les voitures avançaient toujours. L'évêque avait défendu à ceux qu'il venait de rendre à la liberté d'en descendre. Tous avec lui, ils devaient se rendre à

Alger. Il était juste que Dieu, qui avait si merveilleusement protégé le dévouement de son courageux pontife, eût sa part dans la reconnaissance. La cathédrale allait donc réunir tout le monde pour chanter un *Te Deum* solennel d'actions de grâces.

Arrivé à une petite distance de la ville, monseigneur Dupuch prit les devants... Il venait d'accomplir avec bonheur une mission difficile et toute de miséricorde; il avait arraché des Français au joug de l'ennemi, fait bénir son nom par les Arabes, ses enfants de l'avenir; son cœur, si charitable et si tendre, était bien joyeux!

La population d'Alger, en fête, l'attendait; les rues étaient encombrées, c'était un événement! Tous ils étaient fiers de leur évêque, qui avait osé affronter ces terribles Hadjoutes, l'effroi de la plaine; traiter de puissance à puissance avec cet Abd-el-Kader, dont le prestige était immense, et qui avait tendu au chef de la prière chrétienne une main qu'il n'allongeait vers nos hommes d'épée que pour les combattre! Ils se pressaient en foule autour de sa voiture, l'acclamaient avec enthousiasme, l'appelant des noms les plus doux et lui demandant où étaient les prisonniers: « Les voici qui viennent, répondait le brave évêque, radieux; ils me suivent; ils vont arriver! »

Il se rendit à la cathédrale, parée pour la circonstance, se revêtit de ses ornements pontificaux, et, entouré de son clergé, joyeux comme lui, il attendit,

prosterné au pied de l'autel, ses chers délivrés.... Hélas ! il les attendit longtemps ! il les attendit en vain : ils ne vinrent pas, ils ne vinrent jamais ! ! !

Par ordre supérieur (toujours le mystère !), ils avaient été retenus au fort de l'Empereur... Sans doute il eut été dangereux de les laisser entrer dans Alger et d'ajouter, par leur présence, un lustre de plus au triomphe de monseigneur Dupuch. N'était-ce pas assez, peut-être trop, qu'il eût réussi ?

Cette journée, commencée sous d'aussi heureux auspices, finit bien douloureusement pour l'excellent évêque. Ce glorieux *Te Deum*, qu'il avait préparé avec tant d'amour, il le chanta la mort dans l'âme. Sous cette belle fleur de l'espérance qui s'épanouissait, si vivace, au fond de son cœur, ne venait-il pas de sentir la piqûre du ver qui devait la flétrir ?... Mais il lui restait Dieu.

En terminant ce petit travail, qu'il m'a été doux d'écrire, je remercie l'auteur inconnu d'*Un souvenir d'Afrique*. Sans cet article, qu'il a publié, et pour lequel, il le voit, sa bonne foi a été surprise, je n'aurais jamais songé à mettre en lumière le document que je tiens de l'affection de monseigneur Dagret, sur l'échange des prisonniers. Il m'a donc rendu un service, pour lequel il a droit à ma reconnaissance, car il

m'a procuré l'occasion d'acquitter, une fois de plus encore, le juste tribut de respect que je dois à la mémoire de mon regretté bienfaiteur, et de rappeler à ceux qui l'ont oubliée, la page la plus grande, sans contredit la plus émouvante, de la carrière épiscopale de celui qu'on a nommé le *saint Vincent de Paul* de Bordeaux, le premier évêque d'Alger.

30 Mars 1870.

UN SOUVENIR D'AFRIQUE

C'était au printemps de l'année 1841. Le lieutenant-général Bugeaud voulait que le drapeau de la France restât seul debout sur l'Afrique, et le héros de l'indépendance arabe, Abd-el-Kader, tant de fois vaincu, jamais découragé, convia à une lutte suprême tous les vaillants de sa nation.

Entre ces grands adversaires, champions de deux patries, la poudre allait parler.

Pendant que nos bataillons bouclaient leurs sacs, un homme de paix songeait à ces courages malheureux que renverse vivants la fortune de la guerre, et que ramasse la captivité. Les prisonniers arabes s'entassaient depuis longtemps chez nous, sous le drapeau de la victoire ; mais que devenaient les nôtres, entre les mains de la défaite?... Voilà ce que se demandait, avec une sainte douleur, l'homme de paix, monseigneur Dupuch, premier évêque d'Alger.

Le palais de l'évêque et celui du gouverneur se faisaient face. Monseigneur vient, un matin, tout doucement, demander, pour un de ses prêtres, la permission d'aller au camp d'Abd-el-Kader négocier la rançon ou l'échange des prisonniers français, s'il avait plu à Dieu qu'ils fussent épargnés, car on contait là-dessus des histoires atroces.

Le gouverneur ne voyait dans ce projet qu'une héroïque,

mais inutile imprudence, condamnée sans appel par la froide raison et par la politique du moment.

« Je vous remercie de tout mon cœur, au nom de l'armée, dit-il avec effusion. Mais, Monseigneur, croyez-moi : ces affaires-là ne se traitent point sous la volée du canon. Comment, d'ailleurs, traverser une foule de tribus inconnues, soulevées, frémissantes, celles-ci courant aux armes, celles-là déjà aux prises avec nos éclaireurs? C'est braver sans défense et sans fruit la mort embusquée au coin de chaque sentier, derrière chaque rocher, chaque arbre, chaque buisson !... Mon devoir me défend d'autoriser une tentative dont je respecte l'inspiration, mais qui se noierait à trois lieues d'ici, dans une mare de sang. »

Le refus était catégorique, mais ce qu'évêque veut, Dieu le veut. Plus le gouverneur élevait d'obstacles, plus haut montaient les prières du digne prélat.

« Ma foi, Monseigneur, reprit enfin M. Bugeaud en souriant, *si Dieu s'en mêle*, je bats en retraite. Comme général en chef, je ne puis rien permettre, mais, comme chrétien, j'admire et... *je ferme les yeux.* »

Les prêtres d'Alger attendaient avec une vive impatience le retour de leur évêque et la décision militaire. Tous s'offraient à l'envi à cette chance de martyre. Monseigneur Dupuch réclamait pour lui-même le droit de marcher le premier. Ils le retinrent à grand'peine, et le choix, à égalité d'ardeur et de dévouement, se fixa enfin sur l'abbé Suchet.

Au point du jour, le bréviaire sous le bras, muni pour tout bagage d'une lettre adressée à l'émir, et suivi d'un interprète indigène, l'abbé cheminait lestement, comme s'il eût craint d'être poursuivi par un scrupule du gouverneur.

Quand il eut dépassé nos derniers *blockaus* (fortins en bois des gardes avancées), il respira plus à l'aise. La solitude immense, aux horizons mouvants, lui sembla pleine de Dieu. Au coin de chaque sentier, derrière chaque rocher, chaque arbre, chaque buisson, sa foi vive lui montrait un ange

gardien et quand il entendit de droite et de gauche l'écho lointain des fusils arabes, il n'eut point peur parce qu'il était armé de charité.

« Qui vive?... » crient tout à coup les blanches vedettes de la plaine et de la montagne.

L'abbé se couvre du signe de la croix, et l'interprête répond en langue arabe : « *Homme de prière!...*

— Où vas-tu?

— Chez Abd-el-Kader, le grand émir...

— Que veux-tu de lui?

— Délivrance pour les captifs de la guerre, arabes ou chrétiens, tous enfants de Dieu!

— Passe en paix, homme de bien : que Dieu et son prophète te conduisent et te ramènent. »

L'intrépide missionnaire ne savait pas encore que le *médecin* et le *prêtre*, fussent-ils même de race ennemie, sont vénérés chez ce peuple antique, et préservés de ses vengences. Mais ce n'est pas tout. L'hospitalité l'escorta de tribu en tribu, malgré le trouble et l'irritation des esprits. Les guerriers aux yeux sombres abaissaient leurs armes en le saluant d'un sourire; les vieillards le faisaient asseoir au milieu d'eux pour l'honorer, et les femmes, par un touchant instinct, lui apportaient à bénir leurs petits enfants.

Ce fut loin, bien loin vers l'ouest, après marches et contre-marches à travers monts et forêts, sans habitations et sans routes, qu'il parvint à rejoindre Abd-el-Kader, campé sur des collines sauvages, entre sa forteresse de Takdimt et sa ville de Mascara.

L'émir, nous le savons par une généalogie reconnue de tous les Arabes, fait remonter son origine aux khalifes fathimites, proches descendants de Mahomet. Agé de trente-cinq ans, de race sacerdotale, couronné à la Mecque et à Bagdad du reflet de merveilleuses légendes, il unissait, en Algérie, le prestige religieux au pouvoir politique. et ses qualités personnelles ajoutaient à cette grandeur.

La confiance de l'évêque et le courage du jeune prêtre français touchèrent son cœur ulcéré par la guerre, et, après des témoignages publics de bienveillance envers l'*homme de prière,* cinquante-six soldats français furent délivrés *sans rançon.*

« Si j'en avais davantage, dit l'émir, je te les donnerais de bon cœur, sans condition : le *Chef de la prière* des chrétiens n'est point mon ennemi. »

Un tel bonheur dépassait toute espérance. Nos soldats furent conduits aux avant-postes français de la province d'Oran, par une escorte qui rapporta un reçu de leurs personnes, signé par l'officier commandant. Le bon abbé se remit en route avec le cœur plus léger qu'au départ. Il revit avec joie ses *amis* du désert et en reçut le même accueil hospitalier. L'heure du combat semblait attendre qu'il fût en sureté. Seulement, il faut le dire, sa soutane déchiquetée par les ronces, ses pauvres pieds meurtris et chaussés d'écorce, son doux visage tanné par le soleil et sa barbe en broussaille n'annonçaient plus guère un ambassadeur du bon Dieu. Mais, du haut des cieux, saint Augustin, l'évêque d'Hippone, l'eût certainement trouvé superbe.

Arrivé enfin devant un de nos camps, sous Médéah, dans l'Atlas, il attacha son mouchoir au bout d'un bâton de palmier, et se mit à courir en criant :

« France ! France ! »

Le général Baraguey d'Hilliers, qui le voyait venir, n'en pouvait croire ses yeux.

« Ah ça, d'où arrivez-vous donc, ainsi fait, monsieur l'abbé ?

— Oh ! d'un peu loin, général, et rudement fatigué ! Mais, c'est égal, je suis content d'Abd-el-Kader...

— Comment ?... Vous venez de chez Abd-el-Kader ?... et avec qui ?

— Mais, général..., avec mon interprète. »

Et il se mit à raconter ses aventures et son succès, avec

la joie qui débordait de son cœur : une joie d'enfant, une joie d'ange. Officiers et soldats, pressés en cercle, le contemplaient avec ce doux respect qu'inspirent les grandes choses accomplies avec simplicité.

Le plus heureux fut monseigneur Dupuch, quand il put serrer dans ses bras son digne coopérateur. La charité entrait donc en ligne avec sa victoire pacifique; elle prenait droit de conquête aussi haut, plus haut que le sabre. Mais son œuvre n'était qu'à moitié faite. Il lui restait à conquérir *cent trente-huit prisonniers* de tous grades y compris un sous-intendant militaire, M. Massol, que Sidi-Mohammed-ben-Allal, un des plus redoutés *khalifas* (lieutenants) de l'émir, traînait de plaine en vallée, et de ravins en montagnes.

Que fait l'évêque? Il tire de prison quatre Arabes, et les lance à cheval, avec ses lettres sur les traces du khalifa. Les renseignements font défaut, mais les Arabes retrouveraient une aiguille dans une meule de foin. Il parut d'ailleurs que *Dieu s'en mêlait encore*, car la réponse de Ben-Allal fut apportée en six jours, le 16 mai ; l'échange de 138 Français était accepté contre 138 Arabes, et le rendez-vous fixé pour le 18, *à l'heure où se partage le jour* (vers midi), près la ferme de Mouzaiah, au pied de l'Atlas.

« Vénérable serviteur de Sidi-Aïssa (*Seigneur Jésus*) et de Lella Mariem (*Dame Marie*), » écrivait le Khalifa, « nous aimons tes bonnes paroles et la vérité dont tu es la lumière. Les parents et amis des captifs, que nous pensions perdus, pleuraient chaque jour devant ma tente, mais ils se sont réjouis en voyant ton écriture et ton cachet. N'oublie aucun de ceux dont voici les noms, et surtout Mohammed-ben Moktar qui m'est particulièrement cher. Tout ira bien, puisque tu l'as dit : nous savons que la parole du *Chef de la prière* est sacrée chez les chrétiens. Je t'envoie, en échange des quatre Arabes, une femme, sa petite fille, et quelques hommes qui ne faisaient point la guerre. Quand

aux autres, tu les recevras bientôt, quand j'aurai touché ta main à Mouzaïah. Daigne accepter vingt chèvres avec leurs petits pour nourrir les enfants que tu as adoptés parce qu'il n'ont plus de mères (1). C'est peu, mais le don se mesure à la bonne intention ; tu excuseras sa modicité. Les chemins ne sont point sûrs, à cause de la guerre ; cependant viens sans crainte : Le *Kaid* (chef) des Hadjoutes sera dans la plaine pour te garder, toi et tes amis. Que Dieu tout-puissant et miséricordieux fasse honorer partout ta piétié comme nous l'honorons. »

Nous allions donc assister à une scène des temps bibliques.

Le 17 mai, à six heures du matin, les 138 Arabes désignés, habillés de neuf aux frais de l'évêque, sortaient de la *kasbah* (citadelle) d'Alger, par la porte de la Victoire. La voiture de monseigneur Dupuch ouvrait la marche ; douze autres la suivaient, portant les femmes, les plus petits enfants et quelques malades ou blessés. Monseigneur avait refusé toute escorte. Qu'avaient à faire nos baïonnettes dans cette fête du cœur, autour d'une trêve passée, de part et d'autre, sous la sauvegarde de la religion ?

Mais le diable, qui n'était point invité, avait dressé ses pièges, pour voir comment un évêque s'en tirerait.

Le convoi s'allongeait lentement dans la plaine de Métidjah, sous le poids de la chaleur, quand, à moitié route, vers Bou-Farick, deux cavaliers hadjoutes, accourus au triple galop, annoncèrent à monseigneur Dupuch que, pendant la nuit précédente, une colonne française avait occupé la ferme de Mouzaïah.

« Tu trahissais Ben-Allal ? » s'écrièrent-ils, « mais les têtes des chrétiens payeront demain le sang versé !... »

(1) Ben-Allal faisait allusion à l'*Orphelinat* fondé par monseigneur Dupuch.

Et ils s'enfuirent ventre à terre, sans entendre aucune explication.

Des gens de Bou-Farick confirmèrent bientôt cette grave nouvelle. En effet, tandis que le gouverneur allait prendre dans l'Ouest la direction des manœuvres, la colonne arrivée à Mouzaïah devait franchir les gorges de l'Atlas, pour opérer dans la vallée de Chélif et prendre l'ennemi entre deux feux. Mais, en présence d'une négociation pacifique et sanctionnée par le général en chef, cette colonne eût pu retarder de vingt-quatre heures son mouvement offensif. Il y avait donc un trop cruel malentendu : c'était là le jeu du diable.

Qu'allaient devenir nos 138 compatriotes si un seul coup de fusil était tiré ?...

Un évêque n'a pas le temps de se désoler ; il donne sa vie comme le Bon Pasteur et Dieu fait le reste.

Monseigneur Dupuch écrit au commandant français, qu'il supplie de reculer au nom de l'humanité.

Il écrit à Ben-Allal : « Jamais evêque n'a menti !... J'ignorais ce qui se passe, j'en suis navré, j'en prends Dieu à témoin !... Si tu me crois, épargne la vie des malheureux !... Si tu ne me crois point, j'irai te livrer ma tête !... »

Il y avait parmi les prisonniers Arabes un jeune homme de grande famille, nommé Ahmed-Khoracin, chef des gardes de l'émir, tout récemment enlevé dans une escarmouche, et que l'abbé Suchet avait reconnu.

« Lis cette lettre, comprends-la bien, s'écrie monseigneur Dupuch, cours la porter, et pour prix de ta liberté, sauve mes chrétiens si tu le peux !

— Dieu est grand, tu es bon, Khoracin n'est pas un ingrat, et Ben Allal sera généreux comme le lion du désert ! » répond le jeune chef.

L'Arabe est toujours calme dans sa joie comme dans sa

tristesse ; mais on peut croire à sa parole, et ce qu'il promet, vengeance ou dévouement, il le tiendra.

L'abbé Suchet, en compagnie d'un autre prêtre et de M. Toustain Dumanoir, interprète du gouvernement, s'élancent à cheval à la suite de Khoracin et la providence réparatrice les emporte avec la vitesse de l'éclair.

Ben-Allal campait derrière le rideau de l'Atlas, sur la lisière des gorges, avec une cavalerie d'élite et nos prisonniers. Toute sa colère se fondit en grosses larmes à l'aspect d'Ahmed-Khoracin, qu'il ne croyait plus revoir.

Les deux prêtres tombent à ses pieds, pendant que M. Toustain traduit la lettre épiscopale.

« Ah ! s'écrie le fier Arabe, je ne serai pas vaincu en loyauté par *Sidi*-Dupuch !... »

Et aussitôt le sous-intendant militaire Massot, le plus haut gradé parmi les captifs, est délivré de ses liens.

« Va dire au *Chef de la prière* de ton pays, poursuit le khalifa, qu'après-demain, si Dieu me fait vivre jusque-là, je serai dans la plaine avec tes compagnons, à l'orient de Bou-Farick.

— Et nous restons près de toi, disent les deux prêtres, afin que, si les Français veulent te battre malgré la trêve, ils nous frappent les premiers !...

— Non, *Sidi*-Dupuch est inquiet, répond Ben-Allal avec grâce, allez le rassurer en lui portant ma parole ! »

Un détachement de cavalerie reçut l'ordre de les protéger jusqu'à la sortie des montagnes.

Monseigneur Dupuch était plongé dans une cruelle anxiété. Le commandant de la colonne française n'avait rien répondu à ses instances. C'était un brave soldat, mais le courage a ses erreurs. Sa troupe s'était jetée dans l'Atlas, et de Bou-Farick on entendit longtemps gronder nos obusiers. Puis le silence se fit derrière le travail de la mort.

Le saint évêque n'avait voulu prendre aucun repos ; il resta toute la nuit au pied de l'autel, dans la petite église

de Bou-Farick. Le retour de ses envoyés ne lui rendait qu'une faible espérance. parce que la poudre avait tonné, et qu'aux yeux des Arabes tout sang versé veut du sang.

Le lendemain, 19 mai. la matinée silencieuse fut longue et triste. D'heure en heure, monseigneur Dupuch envoyait ses serviteurs à la découverte, et toujours on revenait lui dire : « La plaine est vide. » et il retombait dans son abattement.

Tout à coup, vers dix heures, une trombe de poussière monta sur l'horizon, entre l'orient et le midi, et vint en tournoyant crever à trois portées de fusil de Bou-Farick. Il en sortit un étendard vert et jaune blasonné d'un croissant d'or, autour duquel se ruaient douze à quinze cents cavaliers aux blancs burnous flottant comme des voiles de fantômes et aux longs fusils brodés de corail et d'argent.

Cette foule s'arrêta en demi-cercle, étincelante et muette. Cent trente-sept cavaliers, se détachant du centre, déposèrent chacun un captif français qu'ils portaient en croupe, et reprirent leur immobilité.

En avant des murs de Bou-Farick se massaient les cent trente-sept Arabes, derrière l'évêque en habits pontificaux, Monseigneur Dupuch était sous l'armure des vraies victoires. La population de la petite ville était accourue comme le troupeau du Bon Pasteur.

Du côté mulsuman, une musique sauvage. composée de cornemuses et de tambourins; du côté chrétien, la cloche de Bou-Farick, sonnée en fête, prêtait à cette rencontre une étrange majesté : Dieu ne se montrait pas, mais on le sentait présent.

Alors, un homme pâle et triste, dans lequel on devinait le chef, au luxe de ses armes et de la selle dorée de son coursier de bataille, fit quelques pas au-devant du pontife. et mit pied à terre.

Monseigneur Dupuch, tout ému, ne put que tendre ses

bras ouverts. Le pasteur des cités et l'enfant de la solitude se donnèrent un long baiser de paix.

La musique arabe se tut, mais la cloche chrétienne sonnait toujours.

Les captifs français furent amenés et embrassèrent les captifs Arabes, comme s'étaient embrassés leurs libérateurs. Ce fut une scène bien touchante, tout le monde pleurait.

« Serviteur de Dieu, dit enfin Ben-Allal, hier, pour la première fois de ma vie, j'ai refusé le combat, parce que les morts ne peuvent plus tenir parole. Aujourd'hui, nous sommes quittes : louange à Dieu !... Je vais mourir pour mon pays !... »

Pendant que l'interprète traduisait ces paroles simples et d'une beauté antique, et avant que monseigneur Dupuch eût pu répondre un seul mot, le khalifa d'Abd-el-Kader sauta en selle, l'épée haute, en criant : « *Djeddah !* » c'est-à-dire : « A la guerre sainte ! »

C'est le cri national et religieux des Arabes.

« *Djeddah !...* » Répondirent d'une seule voix les cavaliers fantômes, en brandissant leurs longs fusils damasquinés.

L'écho des cornemuses fit trembler la plaine, et la caravane de ces lions d'Ismaël disparut comme un rêve, en laissant son gage d'honneur au pied de la Croix.

Quand, au retour de son expédition dans l'Ouest, le gouverneur apprit ce qui s'était passé, il pressait monseigneur Dupuch de lui dire comment le roi pourrait récompenser son dévouement.

« Général, » répondit le digne prélat, « les évêques et leurs prêtres n'attendent, pour prix de leurs services, que l'occasion et le pouvoir de se dévouer encore. »

Le gouvernement français voulut cependant reconnaître par une récompense nationale un acte de dévouement qu'on pourrait appeler un fait d'armes. Le 15 juin 1841, l'abbé Jacques Suchet, dont il est question dans ce récit, reçut la décoration des braves.

Ce vénérable ecclésiastique est toujours vicaire général d'Alger. Seulement ses cheveux sont tombés et sa barbe a blanchi, car il compte soixante-quinze années.

Les témoignages d'estime ne lui ont pas manqué depuis. Si monseigneur Lavigerie lui a conservé le poste qu'il occupait dans l'administration sous monseigneur Dupuch et monseigneur Pavy, l'Empereur de son côté ne l'a pas oublié, et, le 24 août 1858, la croix d'argent du simple chevalier a fait place à la croix d'or des officiers de la Légion d'honneur.

Plusieurs prélats ont attaché au chapitre de leur cathédrale le prêtre-soldat, entre autres les Archevêques de Bordeaux et de Tours et l'Évêque de Blois.

Enfin le Souverain-Pontife Pie IX en a fait un prélat de sa maison.

La création récente des évêchés de Constantine et d'Oran a diminué des deux tiers l'étendue du diocèse d'Alger, mais le nom de l'abbé Suchet est pour jamais uni au nom du premier Évêque de la colonie, l'un et l'autre seront toujours chers aux populations des trois provinces de l'Afrique française.

Semaine religieuse de Meaux.)

Fontainebleau. — Imp. E. Bourges.

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
294
L69

Loyer, Charles
Oeuvres diverses


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 30 27 02 007 8